

Questions épistémologiques, théoriques et méthodologiques pour une gestion en mal d'histoire(s)

Habilitation à Diriger des Recherches en sciences de gestion présentée par :

Philippe PAILOT
Maître de Conférences

JURY

Directeurs de recherche

M. Alain DESREUMAUX
Professeur, IAE de Lille/USTL (Lille I)

M. Pierre LOUART
Professeur, IAE de Lille/USTL (Lille I)

Président

M. Jean-François CHANLAT
Professeur, Université de Paris IX

Rapporteurs

M. José ALLOUCHE
Professeur, IAE de Paris/Université de Paris I

M. Patrick FRIDENSON
Directeur d'études, EHESS, Centre de Recherches Historiques

Mme Isabelle HUAULT
Professeure, Université de Paris IX

Suffragant

M. Guy VAN LOYE
Professeur, IAE de Lille/USTL (Lille I)

Lille, 29 septembre 2006

A mon épouse Sylviane,
pour mes absences et mes silences,

A nos enfants Baptiste, Mathilde et Nathan,
pour leur présence exempte de tout silence,

A mes parents,
pour leur soutien et leurs encouragements continus,

A Marie-Rose,
pour son aide constante aussi discrète que précieuse,

A la mémoire d'Allaoua Benmehidi,
dont l'Humanité nous manque.

Remerciements

Je remercie vivement les Professeurs Alain Desreumaux et Pierre Louart d'avoir d'encadré mon travail en me laissant la liberté nécessaire à la création.

Je remercie cordialement les Professeurs José Allouche, Jean-François Chanlat, Patrick Fridenson, Isabelle Huault et Guy Van Loye d'avoir accepté de participer à ce jury et du temps consacré à la lecture de mon texte.

Mes remerciements ne sauraient être complets sans y associer sincèrement le Professeur Jean-Pierre Debourse pour la confiance et le soutien permanents qu'il m'a témoigné dans les périodes charnières de ma vie professionnelle et personnelle.

A l'occasion de ce bilan intermédiaire, j'ai une pensée toute particulière à l'intention de Rosanne pour tout ce qu'elle m'a apporté depuis que nous nous connaissons.

Enfin, j'associe directement à mon travail mon épouse Sylviane pour ses longues heures de relecture attentive qui m'ont permis d'améliorer la forme non seulement de ce texte, mais de beaucoup d'autres. Toutes les erreurs restent, bien évidemment, de mon fait et de ma seule responsabilité.

*« L'expérience et l'histoire nous enseignent que les
peuples et gouvernements n'ont jamais rien appris de
l'histoire, qu'ils n'ont jamais agi suivant les maximes qu'on
aurait pu en tirer »*

Georg Wilhem Friedrich Hegel
Leçons sur la philosophie de l'histoire

Sommaire

Introduction	p. 6
Questions épistémologiques	
I. A la recherche de l'histoire	p. 23
1. Vers une définition de l'histoire	p. 23
2. Les champs de tension de l'histoire	p. 30
2.1. Entre history et story	p. 30
2.2. Entre histoire scientifique et histoire appliquée	p. 33
2.3. Entre histoire et mémoire	p. 38
2.4. Entre vérité et fiction	p. 48
II. Le leurre de l'a-temporalité	p. 55
1. Contre la mauvaise foi des théories sans histoires	p. 55
2. Pour une mise en contextes et en conjonctures	p. 58
III. Le faux déterminisme de l'objectivité	p. 67
1. Contre la naturalisation des lois sociales	p. 67
2. Par un équilibre entre repères positifs et visées constructives	p. 75
Questions théoriques	
I. Champs de tension entre l'histoire et la gestion	p. 84
II. Deux effets du temps qui passe	p. 97
1. Repérer les récurrences (et leur possible récursivité)	p. 100
2. Analyser les transformations (et leur possible irréversibilité)	p. 104
III. Deux régimes de temporalités	p. 108
1. Comprendre les successions temporelles	p. 110
2. Interpréter les imbrications temporelles	p. 113

Questions méthodologiques

I. La méthode biographique	p. 122
II. Questions épistémologiques autour de la méthode biographique	p. 131
1. L'épistémologie biographique	p. 131
2. L'intelligibilité biographique	p. 133
III. Quelques limites sur l'usage de la méthode biographique	p. 141
Conclusion	p. 144
Bibliographie	p. 155

Introduction

« La première loi de l'histoire est de ne rien dire de faux.
La seconde est d'oser dire ce qui est vrai »

Cicéron

Un visiteur dit à l'advaitin¹ Ramana Maharshi (1879-1950) qu'il venait de perdre son temps avec quelqu'un. « *Le temps n'existe pas* » dit-il en souriant, « *comment pourriez-vous le perdre ?* ». En signifiant l'irréductibilité du temps au devenir, l'expérience ainsi proposée du temps paraît se confondre avec une conscience instantanée ou purement présente, sans mémoire ni anticipation, avec un Etre intemporel a-historique qui échappe à toute connaissance empirique perceptive. Elle ne s'offre à la connaissance que sur le plan de l'identité de soi en tant qu'Etre-sujet, de la compréhension fondée sur l'expérience intuitive et unitive (non-duelle) directes. Ce temps sacré, dont M. Eliade (1965) pensait qu'il avait pour fonction d'éliminer l'historicité, s'oppose en tout point à notre représentation du mouvement de l'histoire qui ordonne les événements, à notre compréhension des propriétés du temps qui produisent la durée et enrobent les phénomènes physiques et sociaux toujours ancrés à un degré, même minime, dans l'historicité. En effet, les systèmes physiques, matériels, humains et sociaux et, en général, toutes formes d'activités ou d'expériences humaines se déployant dans la conscience, nous paraissent inexorablement insérés dans le temps. Tout ce qui est dans le temps est un produit de celui-ci et rien ne nous paraît plus évident que notre inscription temporelle dans le flux de l'histoire – et dans l'espace - nous permettant d'agir dans le cours du temps historique (Wallerstein, 1995). En fait, loin de s'en distinguer, le temps se présente comme l'essence même de la réalité phénoménale au point que la conscience que nous en avons est constitutive de la conscience elle-même (Grimaldi, 1993). En renvoyant à une « *mise en relation de positions ou de segments appartenant à deux ou plusieurs séquences d'événements en évolution continue* » (Elias, 1996, p. 16), il constitue l'une des dimensions fondamentales de la vie culturelle, sociale et personnelle des individus qui les ramène à leur expérience intime et sans laquelle leur existence n'aurait ni « texture » ni « consistance ». A ce titre, les êtres humains n'assistent pas impassibles comme des spectateurs transcendants et intemporels au passage et à l'écoulement de cette « *structure essentielle de la pensée* » (Chesneaux, 1996, p. 102). Ayant de tout temps cherché à le domestiquer par des moyens les plus variés (Minois, 1996), ils l'habitent, pour reprendre l'expression de l'historien J. Chesneaux (1996), en le réifiant, comme « *s'il existait une réalité temporelle extérieure à l'action et à la pensée des hommes qui vivent en société* » (Tabboni, 2006, p. 26). Cette inscription dans le temps leur permet de se façonner des représentations de leur propre passé en fonction des enjeux du présent (Candau, 2005), de les enraciner à la fois dans la certitude de leur continuité doublement ancrée dans leur passé et l'anticipation (ou l'attente) de leur futur. Ce continuum illustre dans quelle mesure « *passé, présent, avenir forment un tout indissociable, et si nous pouvons agir dans le présent, c'est que nous nous souvenons du passé et que nous entrevoyons le futur* » (Minois, 1996, p. 11). Il nous suggère également que « *l'étude du « temps » est celle d'une réalité humaine insérée dans la nature, et non celle d'une « nature » et d'une réalité humaine séparée* » (Elias, 1996, p. 109).

La dimension temporelle et historique étant constitutive de la réalité sociale et humaine (Passeron, 1991 ; Bertaux, 1997), les organisations sont naturellement inscrites dans l'espace et la

¹ Un advaitin est celui qui professe la doctrine de l'advaita (non-dualité) selon laquelle il n'existe en vérité absolue qu'un seul Etre infini et éternel (appelé Brahman ou Paramatman) sur la réalité duquel repose toutes les réalités manifestées dans l'univers. Cette forme de monisme absolu est l'une des doctrines majeures de la philosophie indienne et la forme la plus répandue de la philosophie appelée le Vedanta.

temporalité, dans la mémoire et l'histoire (Lee, Liebenau, 1999). Irréductible « à une forme technique intemporelle et hors histoire des sociétés » (Sainsaulieu, 1990, p. 26), elles apparaissent en fait comme le produit d'une construction historique dont le potentiel évolutif est partiellement conditionné par ses états antérieurs qui contraindront les dynamiques d'évolution futures, sans aucun retour en arrière. Plus généralement, on ne peut considérer les firmes comme des institutions, ainsi que le suggérait notamment R. Sainsaulieu (1990) avant et après beaucoup d'autres, sans admettre leur ancrage dans l'histoire et le temps. En effet, « *les institutions ont toujours une histoire dont elles sont le produit. Il est impossible de comprendre correctement une institution sans comprendre le processus historique à l'intérieur duquel elle a été formée* » écrivaient P. L. Berger et T. Luckmann (1986, p. 79). De même, en suivant l'hypothèse de R. N. Stern et S. R. Barley (1996), l'influence des organisations sur les systèmes sociaux dans lesquels elles sont encadrées ne peut se concevoir que dans la longue durée, pour reprendre analogiquement une notion braudelienne. En fait, en leur sein, rien *a priori* n'échappe à l'histoire au double sens du mot, pour désigner l'histoire vécue et le récit qu'on en fait. Car l'histoire n'ayant « *comme science (...), c'est bien connu, aucun objet de connaissance qui lui appartienne en propre et qu'elle ne partage pas avec toutes les autres sciences humaines* » (Koselleck, 1979, p. 120), les hommes, les institutions, les organisations, les idées, les théories, etc., tout peut s'analyser comme une forme de construit social-historique contextuellement situé.

Ce truisme apparent ne peut occulter la complexité et l'ambiguïté des rapports que la gestion entretient avec le temps et ses figures de représentation. En effet, généralement, le temps « *is incorporated into theories and empirical models of firm dynamics with virtually no attention to assumptions about time* » (Mosakowski, Earley, 2000, p. 796). Ainsi, par exemple, bien qu'il soit constitutif de la définition même du changement², « *it remains largely implicit and unexamined in organizational change theories* » (Huy, 2001, p. 601). L'angle d'analyse temporel est ainsi souvent abordée « *as an additional component* » (Ancona, Goodman, Lawrence, Tushman, 2001, p. 645) à d'autres perspectives théoriques plus classiques (politique, culturelle, etc.). Comme le note M. Pina e Cunha (2004, p. 271), « *time has been dealt with the organizational literature more as a boundary condition than as an ontologically central construct* ». Son statut théorique a pourtant fortement évolué ces dernières années. Après l'avoir longtemps négligé malgré des travaux pionniers de grands auteurs classiques (Durkheim, Weber, etc.), D. G. Ancona, G. A. Okhuysen et L. A. Perlow (2001) notent une prolifération des recherches « *on time and timing* ». De nombreux travaux accordent au temps un statut de variable essentielle pour l'action stratégique (voir Eisenhardt, 1990 ; Eisenhardt, Brown, 1998 ; Lee et alii, 2000), l'analyse organisationnelle (voir Kimberly, 1980 ; Butler, 1995 ; Holmer-Nadesan, 1997 ; Evans, Kunda, Barley, 2004 ; Soda, Usai, Zaheer, 2004) ou encore celle des changements organisationnels (voir Pettigrew, 1987, 1990 ; Greenwood, Hinings, 1996 ; Pettigrew, Woodman, Cameron, 2001). Sans pour autant bénéficier de la « maturité » d'autres champs théoriques plus « institués », la recherche sur le temps dans les sciences organisationnelles « *is just now becoming an important research domain* » (Ofori-Dankwa, Julian, 2001, p. 422). Mais elle reste un champ caractérisé par un pluralisme de théories et un éclectisme d'approches qui expliquent en partie son manque de cohérence et d'intégration (voir Lee, Liebenau, 1999 ; Ancona, Okhuysen, Perlow, 2001).

Au-delà des obstacles pouvant expliquer les difficultés d'intégration de la dimension temporelle (opportunisme méthodologique, recherches focalisées sur des questions à court terme, difficultés méthodologiques, théoriques et épistémologiques, etc. – voir Ancona, Goodman, Lawrence, Tushman, 2001), celles-ci ne sont certainement pas étrangères à la complexité pour appréhender et cerner cette notion première qui échappe à toute définition générique. N'étant pas directement accessible, ni représentable, Pascal estimait d'ailleurs que le temps était l'une de ces choses qu'il est impossible voire inutile de définir, les désaccords à son sujet ne pouvant que porter préjudice, pensait-il, à l'identité objective désignée par ce terme (voir Barreau, 1992). Le temps et son expérience restent pourtant au centre d'un questionnement savant et philosophique séculaire

² Ainsi, A. H. Van de Ven et M. S. Poole (1995, p. 512) définissent le changement comme « *an empirical observation of difference in form, quality, or state over time in an organizational entity* ».

depuis Aristote qui se demandait déjà dans sa *Physique* : « *Qu'est-ce que le temps et quelle est sa nature ? Est-il un être ? Est-il un non-être ? Suppose-t-il l'espace ? Exige-t-il le changement ? Et quelle est son origine ?* ». L'aveu d'impuissance de Saint-Augustin à définir ce qu'est le temps est représentatif des difficultés qui entourent ce concept : « *Qu'est-ce le temps ? Si personne ne me demande, je sais ; mais si on me demandait de l'expliquer, j'en serais bien incapable* » (Confessions, Livre XI, Chapitre XIV). Ce non-savoir engendré par la question même du temps, vu comme un mode d'expérience intérieure de lui-même tel qu'il apparaît à l'introspection, illustre bien dans quelle mesure il est bien l'un de ces êtres domestiques que nous croyons pouvoir apprivoiser mais qui reste pourtant insaisissable. N. Elias (1996, p. 17) considérait également que le statut ontologique du temps demeurait « *en général obscur. On médite sur lui, sans trop savoir à quel type d'objet on a affaire* ». Même en histoire, qui est pourtant par excellence « *la science des hommes dans le temps* » (Bloch, 1993), il « *est de toutes les questions posées à la science historique, l'une des plus difficiles à résoudre* » (Koselleck, 1979, p. 9) et reste « *l'impensé d'une discipline qui ne cesse de l'utiliser comme instrument taxinomique* » (Certeau, 1987, p. 89).

Dans les sciences de l'organisation, cette complexité se retrouve dans la diversité des images du temps et des variables mobilisées pour le penser. La fécondité du pluralisme théorique et paradigmatique pour définir ses arêtes théoriques se retrouve dans la grande diversité des dimensions ou des approches utilisées dans l'appréhension de la perspective temporelle. Par exemple, J. Méric (2000, p. 1179) montre dans quelle mesure le contrôle de gestion se fonde sur deux conceptions singulières du temps, « *à savoir celles que l'on exprime directement dans le travail quotidien, et celles qui sous-tendent les activités que l'on pratique* ». Plus largement, un examen de la littérature nous montre que celles-ci diffèrent notamment sur (voir Butler, 1995 ; Hassard, 1996 ; Lee, Liebenau, 1999 ; Zaheer, Albert, Zaheer, 1999 ; Ancona, Goodman, Lawrence, Tushman, 2001 ; Ofori-Dankwa, Julian, 2001) :

- sa nature (temps objectif, social ou subjectif ; quantitatif ou qualitatif ; naturel, technique, économique, sociologique, juridique, etc.),
- son écoulement (linéaire, cyclique),
- son mode de gestion (imposé ou choisi),
- son orientation (passé, présent, futur ; analyse longitudinale ou transversale),
- son échelle (micro, macro, objective ou subjective),
- son expérience (linéaire, régulière, etc.),
- son champ d'appréhension (plus ou moins contracté)³, etc.

L'analyse proposée par E. Mosakowski et P. C. Earley (2000) des hypothèses temporelles employées dans le champ de la recherche en stratégie illustre pleinement cette diversité des niveaux d'analyse, voire cet éclatement paradigmatique. Les auteurs suggèrent une classification en cinq dimensions du temps touchant tant sa nature (real or epiphenomenal), son expérience (objective or subjective), son écoulement (novel, cyclical or punctuated), sa structure (discrete time, continuous time or epochal time) et son point de référence (past, present or future). Ils montrent notamment, qu'à l'exception de la vision subjective du temps qui est ignorée, les chercheurs en stratégie intègrent une large diversité de modes de représentation et de structuration du temps, même si « *dynamic models of strategy appear disconnected from researchers'explicit assumptions about time* » (p. 804). Dans la même veine, à partir d'un examen de la littérature, D. G. Ancona, G. A. Okhuysen et L. A. Perlow (2001) proposent la création de trois catégories d'analyse, elles-mêmes subdivisées en plusieurs sous-catégories, pour penser le temps : « *conceptions of time* », « *mapping activities to time* », « *actors relating to time* ». Ces deux exemples illustrent la complexité sous-jacente à la théorisation de cette dimension inhérente à la vie des organisations et expliquent la multiplication des essais de synthèse qui s'y rapportent (voir Butler, 1995 ; Lee, Liebenau, 1999 ; Mosakowski, Earley, 2001 ; Ofori-Dankwa, Julian, 2001 ; Pina e Cunha, 2004).

³ On se référera au dossier «Le temps en gestion», *Revue Française de Gestion*, n° 112, janvier-février 2001, p. 58-118.

Ce questionnement pourrait paraître éloigné de notre sujet. Car il risque d'introduire des confusions entre le temps et les divers déploiements qu'il rend possible (les phénomènes temporels) en réduisant le contenant à son contenu (voir Klein, 2006). Pourtant, il ne l'est pas autant que cela et ce, pour au moins deux raisons. Tout d'abord, pour penser le passé, il faut pouvoir disposer d'une représentation du temps qui rend possible la connaissance historique. A ce titre, l'historicité apparaît finalement étroitement liée à la temporalité dont participent toutes les réalités (physiques, sociales, psychologiques, culturelles, etc.). Et, grâce au récit (historique ou non), nous pouvons nous les représenter en ajoutant à la chronologique un effet de cohérence tout en construisant le présent et l'avenir (voir Bruner, 2005), bref nous créons du sens (Pailot, 2002). Ensuite, sans s'y réduire, l'intégration d'une perspective historique en sciences de l'organisation pose directement la question du régime d'historicité favorisé par les chercheurs, c'est-à-dire leur façon privilégiée d'articuler passé, présent et futur et de définir un mode de rapport explicite au temps pour penser les phénomènes et les processus temporels (voir Hartog, 2003). A ce titre, M. Pina e Cunha (2004) montre, par exemple, que la conception de la stratégie comme un positionnement ou une perspective induit un rapport différent au temps et au passé. De manière plus large, les options autour de cette question se nourrissent de débats et de clivages internes au sein des communautés académiques qui signifient le caractère équivoque des tensions interprétatives autour de « l'image » de l'homme et la « représentation » de ses actes.

Pour signifier ces tiraillements théoriques, B. Lahire (1996, 1998) dégage quelques-uns des champs de tension qui traversent les divers modèles de l'action et de l'acteur. Pour ce qui nous intéresse ici, nous retiendrons celui qui aborde la question du poids (ou rôle) relatif du passé et du présent. On y retrouve l'aporie classique entre, d'une part, les modèles qui confèrent un poids déterminant au passé de l'acteur, placé au principe de leurs actions présentes et futures, indépendamment de l'influence d'éléments contextuels localisés dans le présent (théories psychodynamiques et cognitives de la personnalité, théories psychanalytiques, sociologie structurale, etc.) et, d'autre part, ceux qui accordent une primauté aux propriétés immédiates des systèmes d'action en considérant les acteurs comme des êtres sous-socialisés délestés de leur mémoire, de leur passé, de leurs héritages socio-affectifs ou symboliques (théorie du choix rationnel, interactionnisme symbolique, individualisme méthodologique, ethnométhodologie, etc.). La première perspective conduit à accepter que les logiques d'action des acteurs organisationnels ne s'inscrivent pas uniquement dans un fonctionnalisme stratégique ou un rationalisme instrumental, mais portent en elles-mêmes les effets du processus historique de leur socialisation et les conséquences de leur histoire personnelle, familiale, sociale ou autre. La seconde revient à s'inscrire dans un principe de localité de l'explication scientifique en considérant que les logiques d'acteurs sont moins dépendantes de l'influence structurante de leur histoire de vie que des exigences situationnelles et/ou fonctionnelles associées leur inscription dans un contexte d'action locale. Dans ce cas, le postulat de rationalité apparaît alors comme « *un principe méthodologique et non une affirmation ontologique* » (Boudon, 1992, p. 35) qui se rapporte à l'acteur social et non à l'homme, au socius et non à la personne. On retrouve ici les controverses classiques qui impriment l'histoire des sciences sociales, « *chaque génération renouvelant avec ses particularités propres un débat appelé à durer* » (Breton, 2004, p. 1), entre des perspectives qui mettent l'accent sur l'acteur ou le système ou encore sur la signification ou la structure.

On le voit bien, les angles d'analyse retenus pour donner un sens à l'action ou une intelligibilité au social tendent presque naturellement à privilégier un régime d'historicité et de traitement du temps par rapport à d'autres possibles. Cette réalité n'est pas neutre. Car les conceptions du temps sont toujours liées de façon cohérente à des valeurs et des normes dominantes, à certaines conceptions du monde qui orientent l'action sociale (Tabboni, 2006). Sur cette question, les différentes disciplines des sciences sociales peuvent naturellement présenter des différences sensibles. Par exemple, P.-M. Menger (1997) montre ainsi les profondes divergences dans le traitement de la temporalité de l'action entre la sociologie et l'économie. En favorisant une lecture du social (qui ne peut épuiser les gisements possibles de sens), la prévalence de certains types de temporalité n'est donc pas sans conséquence sur les schémas interprétatifs proposés. En effet, l'inscription de la trajectoire des entreprises dans différents référentiels temporels n'exclue

nullement l'existence d'une fracture temporelle entre l'histoire et la gestion, c'est-à-dire entre les exigences de l'analyse rétrospective⁴ et celles de l'action collective efficace, efficiente ou (plus récemment) responsable inscrite dans le présent et tendue vers l'avenir (Pailot, 1999, 2002). La pression temporelle associée aux « nouveaux » modes d'organisation du travail (Gollac, Volkoff, 2000 ; Valeyre, 2001 ; Askenazy, 2004 ; Durand, 2004 ; Linhart, Moutet, 2005), les tensions de la flexibilité (Rot, 2002 ; Beaujolin-Bellet, 2004 ; Poltier, Guénette, Henchoz, 2004) ou encore la compression de l'horizon stratégique des entreprises (Avenier, 1997) consacrent le plus souvent la primauté d'une temporalité courte induite par l'étude de l'action située face à l'expérience du devenir au détriment d'une temporalité de fond propre à l'enracinement historique. Sans négliger les effets négatifs de la vitesse sur la fiabilité des produits et des processus, la présentation de la rapidité de mise sur le marché (voir Brown, Eisenhardt, 1998) ou de l'innovation (Kessler, Chakrabarti, 1996) comme une source d'avantage concurrentiel renforce l'obsession ancienne d'une accélération (réelle ou supposée) de l'histoire⁵. Dans une logique où l'urgence, la lutte avec acharnement contre le paramètre temporel apparaissent comme des composantes intimes des logiques managériales contemporaines (voir Linhart, Moutet 2005), où l'attraction pour le court terme procède d'un « *phénomène structurel* » (Ronsavallon, 2003), le temps de l'immédiat et le présent deviennent presque naturellement des catégories lourdes qui surplombent l'horizon d'analyse. Dans cette perspective, l'oubli de l'histoire (mais aussi des contraintes du long terme) devient presque un moment méthodologique nécessaire pour penser l'innovation, le changement, les mutations perceptibles dans un contexte de compression du temps et de l'espace. A l'inverse, cette tentative de triompher du temps conduit naturellement à évacuer la question de la « fixité » du passé (fabrication de situations irréversibles, configurations institutionnelles stabilisées, etc.). C'est particulièrement vrai si l'on critique, à l'instar de P. C. Nystrom et W. H. Starbuck (1984), la nature potentiellement préjudiciable de l'ancrage passéiste pour la capacité d'adaptation des entreprises. En d'autres termes, le désintérêt relatif pour l'histoire chez les gestionnaires pourrait se lire comme une conséquence de la spécificité des temporalités qui traversent la vie des organisations. Dans un contexte de compression du temps et de l'espace, le chercheur et le praticien seraient peut-être moins attentifs aux courants profonds de l'histoire et à la longue durée pour céder à l'attrait de l'apparence des épisodes tourbillonnants. En ce sens, cette séduction du présentisme inverserait implicitement la hiérarchie braudelienne des formes de temporalité dans l'explication du social.

Dans un autre registre, la conscience historique des organisations n'est certainement pas renforcée par des thématiques inscrites dans le *Zeitgeist* comme la responsabilité sociale (sociétale ou globale selon les appellations) de l'entreprise ou encore du développement durable (ou soutenable). En effet, celles-ci se fondent de manière privilégiée sur l'importance de la prise en compte des effets de l'agir en direction du futur. Si ces « nouveaux » champs de recherche questionnent les frontières de l'entreprise, elles n'en reposent pas moins sur une lecture prospective de la responsabilité (qui projette la réflexion vers l'avenir en se fondant sur l'interdépendance entre les générations) marquée par une éthique de sollicitude et un engagement « positif » des entreprises à l'inverse d'une conception rétrospective propre au droit positif (qui s'inscrit dans une perspective causaliste en vue d'attribuer des devoirs aux acteurs sociaux) (Pailot, 2005). En prenant en compte les conséquences de l'action, qui se déterminent en fonction de leurs effets sur l'avenir, les entreprises « devenues responsables » peuvent ainsi être tentées d'oublier les périodes historiques où elles l'étaient moins. Par exemple, le label égalité (créé à l'initiative du précédent gouvernement et délivré par l'AFAQ AFNOR Certification) concourt à cette forme d'amnésie historique en occultant la nature constitutionnelle de l'égalité professionnelle largement confirmée par le droit positif national (loi N° 83-635 du 13 juillet 1983, loi N° 2001-397 du 9 mai 2001, etc.) et européen (art. 14 de la Convention européenne des droits de l'Homme, art. 119 du Traité de Rome, art. 4 de la Charte sociale du Conseil de l'Europe, art. 119 du Traité de

⁴ pouvant éclairer le présent dans ce que B. S. Lawrence (1984) qualifie de « *historical perspective* ».

⁵ J.-N. Jeannemey (2001) montre ainsi que ce thème du changement d'allure du temps était devenu une sorte de lieu commun dès le XIX^{ème} siècle, chaque génération y éprouvant le sentiment que tout allait plus vite pour elle que pour celles qui l'avaient précédée.

Maastricht, etc.). En ce sens, les lectures de la responsabilité sociale de l'entreprise se focalisent le plus souvent sur la nature supposée volontaire des engagements qualifiés de « socialement responsables » en occultant largement la spécificité des temporalités propres aux différents registres de normativité qui structurent et encadrent les pratiques d'entreprises (voir Pailot, 2006). On occulte, par exemple, la temporalité propre aux systèmes juridiques dont la dogmatique apparaît inséparable de l'histoire des institutions (voir Supiot, 2005).

Ce désintérêt relatif de l'histoire se retrouve dans les postulats épistémologiques (presque anthropologiques) adoptés par certains courants de recherche. En effet, l'individualisme méthodologique revendiqué par les théories économiques néo-institutionnalistes ne permet pas vraiment, comme le suggérait déjà M. Forsé (1989), de penser la stabilité et l'équilibre des systèmes sociaux, donc leur ancrage dans l'épaisseur historique. Dans la prise en compte de l'histoire des acteurs organisationnels (vus comme ultimes atomes de l'investigation historique), ce déficit potentiel de représentation historique est conditionné par la réponse apportée à la question de R. J. House, S. A. Shane et D. M. Herold (1996, p. 203) : « *Do individual dispositions significantly influence behavior, or are situational forces alone sufficient to predict and explain behavior ?* ». La réponse d'A. Davis-Blake et J. Pfeffer (1989) apparaît lapidaire. Selon eux, les dispositions représentent un niveau d'explication négligeable dans le comportement des individus au sein des organisations, qualifiant au passage les recherches dispositionnelles de « mirage ». Il est vrai que les sciences de l'organisation considèrent que les comportements organisationnels dépendent moins de l'histoire des individus que des effets de contexte, ceux-ci étant par ailleurs plus faciles à conceptualiser, évaluer et théoriser, comme le notent avec raison R. J. House, S. A. Shane et D. M. Herold (1996). Il suffit d'observer l'enthousiasme (parfois peu critique) suscité par les théories économiques de la firme chez les gestionnaires pour s'en convaincre ; théories dont l'axiomatique apparaît somme toute assez réductrice au regard de l'ancrage empirique et des principes de complexité dont se targuent les gestionnaires. En supprimant l'intériorité de leur représentation de l'homme, ces théories privilégient une expérience du temps consacrant une certaine forme de « *présentisme* » (Hartog, 2003) valorisant une temporalité de surface. En ce sens, elles sous-tendent une anthropologie de l'individu vivant au rythme d'un présent qui condense les ressorts de l'expérience historique (temps, mémoire) dans une immédiateté unifiant l'histoire et réglant son explication : tout phénomène doit pouvoir lui être rattaché. Elles se nourrissent ainsi d'un présent sans histoire, c'est-à-dire « *d'un temps délivré du poids du passé et de l'incertitude de l'avenir* » (Mongin, 1998, p. 72), qui se retrouve notamment dans le paradigme de l'efficacité des marchés et son hypothèse des marchés sans mémoire (voir Albouy, 2005).

Dans cette conjoncture, et notamment en France, trop de gestionnaires, chez qui la considération pour l'histoire apparaît peu pertinente (Gourvish, 1995 ; Cailluet, 2000), négligent de relativiser leurs savoirs en fonction des débats socio-politiques (conditionnant leur pertinence) et des temporalités (contextualisant leur valeur théorique et pratique). Cette situation permet à Y. Lemarchand, M. Nikitin et H. Zimnovitch (2000, p. 1035) d'écrire, qu'en « *France, la recherche historique dans le domaine des sciences de gestion en est encore à ses débuts, voire à ses balbutiements* ». Car la perspective historique s'appuie sur des descriptions précises et circonstanciées de conduites en contextes qui contrastent avec l'attrait des généralisations abstraites privilégiées dans le monde savant. Pour illustrer cette tentation épistémique, R. Déry (2001) montre comment, dans la structuration socio-épistémologique du champ de la stratégie, le projet nomothétique (focalisé sur la recherche de lois) a conduit à reléguer à l'arrière-scène, voire à abandonner largement, les projets idiographiques (faisant une place privilégiée à la méthode historique) et praxéologique au risque de transformer le management stratégique en « *un sous-champ des disciplines nomothétiques établies* ». Sur ce point, les propos du sociologue H. S. Becker (2002, p.25), qui exprimait sa méfiance viscérale vis-à-vis « *des théorisations abstraites, que je considère au mieux comme un mal nécessaire, comme un outil dont nous avons besoin pour faire notre travail ; mais c'est un outil qui risque de nous échapper et de nous entraîner dans des discours généralisants de plus en plus coupés de l'immersion quotidienne dans la vie sociale qui fait l'essence de la recherche en sociologie* », mériteraient d'être médités. Comme nous l'avons évoqué, le régime d'historicité privilégié par les gestionnaires explique partiellement la nature

plutôt lâche et feutrée des relations entre l'histoire et la gestion. Traversées par des champs de tension multiples (Bon, Ourset, 1988 ; Marmonier, Thiétart, 1988 ; Fridenson, 1989, 1993 ; Louart, 1993 ; Kobrak, 1995 ; Godelier, 1998 ; Pailot, 1999, 2002), elles s'accommodent d'une presque ignorance réciproque entre des communautés académiques cloisonnées dans leurs logiques institutionnelles. Celle-ci se reflète notamment par le peu d'usage que les chercheurs en gestion font des travaux des historiens, sauf à de rares exceptions comme ceux de l'École de Harvard, la réciproque étant généralement vraie. Cette méconnaissance ne s'exprime pas uniquement sur le registre des travaux empiriques et théoriques, mais s'étend à des aspects méthodologiques et épistémologiques. Sur ce dernier point, c'est à croire que les réflexions des historiens sur la périodisation, les rythmes du temps historique, la dialectique de la mémoire et de l'histoire, les rapports entre structure et événement, l'inférence causale, les conditions de production des énoncés « scientifiques », etc. ne seraient d'aucune utilité théorique et épistémologique pour les sciences de l'organisation. Rassurons-nous. Ce désintérêt relatif n'est pas propre aux sciences organisationnelles. Elles le partagent largement avec l'épistémologie des sciences sociales, qui « *est généralement muette sur le rôle de l'histoire dans l'explication des phénomènes sociaux* » (Franck, 2001, p. 317).

En sciences de gestion, cette situation épistémologique apparaît quelque peu paradoxale. Car, par nature, celles-ci traitent de processus inscrits dans une épaisseur temporelle, dans un réel composé à la fois de faits (observables, historiques, etc.) et de représentations d'acteurs temporalisées. Cet ancrage se retrouve d'ailleurs dans la production conceptuelle des gestionnaires qui possède à l'évidence une dimension historique. C'est-à-dire que bon nombre de concepts utilisés ou proposés par la communauté académique sont inséparables d'un temps historique - et non logique - socialement produit et marqué d'irréversibilités (pensons, par exemple, aux notions de culture, de paradigme stratégique, de routine, d'arrangements institutionnels, etc.). A ce titre, la référence à un contexte historique, minutieusement analysé ou allusivement désigné, apparaît très souvent présente, aussi bien dans les termes descriptifs que dans les énoncés argumentatifs des raisonnements gestionnaires. Toutefois, les chercheurs semblent considérer que le temps et ses effets sont insérés à l'intérieur de rationalités situées dont l'expression (discursive et/ou praxéologique) médiatise les temporalités en action par le déploiement du récit ou de la modélisation. Certes, dans un contexte de fragmentation et de réorientation constante des sciences de l'organisation (Whitley, 2003), les évocations mobilisatrices autour des vertus de l'histoire (Smith, Steadman, 1981 ; Lawrence, 1984 ; Marmonier, Thiétart, 1988 ; Zald, 1993, 1996 ; Kieser, 1994 ; Chanlat, 1998 ; Nikitin, 1998 ; Hatchuel, 2000 ; Batsch, 2002 ; Zimnovitch, 2002) ou la critique des modèles théoriques pour leur manque de recul historique (O'Shaughnessy, 1997) ne manquent pas, loin s'en faut. Ainsi, W. H. Starbuck (2003) estime que les orientations et les explications rétrospectives sont saines et concourent à la maturation d'une science : « *They reduce distortions caused by scientists' observational phenomena. They minimize the costs of erroneous theories and thereby foster the generation of alternative hypotheses. They promote revision, modification, correction, combination, and elaboration* » (p. 449). Mais, dans les faits, force est de reconnaître que la combinaison de l'observation empirique, de l'élaboration théorique et du regard historique reste plutôt l'exception que la règle. Même sur un thème comme le changement organisationnel, A. M. Pettigrew (1987) considérait que la plupart des recherches restaient largement anhistoriques, acontextuelles et aprocessuelles.

Sur le rapprochement entre histoire et gestion, il convient certainement de se méfier du consensus mou et de la rhétorique académique vantant ses vertus potentielles. D'ailleurs, au-delà des déclarations de principe, cette inclusion de l'intelligibilité et du raisonnement historiques n'a rien d'assurée. Car on ne parvient pas toujours à cerner comment et dans quelle mesure elle pourrait transformer de manière décisive les cadres de la recherche en sciences de gestion. Celle-ci n'est d'ailleurs pas sans soulever de problèmes théoriques. En effet, les modalités concrètes du « *retour de l'histoire* » (Chanlat, 1998) posent inévitablement la question de la délimitation des contours de cette dernière. Sans critères permettant de dessiner les conditions (méthodologiques, théoriques, etc.) d'accès au statut historique, celle-ci paraît flotter sans contrôle dans un sens établi implicitement au moment d'en faire usage. Dans un mouvement de confusion quant au statut des

discours coexistants sur le passé, elle risque d'être incapable de résister à l'allongement de l'analyse ou de la description. Or, pour ne pas se réduire à une nécessité narrative sans prise sur les pratiques, pour discerner ce qui relève de la vérité historique d'autres formes de connaissance du passé se jouant à la fois avec des événements réels et fictifs, celle-ci doit posséder des propriétés qui la distinguent. L'histoire et (dans une moindre mesure) l'historique doivent exprimer une ambition signifiante spécifique, ne serait-ce que pour les différencier des autres modes de relation au passé (la mémoire et le mythe notamment) avec lesquels nous pourrions les confondre. Cette délimitation sémantique n'a rien d'accessoire. Car, comme le constate E. Gardère (2003), il subsiste chez beaucoup d'auteurs une confusion terminologique entre les termes histoire et mémoire qui témoigne de la difficulté de la recherche sur le passé de l'entreprise à trouver ses marques.

Pour autant, les défenseurs d'une intégration plus forte du raisonnement historique dans les sciences de l'organisation proposent toute une série d'arguments pour justifier leur position. Il est vrai que les apports potentiels de l'histoire sont *a priori* multiples, que ce soit à un niveau d'analyse micro et/ou macro (voir Savitt, 1980 ; Marmonier, Thiétart, 1988 ; Gourvish, 1995 ; Zald, 1993, 1996 ; Kieser, 1994 ; Nikitin, 1998 ; Hatchuel, 2000) : constituer des bases de données empiriques, fournir des études de cas, susciter des hypothèses, tester et temporaliser des concepts, lutter contre l'amnésie conceptuelle, fournir des analogies, asseoir la réflexion épistémologique, offrir des méthodologies alternatives, contextualiser la compréhension des logiques d'acteurs, comprendre l'influence des décisions passées sur le présent, comprendre l'identité d'une discipline, etc. La mobilisation de l'histoire ou des méthodes historiques à des fins théoriques apparaît des plus fécondes. Elle s'exprime de manière singulière dans la théorie de l'évolution de la firme dont les fondements empiriques, notamment nord-américains, s'inspirent le plus souvent de démarches de reconstitution historique (Desreumaux, 1993). Elle se retrouve également dans la théorie du changement organisationnel où, selon A. H. Van de Ven et M. S. Poole (2002, p. 875), la plupart des études « *are retrospective, conducted after outcomes are already known before data collection begins* ».

De manière plus générale, il est incontestable que les sciences de l'organisation sont traversées par des recherches ayant une focalisation explicitement historique ou ayant clairement incorporé une perspective historique dans l'analyse des phénomènes managériaux ou organisationnels (voir notamment Baron, Dobbin, Jennings, 1986 ; Barley, Kunda, 1992 ; Calori, Lubatkin, Very, Veiga, 1997 ; Kieser, 1989, 1998 ; Djelic, Ainamo, 1999). Dans le domaine du marketing, cette question de l'utilité des recherches historiques apparaît déjà ancienne, même si elle nourrit toujours des débats et controverses théoriques assez vives entre les chercheurs (voir Savitt, 1980 ; Vink, 1992 ; Smith, Lux, 1993 ; Golder, 2000). Elle se retrouve également dans le champ de la recherche sur les systèmes d'information (voir Mason, McKenney, Copeland, 1997). Dans cette conjoncture épistémique, là où P. Clark et M. Rowlinson (2004) parle d'un tournant historique⁶ (« *historic turn* ») pour traduire l'influence croissante de l'histoire dans les sciences de l'organisation, B. Usdiken et A. Kieser (2004, p. 321) notent des signes récents « *in the literature of a growing appreciation of historical research and/or an historical perspective in organizational analysis* ». Ce constat est partagé par R. N. Stern et S. R. Barley (1996) qui soulignent à la fois une ouverture croissante des sciences de l'organisation à des méthodologies alternatives et une certaine banalisation des analyses historiques. Pour illustrer cette évolution, M. J. Ventrasca et J. W. Mohr (2002) notent, par exemple, une croissance significative du nombre d'articles parus dans la prestigieuse revue *Administrative Science Quarterly* employant des méthodes de recherche basées sur l'exploitation d'archives. Dans la même veine, P. N. Golder (2000) cite de nombreuses recherches dans le champ du marketing utilisant des approches longitudinales ou historiques ou encore exploitant des données d'archives. Ce dernier n'en reconnaît pas moins les difficultés de la méthode historique d'imposer l'évidence de sa scientificité qui expliquent, selon lui, le nombre limité d'articles utilisant la méthode historique en marketing : « *The common belief that historical*

⁶ en référence au tournant linguistique dans l'épistémologie des sciences historiques.

research is unscientific may explain the limited number of articles that apply this method in marketing » (p. 156).

En résumé, la perspective historique paraît acquérir une légitimité dans les sciences de l'organisation, tout au moins sur le plan théorique et principalement dans la littérature anglo-saxonne. En soulignant les limites des approches positivistes et nomothétiques en sciences sociales, M. N. Zald (1993, 1996) prône ainsi une ouverture vers les disciplines des « humanités », et notamment l'histoire, en vue de favoriser une théorisation des mécanismes sociaux intégrant la contingence de la contextualisation temporelle et sociétale des comportements. L'auteur propose ainsi une reconfiguration du champ des sciences de l'organisation « *as science and humanities* » (1993). Cette fécondité rappelle qu'une des fonctions potentielles de l'histoire est de « *fournir des faits pertinents, des idées, des perspectives, voire des méthodes aux spécialistes d'autres sciences qui réfléchissent sur le monde contemporain ou cherchent à agir sur lui* » (Flandrin, 1987, p. 178), bref d'être le lieu commun d'expérimentation des savoirs sur l'homme.

Ce bref examen des relations entre l'histoire et les sciences de l'organisation se saurait se réduire à la question du dialogue entre les disciplines ou à la complémentarité potentielle des formes d'intelligibilité. Il se retrouve, en filigrane, dans tout un ensemble de courants théoriques qui intègrent plus ou moins explicitement une perspective historique. Même si elle considère que les mécanismes d'évolution des organisations (variation, sélection, rétention) ne change pas à travers le temps, l'écologie des populations est un exemple de cette tendance. En effet, l'inertie structurelle interne et externe limitant la capacité d'adaptation des entreprises ne peut se comprendre qu'en relation avec une certaine profondeur temporelle (voir Hannan, Freeman, 1984, 1989). Cet attrait pour l'analyse historique se retrouve également dans la version sociologique du courant néo-institutionnaliste qui, comme le note avec raison M. N. Zald (1996) ou encore L. G. Zucker (1989), entretient un lien inhérent avec la dimension historique (voir Powell, DiMaggio, 1991 ; Brinton, Nee, 1998 ; Scott, 2001 ; Huault, 2004). W. R. Scott (2001) suggère ainsi que les « meilleures études » (« *best studies* ») pour expliquer les institutions proposent simultanément un regard historique et une analyse multi-variable. M. Maclean (1999), quant à lui, signifie l'existence d'arrangements institutionnels inscrits dans la longue durée encadrant les pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans la même veine, M. Granovetter (1994), sans renoncer « *aux exigences scientifiques de généralité* » menacées par « *l'éternelle tentation de l'historicisme* », signifie également l'importance de la perspective historique pour comprendre les modèles d'équilibre multiple des systèmes sociaux (voir Batsch, 2002).

Ce questionnement de l'intérêt ou de l'utilité de l'histoire ne saurait se limiter aux frontières du monde académique. Il interpelle également les entreprises pour qui la narration historique représente un mode privilégié de création de sens pouvant servir notamment de support dans la construction d'une identité organisationnelle (Brown, 1999). Dans ce registre, la narration peut se lire dans une perspective fonctionnaliste (logique instrumentale et utilitariste), interprétative (partage des significations et des interprétations), processuelle (mécanisme de construction de la réalité) et/ou critique (contestation de l'idéologie managériale) (voir Giroux, Marroquin, 2005). C'est pourquoi, concernant la question de « l'utilité » de la perspective et du savoir historiques, la distinction entre le politique et le savant - comme le soutenait M. Weber (1963) en son temps - doit être maintenue. Car leurs bénéfiques sont indissociables de leurs destinataires et de leurs enjeux dans le présent. « *Chacun éclaire le passé de sa lumière en fonction de critères et de buts différents* » écrit avec raison l'historienne R. Branche (2005, p.72). Cette irréductibilité du politique et du savant pointe en creux dans les propos de E. Gardère (2003, p. 11) pour qui, dans l'entreprise, « *le recours au passé constitue souvent une démarche plus stratégique que scientifique* ». La parole historique peut être incitée à proposer une histoire officielle et orientée, à élaborer une construction idéologique en prenant prétexte du passé. Ce risque n'a rien de véritablement étonnant. Car les historiens savent depuis longtemps que les pouvoirs, les institutions ont une tentation presque constitutive à mobiliser les ressources cognitives, argumentatives, symboliques du passé (voir Hartog, Revel, 2001). Dans ce registre, les intérêts potentiels de l'histoire apparaissent multiples. Elle peut être :

- une source de compréhension et d'explication du présent, des logiques d'organisation à la lumière de l'épaisseur signifiante du passé et de la durée,
- un moyen de relativiser le rôle signifiant de traditions orales souvent simplificatrices,
- une aide à la décision en permettant à l'entreprise de situer ses problèmes d'aujourd'hui dans la longue perspective de ceux d'hier, en intégrant le poids des héritages et des antécédents,
- un moyen identitaire de reconstitution du lien social,
- une ressource dans le questionnement sur les fondements historiques d'une identité ou d'une culture organisationnelle ou encore dans l'orientation d'une politique de communication exploitant une certaine forme de nostalgie,
- un facteur de réappropriation présente des faits passés, parfois oubliés et déniés, etc.⁷.

Dans un usage politique du passé, elle peut apporter des matériaux historiques (prenant une liberté plus ou moins grande avec la réalité factuelle) pour instrumentaliser un rapport au passé en vue notamment de fédérer les membres d'un corps social autour de sédiments mémoriels et historiques tissés d'événements réels et fictifs (Pailot, 1997, 2000). Car, il faut bien reconnaître que « *la tentation de revisiter positivement le passé accompagne l'Histoire tout au long de son développement, comme un écho, un effet pervers de la mémoire sélective* » (Gardère, 2003, p. 16).

La sollicitation de ces ressources potentielles ne doit pourtant faire illusion et conduire à un discours lénifiant sur les vertus de la narration historique. Dans l'entreprise, ces potentialités ne s'accompagnent pas nécessairement d'une forte intégration du traitement de la temporalité de l'action. La première raison pouvant être invoquée pour justifier cette affirmation apparaît évidente. Dès lors que le référentiel temporel privilégié par les organisations économiques s'inscrit dans une tension vers le futur, elles n'éprouvent plus nécessairement le besoin de se penser historiquement pour donner un supplément de sens au présent. Y. Lemarchand, M. Nikitin et H. Zimnovitch (2000, p. 1036) notent ainsi que « *si la connaissance de l'histoire de la comptabilité était véritablement utile aux praticiens, la recherche historique aurait fait l'objet d'investissements substantiels, et l'histoire aurait droit de cité dans les cursus menant à l'expertise* ». Sur cette question, il importe peut-être de reconnaître une certaine forme de contingence de l'utilité du savoir historique. Dans cette veine, A.-C. Martinet (1988) suggère qu'il n'est « *peut-être pas indispensable, en pratique, que l'informaticien, le comptable ou le financier manifestent une grande conscience historique* » (p. 172). Dans des contextes d'action où l'instrumentalisation et l'instrumentation jouent un rôle central, cette réserve apparaît tout à fait légitime. Elle peut être complétée par une forme de contingence organisationnelle. A ce titre, la question de l'utilité de l'histoire ne se pose bien évidemment pas dans les mêmes termes dans une entreprise ou une institution centenaire et dans une start-up fraîchement émergée de la bulle Internet ou une entreprise virtuelle sans histoire ni mémoire communes. A l'inverse de Bonduelle (1853), Renault (1899), Peugeot (1896), le Crédit Agricole (1894), le Crédit Lyonnais (1863), Beghin Say (1821) et un certain nombre d'autres⁸, peu d'entreprises peuvent s'enorgueillir d'un passé de longue date. La mortalité (souvent précoce) des entreprises est d'ailleurs confirmée de manière récurrente par les statistiques de l'INSEE (le taux de survie après 5 ans se situant aux alentours de 50 %). Déjà, dans les années 80, P. C. Nystrom et W. H. Starbuck (1984) rappelaient que seules 10 % des entreprises survivaient vingt ans, 2 % cinquante et 0,5 % atteignaient l'âge canonique d'un siècle. Même dans les entreprises familiales (qui représentent une très large majorité des entreprises privées dans la plupart des pays industrialisés – voir Allouche, Amann, 2002 ; Charreaux, 2002/a ; Pérez, 2003), J. Allouche et B. Amann (2002) rappellent qu'à peine 15 % d'entre elles passent le cap de la 3^{ème} génération. C'est pourquoi, comme le suggère E. Gardière (2003), le concept de recherche historique doit s'adapter

⁷ En n'oubliant pas que le « *passé peut nourrir nos principes d'action dans le présent ; il ne nous livre pas pour autant le sens de ce présent* » (Todorov, 2001, p. 7).

⁸ Voir Debourse J.-P. (1992) (dir.), *C comme « Centenaires » : Histoires d'Entreprises Centennaires de la Région Nord/Pas-de-Calais*, La Gazette, Groupe Sup de Co Lille.

à la contrainte de la durée de vie variable des entreprises, mais aussi à la question de l'accès aux sources. Car il n'y a pas d'histoire sans archives. Celle-ci reste tributaire de la possibilité d'accéder à des sources (publiques et/ou privées) et de les traiter et ce, dans un « *difficile équilibre à établir et à maintenir entre le souci d'exhaustivité (...) et celui de la faisabilité* » (Lemarchand, Nikitin, Zimnovitch, 2000, p. 1038). Il existe naturellement des archives conservées dans les dépôts publics⁹. L'accès aux archives privées peut être, par contre, plus aléatoire. Tout d'abord, car il dépend nécessairement de la volonté de l'entreprise ou de personnes physiques de rendre leurs archives (souvent conservées au gré des initiatives personnelles) accessibles ou encore de faciliter les contacts avec des témoins. Ensuite, à l'inverse d'un groupe comme Saint-Gobain (pionnier en la matière et ayant fait l'objet de plusieurs thèses doctorales), beaucoup d'entreprises ne disposent pas toujours des moyens humains et financiers pour organiser leur politique d'archivage et réaliser leur sauvetage.

Cette interrogation est renforcée par la question ambiguë relative aux apprentissages que les praticiens peuvent faire de l'histoire. Tout d'abord, on ne peut occulter que les usages du passé dépendent des caractéristiques des groupes sociaux qui peuvent être sensibles à des formes simplifiées de représentation de celui-ci. Pour ceux-ci, l'objet essentiel de l'histoire, ce n'est pas nécessairement l'explication rationnelle du passé, mais sa « signification », ce n'est pas forcément *ce qui s'est passé*, mais ce qu'ils *ressentent* de ce qui s'est passé. Ensuite, la possibilité de tirer des « leçons de l'histoire » (comme le suggère dans un autre registre la notion de mémoire organisationnelle) n'explique pas toujours comment celles-ci peuvent contribuer à changer les comportements et les logiques d'acteurs, influencer les processus de décisions dans les organisations ou encore se décliner dans l'action. Doit-on prendre pour argent comptant l'autorité la formule cicéronienne disant que l'histoire éduque la vie : *Historia magistra vitae*. Rien n'est moins sûr et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, « *les techniques, les méthodes, les systèmes de gestion sont nés progressivement des besoins des entreprises et leur élaboration a été plutôt le fait d'ajustements empiriques que d'enseignements tirés de l'histoire de la discipline* » (Nikitin, 1998, p. 542). Ensuite, ce rôle formateur de l'histoire se fonde sur une conception cognitiviste de l'apprentissage expérientiel selon laquelle la modification des représentations précède celle des comportements. Cette démarche suppose, en effet, une activité intellectuelle afin de tirer les leçons nécessaires des expériences passées, de confronter l'expérience, de l'intégrer, de lui donner un sens avant de la réinvestir dans l'action, qu'elle vise à améliorer. L'acte d'apprendre s'organise alors à partir de la réflexion qui est productrice de repères et susceptible de nourrir des prises de conscience. Or, cette conception de l'apprentissage n'est pas la seule envisageable, loin s'en faut, et il n'est pas sûr qu'elle soit la plus adaptée à l'analyse organisationnelle dans laquelle l'apprentissage par l'action occupe une position privilégiée (cf. Weick). Enfin, dans une logique de destruction créatrice, l'influence des modes managériales encourage certainement moins à intégrer une perspective historique qu'à faire table rase du passé pouvant être vécu comme une entrave à l'innovation. A ce titre, une pression, au moins diffuse et parfois très précise et appuyée, semble s'exercer sur les gestionnaires pour qu'ils se tournent vers le contemporain et répondent à la « demande sociale » d'innovation continue voire la devancent. Mais il est vrai, comme le précise A. Hatchuel (2000, p. 24), qu'à « *trop se vivre comme une ingénierie on pense que seule compte l'étude de la dernière-née des techniques* ».

L'influence de la logique fonctionnaliste qui encadre les pratiques d'entreprise conduit presque naturellement à s'interroger sur les possibilités d'instrumenter l'histoire. En prenant en compte son utilité dans certains domaines (identité, culture, communication, etc.), on peut se demander si l'histoire peut être considérée comme un instrument ou un outil de gestion pouvant être utilisé efficacement par les gestionnaires. F. Caron (1991) répond par l'affirmative, en assimilant toutefois les expressions « instrument de gestion » et « instrument de conseil en gestion ». L. Marmonier et R.-A. Thiéart (1988) évoquent également cette hypothèse notamment dans les domaines de la

⁹ encouragés par l'initiative de la Direction de Archives de France à travers la création de structures d'accueil régionales qui servent de dépôt public spécialisé dans les entreprises, comme le Centre des Archives du Monde du Travail installé, depuis 1993, dans l'ancienne filature Motte-Bossut à Roubaix.

culture et de la communication. Cette proposition, pouvant apparaître séduisante, pose le problème des limites de l'instrumentation de la gestion et de l'extension sémantique de l'usage des termes « outil » ou « instrument ». Pour le dire en peu de mots, sauf à considérer tout moyen comme un outil ou un instrument de gestion, l'histoire, pas plus que la culture d'ailleurs (Godelier, 2005), n'est pas et ne peut pas être assimilée à l'une de ces « *technologies de l'invisible* » (Berry, 1983) que sont les outils de gestion, tout au moins au sens gestionnaire du terme¹⁰. En suivant A. Hatchuel (in Broustail, 1992), l'affirmation selon laquelle « *l'histoire est un outil de gestion revient à confondre l'« histoire » et les « leçons de l'histoire », et donc à passer sans solution de continuité de l'histoire à des recommandations sur le futur* ». Cette volonté d'instrumenter l'histoire nous amène toutefois à une question centrale. Dans la pluralité des sédimentations de sens déposées dans l'épaisseur du passé, l'histoire propose-t-elle le passé signifiant « le plus utile » à l'entreprise ou au chercheur ?

Car, vue comme une connaissance critique du passé, l'histoire n'épuise pas, loin s'en faut, les rapports que les organisations peuvent entretenir avec leur passé. La mémoire, les symboles, les mythes, les traditions ou encore les récits légendaires suggèrent l'existence d'autres expressions idéelles de la domestication du temps, d'autres passés signifiants caractérisés par l'intrication des démarches historiques et poétiques qui peuvent, selon les cas, se rencontrer ou se dissocier de l'histoire en fonction notamment des enjeux du moment de la narration (voir Finley, 1981 ; Heehs, 1994 ; Burguière, 2003 ; Candau, 2005). « *Toute histoire est toujours racontée à partir d'une perspective particulière* » nous rappelle J. Bruner (2005, p. 35). Indépendamment de son contenu, le message qu'elle véhicule dépend de la nature du questionnement qui lui est adressé. En d'autres termes, dans les organisations comme ailleurs, la lecture historique n'a pas, loin s'en faut, le monopole du discours sur le passé (voir Lepetit, 2001) et d'autres modes de représentation de celui-ci méritent certainement tout autant l'attention du chercheur. « *L'analyse de l'historien n'est qu'un discours parmi d'autres dans la grande circulation des discours qui se tiennent sur le passé* » (Robin, 2005, p. 41). Elle ne propose que « *la construction d'un rapport spécifique au présent et au passé, au passé à partir du présent* » (Lepetit, 2001, p. 26). Pouvant se prêter à tout, le passé apparaît « *perpétuellement disponible pour toutes sortes de lectures, toutes sortes d'interprétation* » (Robin, 2005, p. 44). D'ailleurs, dans un usage public du passé, l'histoire a toutes les chances d'échapper aux historiens professionnels qui peuvent être débordés par l'ère du témoin (Wieviorka, 1998) donnant une consistance au « *mnémotropisme contemporain* » (Candau, 2005). Certes, dans le champ âprement concurrentiel des récits sur le passé, les historiens ont à faire valoir les spécificités de leurs méthodes pour imposer la scientificité de leur discours. Mais certains acteurs peuvent avoir intérêt à présenter et faire écouter des récits de mémoire comme des récits historiques. La référence fluide à ces différentes mises en forme du passé (relevant parfois plus de l'évocation que de la définition), les usages polysémiques des notions d'histoire et de mémoire caractérisés par des glissements de sens confèrent à ces différents régimes d'historicité un pouvoir suggestif fort que le chercheur ne peut ignorer et que le praticien est souvent tenté d'exploiter dans un usage politique du passé. En soulignant l'importance des traditions pour la continuité identitaire des organisations et la construction collective de sens, S. P. Feldman (2000, p. 628) soutient, par exemple, que le passé « *carried in a tradition is the perceived past, it is not the past that historians attempt to discover* ». Dans un autre registre, la notion de saga organisationnelle¹¹ (« *organizational saga* ») proposée par B. R. Clark (1972) traduit cette forme de dilution des frontières du genre historique et de son épistémologie

¹⁰ Pour P. Gilbert (1998, p. 24), un instrument désigne « *tout moyen, conceptuel ou matériel, doté de propriétés structurantes, par lequel un gestionnaire, poursuivant certains buts organisationnels, dans un contexte donné, met en œuvre une technique de gestion* ». Pour J.-C. Moidson (1997, p.), un outil de gestion renvoie à « *toute formalisation de l'activité organisée, (...) tout schéma de raisonnement reliant de façon formelle un certain nombre de variables issues de l'organisation et destiné à instruire les divers actes de gestion* ».

¹¹ Pour B. R. Clark (1972, p. 178), « *an organizational saga is a collective understanding of unique accomplishment in a formally established group. The group's definition of accomplishment, intrinsically historical but embellished through retelling and rewriting, links stages of organizational development (...) organizational saga refers to a unified set of publicly expressed beliefs about a formal group that (a) is rooted in history, (b) claims unique accomplishment, and (c) is held with sentiment by a group*».

descriptive en proposant une forme de recombinaison de l'identité narrative inséparable d'un processus de « *mnemonic socialization* » (voir Zerubavel, 1996) emprunt de normativité. La notion de « *storytelling* » illustre également tout à fait cette irréductibilité entre les modes de représentations et de mises en forme du passé (Boje, 1991 ; Boyce, 1995, 1996), en négligeant parfois les rapports entre l'histoire-récit et l'histoire-vécue, entre la mémoire historique et la mémoire vive (ou sensible).

Dans les organisations, cet élargissement potentiel, et parfois tacite, du champ de « l'historique » à des phénomènes connexes n'est pas dénué de motifs « rationnels ». A l'accent trop intellectualiste du regard rétrospectif du savant qui s'efforce de distinguer les genres et la nature des discours, qui s'applique à apporter une compréhension de la réalité selon des exigences scientifiques, qui enferme l'acteur dans une représentation plus ou moins univoque du passé et le condamne à n'être que le spectateur de l'histoire, qui impose un durcissement ontologique aux diverses versions du monde, la lecture mémorielle, symbolique ou mythique du passé substitue une dynamique de construction sociale où s'expriment des formes d'expression et de sensibilisation de la mémoire collective¹² ou de la « *métamémoire* »¹³ traversées par les registres de l'imaginaire, de l'émotionnel ou encore de l'attendrissement nostalgique. Nous avons identifié ailleurs certaines formes d'instrumentalisation de la mémoire dans et autour de l'entreprise qualifiée de gestionnaire (mémoire organisationnelle), politique (mise scène et théâtralisation mémorielles du passé de l'entreprise) et patrimoniale (valorisation du patrimoine industriel) (Pailot, 2000/b). A ces trois niveaux s'ajoute une forme d'instrumentalisation marketing qui joue la carte du « *retromarketing* »¹⁴ pour séduire les consommateurs. A ce titre, la nostalgie¹⁵ est non seulement un sentiment largement exploité par la pratique marketing (et notamment dans la publicité), mais également un thème suscitant un intérêt croissant chez les spécialistes de l'analyse du comportement des consommateurs qui cherchent à appréhender l'importance des significations symboliques associées au passé (voir Divard, Robert-Demontrond, 1997). Dans cette mosaïque, ces différentes modalités de rapport du passé, qui peuvent prendre un caractère explicatif, narratif, rhétorique et/ou imaginaire, n'ont pas forcément comme finalité de le représenter tel qu'il s'est produit – quel que soit le sens assigné à ce « tel que ». Elles rendent également difficile « d'absolutiser » la séparation entre l'histoire et les modes de représentation « concurrents » de celle-ci tout en illustrant la complexité du sujet qui nous intéresse ; complexité que nous ne ferons qu'effleurer dans ce texte.

Cette complexité est renforcée par la délimitation du territoire du gestionnaire. En effet, quand on évoque l'intérêt de l'histoire pour la gestion, on se heurte tout de suite à la polysémie du terme, source de confusions grossières chez certains (voir Gaulejac, 2005), qui désigne à la fois un domaine d'enseignement, une pratique (et/ou un art) et une discipline scientifique relative à la conduite des organisations (voir Burlaud, 2000). Revenons sur les deux dernières acceptions. Pour le dire en peu de mots, la pratique gestionnaire se réfère à un ensemble de techniques, d'outils, d'instruments, de conduites, de représentations visant à intervenir dans le fonctionnement des organisations et à le modifier dans un sens conforme aux attentes de ceux qui en assument le gouvernement. Il n'est pas excessif d'affirmer que ce savoir-faire pratique des gestionnaires apparaît étroitement lié à une logique fonctionnaliste et instrumentale dans son essence : assurer la bonne marche et le fonctionnement des organisations. Comme discipline scientifique, la gestion est un champ d'observation autonome (aux frontières perméables) délimitant certains phénomènes, comportant ses propres règles de validation et de formulation (largement communes

¹² Concept expressif aux fondements théoriques que J. Candau (2005) qualifie de « fragiles » et qui conduit à un « *enlèvement dans un discours très général ou purement spéculatif sur les formes collectives de la mémoire* » (p. 169).

¹³ Pour J. Candau (2005, p. 79), la métamémoire « *est d'une part la représentation que chaque individu se fait de sa propre mémoire, la connaissance qu'il en a et, d'autre part, ce qu'il en dit. Elle est une mémoire revendiquée, ostensive. Plus exactement dans sa forme collective, elle est la revendication partagée d'une mémoire supposée l'être* ».

¹⁴ Giard L. (2005), Le « *retromarketing* » joue sur la nostalgie des consommateurs, *Le Monde*, 15 avril.

¹⁵ qui peut être réelle, simulée ou collective (voir Divard, Robert-Demontrond, 1997)

avec les autres sciences sociales), entretenant un rapport singulier avec la réalité dont elle rend compte. Sa finalité est de construire un cadre conceptuel, général et flexible, permettant de mieux comprendre et d'expliquer le fonctionnement des organisations, « *l'action collective organisée* » (Hatchuel, 2000) et les modalités de leurs évolutions. Face à cette distinction, comme nous l'avons évoqué, l'intérêt d'un regard historique pour le savant et le praticien ne sont pas nécessairement de même nature. Par exemple, à l'aspiration d'avoir une connaissance vraie et critique du passé créatrice d'intelligibilité historique peut se substituer le désir de pérenniser une mémoire productive d'identités, d'instrumentaliser le passé face à une demande d'historicité plus ou moins forte des acteurs organisationnels. Ces enjeux, où épistémologie et politique peuvent se télescoper ou se différencier selon les cas, sont le corollaire naturel de la diversité des rôles sociaux de l'historien et des motifs à l'origine des demandes d'histoire (voir Dumoulin, 2003).

Pour conclure cette introduction, nous pourrions nous interroger sur les raisons de l'intérêt voire de la fascination récente du passé qui touche, sous une forme spécifique, les sciences de l'organisation. En première lecture, celle-ci ne certainement sans lien avec l'engouement pour l'histoire exprimé par la société civile. Les historiens constatent une certaine consécration de l'histoire depuis le début des années 80 dont la diffusion d'un goût et d'une demande d'histoire multiformes (notamment le genre biographique – Dosse, 2005), la croissance éditoriale, l'effervescence commémorative, la multiplication des généalogistes ou la consécration de l'historien dans les médias apportent la confirmation (Mongin, 1998 ; Rieffel, 1995 ; Prost, 1996 ; Cadiou, Coulomb, Lemonde, Santamaria, 2005).

S'il convient de ne pas exagérer la réalité et la portée effectives de ce phénomène (voir Candau, 2005), ce dernier n'est pas sans explication. En effet, l'intérêt passéiste n'est jamais étranger aux dynamiques sociétales et socio-historiques contextualisées. Toutes les sociétés et toutes les époques n'ont pas le même type de rapport au passé. Elles ne s'intéressent pas nécessairement de la même manière et avec la même intensité à l'histoire (Veyne, 1987 ; Cadiou, Coulomb, Lemonde, Santamaria, 2005). Par exemple, E. H. Carr (1961, p. 172), nous rappelle que, « *dans l'ensemble, les auteurs de l'Antiquité classique ne s'intéressaient pas plus à l'avenir qu'au passé* ». De même, certains ethnologues admettent qu'il existe des sociétés sans histoire pour lesquelles le temps se conçoit sous forme d'un éternel retour (voir Cadiou, Coulomb, Lemonde, Santamaria, 2005). Dans une lecture plus sociologique, F. de Singly (2003, p. 34), quant à lui, voit le monde moderne comme « *un espace au sein duquel le poids du passé pèse moins que dans les sociétés traditionnelles* ». L'interprétation du besoin actuel d'ancrage temporel et passéiste, de la demande historique ou de l'obsession mémorielle requiert certainement une certaine prudence. Toutefois, les raisons pouvant *a priori* permettre de les comprendre ne manquent pas : crise de la temporalité et de la difficulté de nos contemporains à habiter le temps (Chesneaux, 1996), écrasement du temps dans l'immédiat et le court terme, lui-même légitimé par la pression conjointe des impératifs économiques et des contraintes techniques (Chesneaux, 1996), incapacité de nos sociétés à retrouver une certaine représentation de la continuité historique (Rouso, 1998), crise généralisée de la transmission générationnelle (Boutier, Julia, 1995), difficultés à accepter la durée dans notre société « *chronophage* » (Candau, 1998), dilution des cadres identitaires holistiques et des repères méta-sociaux (Touraine, 1992), homogénéisation sociétale contribuant à la destruction des identités traditionnelles et à l'avènement de sociétés sans conscience historique (Todorov, 1998), mutations profondes et rapides des modes d'existence (Rémond, 2006), etc. Les facteurs explicatifs sont multiples et se rapportent en quelque sorte à l'immense disponibilité du passé aux lectures les plus diverses.

De manière plus générale, l'attention angoissée portée au passé, son exaltation romantique, la valorisation étonnante, voire pathétique, de la « mémoire » (pouvant déboucher sur des fantasmes nostalgiques), ce « *mouvement de rétrophilie* » (Rieffel, 1995) seraient symptomatiques de la crise d'une des catégories métahistoriques, à savoir l'incertitude de l'avenir et l'absence de destinée collective exaltante dans une société de masse où la norme est fondée sur une forme de néo-individualisme porteur d'incertitude. En effet, « *n'est-ce pas par peur de l'avenir, de ce temps qui nous envahit et nous entraîne, qu'on cherche dans le passé les raisons cachées de son cours* » se

demande l'historienne B. Skarga (1997, p. 14). Ces propos rejoignent ceux de M. Rowlinson (2002, p. 101) pour qui « *the nostalgic idealisation of the past often goes hand to hand with a demonisation of the present* ». Face aux conséquences de la modernité, la recherche d'enracinement historique, de cadres identitaires individuels et collectifs, d'une mémoire collective, plonge naturellement nos contemporains dans une forme de nostalgie romantique contre la perte de la mémoire vécue comme une amputation, une dépossession de soi, contre l'impossibilité des agents sociaux « *de vivre sans certaines certitudes par rapport aux événements contingents* » (Giddens, 1994, p. 38). La case vide du futur, l'indétermination de l'avenir laisseraient place aux labyrinthes de la mémoire en conviant par la même occasion un nouvel âge de l'histoire (Mongin, 1998). A ce titre, cette préoccupation du passé permettrait au citoyen de se détourner du présent, la focalisation sur les souffrances passées (parfois sous le couvert de stratégies de victimisation quelque peu anachroniques) permettant de mieux ignorer les menaces présentes (voir Todorov, 1998).

En d'autres termes, face à cette difficulté à penser le futur en termes rassurants, voire à le penser tout court, le passé se retrouverait alors au principe du sens, il serait chargé, toutes choses restant égales, de dissiper le mystère du présent à la fois dans son historicité (ouverture de l'histoire) et son herméneutique (élaboration de sens dans l'écart passé/présent). Car l'histoire offre un sentiment de sécurité. Elle peut donner l'illusion rassurante de dominer le temps, de le posséder, de comprendre un passé rendu rationnel et abstrait. Elle permet de vivre hors du temps dans un mouvement de fuite devant la vie (voir Thuillier, 1998). De même, la quête mémorielle peut être considérée comme une réponse à des identités souffrantes et chancelantes qui viendraient lester d'un passé repérable un devenir incertain et un temps évanescant et désordonné (Candau, 1998). Derrière cette volonté de garder le contact avec le passé, de le rendre intelligible, s'exprime peut-être une aspiration plus radicale : « *le caractère temporel de la condition humaine, la nécessité d'inscrire dans la durée du temps notre être collectif, en aval donc en amont* » (Chesneaux, 1996, p. 170). Dans cette perspective, P. Veyne (1998) voit dans la fascination actuelle pour l'histoire un « *trait de civilisation* » inséparable de la baisse du sentiment religieux qui « *a laissé une place vacante* ».

Dans la même logique, l'intérêt de certaines entreprises pour le passé n'est peut-être pas sans lien avec l'absence de visibilité de leur avenir, l'altération de leur capacité à penser leur devenir en résonance avec la complexité et l'incertitude accrues des contextes décisionnels et la destruction massive des lignes de continuité rendue plus aiguë par la complexification de l'univers économique. La décadence de la planification stratégique (Mintzberg, 1994), ayant pour corollaire la valorisation de la stratégie « *chemin faisant* » (Avenier, 1997), contracte ainsi le champ de vision temporelle du décideur au point de faire du passé le seul marqueur temporel enraciné dans la durée pour entrevoir les contours flous de l'avenir. La fluidité presque héraclitienne des projets stratégiques, les pressions de l'immédiat (adaptabilité, réactivité, etc.), la généralisation de la logique marchande, la dilution des frontières de l'entreprise, les dérives du capitalisme financier, etc. opèrent dans l'ubiquité instantanée au service d'une logique du court terme où l'avenir n'a pas toujours de place¹⁶ et consacrent le besoin de raffermir les frontières « mentales » ou symboliques de l'entreprise. Dans ce contexte favorable à ce que N. Alter (1993) appelle « *la lassitude de l'acteur* », l'épaisseur de l'histoire permet de réinscrire les activités organisationnelles et les projets stratégiques dans la durée face aux incertitudes du présent et de l'avenir, elle donne des repères qui permettent de réfléchir sur un héritage pour mieux affronter l'incertitude du devenir. En ce sens, elle peut aider le dirigeant dans la fonction de « *point d'ancrage* » (Declerck, Debourse, Navarre, Node-Langlois, 1983) qui lui dicte d'assurer la continuité, la transition, la liaison en situant la firme en permanence par rapport à son passé et son devenir.

Dans la sphère scientifique, cette valorisation de l'histoire n'est certainement pas étrangère à la course pendulaire qui caractérise le traitement de la temporalité de l'action dans les sciences de

¹⁶ même si une thématique comme la responsabilité sociale de l'entreprise souligne l'importance de l'ancrage dans la durée et l'avenir au-delà de la pression de l'urgence du court terme.

l'organisation. A l'image du « *balancier sociologique* » oscillant entre individus et structures (Cuin, 2002), celles-ci restent tiraillées entre l'homogénéité sans épaisseur ni mémoire de *l'homo contractor*¹⁷ des économistes et le déploiement de l'épaisseur historique de l'action. Face à cette hétérogénéité paradigmatique, qui n'a d'égale que la multiplication des théories concurrentes (voir Pfeffer, 1993, 1995 ; Clegg, Hardy, Nord, 1996 ; Desreumaux, 1998 ; Lewin, Volberda, 1999 ; Rojot, 2003), la convocation de l'intelligibilité historique n'est peut-être pas sans lien avec l'engouement parfois peu critique suscité par les théories contractualistes de la firme qui, en négligeant le poids de l'histoire et de ses inerties, ont naturellement des conséquences sur les effets d'intelligibilité et de connaissance proposés par les gestionnaires. Face aux blâmes dont celles-ci font l'objet (voir Ghoshal, Moran, 1996 ; Ghoshal, 2005), l'intérêt actuel autour du courant néo-institutionnaliste sociologique, et de son utilité pour les sciences de gestion (voir Huault, 2004), est peut-être symptomatique d'un projet épistémologique et théorique traduisant une volonté de réintroduire une épaisseur et une contextualisation historiques dans les énoncés explicatifs du raisonnement gestionnaire, tant les institutions sont à l'évidence le produit de constructions historiques qui trouvent leur potentiel d'influence dans les états antérieurs de la structure sociale. Après avoir fait l'objet de critiques savantes ou empreintes de militantisme critique (Goffman, Foucault, etc.), cette tendance à l'institutionnalisation du social semble en effet retrouver des vertus théoriques dans un monde social irrégulier, discontinu, fragilisé par les dérives du nouveau capitalisme et en quête endémique de nouvelles formes de régulation.

Pour dépasser leurs querelles internes (entre universalité ou contingence, normes construites ou constats objectifs, principes a-politiques ou agencements politisés), les sciences de gestion ont besoin de se lire dans leur histoire et comme histoires (d'hommes, d'actions collectives, de techniques gestionnaires, d'organisations et de projets stratégiques). Seule une compréhension des effets temporels (englobant eux-mêmes des textures d'espaces et de territoires) peut leur permettre de dégager ce qui est de l'ordre du général ou du particulier, de la récurrence ou de l'émergence, de la logique des causes (déterminantes) ou de celle des buts (constitutifs d'un réel en auto-transformation). A contrario, le défaut d'histoire empêche de donner sens (une visée) à l'observé. Il amène à confondre les niveaux de contextes et les échelles de temporalités.

Ce texte voudrait décrire à la fois des enjeux épistémologiques, théoriques et méthodologiques liés à l'intégration d'une perspective historique dans les sciences de l'organisation, en prenant des exemples partiels (pour illustrer plus clairement son propos). Il ne saurait ici être question de prétendre appréhender cette problématique dans tous ses aspects. Ainsi, par exemple, nous n'aborderons pas ici les questions qui entourent l'histoire des sciences de gestion ; domaine qui fait l'objet d'une vaste littérature notamment dans l'histoire de la comptabilité et du contrôle de gestion (voir Lemarchand, Nikitin, 2000). Notre angle d'analyse se focalisera pour l'essentiel sur l'entreprise ou les acteurs organisationnels, donc un niveau plutôt « micro-historique ». Dans l'esprit synthétique de l'HDR, nous nous appuierons sur nos différents écrits en vue de prolonger notre réflexion sur certains points. Précisons que le traitement de ce thème n'est pas une tâche facile. Pour l'aborder comme il le mérite, il nécessiterait d'être historien (ce qui n'est pas notre cas), en même temps que gestionnaire. Nous avons opté pour une voie médiane en nous appuyant sur les écrits d'historiens, au risque toutefois de mal interpréter ou de surinterpréter leur pensée, en vue de pointer l'intérêt d'une historisation des sciences de gestion. Sans préfigurer du résultat final, nous avons parcouru les chemins de la pluridisciplinarité dans l'esprit dans la rationalité limitée, mais avec la plus grande probité et honnêteté intellectuelles possibles.

Du côté de l'épistémologie, nous voulons montrer comment la gestion doit lutter contre le leurre de l'a-temporalité, en mettant l'accent sur les nécessaires mises en contextes et repérages conjoncturels. Si certains actes de gestion peuvent (à peu près) s'affranchir du temps (pour se faire ou se concevoir), la plupart en ont besoin (pour se nourrir, se construire et se réaliser). L'irréductibilité du temps de la connaissance à celui de l'action (Klein, 1995 ; Méric, 2001) illustre partiellement ce champ de tension. Par ailleurs, la gestion, comme les autres sciences sociales

¹⁷ L'expression est de Williamson.

(Grenier, Grignon, Menger, 2001), reste tiraillée entre des styles de recherche oscillant entre le modèle et le récit (en modèles réfléchis autant qu'observés, en actions projetées autant que perçues). Face à ses histoires, elle peut alors se comprendre aussi bien comme une relation à la réalité (à des constats ou des causalités) que comme un rapport avec des images (avec des construits humains ou sociaux dont on sait la nature auto-poïétique et la tendance à créer du réel à partir d'une production symbolique en partie autonome).

Du côté théorique, nous faisons valoir l'utilité de pouvoir mieux rendre compte du temps qui passe, en tirant de l'histoire (et des historiens) ce qu'ils savent si bien décrire de la temporalité. En quoi est-elle un moyen pour le réel de se répéter (d'engendrer des modes récursifs dont on peut généraliser les formes), et en quoi permet-elle au réel de se transformer (de construire des émergences dont on peut lire les irréversibilités) ? La gestion peut beaucoup gagner, dans ses méthodes, à expliciter ce qui change et à déchiffrer ce qui n'en finit pas de revenir (y compris sous des apparences variables). Elle peut s'appuyer aussi bien sur les documents historiques (supports confrontatifs) que sur les méthodes de l'historien (mise en perspective et recomposition de l'épaisseur temporelle).

Enfin, la gestion doit pouvoir intégrer deux modèles conjoints de temporalité. Le premier concerne les successions temporelles (cycles, phases, étapes) dont on sait qu'elles existent aussi bien dans les faits (les chroniques) que dans les mentalités, les histoires personnelles, les histoires collectives. Le second traite des superpositions temporelles. Pour une même réalité, il existe des imbrications ou des conflits de temporalités avec des rythmes, des délais ou des formes d'évolution en partie décalés, tensionnels et contradictoires dans leurs enjeux. Par exemple, certaines discontinuités (innovations, ruptures) apparentes n'en sont pas sous d'autres lectures. Ou encore, beaucoup d'organisations doivent gérer des paradoxes temporels entre visées à court, moyen et long terme.

Du côté méthodologique, nous chercherons à apprécier la fécondité de la méthode biographique. Celle-ci permet, en effet, de proposer une forme d'intelligibilité historique utile pour penser l'ancrage historique et mémorielle des logiques d'acteurs (voir Pailot, 1995, 2003, 2003/a). Nous tenterons de montrer dans quelle mesure l'approche biographique est une stratégie de recherche qui permet de décrire, comprendre et analyser « *l'agir en situation* » (Bertaux, 2000), de saisir les articulations entre les phénomènes objectifs, les déterminations inconscientes et l'expérience subjective (Gaulejac, 2000) dans une forme d'intelligibilité historique¹⁸ où « *on examine les rapports entre la vie, dans toute son épaisseur existentielle, et ce qu'un individu peut en dire dans un récit* » (Gaulejac, 2000, p. 135). En regardant l'individu comme le dernier niveau d'investigation historique, elle « *contient l'idée que toute activité humaine est enchâssée dans l'histoire globale du sujet qui l'accomplit* » (Lainé, 1998, p. 19). A contrario, elle ne considère pas le découpage théorique des différents champs de vie ou sphères d'activités des individus comme un préalable *a priori* à toute recherche, indépendamment des questions théoriques traitées et de leurs ramifications (Cabanes, 2000). A ce titre, le sens explicatif de ses interprétations reste solidaire du postulat selon lequel les logiques d'acteurs sont potentiellement influencées ou déterminées par leur passé incorporé (histoire sociale, familiale, professionnelle, etc.) exerçant une fonction structurante sur le présent.

¹⁸ L'intelligibilité de forme historique désigne « *l'intelligibilité qui fait comprendre, dans une séquence de phénomènes, un état observé par tout ce qui le relie compréhensiblement à son passé* » (Passeron, 1998, p. 200).

Questions épistémologiques

« On ne peut entrer deux fois dans le même fleuve »

Héraclite

I. A la recherche de l'histoire

1. Vers une définition de l'histoire

Pour notre sujet, une question paraît donc s'imposer : « Qu'est-ce que l'histoire ? ». Tout se passe, la plupart du temps, comme si on tenait l'acception de ce terme pour acquise, au point que le *Dictionnaire des Sciences Historiques* publié sous la direction d'A. Burguière (1986) ne prend pas la peine de le définir. Pour B. Lepetit (2001), cette question ne semble pas susciter de réponse définitive, « *c'est peut-être qu'elle n'est pas susceptible de le faire* » (p. 26). Ce scepticisme traduit bien toute la difficulté de proposer une délimitation sémantique et conceptuelle de l'histoire. En effet, ce vocable, au carrefour du monde savant et du sens commun, est l'une de ces notions dont l'apparente familiarité n'est pas dépourvue d'une amphibologie dont les sciences de l'organisation (notamment) tire d'ailleurs allégrement profit. Entendue comme concept général du mouvement, l'histoire peut servir à recouvrir toutes les dimensions du temps, c'est-à-dire un espoir orienté vers le futur, l'investigation désintéressée ou partisane du passé ou encore l'idée d'une évolution à long terme (Koselleck, 1997). De même, elle n'est pas étrangère à la dialectique de la pensée et de l'action. Elle peut être appréhendée, à la suite de B. Croce (1968), comme pensée (l'histoire faite) et comme action (l'histoire se faisant ou à faire). Gardienne des traditions, domaine de connaissance scientifiquement élaboré, récit d'actions et d'événements réels ou imaginaires, suite et succession d'événements dans le temps. Peu de mots bénéficient d'autant d'acceptions que le terme d'histoire. Cette mosaïque sémantique a pour corollaire la diversité des attentes sociales qu'elle nourrit. En effet, diverses attentes existent lorsque l'on évoque le terme de histoire :

- une possibilité d'évasion ou un dépaysement allant jusqu'au roman (histoire poétique),
- la connaissance précise et vraie d'une époque, d'une période, d'un événement ou d'un personnage illustre (histoire savante),
- l'intelligence d'une évolution à plus ou moins long terme,
- une autoscopie des mystères entourant un *originaire* constitutif fuyant,
- le déchiffrement des configurations du présent,
- le discernement des lignes force de l'avenir,
- la création d'une forme de conscience ou de mémoire collective et/ou identitaire à la diversité des êtres humains qui forme un groupe social ou une nation,
- la formation civique de citoyens acteurs de la vie de la cité ou du débat politique « *surchargé en permanence d'allusions, de références, de mises en écho ou d'analogies historiques* » (Charle, 1995, p. 38)
- la possibilité de consolider un collectif (Etat, Nation, etc.),
- l'opportunité de constituer un capital social ou un ensemble de références communes ou encore de restituer à des communautés particulières leur identité,
- le jugement du passé ou des acteurs de l'Histoire dans des tribunaux réels ou symboliques dans lesquels l'histoire acquiert les qualités de toute-puissance et de justice absolues en assumant une fonction presque religieuse,
- une sorte d'instance de légitimation,

- une capacité à intégrer les trajectoires individuelles dans le courant collectif de la vie,
- une médiation entre les cultures, etc.

On le voit, la sémantique et les fonctions sociales de l'histoire, qui n'ont d'équivalents que la diversité des rôles sociaux des historiens (Dumoulin, 2003), sont d'une extrême richesse. Ses potentialités intellectuelles recouvrent un vaste territoire où l'explication savante cohabite avec des fictions d'histoire construites à propos du passé. Pour traduire cette complexité, R. Koselleck (1997) distingue trois de genres historiographiques et modes d'écriture de l'histoire indexés sur la courte, la moyenne et la longue durée qui caractérisent, à diverses couches temporelles, les différentes modalités de l'expérience : **l'histoire qui enregistre** (possibilité de convertir chaque expérience singulière en une connaissance susceptible de survivre à l'événement qui lui donna naissance), **l'histoire qui développe** (accumulation des expériences et des durées) et **l'histoire qui réécrit** (correction des deux précédentes afin d'en dégager rétrospectivement une nouvelle histoire).

Cette distinction pointe la modularité du champ sémantique de l'histoire. Celle-ci est telle que ce terme peut être convoqué à merci dans des emplois très généraux risquant d'en diluer la signification. C'est particulièrement vrai dans le monde de l'entreprise où l'histoire, la mémoire, les mythes peuvent se chevaucher. Cette ambiguïté conceptuelle présente toutefois certains avantages. Elle a pour corollaire l'efficacité rhétorique de l'usage des termes « histoire » ou « historique » dans le champ politique et social, notamment comme instrument d'action ou instance de légitimation pouvant donner prise à un emploi idéologique¹⁹. Ainsi, le pouvoir mélange allégrement « *l'historique et le mythologique dans l'unité du mot « histoire »* » (Bourdil, 1998, p. 55).

Ce constat sur la polysémie du terme histoire ne suffit pas à préciser les spécificités de la connaissance historique ou à déterminer les conditions que remplit l'usage du mot. De quoi parlons-nous quand nous parlons « d'histoire » ? Pour clarifier cette intention signifiante, nous citerons en préambule plusieurs définitions empruntées à quelques-unes des grandes figures intellectuelles (prises au hasard de nos lectures) qui ont marqué de leur empreinte la discipline dans ses pratiques et son épistémologie.

Selon R. Aron (1938, p. 17), « *l'histoire, au sens étroit, est la science du passé humain. Au sens large, elle étudie le devenir de la terre, du ciel et des espèces aussi bien que la civilisation. D'autre part, au sens concret, le terme histoire désigne une certaine réalité, au sens formel, la connaissance de cette réalité* ».

Selon J. Le Goff (1988, p. 10), elle « *est un arrangement du passé, soumis aux structures sociales, idéologiques, politiques dans lesquelles vivent et travaillent les historiens* ».

Selon F. Braudel (1997, p. 46), l'histoire « *n'est pas seulement un récit, elle n'est pas davantage une simple collection de faits destinés à ne plus jamais se reproduire. Elle est en prise sur la vie et à sa limite elle est, et doit être la vie elle-même (...). Le vrai but de l'histoire ce n'est peut-être pas le passé - ce moyen - mais la connaissance des hommes* ».

M. Bloch (1993) la définissait comme « *la science des hommes dans le temps* ».

E. Hobsbawm (2004) voit dans l'histoire « *une enquête rationnelle sur le cours des transformations humaines* » et « *une toile indivisible dans laquelle toutes les activités humaines sont interconnectées* ».

¹⁹ car, comme le note R. Koselleck (1998, p. 87), « *le fait d'utiliser des arguments historiques appartient depuis toujours à la rhétorique* ».

Au-delà de leurs nuances respectives, ces définitions convergent au moins autour de la question temporelle nécessaire à la démarche d'élaboration historique et ce, d'une double manière. Pour saisir l'action de l'homme à travers le temps, pour transformer les événements, les faits, le vécu en objet de connaissance, l'historien, contrairement au sociologue ou à l'anthropologue, travaille sur le fait accompli - c'est-à-dire « sur ce qui a effectivement eu lieu » - qui, par nature et par définition, « ne se répète pas, ni ne peut être reproduit, et qui ne connaît en outre le monde empirique qu'à travers des indices sélectionnés par le temps » (Revel, 1996/a, p. 143). Faire de l'histoire, nous dit J. Revel (1995, p. 53), « c'est reconstruire la chaîne des raisons qui permettent de nous relier de façon intelligible à ce qui nous est désormais étranger ». Le qualifiant « d'expert des choses mortes », G. Thuillier (1998) considère ainsi que l'historien vit à l'écart du monde réel dans un passé vivant, présent pour lui, il est habité, possédé par ce passé, ces figures, ces personnalités, ces temps vécus d'autrefois, il passe son temps à bâtir des systèmes sur des choses passées, à « réfléchir » un temps irrévocable, irrécouvrable et voué à l'oubli. En ce sens, dans une lecture savante, son travail essentiel est de renseigner et d'informer avec « objectivité » sur le passé (Momigliano, 1983), de transformer l'absence en un présent patent, connu (Thuillier, 1998), de ressusciter la présence d'événements antérieurs qui échappent au regard. Pour produire une intelligibilité historique, le chercheur a ainsi besoin d'une mise à distance qui rend possible le passage du narrateur à l'historien (Ricoeur, 1983), la distinction entre histoire et chronique.

Cela signifie que le passé, dans ses différentes extensions, n'est pas l'histoire mais son objet (Le Goff, 1988). Vue « comme une opération de pensée, et non une science descriptive » (Dufour, 1972, p. 173), l'histoire peut se définir alors comme une reconstruction intelligible et critique d'un passé révolu²⁰ (Salmon, 1987) ou encore de la pensée dont l'historien étudie l'histoire. Elle procède donc, sans pour autant admettre le principe de la coupure passé-présent (Chesneaux, 1996), d'un travail rétrospectif sur un passé plus ou moins proche. Forte de ce principe, concernant les études longitudinales, seule une étude longitudinale a posteriori (Forgues, Vandangeon-Derumez, 1999) peut être considérée comme une stratégie de recherche historique au sens strict du terme. En effet, si les analyses longitudinales en temps réel prennent en compte la dimension temporelle, elles n'en sont pas moins engagées dans le présent modelé partiellement selon les schémas interprétatifs des décideurs à propos d'un futur plus ou moins lointain.

L'inscription passéiste de l'histoire soulève une question. Celle de délimitation de l'espace chronologique recouvert par la démarche historique. Quel est le délai d'élaboration nécessaire pour transformer le passé en histoire ? Peut-on investir le contemporain ? Concevoir une histoire de l'instant ? Jusqu'où peut-on étendre la recherche historique « contemporaine » ? Ces questions nous renvoient à la dialectique de la distance/proximité inséparable de l'acte d'écriture et d'analyse historique. En effet, le passé investi par l'histoire peut a priori être soit lointain et définitivement écoulé, soit récent mais révolu, soit récent et dont on ne connaît pas la fin au moment où on en écrit l'histoire, soit immédiat au cœur des événements. Au-delà des sensibilités personnelles autour d'un débat terminologique, cette dernière perspective semble exclue du champ de l'histoire, même par les historiens qui se réclament de l'histoire du (ou des) temps présent (s) (Chauveau, Tétard, 1992 ; Frank, 1993). Ceux-ci contestent la légitimité scientifique d'une histoire immédiate, dans sa définition primitive d'instant, écrite au cœur de l'événement. Si le délai de réserve peut être vu comme un « alibi idéologique », une « pétition de principe plus qu'un argument » (Rouso, 1998), l'histoire ne se confond pas pour autant avec une chronique intelligible et sélective des faits constituant la trame d'une information moderne, à une succession temporelle de dates isolées qui finiraient par s'ordonner suivant un temps naturel. Pour soutenir cette position épistémique, les arguments se situent à deux niveaux. Dans une version faible, la critique relève le paradoxe sémantique associant deux termes contradictoires, à savoir immédiat et histoire. Dans une version forte, les historiens questionnent le métissage méthodologique de l'histoire de l'immédiat plus

²⁰ Pour P. Ricoeur (1998, p. 11), parler de révolu, « ce n'est pas seulement voir dans le passé ce qui échappe à nos prises, ce sur quoi nous ne pouvons plus agir, c'est aussi signifier que l'objet du souvenir porte la marque de la perte. L'objet du passé en tant que révolu est un objet (d'amour ou de haine) perdu. L'idée de perte est à cet égard un critère décisif de la passéité ».

assimilable aux techniques journalistiques qu'à celles de la science historique. Ainsi, pour A. Chaveau et P. Tétart (1992, p. 25), « *l'histoire de l'immédiat n'existe pas, et n'est que la conséquence d'une manipulation linguistique fondée sur une antinomie* ». De même, pour Rémond (1993, p. 31), l'histoire du temps présent « *n'est pas une histoire de l'instant et il faut s'élever contre la confusion entre une histoire de la proximité et une histoire de l'instantané ; c'est une histoire de la durée* ». En fait, le propre de cette forme d'histoire serait, selon P. Lagrou (2000, p. 14), « *l'unité temporelle du sujet et de l'objet, de celui qui étudie et de ce qu'il étudie* ».

En s'en tenant à cette vision des choses, la démarche historienne apparaît inséparable d'une horizontalité chronologique plus ou moins contractée, d'une épaisseur temporelle qui s'inscrit dans la durée. Il n'y a d'histoire que du passé et celle-ci n'acquiert son sens plein que lorsqu'elle est close (Halkin, 1974). En d'autres termes, quelle que soit leur proximité temporelle, les faits, les événements, le vécu étudiés par les historiens n'en appartiennent pas moins au « *passé, fût-il proche, c'est-à-dire sur ce qui est aboli* » (Sirinelli, 1992, p. 84). Cet ancrage passéiste ne doit pas se comprendre de façon figée. En effet, les historiens admettent que la délimitation précise de l'espace chronologique couvert par le champ de l'histoire reste flottante et glissante (ne serait-ce qu'en raison de la mobilité du présent dans le temps – Chesneaux, 1996) ou encore qu'il est impossible de fixer *a priori* à partir de quand un phénomène devient intelligible et accessible à la connaissance historique (Rouso, 1998). Quoi qu'il en soit, le principe de distanciation temporelle, même *a minima*, semble faire l'objet chez les historiens d'une convention tacite ou, plus simplement, paraît aller de soi. Il se confond même avec le principe de toute explication historique inséparable d'une certaine épaisseur historique de la durée. Celle-ci permet notamment indispensable pour respecter un axiome de base de l'histoire : le délai de réserve, le recul, le dégagement par rapport à l'événement nécessaire pour faire intervenir une certaine épaisseur historique ; effet de perspective temporelle analysé par certains historiens comme une condition *sine qua non* de la prétention à la vérité des connaissances qu'ils produisent.

L'histoire du temps présent ou de l'entreprise peut contraster avec cette perspective « traditionnelle ». En effet, tout en possédant aujourd'hui une solide légitimité scientifique, l'investigation historique du passé proche, telle qu'elle est pratiquée dans ces territoires de l'histoire n'est pas sans modifier le rapport du scientifique à son champ de recherche. En effet, jamais un médiéviste ne pourra « vivre » ce qu'il décrit. Il n'a aucun lien charnel avec les témoins. Il doit recomposer et rendre intelligible une réalité qui lui échappe physiquement à partir d'indices, de traces partielles arrivées jusqu'à lui. La présence directe ou indirecte de l'historien à son sujet et/ou à des témoins, le caractère parfois inaccessible des sources écrites²¹, la brièveté du délai qui le sépare des événements sur lesquels il porte son regard (pouvant donner lieu à des conflits idéologiques), la surabondance des documents et des sources (qui peuvent restreindre la possibilité de mise en perspective, donc de connaissance) modifient nécessairement le rapport de l'historien à l'histoire qu'il écrit.

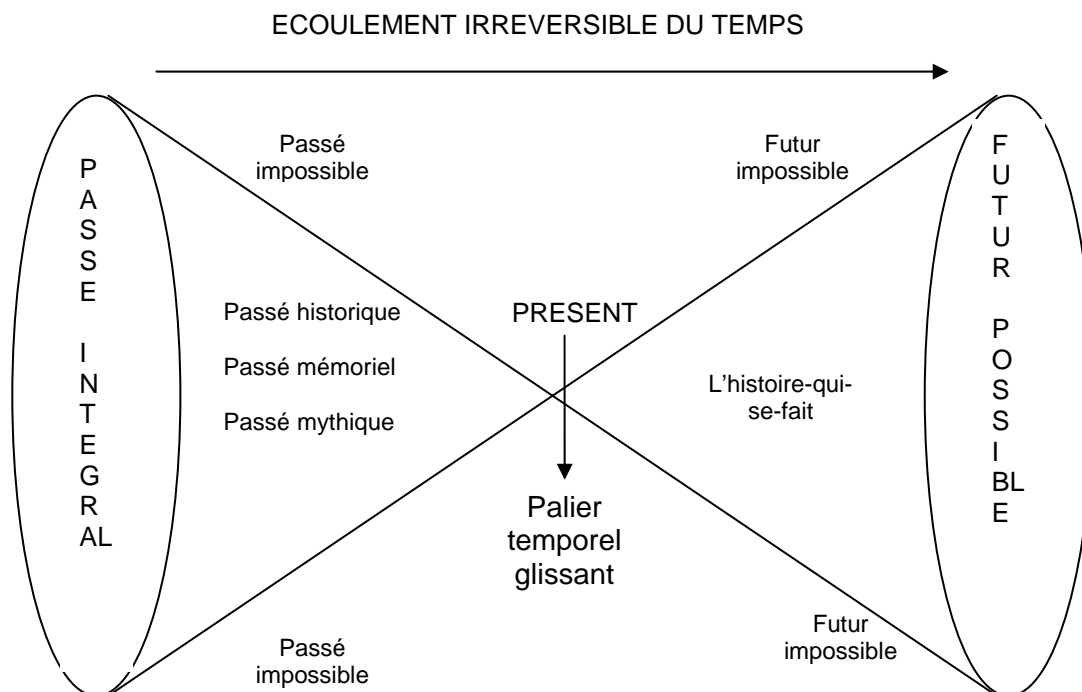
Cette situation présente des atouts et des faiblesses. En effet, d'un côté, le temps simplifie, affadit et déforme les faits ; il estompe les reliefs. En travaillant sur une période courte ou proche, le chercheur peut faire une place plus importante à l'événement. Cette inscription temporelle permet, comme le souligne R. Rémond (2006, p. 74), « *de pénétrer plus en avant dans l'intelligence des comportements et de restituer à la contingence toute son importance* ». Cette méconnaissance du futur historique peut lui permettre de mieux apprécier le poids du hasard²², de l'intentionnalité des acteurs, de la diversité des possibilités. A ce titre, l'historien du temps présent est peut-être moins tenté que ses collègues travaillant sur des périodes éloignées d'introduire une rationalité *a posteriori* dans le déroulement de l'histoire et l'enchaînement des faits. D'un autre côté, sa contemporanéité aux événements ne lui permet pas de bénéficier de l'avantage de l'historien « classique », à savoir connaître le futur historique des événements qu'il étudie sur une durée assez longue. Privé de la connaissance du futur et du lendemain lui permettant de replacer

²¹ même dans l'histoire du temps présent, le témoignage est travaillé comme une source écrite (Voldman, 2000).

²² sur la place du hasard en histoire, voir l'ouvrage de J. Stengers (1998).

l'événementiel dans la chaîne d'un temps significatif, de pondérer les faits ou des pressentir ceux qui sont porteurs d'avenir, il ne peut pas toujours apprécier de façon convenable la hiérarchie des événements au risque de diluer la différence fondamentale entre l'historien et le journaliste (Frank, 1992/a), l'explication historique et l'énoncé factuel. A ce titre, il « *doit manifester une prudence particulière, ne pas se risquer dans la prospective en fonction d'un présent qui peut n'être que provisoire. Il doit prendre l'histoire telle qu'elle est, sans préjuger de l'avenir* » (Becker, 1992, p. 72). Ensuite, la proximité temporelle des événements étudiés peut aviver les passions, les controverses et les polémiques. Un accord entre « chercheurs » est certainement plus difficile à dégager là où il est question de conceptions historiques en étroite relation avec les questions du présent, là où les enjeux politiques piègent parfois les enjeux scientifiques et éthiques. A ce titre, le risque « *de majorer sa propre expérience et d'ériger sa mémoire particulière en histoire générale* » (Rémond, 2006, p. 74) ne saurait être exclu *a priori*.

La distanciation par rapport au passé définissant l'espace de l'histoire n'épuise pas pour autant la question complexe qui entoure la mise en relation des dimensions temporelles du passé, du présent et du futur dans son écriture. En effet, l'histoire entretient un rapport continu avec le temps dans l'étendue chronologique (passé, présent, futur) qui lui confère la dynamique d'une « personne vivante » : elle « *se fait au passé, se lit au présent et s'inscrit dans l'avenir* » (Ahrweiller, 1998, p. 64). L'indivisibilité du temps réaffirme la solidarité du passé et de l'avenir dans la durée du temps. Ne pouvant se fonder sur une coupure entre passé et présent, sa temporalisation renvoie ainsi l'un à l'autre le passé et le futur (Rosenleck, 1979, 1998). Nous pourrions résumer cette dialectique du glissement temporel de l'histoire à l'aide du schéma ci-dessous qui déplace notre questionnement théorique de « l'objet historique » au « sujet historien ».



Le passé intégral désigne la totalité inépuisable de tout ce qui peut être observé dans certaines limites spatio-temporelles, le passé absolu, le passé-en-soi. Selon P. Ricœur (1955, p. 31), le « *fait historique total, le « passé intégral », c'est proprement une Idée, au sens kantien, la limite jamais atteinte d'un effort d'intégration toujours plus vaste, toujours plus complexe* ». Le passé historique et mémoriel, analysé par différentes modalités d'investigation scientifiques ou profanes (histoire, anthropologie, etc.), ne peut traiter que certains aspects choisis du passé des hommes. Traduisant

des mises en forme différentes et irréductibles du passé, il ne retient que des faits pouvant être atteints par le savant à partir de traces, de sources orales et/ou écrites. Mais pas n'importe lesquelles. Seulement ceux qui ont une valeur sociale pour éclairer la collectivité sur elle-même, bref il s'attache aux faits historiques ou aux sédiments mémoriels. Le présent à un double caractère face à l'histoire, à la fois comme terme naturel de la durée de l'expérience temporelle sur laquelle porte la refiguration narrative (l'histoire-qui-s'écrit), et, d'autre part, comme brèche dans le temps s'inscrivant au cœur de la durée, comme émergence de l'histoire-qui-se-fait, comme moment pouvant changer la valeur du devenir (Chesneaux, 1996). Il est ouvert temporellement sur l'antériorité et la postérité. Même si l'inscription passéiste de l'histoire est inséparable de la dimension informelle du présent (Halkin, 1974), celui-ci n'entretient pas moins des rapports complexes avec les conditions de production et d'écriture de l'histoire, pouvant s'analyser à deux niveaux.

1 - S'il est supposé capable d'ascèse, d'esprit critique, de mise à distance de ses émotions, ses sympathies et ses antipathies (Wieviorka, 1998), l'historien vient à son thème avec ses attentes, ses désirs, ses craintes, ses utopies, ses préjugés et ceux de sa « caste » (les historiens professionnels), voire son scepticisme (Certeau, 1975 ; Noiriel, 1998 ; Ricœur, 1998). A jamais inaccessible l'utopie de Fustel de Coulanges : « *Nous voudrions voir planer l'histoire dans cette région sereine où il n'y a ni passions ni rancunes ni désirs de vengeance. Nous lui demandons ce charme d'impartialité parfaite qui est la chasteté de l'histoire* »²³. Car l'historien n'est pas un pur esprit, une intelligence vivant au milieu d'abstractions qui l'effaceraient du tableau qu'il peint. C'est un homme sensible qui pense, souffre, rêve, qui a des passions, des faiblesses. Ses motivations, qui s'inscrivent dans un réseau de socialité, « *encadrent, comme un avant et un après, le travail historique, sans avoir de rapport intrinsèque avec lui* » (Certeau, 1975, p. 149). Dans un ouvrage volumineux, l'historien G. Thuillier (1998) montre clairement les connexions, les correspondances, les harmoniques entre l'œuvre d'un historien, les conditions d'exercice de son métier et son monde intérieur. Il souligne, par exemple, l'importance de la rêverie, du désir, du plaisir, du bon usage du corps et de solitude dans la production d'une œuvre. Sans faire partie thématiquement de son objet d'étude, l'historien entretient un rapport avec le présent et le futur qui influe incontestablement sur le choix de son objet d'étude, sur les questions et les hypothèses qu'il forme, sur la pesée des arguments qui sous-tiennent ses explications et ses interprétations. Ce constat rend-t-il illusoire l'idéal de véracité et d'objectivité de la connaissance produite par les historiens ? Pas nécessairement. Ne serait-ce parce qu'« *il n'est pas vrai que les intellectuels mentent lorsqu'ils sont intéressés et sont désintéressés quand ils disent vrais* » (Veyne, 1983, p. 66). De plus, comme tout savant, l'historien est naturellement traversé par les valeurs de la science, porteur d'une éthique scientifique.

2 - L'histoire s'écrit au présent, c'est-à-dire que l'historien s'adresse à ses contemporains, questionne son objet d'étude, interroge les archives et les documents, reconstitue des discours et des actes passés avec un langage, des concepts, des préoccupations, des moyens qui sont ceux de son temps (Noiriel, 1998 ; Rousso, 1998). Cette inscription temporelle peut se lire de plusieurs manières. Comme arrangement du passé, l'histoire, comme nous l'avons vu plus haut, est soumise aux structures sociales, idéologiques, politiques dans lesquelles vivent et travaillent les historiens (Le Goff, 1988). L'historien de l'entreprise ne peut occulter ces dimensions qui agissent à la fois à l'intérieur et l'extérieur de l'entreprise. Ensuite, la problématisation historique revient à chaque fois à demander aux phénomènes autre chose que ce qu'ils ont voulu dire en marquant l'irréductibilité du sens vécu et des faits repérés. De ce fait, un même événement ou une même période n'aura pas nécessairement la même signification une ou plusieurs décennies plus tard. En suivant J. Chesneaux (1996), le présent peut être considéré comme un « *palier temporel* », un « *point fixe* » qui délimite les conditions singulières à partir desquelles l'analyse et la réflexion historiques se construisent. Cette relativité temporelle des énoncés historiques donne au temps une qualité elle-même porteuse d'expérience qui apprend, *ex post*, à voir le passé sous un angle neuf. En ce sens, le présent transforme toujours le passé

²³ cité dans Dhoquois (1991, p. 198).

en « *passé présent, à savoir pertinent maintenant, ne serait-ce qu'en le « ré-interprétant » constamment à partir de ce qui est en train d'être créé, pensé, posé* » (Castoriadis, 1990, p. 136). C'est pourquoi l'histoire pourrait se définir « *comme un présent permanent dans lequel seraient contenus le passé et l'avenir - ou alors comme l'entrecroisement constant du passé et de l'avenir qui ferait perpétuellement disparaître tout présent* » (Koselleck, 1997, p. 111). Elle est « *une relecture et une réécriture constantes du passé* » (Conan, Rousso, 1996, p. 426) inséparables d'enjeux contextualisés. Là se dessine une différence essentielle avec le mythe qui, lui, se réfère à une fixité du passé qui n'est pas sujette à une quelconque forme de révisionnisme.

On le voit, les contours de l'histoire apparaissent complexes à cerner tant ils mêlent inextricablement épistémologique et politique dans des régimes d'historicité multiples. La détermination des conditions remplies par l'usage du mot semble aussi nécessaire que difficile à délimiter clairement. De nombreuses questions restent alors en suspens : *De quoi parlons-nous quand nous parlons « d'histoire » ? A quelles règles intellectuelles obéissons-nous quand nous convoquons ce terme plutôt que « passé », « mémoire » ou « temps » ? Sur quels impératifs premiers se règle l'usage de ce concept ? Dans quelle mesure une recherche ou un texte peut-il être qualifié d'historique ? Quelles sont les « marques d'historicité »²⁴ d'une narration d'histoire ?* Pour K. Pomian (1989, p. 121), « *une narration se donne pour historique quand elle affiche son intention de se soumettre à un contrôle de son adéquation à la réalité extratextuelle passée dont elle traite* ». Cette conception apparaît assez souple. Certains travaux en sciences de l'organisation intégrant la dimension historique répondent tout à fait à cette exigence.

L'historien A. Prost (1996) propose une analyse plus précise de cette délimitation entre un texte d'histoire et les autres. Il retient ainsi plusieurs caractères permettant de dégager les différences entre ces deux genres. Selon lui, le texte historique doit être saturé (texte plein saturé de faits et de précisions), objectivé et autorisé (disparition du je-méthologique et référence aux travaux d'autres historiens) et feuilleté (imbrication de l'intrigue de l'historien et des fragments d'autres textes). Ces caractéristiques apparaissent plus exigeantes et étroitement liées à l'application de la méthode historique. Elles reviennent à dire que le texte historique est celui qui est écrit par un historien maîtrisant et respectant les règles du métier. Hormis aux chercheurs qui s'inscrivent délibérément dans un travail résolument historique (histoire d'entreprise, histoire de la discipline, etc.), ces exigences ne sauraient s'imposer de manière trop restrictive aux autres spécialistes des sciences sociales. Car souvent c'est moins la production d'une narration historique *stricto sensu* que l'intégration d'une contextualisation historique pouvant s'appuyer sur des dispositifs méthodologiques assez diversifiés (analyse statistiques, etc.) qui permet à une analyse d'accéder au statut d'historique. A ce titre, il importe de ne pas oublier que la référence au discours, sous les formes les plus variées, n'est pas la référence exclusive des pratiques historiennes (cf. l'histoire sérielle, par exemple). L'approche historique de la démographie des entreprises, par exemple, illustre la fécondité de l'analyse de séries statistiques pour proposer une intelligibilité historique des phénomènes (voir Jobert, Moss, 1990).

Ainsi, si tout n'est pas susceptible d'être de l'histoire, ni l'histoire n'importe quoi, celle-ci n'en reste pas moins plurielle en s'exprimant dans des registres, des formes d'une large diversité. Ainsi, en revendiquant une approche historique, M. S. Baucus et J. P. Near (1991) utilisent une méthode statistique pour démontrer, sur une période de 19 ans, le lien existant entre certaines conditions d'antériorité (environnementale, interne et situationnelle) et l'émergence de comportements organisationnels illégaux. L'usage de l'analyse statistique se retrouve également chez W. Boeker (1989) qui cherche à cerner l'influence des conditions de fondation des entreprises sur leur trajectoire. Certes, la production d'une histoire organisationnelle (appliquée ou savante) ne peut s'écrire sans se référer aux prescriptions de la méthode historique (exploitation des sources écrites et/ou orales, application de la méthode critique, etc.) et devrait pouvoir répondre aux caractéristiques évoquées plus haut. Mais l'histoire organisationnelle n'épuise pas, loin s'en faut,

²⁴ pour reprendre l'expression de K. Pomian (1989).

l'intégration de la dimension historique dans les sciences de l'organisation. En d'autres termes, l'usage scientifique de l'indexation contextuelle, étroitement liée à la description et l'observation historiques, ne saurait se réduire à la production de narrations historiques. Cette ouverture dans le traitement de la dialectique passé/présent ne donne pas au professionnel de l'histoire le monopole de l'intelligibilité historique. Elle n'apporte pas non plus une réponse tranchée à la question complexe des modalités pratiques d'intégration de la dimension historique dans le raisonnement gestionnaire. Sans s'y réduire, cette complexité n'est d'ailleurs pas étrangère à l'existence de champs de tension qui traversent la production des connaissances et l'écriture de l'histoire.

2. Les champs de tension de l'histoire

Le consensus apparent autour du caractère rétrospectif de l'histoire dissimule mal les ambiguïtés sémantiques ou encore les controverses théoriques et épistémiques qui traversent la discipline. Ceux-ci peuvent s'analyser à quatre niveaux.

2.1. Entre history et story

La conception générique de l'histoire ne peut occulter les extensions multiples du terme qui ressortent partiellement des définitions citées plus haut (Pycke, 1994). Retenons momentanément que le terme histoire désigne simultanément (Ricœur, 1985 ; Veyne, 1992 ; Augé, 1994 ; Prost, 1996 ; Dosse, 2000 ; Martin, 2000) :

- le mouvement « objectif » qui emporte les sociétés et les hommes dans le temps, la totalité des faits tels qu'ils se sont produits ou encore, de manière plus restrictive, la succession chronologique des formes et des expériences dans un temps naturel mesurable par un système de datation unique incluant, dans un même mouvement, l'objet historique (événements relatés) et le sujet historien. Comme totalité inassignable, cette histoire effective ne fait qu'un avec l'existence de tous et de chacun ; elle constitue le lit caché de toutes les histoires à l'établissement desquelles travaillent les historiens (Brun, 1990). En ce sens, elle n'est pas une institution humaine, mais un métaconcept qui appartient à l'ordre du temps servant de milieu approprié à l'apparition des événements. Elle n'en spécifie pas moins à l'historien la nécessité d'accréditer la réalité d'événements advenus dans un passé vécu et réel, de statuer sur l'existence de réalités conformes à la représentation qu'il en donne.
- l'opération intellectuelle et scientifique pour décrire et rendre intelligible de manière critique les faits survenus et vécus dans le passé par les hommes en société - par opposition au passé de l'univers ou de l'espèce humaine. Cette acception, pour laquelle « *la connaissance est toujours révisable et l'adhésion à une démonstration toujours potentiellement critiquable* » (Martin, 2000, p. 786), renvoie à la double racine latine et hellénique du terme historia (Rey, 1986). Le latin historia signifie « récit d'événements historiques », « objet de récit historique », mais aussi « récit fabuleux, sornettes », lui-même pris au grec historia « recherche, enquête, information » et « résultat d'une enquête ». A ce niveau, l'histoire désigne la connaissance appartenant toujours de quelque manière au genre narratif²⁵ qui produit une intelligibilité compréhensive, argumentative et explicative d'un passé se rapportant à des marques d'historicité et des réalités extra-narratives établies (et non simplement à de simples référents comme dans le roman). Dans ce passage des choses aux mots (lorsqu'il est organisé selon un axe temporel), l'histoire

²⁵ son mode de compréhension demeure en effet tributaire des procédures et opérations qui assurent la mise en intrigue des actions représentées (Chartier, 1987).

désigne à la fois le récit et la connaissance d'actions représentées et portées par des acteurs²⁶ qui produisent un équivalent textuel du « monde »²⁷ ; elle fabrique « *la bibliothèque du réel* » (Bourdil, 1998) en liant en un tout cohérent une suite d'événements, en proposant une reconstruction du passé - qui n'est jamais une re-création - à partir d'un matériau documentaire souvent récalcitrant et lacunaire²⁸, reconstitution ayant une fin ouverte, c'est-à-dire potentiellement susceptible d'être réécrite en fonction de la découverte de nouvelles sources ou de l'évolution du système de références des historiens (Carrard, 1998).

- un domaine d'enseignement, dont la légitimité ne sera plus vraiment remise en cause à partir de la III^e République (Noiriel, 1998), ayant une triple fonction cognitive (apprentissage des opérations intellectuelles nécessaires à la construction d'un discours, transmission de savoirs spécialisés), civique (instruction publique des futurs citoyens) et mémorielle (construction de citoyens enracinés dans une communauté de mémoire, de références communes) dont le dosage varie selon les publics (Borne, 1995). Ici, l'histoire s'applique à des événements jugés suffisamment importants par leur ampleur et leurs conséquences pour mériter mémoire et attention.

Pour ce qui nous occupe ici, on voit donc qu'un même concept désigne à la fois la « réalité » du passé et sa « représentation », une histoire effective et une histoire racontée, un objet et un savoir, un concept de réalité et un concept réflexif, un objet d'étude (« l'histoire-qui-se-fait ») et une pratique disciplinaire (« l'histoire-qui-s'écrit »), la matière historique et l'historiographie, les actions accomplies (*res gestae*) et leur narration (*historia rerum gestarum*), en marquant ainsi l'irréductibilité de l'histoire (history) au récit (story) (Fain, 1970 ; Veyne, 1992). Cette polarité sémantique s'explique partiellement par l'usage plastique du passé qui peut être ontologique (le passé-en-soi), remémoré, reconstruit ou encore inventé. Elle contribue à entretenir l'illusion selon laquelle le contenu d'une recherche historique puisse être séparé de sa forme d'exposition. Il reste que la complexité des rapports que l'histoire-récit entretient avec l'histoire-réalité, le recouvrement partiel et l'entraînement lié à l'existence du seul mot « histoire » dans la langue française²⁹ obscurcissent parfois le discours épistémologique (Le Goff, 1995 ; Koselleck, 1997), en assimilant notamment la nature du mouvement qui nous emporte à celui qui nous représente (Nora, 1984).

Cette apparente ambiguïté épistémologique peut interpeller le chercheur. Elle ne doit pourtant rien au hasard. L'histoire est, en effet, la seule discipline des sciences sociales qui entend s'identifier à son propre champ de travail sans respecter la distance cognitive entre une étude et le domaine de celle-ci (Chesneaux, 1996). Le physicien étudie des phénomènes naturels. Le biologiste, le vivant. Le sociologue cherche à rendre intelligible la société, les groupes sociaux et les interactions sociales. Le gestionnaire se focalise sur l'étude des organisations (principalement économiques) et leurs logiques de fonctionnement interne et externe. L'historien, lui, étudie et raconte l'histoire. Il appartient au même schéma spatio-temporel que l'objet de son étude (Ricœur, 1994).

Cette unicité sémantique ne peut nous faire oublier qu'aucune représentation ne peut restituer les ensembles événementiels passés, c'est-à-dire que les faits réels dépassent toujours les manifestations langagières qui les ont entraînés. Il subsiste toujours un écart entre l'histoire en

²⁶ dans le sens élargi qu'A. Prost (1995) donne à ce terme.

²⁷ Avec l'intrusion post-moderne de la rhétorique dans le champ de la théorie de l'histoire, la considération de l'histoire comme écriture se retourne contre celle de l'histoire comme recherche ; la théorie de l'histoire échappe alors à l'épistémologie pour entrer dans le champ de la critique littéraire (Ricœur, 1994).

²⁸ L'histoire n'en est pas pour autant toujours récit, tout au moins au sens donné à ce terme par les poéticiens. P. Carrard (1998), rappelle en effet « *qu'un texte, pour être considéré comme un récit, doit inclure deux unités disposées sur un axe temporel, mais que la première de ces unités peut rester implicite* ». Selon l'auteur, l'organisation d'un texte peut relever d'une approche descriptive propre à l'anthropologie historique (les étapes qu'il parcourt se situent dans l'espace, non dans le temps) ou métahistorique, mais pas d'une organisation narrative propre au récit.

²⁹ Les langues anglaise et allemande contiennent deux termes pour traduire le terme d'histoire : history et story ; Geschichte et Historie. En français, une malheureuse homonymie désigne d'un même nom l'expérience vécue, son récit fidèle, sa fiction menteuse et son explication savante (Rancière, 1992 ; Dosse, 2000).

cours, l'histoire vécue et ses conditions de figuration, de représentation et d'interprétation narratives et compréhensives (et/ou explicatives). En ce sens, l'histoire ne se ramène pas à la manière dont on la saisit conceptuellement, pas plus qu'elle n'est pensable sans cette saisie conceptuelle. Elle se nourrit de cette tension et de cette connexité à la fois indissoluble et indépassable entre la pratique et le discours, le faire et le dire, le fait et son référent linguistique, la praxis et son façonnage langagier : « *Il subsiste toujours un écart entre l'histoire en cours et ses conditions de possibilité langagières. Aucun acte de parole n'est l'acte même qu'il contribue à préparer, à déclencher, à accomplir (...)* Une histoire ne s'accomplit pas sans paroles, mais elle ne se confond jamais avec elles, n'y est pas réductible » (Koselleck, 1997, p. 106). Cette tension explique en partie le conflit parfois heurté entre histoire et mémoire, entre le discours historique produit par des professionnels d'une histoire « *qui doit donner le récit cohérent, ordonné et véridique de ce qui s'est passé* » (Farge, 1997, p. 90) et le vécu de témoins qui ne se retrouvent pas dans ce dernier. Car si, d'un côté, l'histoire vise la praxis sociale, de l'autre, le langage, sitôt qu'un événement appartient au passé, redevient le facteur principal sans lequel aucune source orale et écrite, aucune élaboration scientifique du passé, aucune écriture de l'histoire ne sont possibles. Ce dernier acquiert une prééminence épistémologique qui l'oblige toujours à transcender son rapport à l'action : « *Le primat anthropologique du langage dans la représentation de l'histoire passée acquiert ainsi un statut épistémologique* » (Koselleck, 1997, p. 108). En d'autres termes, l'unicité sémantique d'un concept de réalité (les faits réels) et réflexif (représentation narrative du passé) a pour corollaire naturel la complexité de l'imbrication entre l'action et le discours dans la production de la connaissance historique.

Celle-ci est particulièrement significative pour les historiens d'entreprise qui se rapprochent du temps présent. Ceux-ci étudient non seulement un univers dans lequel les discours oraux ou écrits (contemporains ou passés) ne se confondent pas jamais totalement avec les pratiques organisationnelles, mais en plus, ils sont confrontés à la parole des témoins du passé, encore vivants, porteurs d'une mémoire plus ou moins sensible, plus ou moins douloureuse et plus ou moins déformée qui déborde parfois largement les événements sur lesquels elle s'appuie. C'est pour cette raison que M. Ruffat (1997) considère que « *la restitution de la mémoire collective est une fonction essentielle de l'histoire d'entreprise* » - restitution qui n'est toutefois pas sans poser des problèmes méthodologiques (voir Kansteiner, 2002) et conduit à diluer les frontières entre l'histoire et l'anthropologie (voir Candau, 2005). L'histoire précédant toujours l'historien dans l'entreprise, comment inclure dans un récit cohérent, ordonné et véridique du passé, les faits et la parole sur les faits, le factuel, le textuel et le représentationnel ? Comment rencontrer et travailler la parole des acteurs pouvant dérégler l'ordre du discours historique sans l'aplanir pour la faire entrer dans une thèse discursive et démonstrative plus large ? Comment intégrer les paroles dites, l'hétérogénéité des êtres parlants (quand elle existe) dans un récit homogène qui ne restitue pas forcément les aspérités des discours ? Que faire de la « *chair humaine (...), celle qui désire, aime, souffre ou bien contredit la ligne droite des analyses claires* » (Farge, 1997, p. 91) ou dérègle l'ordre et la cohérence du discours historique ? On retrouve là quelques unes des questions cruciales qui se posent à tout historien du temps présent confronté à de multiples niveaux de discours qui ne sont jamais de simples reflets du réel. Car « *la vérité des managers n'est ni celle des historiens, salariés et actionnaires, ni celles des concurrents, malgré tous les accords qui peuvent légitimer la chronologie des faits* » (Gardère, 2003, p. 196). Et si la parole et l'oralité peuvent être contenues dans le récit historique, celui-ci « *avale forcément les mots des hommes pour donner forme à une aventure humaine qui se déploie à travers le temps* » (Farge, 1997, p. 68). Ces questions évoquées plus haut n'illustrent pas moins la complexité potentielle des rapports qui existent entre le récit et actions accomplies par les hommes, l'histoire et la mémoire dans la production de la connaissance historique.

Dans les sciences de l'organisation, les notions d'« *organizational story* » ou d'« *organizational storytelling* » consacrent cette séparation entre les formes d'intelligibilité historique s'inscrivant dans un rapport spécifique au temps et à un régime singulier d'historicité dans lesquels la narrativité (et les libertés qu'elle peut prendre avec la « *réalité objective* » du passé) occupe une place centrale (voir Martin, Feldman, Hatch, Sitkin, 1983 ; Boje, 1991 ; Boyce, 1995, 1996 ;

Morgan, Dennehy, 1997 ; Yiannis, 2000). D. M. Boje (1991, p. 106) décrit la notion de « *storytelling* » comme « *the preferred sense-making currency of human relationships among internal and external stakeholders* » dans les organisations. Cette conception rejoint celle de M. E. Boyce (1995, p. 107) qui définit « *story and storytelling as a symbolic form by which groups and organizational members construct shared meaning and collectively centre on that meaning* ». Pour D. A. Ready (2002, p. 64), « *storytelling has been an effective means of communicating important substantive and cultural messages for thousands of years* ». Pouvant être épiques, tragiques, comiques ou romantiques, les histoires organisationnelles peuvent certes aspirer à une certaine forme d'objectivité factuelle (Yiannis, 2000). Mais ces concepts de la recherche académique n'en restent pas moins étroitement associés au tournant post-moderne qui tend à privilégier (ou dénoncer) les dérives idéologiques de cette forme d'historisation du passé. Ainsi, J. Martin, M. S. Feldman, M. J. Hatch et S. B. Sitkin (1993), montrent, par exemple, que les cultures organisationnelles, loin d'être des réalités uniques et spécifiques à chaque organisation, renvoient à des mythologies communes et des histoires instituées que l'on retrouve, dans leur version positive ou négative, dans différents types d'organisations (privées, publiques, etc.). Les auteurs analysent les histoires organisationnelles « *as self-serving rationalizations of the past* » permettant de donner un sens aux événements, aux succès et aux échecs en conformité avec les assertions de la théorie de l'attribution. Il est vrai que la construction d'un sens collectif est l'une des fonctions des histoires ou légendes organisationnelles³⁰ qui illustrent la nature construite de la réalité sociale (qui tend à devenir la réalité organisationnelle) et parfois leur tendance à maintenir un certain ordre social institué (voir Boyce, 1995, 1996 ; Ready, 2002). Loin d'être neutres, elles sont encadrées dans les politiques organisationnelles (Yiannis, 2000) en évoquant simultanément des images visuelles et des émotions qui facilitent leur mémorisation (Morgan, Dennehy, 1997). Ayant de multiples fonctions, elles peuvent être utilisées pour promouvoir et renforcer des idéologies managériales dominantes et la structure de pouvoir en place (Boyce, 1996). A ce titre, la forme d'intelligibilité historique qu'elles produisent condense sous une même appellation tout ce qui assure le « présent du passé », selon la formule de Saint Augustin, sans relever *stricto sensu* de la narration historique au sens strict du terme. Profondément inscrites dans une recherche de sens, les *stories* dérivent vers une forme spécifique de rapport au passé, dont la finalité n'est pas (exclusivement, en tout état de cause) la connaissance, la réalité ou l'intelligibilité du passé, mais la vérité du présent, la construction collective du sens ou le renforcement d'une identité partagée, bref un usage voire une instrumentalisation politique du passé que l'on retrouve parfois dans l'histoire appliquée. Certes, les usages politiques du passé sont un thème classique, voire trivial, dans la réflexion des historiens qui en ont une conscience particulièrement aiguë (voir Hartog, Revel, 2001). La tentation de mobiliser les ressources cognitives, argumentatives, symboliques du passé apparaît une constante presque naturelle des ensembles organisés et des acteurs de pouvoir pour confirmer l'image négative des autres ou leur propre image positive. Elle ne nous questionne pas moins sur les motifs qui suscitent une demande d'histoire et sur les usages sociaux de la vérité historique en nous rappelant que le passé historique n'a pas de sens en lui-même.

2.2 - Entre histoire scientifique et histoire appliquée

Si l'intelligibilité historique est inséparable d'une construction narrative, celle-ci peut prendre différentes formes qui ne portent pas *a priori* les mêmes effets de sens. La distinction établie par B. S. Lawrence (1984) entre la « recherche historique » (investigation du passé) et la « perspective historique » (visant à affiner la vision du présent, non du passé) marque partiellement cette diversité des formes narratives. Cette distinction pose la question de la place d'un « *instrumentalisme historique* » (McCullagh, 1973) qui tend à faire de l'histoire, ou plutôt des « *leçons sur l'histoire* » (Hatchuel in Broustail, 1992), un outil de diagnostic ou de gestion inséparable d'une demande organisationnelle (Beltran, Ruffat, 1991 ; Marmonier, Thiétart, 1988 ;

³⁰ avec la recherche d'implication, la mise en place d'une forme de contrôle social, etc.

Torres, 1987). Le développement de cette histoire « utile » a contribué à relancer sur un champ nouveau une polémique épistémologique séculaire des historiens (Rouso, 1984) qui touche essentiellement la France sur le terrain de l'histoire des entreprises (Daviet, 1990), à savoir la l'opposition parfois manichéenne et aussi ancienne que les sciences sociales entre recherche fondamentale et recherche appliquée, entre histoire gratuite et « ingénierie sociale ». Cette dichotomisation, artificielle sur certains aspects, ne fait pas l'objet d'un consensus parmi la communauté scientifique. Ainsi, F. Caron (1991) la rejette en soulignant que cette opposition importe moins que le respect des exigences de la science historique. Analysons d'un peu plus près les deux termes de cette équation.

D'un côté, on retrouve une histoire qui se veut résolument scientifique, caractérisée notamment par l'épaisseur chronologique de sa réflexion. Souvent synonyme de regard lointain sans implication directe sur le temps présent, elle donne lieu à des travaux lourds, des thèses, des articles ou ouvrages généralement destinés à un public averti. Ici, ce sont moins les préoccupations pour les applications éventuelles de son travail qui guident la définition de la problématique de recherche de l'historien que son souci de proposer une histoire savante respectant les règles de la « méthode historique » dont la scientificité est inséparable d'un processus de validation collective de la part des autres spécialistes du domaine considéré. Dans cette démarche cognitive, les déclinaisons pratiques ne sont pas de son ressort ou éloignées de ses préoccupations. Si la « problématisation » peut être en rapport avec les sollicitations de telle ou telle catégorie d'acteurs, elle n'en répond pas moins aux problèmes scientifiques élaborés par la communauté savante. Cette conception permet, par exemple, à R. A. Church (1996) de déconstruire la légende dorée de l'entrepreneur héroïque.

De l'autre, il existe une histoire appliquée (*public or applied history*), « une histoire dans l'entreprise » (Torres, 1987) qui correspond à des demandes que les universités, les instituts ou les centres de recherche ne veulent pas ou ne peuvent pas traiter. Né au Etats-Unis où le vocable recouvre une réalité institutionnelle différente de celle de la France (Rouso, 1984 ; Daviet, 1990 ; Dumoulin, 2003), ce mouvement peu homogène dans ses activités et ses champs se tourne vers la communauté, le marché et ses demandes en vue d'étudier des pratiques étatiques, administratives, gestionnaires ou managériales qui s'expriment dans le contexte public ou privé (Rouso, 1984). Alors qu'environ deux à trois cents diplômés en histoire tirent leurs revenus de cette activité aux Etats-Unis, O. Dumoulin (2003, p. 111) note que « *le consulting historique à l'américaine n'a pas vraiment réussi à se créer une niche économique suffisante pour susciter une floraison d'entreprises* ». E. Gardère (2003) dresse un constat plus pessimiste de ce « secteur ». Elle considère ainsi que l'histoire appliquée à l'entreprise est un domaine en déclin et ce, en raison de l'étroitesse du créneau de ce marché « *one shot* ». En effet, celle-ci ne concerne le plus souvent que les grands groupes, et il « *est très rare que suite à un ouvrage sur leur histoire les entreprises demandent de renouveler l'expérience, de la compléter ou d'entretenir le discours historique de manière régulière et permanente* » (p. 39).

Inséparable d'une crise de l'emploi des historiens, l'étiquette est surtout revendiquée en France par des cabinets indépendants³¹ qui répondent à une demande d'histoire des entreprises dans une logique contractuelle et finalisée. En privilégiant l'histoire récente ou en prolongeant ses analyses rétrospectives jusqu'au temps présent, le *public historian* exerce ainsi une érudition historique à des fins pratiques en supposant comme postulat l'existence de « leçons de l'histoire » : « *en présence de son client, le public historian clame haut et fort sa capacité d'expertiser un présent en fonction du passé* » (Rouso, 1984, p. 112). S'inscrivant dans l'action et non l'observation, celui qui pourrait être qualifié de « *nouvel acteur de l'entreprise* » (Fridenson, 1994/a) peut produire un savoir historique quelquefois susceptible de ne jamais être publié ou même révélé, sous quelque forme que ce soit (Smith, 1987 ; Dumoulin, 2003). C'est-à-dire qu'il peut produire une connaissance historique qui ne fera l'objet d'aucune validation de la

³¹ P. Fridenson (1993) identifie quatre agences d'histoire appliquée sur le territoire français. Parmi celles-ci figure la société « Public Histoire » (<http://www.public-histoire.com>) fondée en 1983 et dirigée par F. Torres.

communauté historique pourtant seule à pouvoir attester de sa « scientificité ». Replacé à l'écoute du présent, le questionnement du passé s'insère dans la vie de l'entreprise, participe à son développement, permet une action rationnelle sur le présent et le futur (Rouso, 1984 ; Torres, 1987). Dans un continuum qui noue le passé et l'avenir à travers le présent, l'effort conscient de mémoire se formule alors au présent, en fonction d'interrogations opératoires qui ne sont jamais fortuites, de questions que se pose le chef d'entreprise et qui s'imposent à l'historien. C'est le devenir qui en fonde la portée, la raison d'être dans un mouvement général du temps en direction de l'avenir. En filigrane, en focalisant sur la réalité du temps présent, cette forme d'histoire remet en cause la classification de R. Yin (1989) pour qui l'approche historique ne traite pas des événements contemporains.

Victime du mépris latent des universitaires (Dumoulin, 2003), le danger relatif de ce type d'histoire n'est pas neutre. En alignant les fins du travail historique sur des fins qui lui sont étrangères et imposées par les besoins du client, le risque de cette histoire appliquée, conseil ou finalisée, qui reste « pilotée par l'aval » (Roth, 1979), est tout de même de diluer les frontières entre une recherche rigoureuse de type scientifique et l'hagiographie d'entreprise, ou de confondre l'histoire (analyse critique du passé, etc.) et l'héritage (instrumentalisation de la nostalgie, d'un patrimoine industriel, etc.) (voir Rowlinson, 2002 ; Lane, 2003 ; Taksa, 2003). Concernant l'histoire d'une entreprise demandée par elle-même, F. Hartog et J. Revel (2001, p. 18) considèrent ainsi « *qu'il s'agit là, on en conviendra, d'un type de demande – de commande, parfois – dont on ne peut feindre qu'il affecte, d'une manière ou d'une autre, la position et la posture de l'historien même si la profession feint parfois de ne voir là qu'une extension normale de ses compétences reconnues* ». La démarche proposée par G. Roth et A. Kleiner (1998) pour produire une « *“learning history” (...)* *described in the words of the people who had been directly involved* » illustre tout à fait ce risque potentiel d'une écriture orientée, ou tout au moins autorisée, de l'histoire. En fait, comme le note M. Hamon (1987, p. 175), l'histoire appliquée pose tout de même « *le problème des bases solides de la connaissance : en réunir les matériaux, les exploiter, est long et compliqué* ». N'étant pas nécessairement maître de sa problématique, devant réduire la longue phase de critique et de traitement des sources, se contenter d'archives publiques qui font ressortir essentiellement les aspects positifs de l'entreprise ou être entraîné sur les chemins de la simplification tant au niveau de son investigation que de son écriture, confronté à la nécessité de se contenter de réponses limitées, le *public historian* peut être réduit à un rôle de chroniqueur sans esprit critique qui produit une histoire purement événementielle ou anecdotique (Rouso, 1984), ou être embauché pour écrire l'histoire officielle de son financeur (Dumoulin, 2003). Cette forme d'histoire narrative, analysée par D. Coleman (1987) comme un emploi abusif de l'histoire d'entreprise, rend la discipline vulnérable aux déformations.

En d'autres termes, la contractualisation de la démarche historique, le contrôle exercé par le commanditaire peuvent limiter l'indépendance de l'historien au point de le conduire à produire une histoire officielle glorieuse et stimulante qui ne devient qu'un exercice de communication exsangue, lisible et sans appareil critique (Bon, Ourset, 1988). Dans ce type d'histoire symbolique, l'intervenant peut exploiter les vertus du mythe qui permet, par sa tonalité affective, de rendre le passé lointain ou légendaire extrêmement vivant dans les consciences des individus, notamment dans le cas des dynasties familiales (voir Pailot, 2002). Cet enfermement dans un rôle prédéterminé par l'espace politique de la firme peut s'exprimer dans l'histoire d'une fondation, toujours chargée d'une forte signification symbolique et de légende (Enriquez, 1992 ; Caron, 1997), qui peut s'ancrer dans le passé au moyen de mythes présentés sous un habillage historique (voir Pailot, 2002). En les rendant accessibles par la parenté qu'ils entretiennent avec des personnages mythiques, on évoquera ainsi les qualités des pionniers ou des dirigeants thaumaturges qui survivent autant par l'imaginaire qu'ils véhiculent que par leurs agissements effectivement accomplis, comme si on voulait qu'elles passent parmi les survivants et les successeurs. Dans cette transmission infinie d'un discours inaugural, le récit mythique entourant une fondation met en scène des personnages à partir d'un seul critère identitaire en vue de créer un lien social transhistorique qui mobilise les affects et met en scène les fantasmes individuels et collectifs. Fondé sur l'admiration, la fascination et l'amour, il soude un collectif, propose des

repères identitaires, évoque des actions et invite à l'action en référence à un exemple ou un personnage modèle chez qui sont masqués les défauts et magnifiées les qualités. Cette mise en scène symbolique permet d'entretenir la part de vie qui anime les événements, les acteurs que l'on veut faire connaître pour les asseoir dans la mémoire. Elle limite les effets d'une objectivation trop réaliste du processus historique qui appauvrit la substance du vécu, la puissance dynamique de l'imagination, le lien affectivo-représentatif qui relie les générations d'acteurs.

Faut-il pour autant honnir cette forme de construction historique ? Rien n'est moins sûr. Car, tout d'abord, on peut toujours se demander si l'entreprise a besoin d'un passé tel que lui dévoile l'enquête historique « savante ». Quels sont les critères d'une « bonne histoire » pour une organisation ? Celle qui répond à des critères scientifiques d'un savoir critique du passé ou celle qui est susceptible de susciter une adhésion émotionnelle, de tisser des solidarités au sein d'un groupe, de le doter d'une identité, d'un sentiment de continuité et d'un sens collectif sous un habillage historique ? L'entreprise a-t-elle besoin de l'histoire savante, ce « *phénomène minuscule, peu répandu* » (Veyne, 1987), ou d'un régime de gestion du passé ayant pour fonction (ou pour effet) de structurer l'identité d'un groupe, d'entretenir la part de vie qui anime les événements, de mettre en scène ses mémoires collectives, de réactualiser son passé dans une communication événementielle (vitrines et sites interactifs sur Internet, film d'entreprise, ouvrages, etc.) ou encore de nourrir l'imaginaire social ? Ces questions renvoient directement au statut de l'histoire dans l'entreprise en fonction des acteurs qui l'utilisent et la réécrivent, mais aussi des formes multiples de transmission du savoir historique (sites Internet, ouvrages, images, transmissions orales, etc.). A ce titre, E. Gardère (2003, p. 232) note que la vision de l'histoire proposée sur les sites Internet de certaines entreprises s'appuie sur une « *forme d'écriture enchanteresse (qui) ne retient que l'événementiel commercial et oublie les faits plus proches de la réalité quotidienne* ». Ensuite, il n'existe pas nécessairement un antagonisme indépassable dans ces différentes finalités de représentation du passé historique, ne serait-ce qu'en raison du chevauchement possible entre l'histoire et la mémoire.

Toutefois, cet élan d'optimisme ne peut occulter le persistance d'un champ de tension entre les pratiques professionnelles de l'histoire (le métier d'historien) et son usage socio-organisationnel potentiellement sensible à la construction de grandes narrations cohérentes et idéologiques ou au moins favorisant la construction de sens (voir Pailot, 2002). Celui-ci est d'autant plus significatif que, dans l'entreprise, « *le recours au passé constitue souvent une démarche plus stratégique que scientifique (...) l'approche hagiographique (étant) un premier réflexe du rapport à l'histoire de l'organisation* » (Gardère, 2003, p. 11).

On le voit, les dangers épistémiques ou les dérives possibles de l'histoire appliquée ne sont pas distincts de l'irréductibilité des logiques de recherche et d'intervention ou du hiatus entre les besoins à court terme des financeurs et les perspectives à long terme de la recherche « fondamentale » (Noiriel, 1998). Elle illustre la tension entre la quête d'universalité et la quête d'identité en histoire (voir Hobsbawm, 1994). D'un côté, l'enquête historique se veut scientifique. De l'autre, les historiens sont les premiers producteurs de la matière première dont se nourrissent les discours idéologiques et les récits mythiques. Ils sont pris, parfois à leur insu, « *dans le travail de construction sociale de la mémoire* » (Candau, 2005, p. 60). Ce flou épistémologique s'exprime notamment dans les recherches historiques sur l'identité ou la culture d'entreprise qui restent tiraillées, peut-être plus que d'autres domaines de l'histoire des entreprises, entre un souci d'instrumentalisation (histoire rationalisante au service de l'apologie d'une politique, de la glorification de ses dirigeants ou d'une recherche d'identification à une image forte et « esthétique ») et la recherche de connaissance. Or, comme l'écrivait déjà T. C. Barker (1958, p. 17), « *as the history is only conceived as a contribution to labour relations, there is no question of dealing with the difficulties and crises in the company's affairs and no chance of any skeletons being revealed in any cupboards* ».

Mais l'instrumentalisation politique de la mémoire n'est pas la seule dérive possible dans ce type d'intervention. Car certains concepts se situent intrinsèquement au confluent de différents modes

de représentation du passé. La culture, dans sa dimension régulatrice des comportements individuels et collectifs, est certainement tout autant une affaire d'histoire que de mémoire : elle se fonde sur la connaissance plus ou moins intériorisée d'un certain nombre de références stables (valeurs, règles, normes, etc.) sous-jacentes à l'action et aux interactions sociales dans un espace social donné et à ses frontières. Loin de se construire à partir d'un ensemble stable et objectivement définissable de « traits culturels », ces références sont produites et se modifient dans le cadre de relations et d'interactions sociales. En ce sens, être socialisé dans un groupe, c'est d'abord être en contact avec une mémoire collective vivante qui s'expriment dans les comportements et les conduites des acteurs. Or, dans le questionnement et la mise en exergue de cette dimension collective, la tentation de construire un imaginaire minimal de continuité symbolique ou une « *rhétorique holiste* »³² (Candau, 1998) autour des phénomènes métamémoriels (par la mise en discours partagée des différences identitaires) pointent toujours en creux. Pourtant, comme le note J. Candau (2005), si les membres d'un ordre social tendent presque naturellement à présupposer l'existence d'une mémoire partagée, la déduction de cette dernière du constat d'actes mémoriels collectifs reste l'une des illusions tenaces associées à la notion de mémoire collective. En fait, l'orientation sociale de la mémoire (l'influence de ses « cadres sociaux » en suivant Halbwachs) ne signifie pas son partage. Dans ce débat, on induit l'existence d'une identité culturelle au sein d'une organisation à partir de l'observation toujours singulière d'un nombre limité d'acteurs, on confond l'affirmation de l'existence d'une mémoire collective avec le fait de l'existence lui-même (confusion entre le fait du discours et ce qu'il est supposé décrire – voir Candau, 2005), on assimile le partage de mêmes repères mémoriels à celui des représentations du passé, on suppose l'existence d'une mémoire commune aux membres d'un groupe sans toutefois s'interroger sur la réalité effective de ce partage. Face à l'impossibilité d'un clonage mémoriel, la reconstruction et la représentation textuelles de cette mémoire partagée entretiennent pourtant des liens plus ou moins lâches avec la réalité sociale et culturelle du groupe. Mais, d'un autre côté, il est vrai que les effets sociaux de la rhétorique mémorielle nourrissent « *l'imaginaire des membres du groupe en les aidant à se penser comme une communauté et contribue(nt) à modeler un monde où le partage mémoriel s'ontologise* » (Candau, 2005, p. 79). La fonction narrative fait alors « *entrer dans les mémoires individuelles la croyance dans des racines et un destin communs, comme le réussissent à merveille le discours patrimonial ou les idéologies communautaristes* » (Candau, 2005, p. 79).

La dichotomie entre l'histoire savante et l'histoire appliquée ne doit toutefois pas être utilisée comme alibi pour entretenir la guérilla épistémique. Car quel que soit le type d'histoire, l'entreprise commanditaire doit pouvoir y trouver son compte. De surcroît, pour être qualifiée d'historique au sens scientifique du terme, la démarche historienne, qu'elle soit savante ou appliquée, doit retraduire la demande qui lui est faite dans les modalités et les termes qui sont les siens pour répondre aux critères de scientificité propres aux canons de la discipline, à savoir la critique documentaire, la problématisation et la validation collective³³ (voir Le Goff, 1988). En restituant à l'histoire son épaisseur signifiante, la démarche, à partir de l'exploitation des sources écrites et orales, permet alors de comprendre par quel processus la situation présente s'est créée. Le poids du passé parfois lointain dans lequel se situe le principe de toute explication historique fait partie intégrante de ces deux approches. L'historien s'attache alors à décrire les structures dont les transformations rendent compte de l'émergence événementielle de phénomènes dont la genèse se situe toujours dans le moyen et long terme. Si elle exige tous les talents de l'historien de formation, l'histoire appliquée se fonde sur une vision pragmatique et une finalité immédiate de la recherche historique imposée par le client, vision et finalité qui ne permettent pas forcément de concilier de manière aisée scientificité et utilité. A ce titre, A. Beltran et J.-F. Picard (1987, p. 168)

³² Pour J. Candau (1998, p. 21-22), les « *rhétoriques holistes* » sont « *les totalisations auxquelles nous procédons en employant des termes, des expressions, des figures visant à désigner des ensembles supposées à peu près stables, durables et homogènes, ensembles qui sont conceptualisées comme autre chose que la simple somme des leurs parties et qui sont censés agréger des éléments considérés, par nature ou par convention, isomorphes* ». Pour cet auteur, les notions de mémoire partagée ou de mémoire collective restent des formes de rhétoriques.

³³ cette dernière pouvant prendre des formes diverses dans le cadre d'une recherche-action.

ont raison de penser que « *plaire en même temps à la Sorbonne et au Président Directeur Général n'est assurément pas une sinécure, mais l'histoire d'entreprise doit s'essayer à cette gageure* » ... au risque pourtant de diluer la frontière entre le politique et le savant (voir Weber, 1959).

2.3 - Entre histoire et mémoire

Nos contemporains semblent vivre la relation au temps de manière quelque peu paradoxale. D'un côté, la condition temporelle de l'homme occidental semble être celle de « *l'homme-présent* » s'acharnant à nier ou comprimer le temps en vivant dans le mode de l'urgence (Laïdi, 2000 ; Aubert, 2003). De l'autre, le passé proche se présente à nous avec une intensité inégalée. Nous vivons « *dans le « temps de la mémoire », c'est-à-dire dans un rapport affectif, sensible, douloureux même, au passé* » (Rousso, 1998, p. 12), avec l'idée implicite que nous devons le conserver, le maintenir vivant en lui attribuant un rôle. L'ampleur de ce phénomène est tel que certains observateurs (historiens, anthropologues, ethnologues, etc.) n'hésitent pas à parler d'une tyrannie conjoncturelle de l'écllosion mémorielle voire d'un « *mnémotrophisme quasi obsessionnel* » (Candau, 1998), d'une « *mémoire saturée* » (Robin, 2003) qui s'exprime tant dans la sacralisation du passé, la dilatation indifférenciée du champ du mémorable, la rétrospection généralisée que dans un productivisme archivistique massif et démocratisé ou encore l'inflation commémorative (Nora, 1993, 1994 ; Candau, 1996, 1998, 2005 ; Rousso, 1998) : « *Nous vivons dans une période courbée, au devoir de mémoire, qui subit à beaucoup d'égards le règne, l'inflexion, la dictature et presque le terrorisme du souvenir* » écrivait l'historien P. Nora (1993, p. 39). Certains de ses apôtres veulent en faire une valeur, une « *sorte de religion laïque* » (Rousso, 1998), symptôme d'une difficulté à assumer le passé, à maîtriser l'angoisse de sa perte, donc à affronter le présent et à imaginer l'avenir. Dans un refus de distinction de ce qui doit rester ou disparaître de nos mémoires, dans un mouvement d'extension de cette attitude à toutes les sphères de la vie publique, tout est aujourd'hui « *susceptible d'être « archivé » et de devenir ainsi un « lieu de mémoire »* » (Rousso, 1998, p. 15), c'est-à-dire « *une unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique d'une quelconque communauté* » (Grand Robert). Occultant les vertus et la nécessité de l'oubli constatées par des observateurs attentifs d'horizons très divers (Baddeley, 1993 ; Fèbvre, 1992 ; Candau, 1996, 1998 ; Muxel, 1996 ; Augé, 1998 ; Le Rider, 1998 ; Todorov, 1998 ; Ricœur, 2000 ; Ferenczi, 2002), nos contemporains sont enjoint à un devoir de mémoire qui, tel qu'il est compris aujourd'hui³⁴, n'est plus seulement une nécessité éthique. Risquant d'être entendu « *comme une invitation adressée à la mémoire à court-circuiter le travail de l'histoire* » (Ricœur, 2000, p. 106), ce « *poncif de l'évocation du passé dans l'espace public* » (Gensburger, Lavabre, 2005, p. 75) se transforme en une injonction impérieuse voire sectaire, partie prenante d'un nouveau système de références morales. En faisant de l'oubli une faute (Rémond, 2006), il prétend ainsi ériger en dogme la conscience permanente et universelle du crime commis ou destinée parfois à souscrire à des légendes et des mythes jugés nécessaires (Rousso, 1998 ; Wieviorka, 1998). A ce titre, il risque naturellement d'aboutir « *à la défense d'une sélection de faits parmi d'autres, celle qui assure à ses protagonistes de se maintenir dans le rôle de héros, de victime ou de moralisateur, par opposition à toute autre sélection, risquant de leur attribuer d'autres rôles moins gratifiants* » (Todorov, 2001, p. 7).

Dans cette logique, la mémoire a ses « *lieux* » (Nora, 1984), ses « *agitateurs* » (Rousso, 1988), ses « *assassins* » (Vidal-Naquet, 1987), ses « *abus* » (Todorov, 1998), mais aussi ses « *militants* » (Candau, 2005), ses « *apôtres* » et ses « *prophètes* » (Wieviorka, 1998) qui s'assurent ainsi

³⁴ A l'origine, l'injonction du « *devoir de mémoire* » était, comme le rappelle H. Rousso (1998, p. 42-43), un appel aux survivants à témoigner. Sa conception contemporaine signifie principalement « *l'existence d'un devoir des individus, comme de la collectivité, de garder vivant le passé afin de rester vigilant et d'en tirer les leçons. Elle exprime aussi l'idée qu'une reconnaissance est due à ceux qui ont eu à souffrir du passé qu'il s'agit de commémorer* » (Gensburger, Lavabre, 2005, p. 78).

certaines privilèges au sein de la société. Mais il est vrai que les enjeux mémoriels prolifèrent sur les fondations d'une citoyenneté nouvelle, sur la multiplication des appartenances identitaires, ce qui rend « *difficile la construction d'une mémoire unifiée et provoque une fragmentation des mémoires* » (Candau, 2005, p. 103). Intervenant dans la construction des identités individuelles et collectives (Candau, 1998, 2005), elle peut être un fardeau, une source de souffrance, portée individuellement et collectivement, qui sape les fondements narcissiques de la continuité temporelle du sujet et de la généalogie dont il est issu (Gaudard, 1997). A ce titre, les enjeux à la fois politiques, sociaux, culturels et identitaires entourant son contrôle peuvent susciter des affrontements mémoriels d'une violence particulière pour le monopole d'une légitimité dans un mouvement de réappropriation du passé s'accordant parfois des libertés avec la vérité historique (Lindenberg, 1994). Dans sa sacralisation, cette « *religion de la mémoire* » (Rouso, 1998), cette « *compulsion mémorielle* » (Candau, 1998), elle-même enchâssée dans « *l'ère du témoin* » (Wieviorka, 1998), est porteuse d'un certain nombre de dangers et d'effets pervers (Rouso, 1998 ; Todorov, 1998). En effet, ce culte de la mémoire peut :

- empêcher un réel apprentissage de la durée, du temps écoulé, du passé qui pèse sur notre capacité à envisager l'avenir,
- conduire à la confusion des événements, des souvenirs et des savoirs en rendant les individus incapables de donner sens à l'information,
- ne plus permettre aux acteurs de se dessaisir d'un passé qui les enferme dans une identité dans laquelle ils ne se reconnaissent plus forcément tout en légitimant leurs actes dans le présent,
- ne plus aider les communautés et les groupes sociaux à assumer leur passé pour en faire le deuil, pour vivre avec l'incertitude et les dilemmes qu'il leur lègue, dilemmes qui n'appellent pas forcément à être tranchés de manière rétrospective sauf à les recréer dans un contexte anachronique,
- conduire à relire les événements du passé de leur littéralité et amener les individus à le revivre continuellement au lieu de l'intégrer dans le présent, à être dominé par le souvenir sans pouvoir le domestiquer, etc.

Dans cette obsession du passé, l'historien, qui « *n'a pas de compte à régler avec le passé* » (Winock, 2005, p. 49), risque d'être victime d'une extension mémorielle qui finit par le dépasser et se retourner contre lui à partir du moment où il est trop douloureux ou trop sensible pour être questionné, dans la mesure où il sert à refouler le présent. Car l'histoire savante s'éloigne « *de la mémoire qui juge (dénonce ou réhabilite) les acteurs du passé sans chercher à les comprendre* » (Noiriél, 2006, p. 9). Face à « *des demandes de reconnaissance (qui) peuvent virer à l'agressivité, voire à la haine à l'égard d'autres groupes que le sien* » (Wieviorka, 2005, p. 119) ou à la « *concurrence des victimes* » (Chaumont, 2002), il peut éprouver des difficultés à pointer l'anachronisme de l'esprit justicier³⁵ des mémoires douloureuses conduisant à juger le passé révolu avec les valeurs d'aujourd'hui, à subordonner le devoir de mémoire au « *devoir d'histoire* »³⁶ ; subordination pourtant nécessaire pour dénouer les conflits mémoriels.

Dans une expression qui lui est propre, l'entreprise n'échappe pas à cette mouvance mémorielle, mais sous une forme peut-être plus apaisée. A l'instar du métier (Lequin, 1992), elle peut être considérée, en suivant F. Caron (1997), comme un lieu de mémoire, c'est-à-dire, contrairement aux lieux banalisés, transparents, fonctionnels et atemporels, un endroit chargé de sens où la mémoire travaille, où s'affirment des identités elles-mêmes enracinées dans un territoire humain et un cadre social, d'où s'écoulent un imaginaire et une symbolique, où se condensent des strates mémorielles plus ou moins anciennes et conflictuelles en interaction constante. Cet enracinement territorial n'a rien d'étonnant. Car la mémoire est, en effet, « *topophile* », c'est-à-dire qu'elle présente une propension à « *s'ancre dans des territoires* », « *à se construire spatialement, à s'inscrire dans un espace, dans un lieu* » (Candau, 2005). Dans cette logique, les lieux de

³⁵ « *qui est une fontaine toujours jaillissante d'indignations rétrospectives* » (Winock, 2005, p. 41).

³⁶ Nous empruntons ce terme à J. Candau (2005).

mémoire « *sont tout autant de marqueurs topographiques des traces du passé que des formes symboliques d'identification collective* » (Dosse, 1995, p. 273) qui matérialisent l'existence d'un groupe social. Les exemples pouvant attester de cette réalité ne manquent pas. Nous avons évoqué plus haut la thématique de culture organisationnelle. Nous n'y reviendrons pas. L'engouement patrimonial autour des friches et des sites industriels témoigne également de cette sédimentation mémorielle ancrée dans des lieux servant d'indice de rappel. Dans une perspective différente, en analysant les conséquences socio-psychiques pour les salariés de la fermeture de l'usine Chausson, l'enquête de D. Linhart (2002) illustre pareillement cette forme et cet usage de la mémoire inscrits dans une épaisseur sociale, humaine, professionnelle et technique qui plongent leurs ramifications dans un passé collectif faisant sens pour les acteurs organisationnels. Dans une intrication forte entre les éléments historiques et biographiques, l'auteur montre comment ceux-ci peuvent faire vivre une communauté mémorielle définie en référence à un ancrage spatial et par la durée de leur « histoire » tissée par une sorte de connaissance intersubjective chargée d'affects et de contenus symboliques.

Dans cette logique, la préservation de la mémoire serait devenue un atout de gestion pour les entreprises (Hamon, Torres, 1987 ; Pomian, 1996) qui s'exprime notamment dans leur effort muséographique (voir Pailot, 2000/b) ; un musée d'entreprise pouvant être vu comme une forme de mémoire organisationnelle utilisée stratégiquement par les entreprises pour asseoir leur identité et leur image (Nissley, Casey, 2002) ou engager un mode de communication historisante de nature « folklorique ». Elle s'expose également dans la théâtralisation mémorielle s'articulant autour de la valorisation du patrimoine industriel (devenu un vecteur de développement économique local via le tourisme industriel) et de ses héritages qui pose la question du souvenir et de la transmission (voir Andrieux, 1992, 1998 ; Bergeron, Dorel-Ferré, 1996). Consacrant l'entreprise au rang d'institution, celle-ci suscite en effet un engouement certain, depuis deux décennies, dans l'ensemble des pays industrialisés (France, Canada, Angleterre, Belgique, Etats-Unis, etc.), notamment dans les régions confrontées à la menace de disparition de leurs signes culturels et dans lesquelles la culture technique s'inscrit profondément dans l'histoire et le territoire, dans l'identité et la mémoire collective d'une localité (Pailot, 2000/b)³⁷. Même si elle porte le risque d'anéantir la mémoire collective « *dans la démonstration même de ses signes et de ses traces* » (Jeudy, 1996, p. 21), cette mise en scène du social, se trouvant liée « *au territoire et à la mémoire, qui opèrent l'un et l'autre comme vecteurs d'identité* » (Hartog, 2003, p. 164), traduit une prise de conscience douloureuse, inquiète, nostalgique d'une rupture avec le passé (Hartog, 1998, 2003), un désir de réappropriation des cultures, des pratiques, des valeurs et des signes identitaires ou encore un espoir de survie des liens sociaux qui hantent les mémoires (Jeudy, 1996). Le patrimoine industriel, « *le plus mal aimé sans doute, en France* » (Andrieux, 1998/a, p. 215), permet ainsi aux collectivités (notamment les groupes sociaux dont la vie a été de près ou de loin marquée par celui-ci – Bergeron, Dorel-Ferré, 1996) d'avoir une représentation constante de leur passé à la fois dans le temps et l'espace en contribuant à la mémoire collective, en manifestant la profondeur de la durée, en assurant une continuité historique (Andrieux, 1998/a ; Poulot, 1998). « *Après les mouvements de résistance sociale à la fermeture des usines, après l'abandon contraint de certains modes de production, une muséographie socio-industrielle viendrait idéalement cicatrifier les béances provoquées par la mutation* » écrit H.-P. Jeudy (1996, p. 33). Cette prise en considération du travail de mémoire appelle deux remarques.

Tout d'abord, il apparaît irréductible à la notion de mémoire organisationnelle (Walsh, Ungson, 1991 ; Girod, 1995, 1996, 2000) ou d'entreprise (Pomian, 1996) exploitant la métaphore du système de traitement de l'information ou réduite à « *une propriété émergente de l'interaction de routines individuelles* » (Reynaud, 1998, p. 475) de la théorie évolutionniste en économie (voir Nelson, Winter, 1982). En analysant la mémoire organisationnelle soit comme un stock de connaissances centralisé et formalisé et une structure de stockage de l'information ou un modèle d'action, les lectures « cognitivistes » de la mémoire, quel qu'en soit le pouvoir théorique,

³⁷ M. Rowlinson (2002, p. 103) pointe un certain nombre de recherches soulignant « *the rise of a heritage industry and the economic decline of a nation* ».

procèdent en effet d'un déracinement anthropologique de la « mémoire sociale » en vue de l'appréhender dans une logique fonctionnaliste scotomisant les registres de l'émotionnel, de l'affectif, du symbolique et de l'imaginaire desquels est pourtant inséparable la mémoire (voir Pailot, 2000/b ; Gensburger, Lavabre, 2005). Dans ce triomphe de l'esprit cumulatif et « localisationniste » (Girod, 2000), ces manières mécanistes de traitement du passé deviennent cumulatoires et informationnelles. Les diverses manifestations empiriques de la mémoire se réduisent alors à des questions de sauvegarde et de diffusion formalisées (et souvent décontextualisées) de connaissances et de savoirs (tacites ou formalisés) utiles à la décision et à l'action. Même dans une relecture élargie d'inspiration connexionniste ou néoconnexionniste focalisée sur la mémorisation et insistant sur le rôle de la réflexivité contextualisée dans la restauration mémorielle³⁸ (voir Girod, 2000), on reste somme toute assez éloigné des lectures anthropologique, sociologique et historique de la notion de mémoire.

Ensuite, à l'image de la culture organisationnelle, on ne peut pas supposer *a priori* l'existence d'une forme de mémoire collective au sein des organisations, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, il y aurait quelque chose de paradoxale à constater le renforcement des logiques d'individualisation (voire de précarisation) intervenant dans la gestion du facteur humain et de nier ses effets sur la production d'une mémoire fragmentée, individualisée qui affaiblit la signification complexe de toute mémoire collective. Deuxièmement, les entreprises sont des construits temporaires aux frontières (sociales, juridiques, spatiales, stratégiques, etc.) aussi fluctuantes qu'évolutives. L'impermanence de ces construits peut se révéler incompatible avec l'idée d'une certaine consistance du social et expliquer la perte du sens collectif du passé. « *L'identité publique d'une firme multifonctionnelle n'est-elle pas toujours introuvable ou très artificiellement construite, donc un peu usurpée ?* » se demande E. Gardère (2003, p. 27).

Sur un plan plus méthodologique, cet intérêt pour la mémoire se retrouve dans l'usage d'entretiens rétrospectifs somme toute relativement courant dans les sciences de l'organisation (voir par exemple Glick, Huber, Miller, Doty, Sutcliffe, 1990). Celui-ci ne peut pourtant laisser penser que ces dispositifs méthodologiques répondent aux exigences et aux règles de la recherche scientifique des professionnels de l'historien (critique interne et externe, etc.). Il n'est pas étranger à la prise en considération des sources et des archives orales dans l'écriture de l'histoire, parallèlement à l'exploitation des sources écrites. L'histoire de l'entreprise, comme l'illustre celle de Saint-Gobain rédigée par J.-P. Daviet (1988), est bien souvent un genre mixte entre la textualité et l'oralité. Elle s'appuie non seulement sur les archives de l'entreprise, des documents privés, des statistiques, etc., mais aussi sur les témoignages des acteurs qui ont vécu les événements et les périodes de temps les plus proches. C'est particulièrement vrai lorsque les sources écrites font défaut. Cela l'est aussi si l'on considère que la mémoire vive d'une organisation passe moins par la rigidité des cadres et contraintes imposés par les écrits que par l'oralité (Gardère, 2003).

Cette prise en considération des sources et des archives orales, comme objet et source de l'histoire (Becker, 1993), pour reconstituer et analyser le passé, a été légitimée par l'histoire du temps présent qui a connu pendant les trois dernières décennies un essor aussi important que controversé (Chauveau, Tétart, 1992 ; Frank, 1993 ; Voldman, 1992, 2000 ; Soulet, 1994 ; Rousso, 1998 ; Pomian, 1999 ; Bédarida, 2001). Ce retour en force de la plus ancienne technique historique a remis en cause l'un des dogmes fondamentaux de l'histoire savante, qui instaurait une coupure de principe entre le passé et le présent : le passé ne peut être connu que par l'intermédiaire de sources écrites. Il s'est accompagné d'un retournement épistémique des cadres dans lesquels s'élabore la pensée historique. Ainsi, l'histoire de l'entreprise, comme celle du temps présent, a modifié, voire inversé, le rapport de l'histoire à la mémoire traditionnellement opposé chez les historiens qui reposait sur la séparation entre les vivants et les morts (Noiriel, 1998). En effet, l'histoire traditionnelle consistait à libérer le citoyen de la mémoire en lui donnant les clefs de la compréhension du présent (Dhoquois, 1991 ; Prost, 1996), en l'affranchissant de la

³⁸ qui permet notamment d'établir une distinction entre les formes de mémorisation mécanique (apprentissage répétitif) et constructive (lecture interprétative contextualisée).

fatalité du temps d'origine divine et matérialiste (Rousso, 1998) ou encore en « délégitimisant » le passé vécu (Nora, 1984). Ainsi, L. Fèbvre (1992, p. 437), considérait l'histoire « *comme un moyen d'organiser le passé pour l'empêcher de trop peser sur les épaules des hommes* ». A l'inverse, l'un des traits de l'histoire du temps présent est de relativiser le rôle de l'historien, de faire de la société elle-même sa propre faiseuse d'histoire (Ferro, 1987). Dans cette logique, le témoignage et la discipline historiques peuvent s'interpénétrer, se compléter et se stimuler l'un l'autre : « *Le témoignage a besoin de la discipline (historique) pour entrer dans un processus rigoureux de véridicité et de cohérence, essentiel pour la mémoire de nos sociétés présentes et avenir. La discipline historique a besoin du témoignage, en sachant que celui-ci est aussi une reconstruction de la mémoire et, pas plus que l'archive du siècle, simple reflet du réel* » (Farge, 1997, p. 25).

Pour bien comprendre les contours de ce débat, il nous faut cerner ce que recouvre l'acception du terme « mémoire » qui reste une notion-carrefour dont l'étude relève de nombreuses disciplines (psychologie, neurophysiologique, biologie, psychanalyse, sociologie, anthropologie, etc.). Par nature, la mémoire est multiple dans ses référents et ses niveaux d'analyse. Elle peut être individuelle, collective, sociale ou historique (Halbwachs, 1997), sensorielle, visuelle ou auditive (Baddeley, 1993), archéologique, référentielle ou rituelle (Muxel, 1996), implicite ou explicite (Nicolas, Perruchet, 1998), ethnique, écrite ou électronique (Le Goff, 1988), généalogique, familiale ou générationnelle (Candau, 1996, 2005), apprise ou spontanée (Becker, 1993), empêchée, manipulée ou obligée (Ricœur, 2000). D'une manière générale, la mémoire peut être définie comme la propriété de conserver des informations puis de les restituer au gré des stimuli variés, selon des mécanismes cognitifs ou des procédés mnémotiques actifs. Propriété de conservation de certaines informations, connaissances ou souvenirs, elle renvoie à un ensemble de fonctions psychiques grâce auxquelles l'homme peut actualiser des impressions ou des informations passées qu'il se représente comme passées (Le Goff, 1988). Pour l'historien H. Rousso (1998, p. 16), elle « *peut se définir comme la présence ou le présent du passé, une présence reconstruite ou reconstituée, qui s'organise dans le psychisme des individus autour d'un écheveau complexe d'images, de mots, de sensations, et qui articule des souvenirs, des oublis, des dénis, des refoulements - donc leur éventuel retour -, autant de termes qui n'ont pas tous la même signification et n'obéissent pas aux mêmes mécanismes* ». Au regard de cette définition, il apparaît que la mémoire ne propose qu'une représentation partielle et partielle d'un passé enserré dans un contexte social plus ou moins large (Rousso, 1993 ; Pomian, 1998). Loin d'être du passé enregistré, un ensemble d'archives ou une démarche de connaissance, le mémorable est un savoir sélectif tributaire des expériences vécues ou non et du langage usuel permettant leur narration (Pomian, 1998). Comme l'écrit P. Legendre (2002, p. 225), « *la mémoire est toujours sélective, et les choix s'opèrent non pas sur la base d'élaborations scientifiquement objectives, toujours selon les idéaux en place, c'est-à-dire selon une fantasmatique instituée* ». Organisé autour du Moi individuel du sujet ou Moi collectif des groupes sociaux, ce mode de connaissance qualitatif et événementiel se conjugue au présent et au futur dans un jeu de réinterprétations constantes (Ricœur, 1998) tout en présentant des défaillances multiples (Baddeley, 1993 ; Auriat, 1996). En d'autres termes, la mémoire lit le passé à la lumière du présent et plaque le contexte de la contemporanéité sur celui-ci (Gallerano, 1994).

Inscrivant, à partir du présent, les acteurs individuels et collectifs dans un espace antérieur à leur propre existence, la mémoire est aussi une fiction vraie à travers laquelle ces derniers, en mobilisant leur passé, créent du sens, façonnent et préservent leur identité (individuelle et/ou collective) et leur continuité, s'inscrivent dans une lignée, une durée significative, une tradition auxquelles le temps donne une profondeur et une épaisseur ou encore participent à l'établissement et le partage de connaissances, de conventions, etc. (Candau, 1996, 1998 ; Muxel, 1996 ; Rousso, 1998). Car l'attribut le plus immédiat de la mémoire « *est d'assurer la continuité du temps et de permettre de résister à l'altérité, au « temps qui change », aux ruptures qui sont la destinée de toute vie humaine* » (Rousso, 1993, p. 106). Faculté naturelle inscrite dans le biologique, elle est un instrument essentiel dans la vie sociale et personnelle dans les sociétés humaines tout en étant une condition nécessaire de la représentation de l'unité du moi dans le temps (Candau, 1996, 1998 ; Pomian, 1998). Sans mémoire, le sujet se trouve enfermé dans

l'immédiateté sans pouvoir élaborer des représentations du passé et du futur, expressions idéelles de la domestication du temps. Il perd ses capacités conceptuelles et cognitives. Coupé des souvenirs autobiographiques qui le constituent en tant que personne, son identité s'évanouit. Il ne produit qu'un ersatz de pensée sans durée, sans souvenir de sa genèse pourtant indispensables à la connaissance de soi et à la perception des autres.

En fait, la mémoire est, comme le note avec raison M.-C. Lavabre (2001), une notion particulièrement complexe à saisir qui renvoie à des niveaux de lecture hétérogènes voire inconciliables. En première lecture, elle désigne les souvenirs d'une expérience vécue ou transmise ou encore les représentations du passé dont les individus sont porteurs (mémoire vive et/ou collective). Ensuite, elle peut se lire comme la manière dont un collectif gère sa propre histoire notamment par les modalités de théâtralisation du passé (« politique de la mémoire » visant à contrôler le passé). Enfin, elle procède de toute mise en forme du passé qui n'est définie que par la distinction qu'on s'accorde à faire entre mémoire et histoire. Elle peut n'être alors que légende, mythe fondateur ou encore invention d'une tradition. Ainsi, la mémoire savante, la mémoire vive, la mémoire collective ou encore la mémoire officielle constituent autant de régimes de gestion mémorielle du passé qui apparaissent largement irréductibles les uns aux autres voire totalement irréconciliables. Si la mémoire entretient avec le passé une relation vivante permettant la transmission d'une culture collective pouvant s'opposer « *aux inflexions imposées par l'Histoire* » (Martin, 2000, p. 797), elle n'en est pas moins une trace active et subjective du passé dont on ne sait si elle met l'accent « *sur le poids du passé ou sur le choix du passé* » : « *Saisir la mémoire, ce n'est donc pas saisir tout ou partie du passé tel qu'il s'est passé mais saisir la présence – toujours incertaine – de l'impression qu'en passant ces « choses qui ont passé » ont laissée* » (Lavabre, 2001, p. 12). Spontanée et s'imposant comme une évidence (Rémond, 2006), elle est portée par la parole de sujets ou témoins, tissée d'affects et de fantasmes qui lient inévitablement fait et contexte particulier et s'établissent à la mesure des besoins et désirs présents des acteurs (Candau, 1996 ; Piqué, 1998). S'appuyant sur une expérience vécue ou transmise, elle se trouve soumise à toutes les déformations inhérentes aux processus de mémorisation et de structuration du récit qui peuvent s'apprécier tant au niveau individuel que collectif (Auriat, 1996 ; Groethuysen, 1995 ; Muxel, 1996). A ce titre, pour conserver leur force d'édification, s'attacher à reconstruire et défendre un passé idéal ou diabolisé ou encore s'inscrire dans une lutte pour la domination du souvenir et de la tradition, les paroles de la mémoire peuvent être des récits simplificateurs, pré-fabriqués, pré-normés, voire quelque fois légendaires qui n'entretiennent qu'un lien distant avec le réel. A ce titre, elles participent à la reproduction des appartenances sociales ou culturelles, des manières d'être ou encore des adhésions idéologiques et des traditions de pensée.

En résumé, nous pouvons dire que la mémoire est une trace sensible et affective du passé qui contracte ou dilate le temps selon la densité des événements. Elle « *évoque, pêle-mêle, toutes les formes de présence du passé qui ne relèvent pas stricto sensu de l'histoire comme opération intellectuelle qui s'efforce d'établir les faits du passé et de rendre celui-ci intelligible (...) tout est mémoire dès lors que le rapport au passé engage l'identité des groupes sociaux (...) plutôt que la connaissance du passé en tant que telle* » (Lavabre, 2001, p. 8). Pouvant être vue comme un effet du passé, une trace de l'expérience (Lavabre, 2001), elle se trouve toujours susceptible d'être manipulée ou influencée en fonction des impératifs du présent. Pour M.-C. Lavabre (2001), la possibilité d'influencer la mémoire ne peut toutefois se comprendre que dans certaines limites et à certaines conditions. En effet les interprétations du passé produites par le pouvoir institué ne doivent pas s'inscrire en contradiction avec l'expérience vécue de la communauté sociale concernée. A ce titre, le passé ne saurait être purement et simplement occulté par des élaborations institutionnelles ou officielles. Il convient alors de distinguer pour l'analyse les usages politiques du passé visant l'homogénéisation des représentations et la mémoire vive des souvenirs, portés par les individus, d'un passé vécu ou transmis (voir Gensburger, Lavabre, 2005). Pas plus que la culture organisationnelle, le travail de mémoire ne saurait se lire comme une forme de réduction de la diversité des souvenirs et des modes de représentation du passé ou comme un travail d'homogénéisation des interprétations de celui-ci sous le couvert d'une norme mémorielle

officielle. Comme l'illustre R. Frank (2001) à propos de la mémoire de la seconde guerre mondiale, la mémoire des groupes sociaux (prisonniers de guerre, résistants, déportés, etc.) peuvent reconstruire, chacun à sa manière, un passé commun à travers une lecture militante, parfois conflictuelle, de celui-ci en vue d'obtenir une « *collectivisation maximale d'une mémoire* ». Cette forme d'éclatement de la mémoire collective trouve un écho singulier dans l'entreprise ne serait-ce qu'en raison de la diversité des groupes sociaux qui la composent. Assimilable à une forme de contrôle social, la fonction de la mémoire officielle peut être de donner une unité à cet ensemble hétérogène, agité par des forces centrifuges, à travers un processus de sélection dont la fonction est de maintenir une identité communautaire plus ou moins compacte. Certes, cette normalisation ne saurait faire oublier que la légitimation d'une mémoire historique « *n'opère que si elle rencontre, au moins pour partie, une mémoire vive* » (Gensburger, Lavabre, 2005, p. 91). A l'instar de la culture, la mémoire apparaît moins comme une variable organisationnelle qu'une propriété émergente d'un système social sur laquelle les tentatives d'action se heurtent à certaines limites (résistances des groupes sociaux, etc.). Dans cette mesure, l'idée d'une mémoire consensuelle au sein d'une entreprise apparaît peu compatible tant avec la nature groupale de la mémoire qu'avec le fait que ce sont les individus qui, en dernière analyse, sont porteurs de cette mémoire. Les usages politiques du passé apparaissent alors moins comme « *l'indice d'une mémoire collective partagée et active que celui de la constitution d'une « mémoire empruntée », d'une prescription* » (Gensburger, Lavabre, 2005, p. 95).

En d'autres termes, la convocation de la mémoire peut ainsi répondre à d'autres critères que ceux de la connaissance historique. C'est pourquoi *Clio*, entendue ici au sens de reconstruction savante et vraie du passé, ne peut se confondre ou se réduire à *Mnémosyne*. Si l'historien peut aider à mesurer les écarts mémoriels au regard de la réalité historique, à maintenir la distinction entre la filiation mémorielle et la recherche de la vérité historique (Candau, 2005), les modes de sélection entre ces deux modalités de représentation du passé opèrent de manière différente (Vidal-Naquet, 1987). Leurs modalités de structuration et de représentation du temps ne peuvent se confondre (Spiegel, 2002) car elles entretiennent des rapports radicalement différents avec le passé (Yerushalmi, 1984). En reconstruisant de manière critique l'épaisseur du temps écoulé et la complexité des faits dans un idéal d'objectivité et de vérité, l'histoire met en relief des individus, des faits, des pratiques, des événements qui peuvent être complètement ignorés ou avoir totalement disparu de la mémoire individuelle ou collective (Veyne, 1987 ; Rousso, 1998). En recréant un passé toujours plus détaillé dont les formes et les matériaux ne sont pas reconnus par la mémoire, elle fournit une intelligibilité savante inaccessible au processus mémoriel qui opère toujours une sélection drastique : « *on oublie ou l'on se souvient de ce que l'on a connu ou vécu, et pas de ce que l'on a ignoré* » (Rousso, 1998, p. 25). Cette volonté de savoir critique et explicatif est moins chaleureuse, moins ethnocentrique, mais plus autonome et plus distanciée qu'un travail mémoriel toujours destiné à un usage intéressé. En introduction de sa fresque sur *Les lieux de mémoire*, P. Nora (1984, p. XIX) rappelait les contours de cette opposition classique que P. Ricœur (1993) estime « *en voie de résolution, du moins d'apaisement* » :

« Mémoire et histoire : loin d'être synonymes, nous prenons conscience que tout les oppose. La mémoire est la vie, toujours portée par les groupes vivants et, à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire, une représentation du passé. Parce qu'elle est affective et magique, la mémoire ne s'accommode que de détails qui la confortent ; elle se nourrit de souvenirs flous, télescopants, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensible à tous les transferts, écrans, censure ou projections. L'histoire, parce que opération intellectuelle et laïcisante, appelle analyse et discours critique. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïse toujours. La mémoire sourd d'un groupe qu'elle soude, ce qui revient à dire, comme Halbwachs l'a fait, qu'il y a autant de mémoires que de groupes ; qu'elle est, par nature, multiple et démultipliée, collective, plurielle et individualisée. L'histoire, au contraire,

appartient à tous et à personne, ce qui donne vocation à l'universel. La mémoire s'enracine dans le concret, dans l'espace, le geste, l'image et l'objet. L'histoire ne s'attache qu'aux continuités temporelle, aux évolutions et aux rapports des choses. La mémoire est absolue et l'histoire ne connaît que le relatif.

Au cœur de l'histoire, travaille un criticisme destructeur de la mémoire spontanée. La mémoire est toujours suspecte à l'histoire dont la mission vraie est de la détruire et de la refouler. L'histoire est délégitimation du passé vécu ... »

Ainsi, la mémoire n'est pas l'histoire (Le Goff, 1988 ; Candau, 1996, 1998, 2005 ; Farge, 1997 ; Pomian, 1999 ; Martin, 2000) ; ces deux modes de mise en forme du passé ayant des fins respectives irréductibles l'une à l'autre (Lavabre, 2001) tout en s'inscrivant dans des représentations différentes du temps (voir Spiegel, 2002). Ainsi, la mémoire peut réécrire l'histoire pour l'adapter, la rendre conforme à ses propres possibilités de réception. En ce sens, « *rêver (...) de rendre la mémoire accessible à la vérité historique, renvoie à un songe creux, à une utopie d'autant plus dangereuse qu'elle rend impossible concrètement l'accès à l'histoire* » (Bancel, 2001, p. 76). Cette différenciation épistémique de ces deux modes de représentation du passé n'a, en soi, rien d'originale. P. Ricœur (2000, p. 168-169) rappelle ainsi que « *l'autonomie de la connaissance historique par rapport au phénomène mnémonique demeure la présupposition majeure d'une épistémologie cohérente de l'histoire en tant que discipline scientifique et littéraire* ». Pouvant représenter « *deux façons d'interpréter le même passé* » (Martin, 2000), il existe entre elles des lignes de partage et tous les écarts ne sont pas réductibles (Prost, 2000 ; Candau, 1998, 2005).

Support du lien social, la première est multiple et fluctuante. Pouvant « *remédier au sentiment d'épuisement historique, au scepticisme ambiant devant l'histoire* » (Dosse, 1995, p. 273), elle ne prétend qu'à son caractère vraisemblable. Ancrée dans l'événementiel, elle ne s'accommode que des détails qui la confortent et se nourrit de souvenirs flous sensibles à tous les transferts, censures ou projections. Semblant proscrire l'oubli, elle se vit au présent et ne cherche qu'à instaurer le passé, à en modeler les formes (à l'image de la tradition) en fusionnant avec lui dans un mouvement traversé par le désordre de la passion, des émotions et des affects. Le plus souvent, cette faculté constituante des identités personnelles et/ou collectives³⁹ permettant aux acteurs de se penser dans une continuité temporelle semble incapable de restituer fidèlement la durée, voulant se donner à voir comme stable dans le temps, la dynamique temporelle ou l'écoulement du temps « *dont, on le sait, la perception est extrêmement variable en fonction de la densité des événements* » (Candau, 1998, p. 78).

En s'attachant à révéler les formes du passé, l'histoire, quant à elle, se donne comme objectif de « *comprendre ce qui s'est passé et pourquoi cela s'est passé* » (Prost, 2000, p. 7), de restituer le sens que les acteurs donnaient à leurs actes (Noiriel, 2006) dans un culte du vrai qui remonte à Thucydide (Dosse, 2000). Ayant vocation à l'universel, elle est « *une construction qui procède d'un travail méthodique* » (Rémond, 2006, p. 100) et vise à éclairer le passé dans un souci de vérité et d'objectivité en le mettant à distance pour lui donner son statut de passé (Candau, 1996 ; Lavabre, 2001). Elle ne saurait se réduire à la mise par écrit de la mémoire (Pomian, 1999). A l'inverse de la mémoire qui se place dans l'événement et se fait contemporaine de ce qu'elle tente de transmettre, l'histoire cherche à retracer des réalités en se situant à l'extérieur de celui-ci. Elle s'en distancie tout en générant une approche critique conduite du dehors (Bédarida, 1993). Cette irréductibilité explique partiellement pourquoi, comme l'observe J. Candau (1998, p. 93), l'histoire ne joue qu'un rôle subalterne dans la constitution du champ du mémorable et ce, pour au moins deux raisons. Tout d'abord, ce champ s'organise essentiellement autour d'événements privés. Ensuite, comme le notait M. Halbwachs (1997), ce n'est pas sur l'histoire apprise, mais sur

³⁹ Pour signifier la consubstantialité entre identité et mémoire, J. Candau (2005, p. 115) précise qu'il « *ne peut y avoir de mémoire sans identité, ar la mise en relation des états successifs que connaît le sujet est impossible si celui-ci n'a pas a priori conscience que cet enchaînement de séquences temporelles peut avoir une signification pour lui* ».

l'histoire vécue que s'appuie notre mémoire. En ce sens, la transmission historique diffère radicalement de la transmission mémorielle (Candau, 1998). L'histoire peut même blesser la mémoire. Mais elle peut aider un collectif à se construire une mémoire solide et vraie à travers l'analyse rationnelle et critique de son passé fondée sur des données historiques établies et fiables, parce que contrôlées et vérifiées. Elle évite alors la fabrication de « *mémoires divagantes, entachées d'erreurs, d'affabulations et de mythes, et par là aisément instrumentalisées et manipulées* » (Bédarida, 1999, p. 114).

Toutefois, l'opposition histoire/mémoire ne saurait se comprendre de manière manichéenne. Car, comme le note J. Candau (2005, p. 58), « *il ne peut y avoir d'histoire sans mémorisation et l'historien, régulièrement, s'appuie sur des données mémorielles* ». Plus précisément, ce rapprochement s'apprécie à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, l'histoire des rapports entre ces deux modes de représentation du passé échappe à tous les clivages simplificateurs (Pomian, 1998). L'histoire a longtemps conservé une parenté proche avec la mémoire collective non seulement dans son organisation interne mais aussi dans ses modes de transmission (voir Cadiou, Coulomb, Lemonde, Santamaria, 2005). Si leur divorce fût consacré avec l'émergence de l'histoire savante, on assiste depuis plusieurs décennies « *à la promotion de la mémoire collective à la dignité d'un objet d'histoire à part entière* » (Pomian, 1998, p. 110).

Ensuite, cette opposition ne peut nous faire oublier que l'histoire emprunte en pratique, dans ses motivations, ses objectifs et parfois ses méthodes, quelques traits à la mémoire, même si elle œuvre constamment pour s'en protéger. Comme *Mnémosyne*, *Clio* peut être, même si elle l'est autrement (Pomian, 1998), « *arbitraire, sélective, plurielle, oublieuse, faillible, capricieuse, interprétative des faits qu'elle s'efforce de mettre à jour et de comprendre. Comme elle, elle peut recomposer le passé à partir de « morceaux choisis », devenir un enjeu, faire l'objet de combats et servir des stratégies partisans et identitaires* » (Candau, 1996, p. 57-58).

Sur un autre registre, certains historiens, à l'instar d'H. Rousso (1993) ou de F. Caron (1991), contestent partiellement cette opposition histoire/mémoire jugée aujourd'hui quelque peu dépassée en soulignant le rôle instrumental de la mémoire qui constitue une partie, un instrument, un objet d'histoire dans le temps présent : « *la mémoire est objet d'histoire, parce qu'elle entre dans le fonctionnement de l'histoire, et que ne pas analyser la mémoire d'une époque, c'est se priver d'un des facteurs du comportement des hommes* » (Becker, 1993, p. 116). Il est vrai que dans les champs de l'histoire pour lesquels l'historien utilise la mémoire du passé proche portée par la parole d'individus ayant vécu directement les périodes sur lesquelles il travaille (histoire du temps présent, de l'entreprise), les rapports entre histoire et mémoire apparaissent quelque peu brouillés. De ce fait, on peut considérer avec K. Pomian (1998, p. 107) que les différences entre histoire et mémoire sont inséparables, sans pour autant s'y réduire, de la distanciation temporelle de l'objet d'étude consacrant le passage de l'oralité à l'écrit : elles « *sont maximales là où il s'agit d'un passé très lointain, du passé de la nature, et elles sont réduites au minimum là où le passé est proche à tous égards de l'historien* ». En ce sens, le discours sur le passé a toutes les chances d'être « *un tissage de fragments à la fois mémoriels, historiques et historiographiques* » (Robin, 2005, p. 43).

Car, on peut toujours s'interroger sur les formes de complémentarités entre histoire et mémoire dans la reconstruction du passé. Celles-ci peuvent se lire à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, les archives sont, à l'origine, porteuses de la mémoire virtuelle d'une institution ou d'un individu (Pomian, 1992, 1999). Mais elles sont une « *mémoire objectivée* » qui, une fois secrétée, n'a plus besoin de son émetteur pour exister (Pomian, 1992). Pour autant, « *les archives sont toujours incomplètes et orientées, qu'elles sont toujours une construction, un discours sur la réalité* » (Branche, 2005, p. 144). La sédimentation mémorielle qu'elles portent peuvent, selon les cas, faire l'objet d'une lecture historique ou mémorielle. Dans le premier cas, l'historien adopte

une critique interne et externe de ses sources sans pour autant souscrire à une obéissance absolue à la positivité de l'archive. Dans l'autre, le lecteur s'identifie à celui qui a secrété les archives. C'est donc la forme donnée à la lecture de cette mémoire objectivée qui la transforme soit en source d'histoire, soit en aide-mémoire (Pomian, 1992). Celle-ci n'a pas pour autant une relation exclusive soit avec le pôle historique, soit avec le pôle mémoriel.

Ensuite, la mémoire est pour l'historien l'un des canaux dont il dispose pour retrouver le passé, ou les traces dont il peut disposer. Elle est porteuse d'une vérité de dévoilement du sens, d'une vérité sémantique des événements pouvant enrichir la vérité factuelle (Candau, 1996, 2005) et défigurer le visage lisse de la construction historique (Farge, 1997). Elle peut lui permettre de combler les lacunes des sources écrites, lorsque par exemple, des décisions se prennent à la suite d'échanges oraux, qui ne laissent pas de traces dans les archives.

Enfin, le recours aux sources orales ne dispense pas des règles de la méthode historique, à savoir en faire la critique interne, les recouper entre elles (autres témoins) et avec les sources écrites (Frank, 1992). Ceci dit, pour l'historien, les sources et les archives orales ne sont jamais les seules sources. Par nature, il sait que l'utilisation à des fins historiques d'une expérience personnelle se relève fort délicate. Le témoignage est en effet une reconstruction de la mémoire, ce « *théâtre personnel* » qui « *se fabrique à travers des reconstitutions intimes ou mythiques qui peuvent gêner l'historien* » (Farge, 1997, p. 90). Si l'exploitation des sources orales est irremplaçable dans l'histoire de l'entreprise notamment pour refléter la complexité des événements vécus, reconstituer un climat, reconstruire une mémoire collective ou encore éclairer des processus décisionnels dont la logique profonde échappe aux archives (la place de l'imaginaire dans l'action par exemple), elle est aussi « *génératrice d'erreurs, de mythes, de mythologie, et évidemment l'historien a beaucoup à faire pour corriger et démystifier* » (Frank, 1992, p. 114) - même si l'historien possède des outils pour passer les témoignages au crible de la critique historique (Wieviorka, 1998). C'est pourquoi, pour les spécialistes du domaine, l'histoire d'entreprise, dans sa dimension biographique (Chadeau, 1998) ou monographique (Daviet, 1988 ; Godelier, 1995), ne peut se passer de sources écrites, d'archives (Ruffat, 1993). F. Caron (1991, p. 35) considère qu'une « *histoire sans archives est une histoire nécessairement amputée d'une part considérable de son intérêt et de son utilité* ». Pour l'historien français, « *seules les archives permettent de reconstituer la mémoire cachée et globale de l'entreprise* » (Caron, 1997, p. 3311). En fait, une reconstruction du passé ne s'appuyant que sur des sources orales ou des témoignages relèverait plus d'une investigation mémorielle qu'historique, d'une analyse représentationnelle plutôt que d'une analyse factuelle.

Dans cette logique, au risque de faire perdre à l'histoire sa cohérence et sa véridicité, l'enquête orale dans les sciences de l'organisation ne devrait être qu'un complément des sources écrites. Elle devrait aider le chercheur à orienter ses questionnements, lui fournir un autre angle de vue ou lui permettre de pallier des lacunes documentaires. Pour autant, la parole en histoire n'intervenant que rarement comme lieu principal d'où jaillit l'interrogation historique, les dire des témoins ne peuvent en aucun cas se substituer aux traces écrites. Cette situation ne sera-t-elle pas amenée à évoluer dans le futur ? Rien n'est moins sûr. L'utilisation croissante du courrier électronique dans les entreprises, conjuguée avec la possibilité d'effacer facilement le contenu d'une mémoire d'ordinateur, conduira peut-être à une situation où les archives des entreprises seront submergées de papiers insignifiants, tandis que les documents vraiment importants pour les historiens disparaîtront sans laisser de trace. Cette remarque générale de K. Pomian (1992) prend une acuité particulière si l'on considère, avec D. Maus (2002, p. 253), que « *des documents dont ni le support ni l'écriture ne présentent une forme achevée peuvent constituer d'inestimables documents historiques (...) Des documents dactylographiés ou manuscrits comportant des ratures, des rajouts, des surcharges, des renvois, constituent sans discussion possible des témoignages essentiels, à condition de pouvoir, à un moment ou à un autre, interpréter correctement les hésitations et les évolutions qu'ils traduisent* ». Cette réalité concerne d'autant plus les entreprises que celles-ci ne sont pas tenues, contrairement aux administrations (depuis le décret du 21 juillet 1936), de conserver leurs documents et de les verser aux archives.

2.4 – Entre vérité et fiction

Ce constat nous conduit directement à nous interroger sur les spécificités de l'intelligibilité historique. De par son objet, les sciences historiques se définissent en référence à une réalité qui n'est ni construite (approche expérimentale), ni observée (approche empirique)⁴⁰, mais sur lequel on « enquête » et on « témoigne » à partir d'une démarche essentiellement inductive (Le Goff, 1988). L'enquête devient alors pour l'historien un mode d'attestation et de reconnaissance de la vérité que la méthode historique reprend, selon P. Nerhot (1995), à la méthode juridique. Autrement dit, l'histoire est la relation de l'historien à un passé accessible exclusivement par la médiation du discours. Elle « *n'est connaissance que par la relation qu'elle établit entre le passé vécu par les hommes d'autrefois et l'historien d'aujourd'hui* » (Ricoeur, 1983, p. 177). Ce discours se construit par l'imbrication de trois moments méthodologiques que P. Ricoeur (2000) qualifie de documentaire (exploitation critique des sources documentaires), d'explicatif/compréhensif (production d'une intelligibilité scientifique) et représentatif (mise en forme littéraire ou scripturaire pour livrer au public un discours lisible).

Les conditions dans lesquelles se déploie ce travail de reconstruction temporelle expliquent partiellement pourquoi s'est posé, et se pose toujours, le problème de l'objectivité de l'historien (Bevir, 1994 ; Martin, 1993 ; Noiriél, 1997) et de la vérité en histoire (Le Goff, 1988 ; Veyne, 1981). Ce double impératif d'objectivité et de vérité, longtemps dénigré comme un avatar du « positivisme » (Noiriél, 1990), est d'ailleurs revenu ces dernières années « *au premier rang des préoccupations historiennes* » (Boutier, Julia, 1995, p. 51 ; Prost, 1997, 1997/a). Pour A. Farge (1997, p. 9), la persistance de ce débat montre « *clairement que la tension qui s'instaure entre le besoin de vérité, de résultats sûrs et l'élaboration de points de vue intéressant la communauté sociale fait partie de l'essence même de l'histoire* ». Pourtant, sur ce thème, la polémique est toujours vive et les controverses ne manquent pas. On se souvient des critiques acerbes de P. Valéry (1945) (et d'autres philosophes – voir Finley, 1981) qui, en confondant l'histoire humaine et l'histoire scientifique, fustigeaient le pouvoir explicatif de l'Histoire : « *L'histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré (...) L'histoire justifie ce que l'on veut. Elle n'enseigne rigoureusement rien, car elle contient tout et donne des exemples de tout* » (p. 35). Dans une lecture post-moderne, les partisans du tournant linguistique (« linguistic turn ») la tiennent pour une pure rhétorique ou tropologie qui en ferait une fiction, semblable à d'autres fictions (White, 1973). D'autres encore considèrent les historiens comme des rhéteurs d'une espèce particulière qui manipuleraient les données et le passé afin de servir, par la propagande, les croyances politiques, sociales ou religieuses qu'ils se trouvent chérir à tel moment ou à tel endroit (voir Momigliano, 1983).

Sur ce dernier point, l'objection n'est pas forcément facile à contourner ; elle l'est d'autant moins qu'elle comprend un doute légitime. En effet, même si cette perversion de l'histoire donne des produits médiocres à faible durée de vie (Thuillier, 1998), l'historien peut abandonner toute velléité d'objectivité (même s'il affirme le contraire), surtout sur des domaines sensibles comme l'histoire politique ou religieuse : « *il peut faire de l'histoire partisane, engagée, doctrinaire, passionnelle, et l'histoire peut être pour lui un enjeu politique* » (Thuillier, Tulard, 1995/a, p. 10). R. Robin (2005) note également que l'historien, malgré toute sa déontologie, n'est pas à l'abri de « *manipulations plus ou moins conscientes* ». Plus largement, quelles que soient les époques ou les latitudes, l'histoire de l'histoire n'est pas exempte d'illustrations pouvant cautionner ce type de critique (Ferro, 1985 ; Le Goff, 1988 ; Noiriél, 1990), comme le montre, par exemple, M. Ferro (1995) à propos de l'histoire de Jeanne d'Arc tour à tour « *au service du Roi, du Christ ou de la République* » selon les visions des instances ou institutions dominant le discours sur l'histoire ou, plus récemment,

⁴⁰ P. Kosso (1992) estime toutefois que les sciences historiques ne sont pas désavantagées par rapport aux sciences de la nature pour observer, directement ou indirectement, leur objet d'étude.

l'histoire des pays de l'ex-bloc de l'Est (Beauvois, 1998 ; Ferro, 1985 ; Wreth, 1998)⁴¹. En fait, de tout temps, le pouvoir politique a tenté soit de contrôler soit d'influencer la production historique (Bédarida, 1994 ; Hartog, Revel, 2001). En tendant à ériger une mémoire particulière en vérité historique pour la communauté nationale, les « lois mémorielles »⁴² (Rémond, 2006) constituent des exemples récurrents illustrant la tentation du pouvoir politique à imposer une version officielle de l'histoire, « *comme si la légitimité démocratique conférait une compétence disciplinaire* » (Rémond, 2006, p. 95). Potentiellement, l'utilisation partisane du passé peut toujours transformer l'histoire en un simple instrument au service des luttes politiques, en un moyen pour les gouvernants d'organiser systématiquement et méthodiquement l'ignorance et le mensonge historique ou encore de contrôler les instances de production et les signes de la mémoire collective. Cet usage politique du passé s'applique tout particulièrement à l'entreprise (voir Pailot, 2002).

Cette dissolution de la singularité des événements historiques dans le champ du mémoriel ne se heurte pas systématiquement à des formes de revendication de véracité. Car, « *il n'est pas toujours pensable de prétendre séparer la production d'un savoir sur (le) passé des sollicitations et des implications politiques qui l'entourent et qui pèsent sur lui* » (Hartog, Revel, 2001, p. 17). Les groupes sociaux ou les opinions publiques n'ont pas toujours soif de connaître le passé. Ils s'accommodent parfois fort bien du droit garanti par les pouvoirs publics d'esquiver le devoir de mémoire, voire imposent des silences à l'histoire lorsque le savoir historique touche de trop près au territoire des tabous (Ferro, 1985 ; Pérona, 1998) : « *Aucune communauté, ni en Europe, ni ailleurs, n'aime évoquer ce qu'elle considère infamant ou honteux dans son passé, et les pouvoirs publics ne tiennent pas à encourir le risque de raviver d'anciens conflits* » (Kecskeméti, 1998, p. 32). Pensons, pour ne citer que l'exemple français, aux mécanismes de refoulement qui entourent encore (dans le grand public) l'évocation des souvenirs de l'Occupation « *qui pèse encore très lourd sur notre présent* » (Conan, Rousso, 1996, p. 21) ou encore aux tabous qui enserrant la Guerre d'Algérie⁴³ et le passé colonial de la France (voir Ferro, 2004 ; Blanchard, Bancel, Lemaire, 2005)⁴⁴. A l'image de la fonction surmoïque de la psychanalyse freudienne, les collectifs ont certainement besoin, pour durer, de se fermer à un certain nombre d'interrogations trop conflictuelles et douloureuses sur certaines de leurs blessures mémorielles considérées comme dangereuses pour leur identité ou leur image. Lorsque la mémoire s'oppose au besoin social d'unité, la société tend, comme le notait M. Halbwachs (1994, p. 290), « *à écarter de sa mémoire tout ce qui pourrait séparer les individus, éloigner les groupes les uns des autres* ». Certes, lorsqu'il est trop prolongé, ce refoulement utile peut conduire à des résurgences néfastes du passé dans le présent (Manceron, 1999). Parfois légitimée pour maintenir la cohésion et la stabilité dans certaines aires du social ou pour ne pas confondre histoire et justice⁴⁵, cette immixtion du politique dans la connaissance historique n'en rend pas moins inaccessible la chimère d'une « vérité pure », aseptisée, ne serait-ce qu'en raison de l'impossibilité d'imaginer une histoire vierge des courants de son temps. L'histoire est « *sous surveillance* » (Ferro, 1985) de foyers multiples qui secrètent des représentations différentes du passé par leurs normes, leurs formes et leurs fonctions, aucune vision globale ne rencontrant de consensus. En s'accommodant d'écritures différentes, elle peut donner lieu à des révisions rétrospectives plus ou moins spectaculaires qui traduisent une modification de l'analyse du passé selon les exigences et les nécessités du moment. En ce sens, il

⁴¹ charge étant laissée aux historiens contemporains de percer et démasquer les intérêts partisans des générations antérieures et de leurs historiens.

⁴² comme les lois dites Gayssot ou Taubira. La plus récente est la loi N°2005-158 du 23 février 2005 qui prévoyait, dans son fameux article controversé et déclassé depuis par le Conseil Constitutionnel, que « *les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord* » et qu'ils doivent accorder « *à l'histoire et au sacrifice des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont le droit* » (art. 4).

⁴³ notamment la question de l'usage de la torture par l'Armée française (voir Branche, 2001).

⁴⁴ Voir également le dossier « La colonisation en procès », *L'Histoire*, N°142, octobre 2005.

⁴⁵ Pour D. Beauvois (1998, p. 65), le « *voile sciemment jeté sur les abus d'hier est la condition pour vivre de tous les pays civilisés. Le délai de trente ans pour accéder aux archives est dicté par la salubrité publique. Après le temps de l'indignation viendra celui de l'analyse qui ne sera pas forcément complaisante* ».

convient de lui reconnaître, parmi ses modes explicatifs, une « implication idéologique » devant être discernée de modes proprement argumentatifs (Ricœur, 1983).

Cette constatation peut s'appliquer à l'histoire de ou dans l'entreprise. En effet, comme nous le montre la sociologie des organisations, l'organisation est une instance sociale-historique productrice d'une idéologie plus ou moins compacte⁴⁶, destinée notamment à masquer le conflit ou occulter les rapports de domination (voir Enriquez, 1992). Elle est traversée diachroniquement et synchroniquement par une rationalité socio-politique qui traduit le caractère tensionnel de ses règles collectives, de ses représentations d'acteurs, de sa fonction d'orientation et de régulation sociale (Louart, 1995). En faisant sens pour les acteurs organisationnels, en construisant des buts à partir de significations qu'ils donnent à l'action collective, les dirigeants, à l'image du « *petit homme* » de W. Reich (1973), ne sont pas nécessairement conscients de l'idéologie qu'ils produisent, qu'ils institutionnalisent (Enriquez, 1992) et dont ils peuvent se retrouver eux-mêmes prisonniers (Morgan, 1989). En effet, celle-ci ne se réduit pas à une représentation mentale, mais se trouve relayée par des pratiques managériales, une instrumentation, des structures, des systèmes « naturalisés » et durablement inscrits dans les corps et les esprits. Dans cet effort de construction et de reconstruction du réel, les acteurs organisationnels sont donc, rappelons-le, potentiellement susceptibles d'utiliser de manière partisane le passé réel ou mythique de leur entreprise afin de s'accaparer le registre de la production voire de la manipulation symbolique visant à normaliser des comportements individuels et collectifs (Degot, 1985, 1986), de gommer tout ce qui pourrait donner une mauvaise image de l'entreprise (crises, conflits), de donner un sens cohérent à toute une série de pratiques sociales, de cacher aux acteurs et à la postérité des actes peu glorieux, voire répréhensibles dans un effort de rationalisation rétrospective et légitimante. Car si les humains, les collectivités, les institutions ont besoin d'un passé, ce n'est pas nécessairement du passé tel que le dévoile l'enquête historique (Hosbawm, 1994). Celle-ci peut en effet détruire ou déconstruire des mythes diffusés sous couvert d'histoire qui fondent et façonnent l'identité culturelle d'un collectif sur un double registre affectif et intellectuel (Enriquez, 1992). L'histoire institutionnelle peut être alors instrumentalisée, car conçue comme un puissant facteur de cohésion idéologico-organisationnelle. N'étant ni univoque ni consensuelle (Ferro, 1985), elle est « à la fois « vraie » dans la partition « archivée » qui la compose et (...) idéologique dans l'utilisation politique qui en est faite » (Ramananstoia, Thiery-Basle, 1989, p. 110). Elle devient alors un enjeu de pouvoir où les détenteurs d'influence et les coalitions s'affrontent pour valoriser leurs idées, leurs rôles et leurs actions, justifier *a posteriori* du bien-fondé de leur position ou de leur stratégie pour mieux maîtriser le présent ou encore attester de la légitimité de leur pouvoir (Bonin, 1991). De par sa fonction politique, son écriture, en changeant de système de référence, facilite ce détournement de l'histoire (Ramananstoia, Thiery-Basle, 1989). Celle-ci n'est-elle pas propulsée par les détenteurs de pouvoir et ne peut-elle pas, à ce titre, être modifiée selon les exigences et nécessités du moment ? Or, il n'existe aucune écriture d'histoire gratuite. Celle-ci s'insère invariablement dans un contexte, dans des enjeux que les historiens ne maîtrisent pas toujours. A la suite de M. Nikitin (1998), on décèle ainsi une contradiction entre la volonté légitime des dirigeants de contrôler l'image interne et/ou externe de leur firme et l'impossibilité « éthique » d'en contrôler l'histoire sauf à la vider de sa substance : « *La gestion d'une telle contradiction est parfois dangereuse et la tentation de mentir par omission très forte* » (Nikitin, 1998, p. 543). Cette contradiction illustre l'irréductibilité du recouvrement du passé et de son utilisation subséquente, c'est-à-dire le rôle qu'il doit jouer dans le présent. A ce titre, les dirigeants ont-ils systématiquement la volonté et l'ouverture pour savoir apprécier la sévérité de l'histoire, son absence de complaisance, dès lors que les faits et interprétations sont solidement établis ? On peut légitimement se demander, avec B. Ramananstoia (1987), si le ressort profond d'une demande d'histoire n'est pas de nature idéologique ou motivée par une volonté de constituer un « *nous anthropomorphisé* ».

Une question se pose alors : Pour quelles raisons les sciences historiques éprouvent-elles des difficultés à légitimer leur scientificité ? Celles-ci ne sont peut-être pas sans lien avec leur position

⁴⁶ qui peut s'analyser comme un levier du pouvoir et un moteur de l'histoire (Ahreweiler, 1998).

épistémique caractérisée par un double ancrage « factuel » et « linguistique » de leur expérience temporelle. Son impossibilité de « *traiter les faits comme des choses* » a d'ailleurs longtemps empoisonné les rapports entre l'histoire et la sociologie. Cette dernière, sous l'influence de la méthode durkheimienne rejetant l'idée d'une sociologie historique (Aron, 1938, 1967)⁴⁷, s'est en effet longtemps arrogée le monopole de l'intelligibilité scientifique des sciences sociales, fondée sur une épistémologie naturaliste (Noiriel, 1989). Il est vrai qu'il existe des raisons légitimes de douter de la véracité et de l'objectivité de la connaissance et des représentations historiques. En effet, celle-ci est inséparable, sans pour autant s'y réduire, de sa prétention à reconstruire quelque chose du passé, à se rapporter à des événements « réellement » arrivés à partir du croisement de traces écrites et orales⁴⁸ accessibles à l'historien (qui lui sont données ou qu'il est à même de découvrir), c'est-à-dire à l'irréductibilité de « *l'appareil explicatif, qui est présent* » au « *matériau expliqué, les documents relatifs à des curiosités concernant les morts* » (Certeau, 1975, p. 17). En d'autres termes, l'étude de l'histoire est « *fondée sur l'hypothèse que l'homme est capable et qu'il est en droit de faire l'examen de son passé, en se fondant sur des sources* » (Momigliano, 1983, p. 146), sur le déchiffrement de traces, d'indices parfois minimes (Ginzburg, 1989) autorisant la reconstruction, jamais sans incertitude mais toujours soumise à contrôle, des réalités qui les ont produits. Le vécu étant fatalement décousu et les traces naturellement lacunaires, le récit, par son agencement et sa composition, assume la fonction de restaurer la continuité nécessaire à toute connaissance rationnelle et critique du passé. En ce sens, l'historien transforme des traces éparpillées en discours homogène en recomposant et reconstituant les sources sur lesquelles il travaille (Bourdil, 1998). En se servant des textes pour en déduire des faits et les mouvements qui ne sont pas toujours contenus dans les textes eux-mêmes (Koselleck, 1979), la connaissance historique pose la question de la relation entre les mots et les choses (Foulcaut, 1969), de la « *représentance* »⁴⁹ (Ricœur, 1983, 2000) du passé « réel » par la connaissance historique qui ne l'atteint que « *dans le présent du passé, c'est-à-dire à travers les traces du passé* » (Ricœur, 1983) ; l'histoire étant, comme le rappelle avec force P. Veyne (1981), « *connaissance par documents* ».

Car le passé n'existe pas, *hic et hunc*, comme un champ qu'il faudrait parcourir, mesurer, quadriller, analyser. Il n'existe plus, objectivement, en dehors de celui qui l'évoque à partir des traces filtrées par le temps (Dufour, 1972) et dégagées d'une situation discursive immédiate et en action. C'est-à-dire que pour l'essentiel, l'historien est confronté à une documentation textuelle (Revel, 1996/a), ce qui autorise d'ailleurs certains à considérer que les bases de la connaissance historique ne sont pas les faits empiriques mais des textes écrits (Carrard, 1998) ou à réduire abusivement la réalité sociale à un texte auquel on applique le phénomène de l'interprétation. Au-delà même du statut de la correspondance proclamée, revendiquée par les historiens entre leurs discours et la réalité qu'ils prétendent reconstruire, le langage dans lequel est écrit un document ne se laisse pas réduire à un langage descriptif. Soumis lui-même au processus historique, il ne calque pas la réalité et n'est pas indépendant à la praxis à laquelle il est mêlé (Silbermann, 1972) : « *L'histoire n'a pas pour ambition de faire revivre, mais de re-composer, de re-constituer, c'est-à-*

⁴⁷ En fait, comme le montre P. Steiner (1995), la conception des rapports entre la sociologie et l'histoire chez Durkheim (1937) apparaît plus ambiguë et contradictoire qu'il n'y paraît au premier abord. D'un côté, le sociologue français semblait considérer qu'il fallait chercher la cause des faits sociaux dans le présent et non dans le passé : « *S'il y a des espèces sociales, c'est que la vie collective dépend avant tout des conditions concomitantes qui présentent une certaine diversité. Si, au contraire, les principales causes des événements sociaux étaient toutes dans le passé, chaque peuple ne serait que le prolongement de celui qui l'a précédé et les différentes sociétés perdraient leur individualité pour ne devenir que des moments divers d'un seul et même développement* » (Durkheim, 1937, p. 119). De l'autre, il propose une règle qui reconnaît au passé un pouvoir explicatif des faits sociaux présents : « *La cause déterminante d'un fait social doit être recherchée parmi les faits sociaux antécédents, et non parmi les états de conscience individuelle* » (Durkheim, 1937, p. 109). Ainsi, pour P. Steiner (1995), c'est moins l'histoire qu'une conception finaliste et « utilitariste » de l'histoire (incarnée par Comte et, dans une moindre mesure, Mill) que fustigeait Durkheim. Dans ses écrits postérieurs aux *Règles de la méthode sociologique*, il s'efforcera d'ailleurs de concevoir l'interrelation entre la sociologie et l'histoire en donnant à cette dernière une place solidement assurée.

⁴⁸ une trace pouvant se définir, avec P. Ricœur (1985, p. 13), « *à la fois comme un reste et signe de ce qui fut mais n'est plus* ».

⁴⁹ entendue, chez Ricœur, comme la capacité du discours historique à représenter le passé aboli mais préservé par des traces.

dire de composer, de constituer un enchaînement rétrospectif. L'objectivité de l'histoire consiste précisément dans ce renoncement à coïncider, à revivre, dans cette ambition d'élaborer des enchaînements de faits au niveau d'une intelligence historienne » (Ricœur, 1955, p. 30). Inséparables de leur contexte d'énonciation, les mots, les énoncés ne sont là que pour servir l'activité discursive d'un locuteur et leur sens est largement déterminé par son projet de communication, par sa présence active dans le discours qu'il produit (Grize, 1996). En simplifiant la dialectique de la narrativité et de la temporalité (Ricœur, 1983, p. 138-140), l'homologie structurale entre la consonance narrative et la dissonance phénoménale du réel passé peut apparaître, pour le lecteur, comme une forme de « *violence interprétative* » (Ricœur, 1983). Il est vrai que la refiguration temporelle du monde de l'action émerge d'un « *arrière-plan* », d'une « *préhistoire* » (Ricœur, 1983) qui marque en creux le caractère inachevé du monde refiguré par la narrativité et consacre l'impuissance du langage à embrasser les contours et les potentialités de la *praxis* humaine. A l'inverse d'une conception réaliste de l'histoire, le temps raconté ne peut être une duplication mentale du réel passé⁵⁰.

Cette situation épistémique spécifique conduit à un questionnement récurrent⁵¹, et parfois stérile, sur le statut scientifique de cette discipline séculaire qui produit une connaissance paradoxale (Kuzminski, 1973) traversée par des métaphores ayant une triple fonction heuristique, représentationnelle et cognitive (Stambovsky, 1988 ; Le Goff, 1988)⁵². S'appuyant sur l'appartenance de l'histoire au genre narratif, elle conduit même certains avocats du « tournant linguistique » ou des positions post-modernes à conclure que les discours historiques et fictionnels ont des statuts semblables, en déniaut au passage aux historiens toute possibilité d'établir un savoir « scientifique » sur le passé et en enlevant tout intérêt à la recherche historique sauf à y admirer un brillant exercice rhétorique (voir Bédarida, 1994 ; Chartier, 1998). Certes, l'histoire n'est jamais parvenue à imposer l'évidence de sa scientificité par le simple exposé de ses résultats (Noiriel, 1996). La vérité de sa démonstration n'est jamais achevée. Il est vrai que les événements historiques ne peuvent faire l'objet d'une démonstration, même lorsqu'ils sont authentiques (Veyne, 1983). La valeur d'une interprétation n'est jamais absolue ou imperméable face aux incidences temporelles. En soulignant que chaque nouvelle génération d'historiens « *fait une nouvelle lecture du passé* », R. Rémond (2006, p. 61) précise que la « *richesse de la réalité est telle qu'elle suscite et justifie une pluralité d'interprétations, et dès lors qu'elles sont toutes fondées sur des faits avérés, aucune n'est complètement erronée : toutes apportent des éléments d'explication* ». En ce sens, l'interprétation donne lieu à des processus herméneutiques qui activent un dialogue continu avec le passé et avec « l'autre » (Lévi, 1987). Ce débat sur sa légitimité scientifique s'exprime d'ailleurs chez les historiens professionnels eux-mêmes qui vont parfois, pour certains d'entre eux, jusqu'à rejeter toute possibilité d'une histoire « objective ». En affirmant qu'elle n'est pas une science, mais un récit véridique, un « *roman vrai* » proposant des vérités partielles, relatives aux questions posées et aux intrigues découpées qui ne sauraient être autre chose qu'un « *mélange très humain et très peu "scientifique" de causes matérielles, de fins et de hasards* » (Veyne, 1981, p. 46) ou encore qu'elle n'est qu'un « *jeu aux règles très compliquées* » (Thuillier, 1998), ceux-ci ne contribuent-ils pas, peut-être sans le vouloir, à affaiblir la position de l'histoire au sein du champ intellectuel, à masquer derrière de petites satisfactions momentanées des reculs de longue durée, à semer le trouble dans l'esprit d'un public peu sensibilisé aux nuances du discours épistémologique ?

Certes, une certaine forme de « relativisme » illustre dans quelle mesure la subjectivité, qui ne peut être assimilée à de l'arbitraire (Marrou, 1954), et l'interprétation, qui reste « *un espace constamment ouvert et toujours à reprendre* » (Farge, 1997, p. 30), sont inséparables de toute

⁵⁰ Nous reviendrons ultérieurement sur les contours de ce débat qui ont toujours fait l'objet de vives polémiques parmi les historiens.

⁵¹ comme le rappelle A. Momigliano (1983), le scepticisme absolu en histoire fut une maladie célèbre au XVII^e siècle.

⁵² Les querelles sur la scientificité de l'histoire se réfèrent souvent à une vue « réaliste » de la connaissance. Si on admet, avec Weber (1965), que celle-ci ne repose sur aucun fondement extérieur à la pratique empirique, seuls les historiens apparaissent compétents pour trancher les problèmes historiques.

forme d'intelligibilité historique. De même, le texte provocateur de P. Veyne (qui ne conteste d'ailleurs nullement le caractère « vrai » de l'histoire) ne doit pas être décontextualisé de la généralisation du relativisme et du scepticisme sous sa forme contemporaine (Bouveresse, 1984/a, 1984/b ; Jouary, Spire, 1997). Dans leur majorité, les historiens ne semblent pas adhérer pour autant à un relativisme absolu où les données seraient malléables au gré de la subjectivité de l'historien au point de permettre de réécrire à volonté l'histoire. Ainsi, pour J. Le Goff (1988, p. 10), la discipline historique doit rechercher l'objectivité et « *rester fondée sur la croyance en une vérité historique* ». De même pour F. Bédarida (1995, p. 142), « *l'histoire doit être aussi objective que possible - même s'il s'agit là d'un vœu irréalisable - plutôt que de s'égarer dans les méandres des déconstructions post-modernistes où flottent plus que d'illusoires représentations, frêles esquifs dérivant au hasard des courants de la fiction* ». Enfin mais sans pour autant épuiser les voix qui s'inscrivent dans cette perspective, R. Chartier (1998, p. 105) considère qu'abandonner l'intention de vérité, « *peut-être démesurée mais sûrement fondatrice, serait laisser le libre champ à toutes les falsifications, à tous les faussaires qui, parce qu'ils trahissent la connaissance, blessent la mémoire* ».

En fait, l'exigence de véracité ou de vérité chez les historiens n'épouse pas le préjugé caractéristique des conceptions fondamentalistes et absolutistes de la vérité. L'historien aspire à une vérité historique, comme le juriste recherche une vérité judiciaire – ces deux « vérités » n'étant pas toutefois construites selon les mêmes règles (voir Branche, 2005). La vérité historique reste toutefois partielle car l'écriture de l'histoire est, par définition, toujours révisable et ne saurait imposer une interprétation figée du passé – contrairement à la justice. Cette exigence est devenue très tôt la marque de la profession, « *même chez ceux qui ne l'honoraient qu'en paroles* » (Momigliano, 1983, p. 136) : « *Les règles qui interdisent de mentir et obligent à dire la vérité sont partie intégrante du plaidoyer de tous les historiens soucieux d'éviter d'être relégués parmi les fabulateurs* » (Koselleck, 1979, p. 163). Contrairement à ce que semblent affirmer les tenants de l'histoire expérimentale (Boutry, 1995), l'historien ne peut pas se targuer d'une position suréminente dans la production du savoir, un pouvoir illimité sur l'objet de son étude. La mise en cause radicale de sa capacité à atteindre une quelconque vérité de la connaissance du passé risque d'ailleurs de produire des effets dévastateurs sur la force et l'importance sociale de l'histoire (Prost, 1996). Si l'histoire n'est qu'une forme de rhétorique, qu'une fiction parmi d'autres, interprétations subjectives sans cesse revisitées et révisées, si toute histoire se réduit à un propos d'auteur ou une vérité subjective, au nom de quoi l'historien peut-il, et a-t-il le droit, de se prononcer sur des enjeux graves de société (comme le négationnisme), d'exercer une fonction civique et éthique dans l'élaboration de la conscience et la mémoire collective des nations, d'être investi d'une mission éducatrice pour tous les citoyens et notamment la jeunesse ? A quel genre de qualification professionnelle et d'autorité peut-il encore légitimement prétendre ? En fait, sans cette prétention scientifique à produire un savoir vrai, l'histoire perd sa force intégrative au plan social et politique : « *Aucune société ne peut se passer de son statut de véridicité et des protocoles de recherche qui en assurent à la fois la cohérence, la fiabilité, l'éthique. Même reformulée, revisitée parce que sans cesse réinterrogée par le présent, l'histoire est à chaque époque un récit raisonné des événements, celui qui en évite la falsification et la honte des dérapages flagrants ou des dénégations mortifères* » (Farge, 1997, p. 78). La réfutation de « l'ancrage factuel » de l'histoire, de sa capacité à proposer une connaissance objective ne reviendrait-elle pas tout simplement à ouvrir la voie à la révision permanente des faits historiques au gré des enjeux mémoriels et identitaires, ou encore en vue de diffuser des idéologies iniques et détestables ? Cette réflexion pourrait être élargie aux autres sciences sociales *empiriques*. Peut-on réellement revendiquer un quelconque ancrage empirique et renoncer à toute prétention à produire un discours factuel, explicatif et/ou compréhensif vrai ou véridique sur la réalité sociale analysée ? D. Martucelli (2005) répond par la négative. Il considère ainsi que l'abandon ou la mise en question de l'idée de vérité, désignant « *ce qui est considéré comme réel, comme ayant existé ou existant* », « *n'amènent le plus souvent qu'à des absurdités sociologiques* » (p. 170). Nous partageons cette position. Car ce renoncement conduit à diluer les frontières entre le monde savant et le monde vulgaire à travers une position qui confond notamment le rapport réflexif que le

chercheur entretient avec son objet et celui que les acteurs sociaux déploient avec le monde social.

Dans une recherche de position intermédiaire, le consensus de la corporation sur le statut épistémique de la connaissance historique « *s'établit à mi-chemin entre la certitude scientifique du début du siècle et le relativisme qu'il est de bon ton d'affecter aujourd'hui. L'histoire dit vrai ; mais ses vérités ne sont pas absolues* » (Prost, 1996, p. 287). Ainsi, l'histoire n'est peut-être pas une science, au sens néo-positiviste (Soulez, 1985) ou réaliste (Popper, 1990, 1991) du terme⁵³. Elle ne consiste pas en démonstrations abstraites comme les sciences de la nature ; elle n'est pas vérifiable par l'expérimentation au sens classique du terme (Dhoquois, 1991)⁵⁴ ; enfin, elle n'aboutit pas, pour des raisons logiques et théoriques, à des lois qui permettent la prévision du devenir historique (Simmel, 1907 ; Popper, 1956 ; Croce, 1968 ; Fèbvre, 1992) ; imprévisibilité qui « *tient moins à sa contingence (...) qu'à sa capacité d'invention* » (Veyne, 1983, p. 43). Les historiens n'en revendiquent pas moins un mode de connaissance scientifiquement élaboré du passé (Marrou, 1954 ; Fèbvre, 1992) qui reste contrôlable et vérifiable (Chartier, 1998 ; Pomian, 1999). Même si elle dépend du lieu social où elle s'inscrit, la praxis historique est une pratique scientifique tant par son éthique, le fondement de sa démarche (le respect du fait) que par la rigueur de sa méthode (la critique historique interne et externe), de son mode d'explication et de contrôle (Halkin, 1974 ; Dhoquois, 1991 ; Bédarida, 1994). Mais elle n'est pas que science "souple". Elle est aussi un art du récit qui éprouve quelques difficultés à s'élever jusqu'à la théorie (Dhoquois, 1991) tant elle privilégie le récit au modèle. En fait, l'historien pratique un métier où se mêlent étroitement rigueur scientifique, empirisme, imagination (Veyne, 1983 ; Beltran, 1991), mais aussi le plaisir, la rêverie, la prudence, l'humilité (Thuillier, Tulard, 1995 ; Thuillier, 1998). L'historien a, comme le soutient F. Savater (1987), certainement besoin pour le parfait accomplissement de sa fonction « *d'une polyvalence difficile à concrétiser* ». De cette difficulté naît toutes les dérives possibles dans un continuum allant de l'histoire savante au journalisme. L'histoire peut ainsi être littérature ou science sociale selon ce qu'en font les historiens : « *Ils la transforment en littérature quand ils se dispensent de méthode, sinon de réflexions sur les méthodes. Ils en font une science sociale, bien différente certes des sciences exactes, mais néanmoins une science, c'est-à-dire une discipline qui produit des énoncés vrais que tout homme de bonne foi est tenu de reconnaître comme tels, quand ils assument pleinement l'exigence de méthode qui leur est propre* » (Prost, 1996/a, p. 140).

Les vertus de cette position intermédiaire ne peuvent nous faire oublier le caractère quelque peu nominaliste des affirmations des historiens quant à l'objectivité et la véracité de la connaissance qu'ils produisent. En effet, si beaucoup d'historiens s'accordent pour défendre la scientificité de leur discipline, peu s'efforcent d'élucider ou se soucient d'expliquer ce qu'ils entendent par les termes de « vérité » et « d'objectivité », ou même de distinguer les deux termes (voir Veyne, 1983 ; Thuillier, 1998). Tout se passe, la plupart du temps, comme si on tenait ces notions pour acquise. On pourrait penser au contraire que la clarification sémantique au moins partielle de ce que recouvrent ces qualificatifs pourrait contribuer à éclairer un débat pour le moins opaque. Sans entrer dans les méandres d'un débat complexe qui dépasserait le cadre de notre propos, P. Engel (1989, 1998) nous rappelle l'existence de plusieurs « *théories canoniques* » de la vérité : la vérité-correspondance (correspondance des énoncés à la réalité et aux faits), la vérité-cohérence (cohérence des jugements et des représentations entre eux) auxquelles s'ajoutent le vérificationnisme (vérification du sens des énoncés par l'expérience possible) et une conception pragmatiste de la vérité (utilité cognitive et épistémique des croyances en cohérence avec l'ensemble des autres croyances). Les trois premières conceptions de la vérité se retrouvent, dans

⁵³ Mais, quelle science sociale peut revendiquer sérieusement une telle affiliation épistémique ?

⁵⁴ notons que pour les tenants de l'histoire expérimentale (Milo, Boureau, 1991), le sens du terme expérience est pris dans un sens élargi qui traduit une revendication pour un rôle actif de l'historien dans la construction de son objet. Par l'observation, par la méthode comparative et les variations concomitantes, ou corrélations, l'historien pourrait transformer la simple observation en une expérimentation. Ceci dit, l'histoire n'est pas une science expérimentale au sens physique du terme. Elle se fait à partir d'un travail sur des sources et non à l'aide d'expériences. Personne ne pourra répéter la bataille de Waterloo dans un laboratoire.

des proportions variables, à la fois dans l'idéal scientifique, la poétique et la méthodologie historique. De même, la notion d'objectivité renvoie au moins à deux acceptions selon qu'on la définit dans un sens « *fort* » ou « *faible* » (d'Espagnat, 1981). La première s'inscrit dans l'idéal des sciences exactes aspirant à la recherche d'un mode de description univoque du monde par l'élimination de tout ce qui concerne le sujet observateur (approche réaliste). La seconde procède de la validité d'un énoncé pour n'importe quel observateur « *en possession de son bon sens* » (approche positiviste). Là aussi, les historiens revendiquent cette double filiation ontologique et socio-cognitive de l'objectivité. En donnant un sens au mot « vrai » et « objectif », en cherchant à définir de manière plus précise les notions de « vérité » et « d'objectivité », les historiens permettraient sans doute une délimitation plus précise des frontières existantes entre le savoir savant et vulgaire, entre la connaissance historique et les autres modes d'appréhension du passé, entre le savant et le politique.

II. Le leurre de l'a-temporalité

1. Contre la mauvaise foi des théories sans histoires

Les sciences de gestion tendent parfois à nier le regard historique ou tout au moins à ne pas lui donner sa pleine mesure. Nous avons choisi d'illustrer cette tendance dans deux registres distincts : la théorie financière orthodoxe et l'analyse fonctionnaliste des organisations. Ces deux exemples ne visent pas, bien évidemment, à l'exhaustivité. Nous aurions pu élargir nos remarques à d'autres champs théoriques ou l'appliquer aux questions méthodologiques qui entourent les conditions de production des connaissances savantes en gestion.

Notre première illustration porte donc sur la démarche dominante appliquée à la finance. On le sait, sans nier la fécondité des paradigmes alternatifs émergents (voir Charreaux, 2002), la branche microéconomique de la théorie néo-classique est à la base de la théorie financière, celle-ci l'appliquant et l'extrapolant (Van Loye, 1998). Elle s'exprime de manière singulière dans ce que G. Charreaux (2001) appelle « *la théorie néo-classique de l'investissement* » qui reste focalisée sur la problématique de la sélection (voir Charreaux, 2002). Notre propos n'est pas d'en présenter ici les contours ni même d'en cerner les limites (voir Desreumaux, Romelaer, 2001 ; De Bodt, Bouquin, 2001 ; Charreaux, 2002), mais simplement de cerner la conception du temps sous-jacente à cette représentation économique-financière de l'investissement. Selon cette approche orthodoxe⁵⁵, et pour le dire en peu de mots, la décision d'investissement serait, d'un point de vue financier, liée au caractère positif au non de l'actualisation⁵⁶, à un taux de rentabilité fixe ou variable, de flux de liquidités ou de revenus prévisionnels (positifs ou négatifs) appelés cash flows (voir Vernimmen, 1988 ; Goffin, 1998 ; Levasseur, Quintart, 1998 ; Van Loye, 1998 ; Damodaran, 2004). Ce mode de raisonnement n'est pas propre la théorie néo-classique de l'investissement. Elle se retrouve, par exemple, dans la lecture financière qui mesure la création de valeur de la firme à partir de l'actualisation de l'ensemble de *free cash-flows* futurs espérés au coût moyen du capital (Grand, Rousseau, 2000). Dans la théorie de l'investissement, A. Damodaran (2004) retient trois voies pour apprécier ces cash-flows qui seront actualisés : 1) l'utilisation de l'expérience acquise sur des projets similaires dans le passé 2) le recours à des études ou des tests de marché pour juger la demande potentielle et les revenus 3) la méthodologie des scénarii économiques permettant d'obtenir une valeur espérée du projet en affectant des probabilités d'occurrence à chaque scénario (méthode qui nécessite de se focaliser sur un nombre limité de facteurs critiques et sur un petit nombre de scénarii pour chaque facteur). L'auteur reconnaît explicitement

⁵⁵ dont G. Charreaux (2001) propose une lecture critique au regard du paradigme de la finance organisationnelle.

⁵⁶ permettant une comparaison à une même date.

qu'aucune méthode ne garantit des estimations parfaites et qu'il peut exister un décalage significatif entre les résultats futurs et les prévisions présentes. Ce principe général d'actualisation des cash-flows est à la base de la méthode du calcul de la valeur actuelle nette (VAN)⁵⁷ d'un investissement, celle du taux de rendement interne (TRI)⁵⁸ reposant sur un principe comparatif similaire par rapport au taux de rentabilité de l'investissement à exiger compte tenu de son risque. Dans cette perspective, comme le note G. Koenig (2001, p. 242), « *la création de valeur constitue le critère d'acceptation d'un investissement (...) il est nécessaire que la rentabilité de l'investissement couvre au moins le coût de son financement* ». Ces critères de mesure du rendement actuariel autorisent une prise en considération du temps et de sa valeur dans l'évaluation de la performance financière attendue (rentabilité actuarielle). En effet, ils permettent non seulement sa visualisation par sa projection dans un espace géométrique permettant de situer les flux relatifs à un projet, mais aussi l'anticipation de la création de valeur sur un investissement.

Cependant, à l'instar de la physique classique (voir Klein, Spiro, 1994 ; Klein, 1995), le temps s'y incarne sous la forme d'un nombre réel, d'un paramètre neutre n (condition nécessaire à la modélisation et la formalisation mathématiques de la théorie financière), sans référence au passé ou à l'avenir. Le concept de temps ainsi retenu est celui de l'horloge (« *clock time* ») : « *It is characterized as homogeneous and divisible in structure, linear and uniform in its flow, objective and absolute, that is existing independent of objects and events, measurable (or quantifiable), and as singular, with one and only « correct » time* » (Lee, Liebenau, 1999, p. 1038). Evacuant la question de la temporalité, de la spécificité des actifs ou encore la distinction entre des différents types d'investissements (voir Koenig, 2001⁵⁹), la théorie financière donne ainsi au temps un caractère homogène (conduisant à une négation de l'incertitude – et non du risque - des résultats de l'activité économique⁶⁰) et continu (disparition des tensions entre les visions *ex ante* et *ex post*). Cette lecture postule ainsi implicitement un isomorphisme de la structure temporelle entre le futur et le présent dans laquelle chaque point du temps n'est qu'un atome logique inséré dans une chronologie linéaire n'ayant aucune forme d'action sur ceux qui le suivent dans l'ordre de la succession. La programmation déterministe de l'ensemble du déroulement des événements, ou de l'ensemble des scénarii probabilisables impose à chaque point du temps de n'avoir aucune forme d'action sur ceux qui le suivent dans la chaîne événementielle (voir Menger, 1997). En suivant la classification par D. Ancona, G. A. Okhuysen et L. A. Perlow (2001), elle s'inscrit dans une cartographie d'activités répétitives à intervalles réguliers où les états possibles de l'environnement sont associés à des distributions de probabilités subjectives sur des variables. En d'autres termes, le futur n'est que la simple réplique du présent, le simple déroulement d'une programmation dédiée à la valorisation d'une logique économique-financière. Certes, la réduction du processus d'investissement à une logique d'optimisation d'un critère d'évaluation conduit à appréhender la « *valeur temporelle de l'argent* » (Goffin, 1998) liée aux transferts de revenus dans le temps. Mais c'est un temps neutre, sans qualité ni consistance signalant l'équivalence de tous les instants présents et à venir sous la forme d'une entité abstraite se déployant dans un espace chronologique uniforme, un continuum. Grandeur négligeable puisqu'il peut être contracté dans une programmation initiale des flux, le temps est alors appréhendé comme une grandeur logique – et non historique - qui impose de faire abstraction de ses effets à travers son indifférenciation et sa linéarisation en découpant le flux temporel selon la logique d'un enchaînement réglé dans lequel la domestication sur le cours futur du monde apparaît somme toute assez triviale.

⁵⁷ « *La valeur actuelle nette d'un projet d'investissement se définit comme étant la valeur actuelle, à la date initiale t_0 , de tous les cash flows nets futurs que pourra engendrer le projet, diminuée de la dépense initiale engagée en t_0* » (Goffin, 1998, p. 116).

⁵⁸ « *Le taux de rendement interne d'un projet d'investissement est le taux d'actualisation qui rendrait la VAN de ce projet nulle* » (Goffin, 1998, p. 118).

⁵⁹ Investissements de forme, de rupture, de fond(s) et tactique.

⁶⁰ G. Koenig (2001) émet de sérieuses réserves sur la pertinence de l'application de la méthode « valeur actuelle » aux investissements stratégiques qui sont caractérisés par des « *décisions d'allocation de ressources prise en décision d'incertitude* » ; incertitude que l'usage des probabilités subjectives utilisées pour évaluer le risque d'un investissement ne parvient pas, selon l'auteur, à pallier.

L'histoire, qui ne se répète pas et crée toujours du nouveau (Bloch, 1990), reste contingente, contextualisée sans se conformer à des schémas (Veyne, 1983), disparaît derrière le modèle et la formule mathématique, évoquant la stabilité, une structure abstraite et logique du devenir. Le processus décisionnel gomme alors le temps historique, où « *chaque période hérite d'un passé dont elle conserve ou dilapide les traces, et la succession des périodes est passablement myope* » (Menger, 1997, p. 618), au profit d'un historicisme implicite centré sur une interdépendance entre futur et présent qui dépouille les événements de la contingence de leur historicité. En grossissant le trait, cette dernière n'a pas de statut dans cette logique puisqu'à tout moment l'acteur peut en toute liberté opérer le choix qui lui semble préférable. Cette substitution d'un temps logique (compatible avec l'hypothèse des anticipations probabilistes des flux de trésorerie) à un temps historique conduit à faire abstraction des incertitudes attachées au cours historique du monde. En indifférenciant et linéarisant le temps, elle fait ainsi du futur une simple réplique logique du présent en décontextualisant l'appréciation de la création de valeur. En filigrane, elle ne se fonde que sur une analyse statique ou au mieux une dynamique a-historique de la réversibilité. On le voit, le fondement de l'espace argumentatif ainsi construit emprunte beaucoup à la logique de *l'homo oeconomicus* dégagée des coordonnées spatio-temporelles et de toute historicité. A l'image du temps, les acteurs organisationnels sont traités comme des grandeurs logiques. A ce titre, les effets de l'histoire sur la persistance des choix stratégiques (Boeker, 1989), les phénomènes d'émergence stratégique (Mintzberg, Waters, 1985 ; Avenier, 1997), l'influence des transitions institutionnelles (Peng, 2003), le poids des facteurs d'inertie interne et externe (Hannan, Freeman, 1984, 1989), l'influence du fonctionnement socio-politique sur les logiques d'acteurs, etc. passent au second plan pour ne retenir qu'un horizon de sens où la rationalité substantielle, normative et optimisatrice règne en maître. En ce sens, la pureté logique de *l'homo administrativus* et de ses anticipations rationnelles tentent de faire oublier « *l'impureté logique des actions de l'homme historique* » (Passeron, 2000, p. 44).

Notre seconde illustration s'appuie sur les postulats et limites de l'analyse fonctionnaliste des organisations. On le sait, l'analyse organisationnelle est traversée par des regards pluriels qui proposent autant de grilles de lecture et d'interprétation théoriques (voir Burrell, Morgan, 1977 ; Séguin, Chanlat, 1983 ; Thompson, McHugh, 1990 ; Hatch, 1997 ; Desreumaux, 1998). Dans cette mosaïque, la tradition fonctionnaliste occupe une place de choix tant dans les pratiques gestionnaires que dans la production des connaissances scientifiques. Dans ces deux registres, elle a largement contribué à négliger l'histoire en valorisant la nouveauté de l'ingénierie technique ou le « présentocentrisme » homéostatique des systèmes organisés.

Concernant la praxis, on peut ainsi évoquer, comme nous l'avons vu plus haut, l'irréductibilité des logiques entre les pratiques gestionnaires et la démarche historique, à savoir celle de l'action collective efficace et efficiente sur le présent tendu vers un devenir, et celle de la production d'une intelligibilité vraie sur un processus passé (Pailot, 1999, 2002). Ici se dessine une première ligne de démarcation, renforcée par une fracture temporelle, entre l'histoire et la gestion. En effet, dans sa pratique, la gestion est une « *technique du social* » (Demailly, 2000), portée par une idéologie⁶¹ et relayée par une instrumentation, visant à intervenir dans le fonctionnement des organisations et à le modifier dans un sens conforme aux attentes et orientations de ceux qui en assument le gouvernement. Ayant les organisations comme objet, les pratiques de gestion sont nécessairement inséparables de l'action et se trouvent confrontées à des impératifs d'utilité, d'efficacité et d'efficience qu'elles peuvent ou non prendre en compte (Goldman, 1994 ; Chanlat, 1998 ; Louart, Penan, 2000). Dans cet exercice, les gouvernants peuvent être tentés de lutter contre les inerties de l'histoire et de la mémoire plutôt que de reconstituer le récit d'un passé qu'ils ne peuvent ni corriger ni effacer, et dont ils ne voient pas toujours le bon usage dans les applications pratiques. Ils connaissent, pour parfois en abuser, les vertus de l'oubli afin de mieux se consacrer aux affaires présentes et à la préparation du futur. Pour des raisons socio-politiques

⁶¹ Avec L. Boltanski et E. Chiapellio (1999, p. 35), nous définissons l'idéologie comme « *un ensemble de croyances partagées, inscrites dans les institutions, engagées dans des actions et par là ancrées dans le réel* ».

évidentes, ils peuvent avoir peur du vrai et n'ont pas nécessairement envie de revenir à la véritable fonction sociale de la mémoire, c'est-à-dire de retrouver des racines déviantes ou dérangeantes parfois bien réelles dans un mouvement de réappropriation du passé (voir Chesneaux, 1996). A ce titre, le souci d'opérationnalité et l'esprit fonctionnaliste qui les animent (Chanlat, 1998 ; Louart, Penan, 2000) se marient peut-être mal avec les exigences d'écriture de l'histoire. En effet, celles-ci requièrent non seulement un temps souvent incompatible avec le référentiel temporel des problèmes de gestion (constitution des sources, écriture de l'histoire proprement dite, construction du sens, etc.), mais entretiennent également une position réservée (en conflit avec les applications rapides) et complexe (en opposition avec les simplifications opérationnelles) avec les savoirs pratiques. Ici, se dessine une irréductibilité, pouvant devenir une complémentarité, entre l'historien et le gestionnaire (Pailot, 1999, 2002).

Sur un registre plus théorique, on peut noter la forte influence du paradigme fonctionnaliste dans le champ de l'analyse des organisations. F. Séguin et J.-F. Chanlat (1983) lui rattachent des écoles de pensée aussi variées que l'Ecole classique et la théorie wébérienne de la bureaucratie, l'Ecole des relations humaines et la théorie des cercles vicieux bureaucratique, l'Ecole de la prise de décision et l'Ecole systémique. Sans nous attacher aux détails de ces théories, il est néanmoins possible de dégager certaines convergences entre elles. L'une de leurs conceptions communes serait leur approche a-historique de l'organisation (Séguin, Chanlat, 1983). L'analyse de la dynamique homéostatique, insistant sur la stabilité et l'intégration structurelles du système social et de son environnement, est alors privilégiée au détriment des discontinuités structurelles, de l'émergence, de l'événementiel, des phénomènes et des processus de changement auxquels le regard historique permet de donner un sens et une intelligibilité à travers leur réencastrement dans le mouvement du temps et la profondeur du champ temporel. A ce titre, l'histoire pointe les limites du fonctionnalisme en aidant le chercheur à redéfinir le fonctionnement du couple présent/passé, à mieux cerner les problèmes du présent en mettant à jour les « symptômes » du passé pesant sur ce dernier. Elle autorise ainsi une connaissance et une compréhension temporelles de la réalité socio-organisationnelle, dans la mesure où celle-ci se compose d'éléments anciens ne se laissant appréhender qu'à travers leur genèse, la persistance du passé dans le présent. A ce titre, elle redonne une intelligence aux contrastes, aux incohérences, aux pratiques aujourd'hui obsolètes qui constituent un héritage construit au cours d'un temps historique polyrythmé ayant conduit l'entreprise là où elle est actuellement. Dans cette perspective, elle autorise une critique des pressions fonctionnalistes en faisant intervenir des enjeux socio-politiques, actionnalistes-dialectiques ou démystificateurs-émancipatoires inséparables d'une certaine épaisseur temporelle.

2. Pour une mise en contextes et en conjonctures

Les effets d'intelligibilité des différentes sciences sociales (économie, sociologie, gestion, etc.) se fondent naturellement sur un principe de réductionnisme méthodologique à travers lequel elles appréhendent l'explication et l'interprétation de l'action et son déroulement historique en résonance avec l'espace social de légitimation des savoirs et l'espace logique de construction des argumentations dans lesquels elles se situent. Face à l'impossibilité d'intégrer toutes les propriétés et les attributs d'un phénomène social un tant soit peu complexe ou d'épuiser intégralement le « contexte » pertinent de leurs modèles (en raison de l'inexistence de paradigme unifié et dominant permettant de déterminer les variables pertinentes), elles doivent faire appel à des hypothèses fondatrices très puissantes (*homo oeconomicus*, *homo sociologicus*, *homo administrativus*, etc.) qui sont à la fois des contraintes et des nécessités, mais sans lesquelles aucune construction théorique ne serait envisageable (voir Busino, 1999). A ce titre, les sciences sociales se caractérisent par une forte diversité des postulats anthropologiques à propos de la conception et la définition de l'être humain en société (Passeron, 1999). Leur tentative d'explication et/ou de compréhension de ses actions (toujours contextualisées et inscrites dans un

temps social-historique) s'appuie sur des présupposés, des approches, des théories, des courants multiples voire contradictoires et, en tout état de cause, peu discutés dans un espace scientifique fédérateur. *L'homo oeconomicus*, *l'homo sociologicus*, *l'homo historicus*, *l'homo juridicus*, *l'homo administrativus*, etc. constituent quelques-unes des « représentations stylisées de l'action » (Déchaux, 2002) par lesquelles chaque discipline s'efforce d'ériger les frontières de son espace argumentatif en tissant un lien signifiant entre ses épistémologies, ses productions conceptuelles, ses formes d'intelligibilité et ses régimes de scientificité. A cette particularité des regards disciplinaires s'ajoutent les débats et les clivages internes au sein des communautés académiques qui renforcent le caractère équivoque des tensions interprétatives autour de « l'image » de l'homme et la « représentation » de ses actes.

Dans cette reconstruction, les champs disciplinaires, en oubliant leurs spécificités, peuvent être tentés de faire des emprunts décontextualisés de morceaux conceptuels amenant à nier les différences épistémologiques entre les sciences sociales (voire les sciences dans leur globalité) ou à occulter les particularismes de leur projet théorique. L'engouement de courte durée pour ce que J. Girin (2000) qualifie (à juste titre) d'« *interprétations fantaisistes* » de la théorie du chaos déterministe dans le milieu de années 90 appartient à cette catégorie (voir Pailot, 1995/a)⁶². L'anthropologie sous-jacente à la vision contractualiste de la firme pourrait également questionner les gestionnaires. Prenons (pas tout à fait au hasard) les propositions théoriques de A. Alchian et H. Demsetz (1996). Ces deux auteurs suggèrent que la relation entre le principal et l'agent se nourrit d'une conception égalitaire des co-contractants en résonance avec ce qu'A. Supiot (2005, p. 162) appelle les « *abstractions de la théorie générale des contrats* » caractérisées par le refus de toute idée de hiérarchie ou de rapports de pouvoir entre agents au profit d'une approche néo-classique contractuelle où les conflits peuvent toujours être résolus par des accords libres qui préservent au mieux les intérêts de chacun : « *The central agent is called the firm's owner and the employer. No authoritarian control is involved ; the arrangement is simply a contractual structure subject to continuous renegotiation with the central agent. The contractual structure arises as a means of enhancing efficient organization of team production* » (Alchian, Demsetz, 1996, p. 216). En affirmant que « *la relation d'emploi ne se distingue en rien de n'importe quelle autre relation marchande* » (Gabrié, Jacquier, 1994, p. 107), A. Alchian et H. Demsetz non seulement effacent toute frontière entre le marché et la firme en égalisant toutes les transactions par référence à leur nature supposée commune⁶³, mais contribuent surtout à faire l'économie de l'Etat et du Droit en adoptant une conception du lien salarial peu compatible avec les fondements de la définition du contrat de travail (notamment dans le droit français). Car, contrairement à cette vision de l'organisation dissoute dans un marché généralisé permettant d'améliorer l'efficacité organisationnelle sans l'intervention d'aucune forme de contrôle autoritaire à travers une dépersonnalisation du rapport social, le contrat de travail (dans le droit français et européen tout au moins) se caractérise par l'existence d'un lien juridique de subordination contractuelle (Supiot, 2002, 2004, 2005 ; Chauchard, Hardy-Dubernet, 2003 ; Ray, 2004) hissé par la jurisprudence au rang de critère décisif permettant de qualifier une relation de travail salarié⁶⁴. L'évolution des « *visages de la subordination* » (Supiot, 2000) conduisant à diluer la frontière entre le travail subordonné et indépendant rapproche certainement « *le rapport salarial du lien d'agence qui unit ordinairement associés et mandataire social* » (Frison-Roche, Bonfils, 2005, p. 29). La lecture de

⁶² En critiquant « *la médiocrité de la pratique langagière dans la physique moderne* » qui tend à introduire sans guère de précautions dans le champ théorique des « *vocables lourds de confusions épistémologiques* », le physicien J.-M. Levy-Leblond (1998, p. 33) dénonce « *la dénomination de domaines entiers, comme la « théorie du chaos déterminisme » ou « la théorie des catastrophes », dont le réel intérêt intellectuel est masqué et déformé plutôt que révélé par ces appellations non contrôlées* ». L'auteur ajoute qu'il « *est vrai que les métaphores abusivement tirées de la physique peuvent être, non seulement ridicules, mais pernicieuses, dès lors qu'elles tendent à conférer l'autorité de la science la plus « dure » à des assertions douteuses et fragiles* » (p. 41).

⁶³ Bref à assimiler la lecture civiliste et travailliste du contrat.

⁶⁴ « *le lien de subordination est caractérisé par l'exécution d'un travail sous l'autorité d'un employeur qui a le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements de son subordonné* » - Cour de Cassation, chambre sociale, 13 novembre 1996, N° de pourvoi N° 94-13187 ; décision ayant fait jurisprudence (RJS 12/96, N0 1320).

l'entreprise comme un nœuds de contrats (qui accroît l'analogie entre liens sociétaires et liens salariaux) ne remet toutefois nullement en cause l'existence d'un principe juridique d'inégalité de ce « *contrat de dépendance* » (Supiot, 2005) ayant pour fondement la volonté libre de celui qui se subordonne ; autonomie de volonté qui est à la fois le fondement et la justification de la force obligatoire du contrat (Supiot, 2002). En effet, comme le rappelle E. Dockès (2004, p. 621), « *le droit du travail est (...) une branche du droit conçue, organisée et structurée autour de la reconnaissance d'un pouvoir de l'employeur sur les salariés* ». En d'autres termes, se situant au confluent du droit des biens et du droit des personnes (voir Supiot, 2002), la notion juridique de relation de travail apparaît totalement incompatible avec les « *hypothèses ad hoc, injustifiables et injustifiées* » de A. Alchian et H. Demsetz « *malgré leur fonction opératoire dans la théorie* » (Gabrié, Jacquier, 1994, p. 122). Cette critique ne pourrait être étendue à tout l'édifice théorique de l'analyse contractuelle de la firme. G. Charreaux (1999) conteste d'ailleurs la conception civiliste abusivement associée à ce paradigme « *où les phénomènes de « pouvoir » ne sont pas niés* » (p. 84). Cette reconnaissance d'une situation d'inégalité n'en questionne pas moins sa cohérence avec l'hypothèse de l'individualisme méthodologique ; la réglementation restant l'un des piliers de institutions (Scott, 2001) pouvant contraindre la liberté de contractualisation basée sur l'échange volontaire. Cette réserve n'exclut pourtant pas d'interroger la pertinence de la conception égalitaire que retiennent certains économistes et juristes de cet instrument d'échange de valeurs qu'est le contrat. En relativisant cet héritage naturel du droit des obligations, la théorie des contrats ne doit-elle pas, au risque « *de masquer la diversité du réel et de retarder les progrès d'une étude scientifiquement satisfaisante de la matière* » (Carbonnier, 1992), intégrer plus largement les idées de dissymétrie relationnelle et de hiérarchie, de dépendance et de subordination économiques dans les relations de « *quasi-intégration* » (Baudry, 2006) ou encore ce que A. Huygens (2001) appelle la « *violence économique* » ? En versant dans le contractualisme, qui « *est une composante de l'idéologie économique, qui conçoit la société comme un amas d'individus mus par la seule vertu du calcul d'intérêts* » (Supiot, 2005, p. 142-143), certains de ses partisans en oublient parfois que le contrat est moins un axiome théorique qu'un instrument juridique complexe (Aubert, 2005) attaché à « *l'extension objective du recours aux techniques contractuelles* » (Supiot, 2005, p. 143)⁶⁵. On retrouve ici toute l'ambiguïté de l'usage de la notion de « contrat » dans la théorie contractualiste de la firme. En effet, celle-ci « *ne constitue qu'une métaphore* » (Charreaux, 1999) dont la signification « *est plus large que la notion juridique* » (Charreaux, 1999).

De manière plus large, on peut se demander si la conception de *l'homo rationalis* sous-jacente à la théorie économique de la firme ne doit pas être questionnée de façon plus critique par les gestionnaires. Peut-on généraliser à toutes les catégories d'actions une anthropologie de l'acteur organisationnel animé par un comportement stratégique opportuniste et calculateur, un acteur sous-socialisé, a-historique, autonome et (parfaitement) informé ? Avec d'autres (Van Loye, 1998 ; Caby, Hirigoyen, 2005), nous ne le pensons pas. Car la vision *l'homo rationalis* reste une construction idéal-typique (au sens sociologique du terme⁶⁶) dont l'axiomatique présente un caractère « fictionnel » du modèle rationnel de l'action. L'intégration de certaines « *dimensions oubliées* » (Chanlat, 1990) peut permettre de limiter les risques d'enfermement théorique et de dénégation des faits, de « *surinterprétation* » qui conduisent à ne pas tenir compte pleinement des conditions réelles dans lesquelles les acteurs sont amenés à agir ou penser (voir Lahire, 2005). Elles nous rappellent surtout que les comportements et les pouvoirs de l'acteur de l'économiste n'auraient « *de réalité et de validité analytique que dans certaines situations très particulières, et pour l'étude de certaines sphères de l'activité en société, justiciables de modélisations localement vraisemblables, mais jamais extrapolables et généralisables* » (Menger, 1997, p. 588).

En fait, le véritable problème de la vision contractualiste de la firme n'est pas ses limites théoriques et épistémiques (quelle grille de lecture en est dénuées?), ni la question qui entoure le réalisme de ses postulats (qui mérite toutefois d'être soumis à une lecture critique malgré son positionnement instrumental – voir Mourgues, 2002). Personne, d'ailleurs, ne songerait sérieusement à contester

⁶⁵ Ce que A. Supiot appelle la contractualisation.

⁶⁶ Voir sur ce thème, l'article de J. Coenen-Huther (2003).

leur droit épistémologique ou leur potentiel d'intelligibilité. Le danger est plutôt la généralisation des mêmes principes théoriques, d'un modèle universaliste, normatif et formaliste pour appréhender une forte diversité de phénomènes ou franges du monde social. Cette forme de décontextualisation des principes explicatifs peut conduire à faire face à différentes catégories de problèmes ou d'objets avec les mêmes réponses. Or, la rationalité, qu'elle soit limitée ou optimisatrice, n'est pas la règle absolue qui guide les actions humaines et leurs enchaînements : « *tous les comportements ne sont pas utilement analysables en termes de rationalité (ou de non rationalité) d'action* » nous rappellent à juste titre L.-A. Gérard-Varet et J.-C. Passeron, (1995, p. 17). La sociologie parétienne distinguait déjà les actions logiques de celles qualifiées de non-logiques (voir Aron, 1967). A cela, il convient d'ajouter que les figures de l'action peuvent prendre appui sur des normes ou des représentations sociales qui dessinent les contours des comportements ; perspective théorique qui se trouve au cœur de la sociologie néo-institutionnaliste (Powell, DiMaggio, Scott, etc.). A ce titre, les figures de la normativité dans la responsabilité sociale de l'entreprise questionnent la place à accorder à la rationalité (voir Pailot, 2006, 2006/a). Plus largement, la spécificité méthodologique des sciences sociales tient à l'enracinement de leur base empirique fondée sur un contexte historique déterminé (voir Passeron, 1991, Lahire, 2005). Celui-ci « *met en garde l'enquêteur de l'inexistence des modèles théoriques et méthodologiques transhistoriques* » (Khoa, 2000, p. 26). Il existe ainsi un danger théorique certain à rechercher systématiquement une nécessité explicative enfermée dans des postulats aussi indémonstrables qu'arbitraires que l'on ne questionne plus ou qui se trouve enserrée dans des normes de généralités vagues. L'extension actuelle de la théorie des coûts de transaction à des problématiques multiples de gestion pointe cet excès de foi en un *homo rationalis* universalisé, quelle que soit sa culture ou sa singularité historique (voir Joffre, 2001). En effet, au-delà de l'axiomatique exigeante de cette théorie, les coûts de transaction apparaissent comme des coûts d'opportunité qui mettent en évidence des alternatives entre différents types de transaction possibles dans une optique de comparaison institutionnelle. Ces coûts heuristiques et non comptables apparaissent flous (car non définis de manière rigoureusement identique par les auteurs les utilisant) et, comme le précise O. E. Williamson (1994) lui-même, difficiles à mesurer monétairement, voire d'en faire une approximation satisfaisante sur le plan empirique. Si les travaux de Williamson proposent certainement l'effort de rationalisation le plus abouti du processus d'arbitrage entre faire et faire faire, sa théorie de la firme, basée sur l'échange et non la production (voir Hodgson, 2001), donne-t-elle pour autant une vision plausible des processus de décision des entreprises où les coûts comptables (d'organisation, de production, etc.) jouent un rôle prédominant par rapport aux coûts de transaction *ex ante* et *ex post* qui apparaissent comme une construction formelle dégagée par l'abstraction ? Peut-on réduire l'interaction entre individus au calcul de coûts en considérant qu'ils se conduisent comme des automates qui maximisent leur utilité ou leur efficacité en dehors de toutes formes d'influence institutionnelle (coercitive, normative, socio-cognitive), de toutes formes d'apprentissages historiquement construits⁶⁷ ? A ce titre, l'hégémonie de la théorie des coûts de transaction dans l'univers scientifique tend à masquer les apports des travaux de certains sociologues démontrant, sur la base d'enquêtes empiriques approfondies, que le choix entre les arrangements institutionnels n'est pas référé à un calcul précis ni asservi à une rationalité unique (voir Mariotti, 2004).

Cette tentation hégémonique se retrouve également dans la généralisation de la théorie de l'enracinement. S'inscrivant dans les théories micro de la gouvernance (voir Charreaux, 2004), la notion d'enracinement, au-delà de la controverse autour de ses effets positifs ou négatifs sur la création de valeur, pointe la capacité des dirigeants à déployer des comportements actifs destinés à préserver ou élargir leur latitude managériale (Charreaux, 1996). Ces stratégies instrumentales visent à leur permettre d'accroître leur espace discrétionnaire et de s'affranchir, au moins partiellement, des systèmes de contrôle interne et externe afin de retirer un maximum de rentes de leur position statutaire et ce, à travers différentes voies et moyens (voir Paquerot, 1996 ; Charreaux, 1996, 1997 ; Pigé, 1998 ; Alexandre, Paquerot, 2000). Dans le modèle actionnarial de la gouvernance (Charreaux, 2004), l'hypothèse comportementale expliquant cette stratégie

⁶⁷ Voir Charreaux (2002, 2004).

personnelle des dirigeants procède de leur capacité à profiter des failles des mécanismes disciplinaires et d'exploiter différentes stratégies de neutralisation des systèmes de gouvernance (en développant des investissements idiosyncratiques, manipulant l'information, contrôlant des ressources, etc.) Dans cette perspective, leur comportement calculateur et (potentiellement) opportuniste, visant notamment à rendre leur remplacement coûteux pour les actionnaires, ne peut être entendu comme une vérité ontologique ou anthropologique. Il procède d'un élément d'une axiomatique qui prend sens en référence à un courant théorique intégré au paradigme de l'efficience⁶⁸. Dans cette perspective, la notion d'enracinement, pouvant se lire comme un « *moyen d'élargir l'espace discrétionnaire des dirigeants en échappant à la discipline des actionnaires* » (Charreaux, 1996, p. 54)⁶⁹, possède une délimitation sémantique précise permettant de produire des effets d'intelligibilité sur les pratiques « observables ».

Même si les théories contractualistes reposent sur des « *hypothèses lourdes* » (voir Caby, Hirigoyen, 2005), cette forme de réductionnisme méthodologique n'est pas critiquable en soi. En effet, comme le note fort justement P. Wirtz (2002, p. 17), « *dans un monde, où les intérêts entre différents groupes d'acteurs sont divergents, il paraît impossible d'exclure a priori la poursuite par le dirigeant de son utilité personnelle* ». Dans la même veine, G. Charreaux (1996) souligne également avec raison la difficulté à nier la réalité des comportements opportunistes des dirigeants largement illustrée par l'actualité, tout comme K. Eisenhardt (1989) précise qu'une grande partie de la vie organisationnelle est fondée sur l'intérêt personnel. A ce titre, malgré ses limites pour construire une véritable théorie du gouvernement de l'entreprise (voir Charreaux, 1996, 2004), l'analyse traditionnelle des stratégies d'enracinement possède un pouvoir théorique indéniable pour comprendre comment les dirigeants peuvent accroître leur pouvoir, leur rémunération et leur sécurité d'emploi en exploitant des asymétries d'information et en multipliant les contrats implicites les liant aux différentes parties prenantes (Paquerot, 1996, 1997). Toutefois, elle occulte peut-être parfois la diversité et la complexité des liens juridiques qui existent entre les dirigeants et les entreprises (dirigeants-salariés, mandataires sociaux, cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail, etc.) voilées par l'axiomatique du contractualisme économique. L'actualité récente (Carrefour, etc.) nous rappelle ainsi qu'il n'est pas nécessairement aisé pour certains dirigeants de s'enraciner durablement. Cette réalité semble confirmée par l'étude du cabinet conseil en management Booz Allen Hamilton réalisée en 2004. Celle-ci montre que plus d'un tiers d'entre eux ont perdu leur poste en raison de résultats décevants ou à cause de désaccords avec leur conseil d'administration⁷⁰. Ce nombre de départs forcés, quatre fois plus important qu'en 1995, se conjugue avec des durées moyennes de mandats qui n'excéderaient pas 5,6 années en Europe (contre 8,8 en Amérique du Nord). Face à cette réalité, la question de l'extension décontextualisée de la théorie de l'enracinement (ignorant largement « l'enracinement » historico-affectif des logiques d'acteurs) à des situations organisationnelles hétérogènes reste entière. Cette réserve rejoint, sur le fond, celle de S. Trébuchq (2005) qui plaide pour une contextualisation plus forte des règles de gouvernance (et des théories qui s'y rapportent) selon les types d'entreprises (familiale ou managériale) ; la théorie de l'agence ne pouvant, dans ce domaine, se targuer *ipso facto* d'une validité universelle ne serait-ce qu'au regard de son axiomatique restrictive.

En fait, le risque est peut-être l'utilisation d'un même terme pour comprendre des phénomènes très hétérogènes. Cela nous semble être le cas dans l'usage fait de la notion d'enracinement dès lors qu'on l'applique aux entreprises familiales. Dans celles-ci, J.-P. Pichard-Stamford (2002, p. 60) note qu'une « *des variables les plus fondamentales qui justifient la volonté d'enracinement est peut-être l'identification à l'entreprise* ». Dans cette perspective, le même concept (celui

⁶⁸ principalement le modèle actionarial du courant disciplinaire (voir Charreaux, 2004).

⁶⁹ M. Paquerot (1996, p. 213) définit l'enracinement des dirigeants « *comme un excès de pouvoir sur les partenaires par rapport à leurs performances* » et les stratégies d'enracinement comme « *des stratégies mises en œuvre par les dirigeants pour modifier leur environnement (...) et accroître leur pouvoir sur les actionnaires ainsi que sur les différents partenaires de la firme* ».

⁷⁰ « CEO succession 2004 : The World's Most Prominent Temp Workers », étude disponible sur www.boozallen.com ; voir également Chevallier M. (2005), PDG précaires, Alternatives Economiques, N° 237, juin, 66.

d'enracinement) est alors convoqué pour rendre compte à la fois d'un comportement stratégique prenant une définition assez précise dans les théories disciplinaires de la gouvernance (en référence à la théorie de l'agence) et d'une logique d'action qui trouve son origine dans un lien de sens symbolique, affectif, identitaire et/ou narcissique biographiquement constitué s'exprimant à travers une forme d'attachement entre un sujet (le dirigeant) et un objet (l'entreprise). Ces deux logiques peuvent-elles être théorisées par une même notion au risque d'évacuer la question pourtant importante des formes de rationalité et de logiques sous-jacentes à l'action ? Nous ne le pensons pas et ce, pour au moins deux raisons.

Tout, d'abord, les conceptions instrumentale et historico-affective de l'enracinement se cristallisent autour d'un traitement différent de la temporalité de l'action (calcul stratégique rationnel, voire opportuniste, inscrit dans une logique de situation d'action versus déploiement de l'épaisseur historique de l'action dans laquelle la « logique de l'inconscient » et la causalité psychique jouent un rôle central). Dans un cas, la stratégie d'enracinement procède d'une élaboration cognitive contextualisée qui contribue au déclenchement de l'action appréciée au regard d'une rationalité calculatrice. Dans l'autre, elle prend racine dans l'affectivité, les étayages narcissiques et identitaires, des processus fantasmatiques, etc. ayant le plus souvent un ancrage (au moins partiellement) non-conscient ou inconscient, c'est-à-dire inscrits dans un temps qui ne passe pas, mais qui joue pourtant un rôle de guidage de l'activité cognitive sous-jacente à la stratégie personnelle du dirigeant (Pailot, 1995, 1999, 2000/a). En d'autres termes, sans même évoquer la spécificité des stratégies d'enracinement dans les structures familiales (voir Allouche, Amann, 2002), les similitudes pouvant exister dans les leviers utilisés par les dirigeants pour neutraliser ou contrer les mécanismes disciplinaires ou ce que R. Pérez (2003) appelle « *le contenu institutionnel du dispositif de GE* », ne préfigurent en rien d'une quelconque analogie des ressorts de l'action qui sous-tend la justification de celle-ci. Dit encore différemment, les analogies relatives au *comment* n'augurent en rien d'une correspondance sur le *pourquoi*. Pour faire un parallèle avec d'autres champs théoriques, il existe autant de différences entre ces deux formes d'enracinement qu'entre les conceptions affective et instrumentale dans la théorie de l'implication. En fait, dans ces deux lectures de l'enracinement, les éléments explicatifs de la logique d'action des dirigeants apparaissent plus ou moins temporellement éloignés des comportements « observables ». La localité des facteurs explicatifs causaux dans la théorie actionnariale de la gouvernance (rationalité calculatrice optimisatrice) contraste singulièrement avec les explications structurales caractérisant l'analyse de la « *causalité psychique* » (Green, 1995) intervenant dans les « mécanismes d'identification » du dirigeant à l'entreprise. A ce titre, l'utilisation d'un même terme pour signifier des processus aussi différents questionne naturellement la plasticité des effets d'intelligibilité des concepts et nous renvoie directement à notre seconde critique.

Car, sans même évoquer la question de l'enracinement de la famille (voir Allouche, Amann, 2002)⁷¹, ces deux lectures de l'enracinement des dirigeants renvoient à des corpus théoriques qui possèdent des protocoles d'interprétation du monde peu compatibles, à savoir, d'un côté, la théorie actionnariale de la gouvernance (où la notion d'enracinement prend une acception précise) et, de l'autre, la psychologie dynamique ou plus particulièrement la théorie de la relation d'objet (voir Guillaumin, 1996). Car la notion d'identification est, faut-il le rappeler, un concept psychanalytique, d'ailleurs souvent galvaudé par les gestionnaires qui l'emploient dans un sens nominaliste voire vulgaire (par opposition à savant), ayant dans ce corpus un sens tout aussi précis que complexe (voir Laplanche, Pontalis, 1994). En d'autres termes, la cumulativité des résultats n'est pas possible car les énoncés ne s'inscrivent pas dans la même espace sémantique. On retrouve ainsi au cœur de l'interprétation théorique une forme de déplacement analogique qui conduit à penser « *qu'une comparaison, qui éclaire quelques observations par le rapprochement de quelques traits, pourrait s'immobiliser dans un sens conceptuel définitif, enfermé dans un modèle analogique particulier, universellement et intrinsèquement descriptif, quelque que soient les observations, les corpus, les séries* » (Passeron, 1996/a, p. 17). En ce sens, considérer

⁷¹ Sur ce point, J. Allouche et B. Amann (2002) signifient l'intérêt de la théorie sociologique néo-institutionnaliste pour comprendre le processus d'enracinement de la famille dans les entreprises familiales.

l'enracinement des dirigeants comme « *le fruit d'un pouvoir illégitime* » exprimant un « *instinct de survie* » rendu nécessaire par la concurrence sur le marché de l'emploi (voir Paquerot, 1996) n'a de réalité et de validité analytique que dans certaines situations qui ne sont pas *a priori* extrapolables ou généralisables à tous les contextes d'action, notamment dans le cas des entreprises familiales « *où la relation classique d'agence est (...) modifiée et s'exerce par le biais d'une variante qui se structure autour d'un comportement éloigné des schémas traditionnels de la rationalité économique* » (Allouche, Amann, 2002, p. 115). Il convient, à ce titre, de se méfier d'un élargissement inconsidéré du sens des concepts au risque de leur faire perdre leur efficacité analytique au nom d'une généralisation qui occulte la nécessité d'une contextualisation socio-historique des logiques d'action.

En fait, une décontextualisation socio-historique des figures de l'action risque toujours d'induire un placage conceptuel de notions qui ne cerne pas toujours les conditions effectives de validation empirique sans que l'on questionne le bien-fondé de la mobilité des constructions théoriques supportant la généralités des énoncés. En restant sur notre exemple, il est clair que la théorie « traditionnelle » de l'enracinement n'exclut pas *a priori* l'existence de comportements opportunistes. Or, ce concept dans les théories contractualistes (qui ne reste qu'une *potentialité* dans la théorie de l'agence – voir Charreaux, 1999) est étroitement attaché à la recherche d'un intérêt personnel permettant l'évaluation conséquentialiste des actions à travers un comportement stratégique caractérisé par une volonté délibérée de tromper (exploitation d'asymétries d'information, etc.). « *L'opportunisme contient l'idée de tromperie et de ruse. L'acte consiste à détourner l'esprit d'un engagement, tout en en respectant la lettre* » nous rappelle G. Van Loye (1998, p. 140). Conséquence de l'autonomie des agents économiques, de la polarisation d'intérêts différents et de l'exploitation d'asymétries d'information (elles-mêmes à l'origine de la relation contractuelle), l'opportunisme prend son sens dans le paradigme de l'individualisme méthodologique où l'entreprise est vue comme un espace de coordination d'acteurs libres, rationnels, indépendants voire indifférents au collectif (sinon en fonction de l'intérêt à contracter avec lui en vue de maximiser leur fonction d'utilité sous contrainte). Cette perspective entre tout à fait en résonance avec les postulats sur la nature de l'homme du modèle REMM (*Resourceful, Evaluative, Maximizing Model*) de M. C. Jensen et W. H. Meckling (1994). Celui-ci appréhende les individus comme des êtres évaluateurs (« *Each individual is an evaluator* »), insatiables (« *Each individual's wants are unlimited* »), maximisateurs (« *Each individual is a maximizer* ») et inventifs (« *The individual is resourceful* »). Selon ces auteurs, ce modèle, à la fois caractérisé par un nombre limité de traits généraux relatifs aux comportements humains et très hégémonique dans son pouvoir théorique, incorporerait le meilleur des différents modèles alternatifs présentés (de manière très simpliste) par les auteurs (« *REMMs are everywhere (...) best describes the systematically rational part of human behavior* » - p. 4).

Certes, ce prisme « anthropologique » inscrit dans un présentisme et un béhaviorisme étroits doit se comprendre, ainsi que le suggère G. Charreaux (1999), comme une forme de réductionnisme méthodologique n'ayant pas une finalité ontologique. Pour autant, ces postulats - qui ne sont pas sans rappeler les « *idiots rationnels* » critiqués par A. Sen (2002) – n'en sont pas moins arbitrairement réducteurs et nous semble éloignés (tout au moins en ce qui concerne la conceptualisation de la rationalité – voir Boudon, 1999 ; Le Breton, 2004) de la sociologie interactionniste ou actionniste à laquelle G. Charreaux (1999) cherche à rattacher la TPA⁷². Surtout pour ce qui nous intéresse ici, leur pertinence dans le cadre d'une science de l'observation contextualisée doit certainement être relativisée selon les contextes d'entreprise, tant il paraît « *délicat de vouloir fonder tous les rapports humains, même restreints à la conduite des affaires, sur l'abus et sur son corollaire, la méfiance* » (Van Loye, 1998, p. 140). Cette réserve apparaît particulièrement vraie dans les firmes où l'institution familiale influence en profondeur les logiques d'acteurs, où le lien de sens biographiquement construit entre un dirigeant et une entreprise exerce une fonction contenante et structurante de ses logiques d'action (voir Pailot, 1995, 2000).

⁷² Pour G. Charreaux (1999, p. 65), « *les théories contractuelles « économiques », qui ne sont que des cas particuliers des théories sociologiques, appartiennent à l'ensemble des paradigmes « interactionnistes* » ».

Par exemple, la loyauté dans la prise de décision mise en évidence par certains travaux sur les entreprises familiales (voir Allouche, Amann, 2000), le rôle structurant de la confiance et de l'affectif dans ces structures (Allouche, Amann, 2002) ou encore les enjeux liés à la transmission intergénérationnelle dans les entreprises dynastiques (Crouzet, 1995) se marient mal avec le postulat d'opportunisme de leurs dirigeants ou encore avec l'hypothèse d'une divergence *a priori* d'intérêts entre les dirigeants et actionnaires (qui reste une idée centrale de la théorie de l'agence – voir Charreaux, 1999) au cœur des conflits d'agence.

En d'autres termes, dans ces structures, l'hypothèse selon laquelle les agents économiques cherchent à profiter des failles du contrat pour (sous une forme extrême) maximiser leur fonction d'utilité mérite certainement d'être discutée pour apprécier son pouvoir théorique potentiel. Dans une vision anthropologique caractérisée par la simplicité de ses postulats, cette lecture de l'action est pensée comme une forme de reproduction fidèle d'un modèle dans un environnement supposé mécanique et uniforme en évacuant la référence du contexte où elle se déploie et le sens que l'acteur lui donne. La lecture univoque de la rationalité des stratégies d'acteurs ainsi proposée occulte largement que « *toute action est un mélange de raisons, de calculs, d'affects, de motivations diverses, de croyances plus ou moins fondées* » (Martuccelli, 2005, p. 92), bref forme un écheveau complexe caractérisé par un double ancrage contextuel et dispositionnel qu'il appartient à l'observateur de démêler.

Notre propos critique n'est pas de nier, loin s'en faut, le pouvoir explicatif des théories contractualistes de la firme. Il conduit simplement à se demander si l'explication scientifique dont le gestionnaire a besoin doit sacrifier la singularité historique, la description des circonstances, le questionnement des parentés contextuelles sur l'autel d'une intelligibilité réunifiée qui convie à étendre les modèles de l'action rationnelle à toutes les actions sociales, à proposer des schémas explicatifs universels, décontextualisés et a/trans-historiques. Peut-on revendiquer tout à la fois un ancrage praxéologique fort (voir Hatchuel, 2000) tout en niant l'historicité de l'action et des interactions humaines ? Nous ne le pensons pas. Car la « *problématique des sciences sociales est historique dans la saisie de son déroulement et contextuel dans la détermination du lieu des faits* » (Khoa, 2000, p. 27) : « *L'organisation d'intelligibilité des sciences sociales se situe d'abord dans un ancrage des situations historiques singulières et écarte du même coup les propositions des inductions abstraites ; elle trouve ensuite sa validité scientifique dans des déroulements historiquement insubstituables* » (Khoa, 2000, p. 42). En fait, les tensions interprétatives entre les théories privilégiant l'unicité et l'homogénéité de l'acteur et celles qui nous décrivent sa fragmentation (Lahire, 1998), entre les théories privilégiant l'universalité logique et celles insistant sur la singularité historique (Gérard-Varet, Passeron, 1995) illustrent l'impossibilité théorique et épistémique de dissocier le savoir des sciences sociales de l'historicité du monde vécu ou d'appréhender la rationalité de l'action en dehors de contextes sociaux singuliers. A ce titre, en pointant les limites d'une conception a-historique de la rationalité des acteurs organisationnels, la notion d'inséparabilité de gouvernance (« *gouvernance inseparability* ») proposée par N. S. Argyres et J. Porter Liebeskind, (1999) questionne de manière originale le sens conceptuel de l'historicité privilégiée dans la théorie de coûts de transaction en considérant la possibilité « *that parties to transactions - in particular, firms – may be constrained in their choices of governance mechanisms by past governance choices* » (p. 50). A travers cette notion, ces auteurs montrent ainsi que les choix de gouvernance opérés dans le passé d'une entreprise ou encore les effets des contraintes historiques (« *effects of historical constraints* ») peuvent influencer significativement « *the range and types of governance mechanisms that it can adopt in future periods* » (p. 49) et ce, dans deux directions (« *constraints on governance switching* » and « *on governance differentiation* »).

Les sciences de gestion ne peuvent échapper à cette question du traitement du temps et de l'espace. Doivent-elles réduire la dynamique des phénomènes organisationnels à une statique (telle qu'elle apparaît dans la théorie néo-classique) ou à une analyse situationnelle qui estompe leur dimension temporelle ? Ou, à l'inverse, doivent-elles intégrer l'épaisseur historique de l'action et des contextes organisationnels en soulevant la question de la parenté des contextes

d'observation qui ne sont jamais expérimentalement neutralisables ? Dans cette veine, doivent-elles entrevoir une historicisation radicale de leurs objets de recherche à l'instar de l'épistémologie non-poppérienne formulée par J.-C Passeron (1991, 1994, 2006) pour les sciences sociales ? La réponse à ces questions n'est pas simple. En fait, les sciences de l'organisation, et peut-être plus largement les sciences sociales, apparaissent tiraillées entre abolition ou oubli de l'histoire et « naturalisation » de l'action collective organisée, entre l'inscription de leurs raisonnements dans un espace logique et un espace assertorique (voir Passeron, 2001), entre l'utopie de restitution exhaustive des événements et l'inadéquation principielle des modélisations (Berthelot, 1996).

En effet, d'un côté, de nombreux observateurs notent que les études organisationnelles, même celles relatives au thème du changement organisationnel, apparaissent encore largement a-historiques (Pettigrew, 1987, 1990 ; Kieser, 1994). Assez paradoxalement, ce constat est observable sur un thème comme la culture organisationnelle qui souffre d'un déficit d'intégration de la dimension historique au profit d'une vision fonctionnaliste (Barley, Gordon, Gash, 1988). Pourtant, cet objet de recherche pouvait *a priori* laisser entrevoir une historicisation plus marquée des sciences de l'organisation (voir Rowlinson, Hassard, 1993 ; Rowlinson, Procter, 1999 ; Chan, Clegg, 2002). Face à ce phénomène, le contextualisme d'A. Pettigrew (1987) insiste sur la détermination « contextuelle » et historique à la fois endogène et exogène des actions organisationnelles et sur la nécessité de dégager des interconnexions temporelles entre les événements au cours du temps. Dans cette perspective, cet auteur consacre la place de l'histoire dans la production des effets d'intelligibilité : « *L'histoire est à cet égard cruciale. Les conditions antérieures façonnent le présent et le futur en émergence. Mais l'histoire n'est pas seulement une succession chronologique d'événements : elle passe par la conscience humaine. Dès lors, le passé est vivant au moment présent et peut préfigurer des évolutions à venir* » (Pettigrew, 1997, p. 87³).

Sous cet angle, les sciences de gestion doivent mettre l'accent sur une certaine singularité historique, c'est-à-dire tenter d'expliquer et/ou de comprendre le déroulement des actions dans le temps en vue d'en appréhender la rationalité – celle-ci ne pouvant se confondre avec celle de l'explication (voir Gérard-Varet, Passeron, 1995). Ce thème central les conduit naturellement à « *rechercher la ou les « raisons » d'agir susceptible d'expliquer les nécessités ou les régularités de l'action humaine* » (Gérard-Varet, Passeron, 1995, p. 16). Dans cette production d'intelligibilité, l'histoire permet de mieux cerner les mécanismes et les processus générateurs des phénomènes, des faits, des formes sociales, etc. à étudier (Franck, 2001), de saisir la logique du lien longitudinal en vue d'inscrire l'épaisseur du flux ininterrompu des choses dans des logiques d'intelligibilité potentielle (Berthelot, 1996). Leurs agencements empiriques plongent en effet leurs ramifications dans une durée plus ou moins longue, dans des contextes plus ou moins globaux que le modèle théorique gomme parfois au risque d'assimiler les structures empiriques aux structures théoriques. Ce contextualisme socio-historique permet, par exemple, à F. Uekoetter (1999) de montrer les divergences de réponses que les industriels inscrits dans des contextes différents peuvent apporter à des problèmes similaires. Ce double ancrage contextuel et historique pose naturellement la question de la généralisation des assertions et des concepts descriptifs. Ceux-ci sont en effet étroitement associés à des coordonnées spatio-temporelles, qui ne sauraient être éliminées sans qu'une partie du sens qu'ils prennent dans le raisonnement explicatif et/ou compréhensif disparaisse.

D'un autre côté, les exigences normatives de scientificité amènent souvent le chercheur à proposer des schémas explicatifs et/ou compréhensifs universellement valides dont la pertinence est supposée transcender les frontières des contextes historiques et sociaux particuliers (voir Kieser, 1994). Ce filtre de la réflexivité savante peut dépouiller les événements et les phénomènes considérés de leur historicité, qui reste une dimension constitutive de l'interprétation (Passeron, 1991 ; Berthelot, 1996), pour n'en retenir que des combinaisons perdurantes dans des dimensions abstraites. Les exemples de cette forme d'écrans interprétatifs ne manquent pas. Les théories du

⁷³ Préface de l'ouvrage de Brouwers & alii (1997).

cycle de vie de l'entreprise en sont une illustration. Celles-ci appréhendent la trajectoire de l'entreprise, analysée comme une entité individuelle, en exploitant le plus souvent l'analogie biologique ou la métaphore du cycle de vie. Elles reposent sur trois suppositions (Banner, Gagné, 1995) : 1) l'existence de stades distincts par lesquels les organisations doivent passer 2) leur enchaînement logique selon une forme de « programmation génétique » 3) la prévisibilité des transitions entre les stades plutôt que le hasard. Les modèles du cycle de vie présupposent ainsi l'existence de régularités dans le développement organisationnel qui permettent de segmenter l'évolution des entreprises en périodes de temps. Celles-ci franchiraient, de manière séquentielle et selon une progression dont la réversibilité n'est pas aisée (Quinn, Cameron, 1983), des paliers qualitatifs qui sont autant d'occasions de modifications plus ou moins profondes de l'agencement organisationnel (systèmes de gestion, pratiques managériales, structures, stratégies, etc.). A travers l'analogie biologique, le changement est vu comme une propriété immanente, presque inscrit dans un « code génétique », du système organisationnel. Au-delà de l'absence de validation empirique systématique (Quinn, Cameron, 1983) ou des problèmes de clarification conceptuelle (Cameron, Kim, Whetten, 1987), le caractère déterministe, fermé, séquentiel, (souvent) irréversible et linéaire des schémas proposés reste peu compatible avec la diversité observable des chemins d'évolution. J. Eggers, K. T. Leahy et N.C. Churchill (1994) contestent ainsi le caractère décontextualisé et universel de ces modèles qui occultent la singularité historique des organisations (voir également Penrose, 1952 ; Dodge, Fullerton, Robbins, 1994). Plus largement, il s'agit de savoir si les sciences de gestion, à l'instar des sciences sociales en suivant J.-C. Passeron (1991), sont une discipline historique. Pour le sociologue français (1991, p. 78), une « *discipline est historique dès que ses énoncés ne peuvent, lorsqu'il s'agit de les dire vrais ou faux, être désindexés des contextes dans lesquels sont prélevées les données ayant sens pour ses assertions* »⁷⁴. Vues sous cet angle, les sciences de gestion et de l'organisation sont sans nul doute des disciplines historiques. Leur régime d'argumentation doit alors peut-être répondre à une nécessité de « va-et-vient » permanent entre les impératifs d'une contextualisation historique et rationalité épistémique et théorique répondant aux conditions normatives de production et de réception des discours savants (voir Passeron, 1991, 2001).

III. Le faux déterminisme de l'objectivité

1. Contre la naturalisation des lois sociales

La scientificité des sciences formelles, logico-mathématiques ou pleinement expérimentales se caractérise par un régime de preuve qu'on n'a jamais pu transposer tel quel dans les sciences sociales sauf à confondre l'espace logique des premières avec l'espace argumentatif des secondes (voir Passeron, 1991, 1995, 2001, 2006) : « *c'est aussi le lot des sciences de l'homme qui – on peut en convenir aujourd'hui – n'ont pas, en dépit du torticolis qu'elles se sont donné à force de se tordre le cou à lorgner les sciences nomologiques ou formelles, réussi après un siècle d'efforts et de sacrifices à beaucoup enrichir leur pureté logique de leurs définitions, sauf lorsqu'elles ont accepté de se déjuger devant leurs objets en se faisant mimétiquement « naturalistes »* » (Passeron, 1997, p. 187). Ces propos rejoignent ceux du juriste A. Supiot (2005, p. 14) pour qui les « *sciences de l'Homme, lorsqu'elles singent les sciences dures et s'efforcent de réduire l'humain à un objet explicable et programmable, ne sont plus elles-mêmes que des résidus de la dogmatique occidentale, des traces pitoyables d'une pensée en voie de décomposition, qui s'emploie à faire disparaître les questions qu'elle devrait éclairer* ». Un physicien comme J.-M. Lévy-Leblond (1998) ne conteste d'ailleurs nullement la spécificité des sciences sociales et humaines confrontées à la nécessité de « *faire émerger des effets de sens bien plus subtils que le*

⁷⁴ Pour J.-C. Passeron (1995, p. 13), les assertions désignent « des propositions susceptibles d'une distinction opératoire entre le « vrai » et le « faux » ».

plat accord entre une expérimentation et une théorisation toutes deux technisées et instrumentalisées » (p. 41).

Ces dernières, pour lesquelles les effets d'intelligibilité sont inséparables d'actes interprétatifs indissociables d'un langage théorique (Passeron, 1991, 1996 ; Lahire, 2005), se caractérisent notamment par une séparation plus indécise qu'ailleurs entre l'opinion commune et le discours scientifique (Bourdieu, Chamboredon, Passeron, 1973). A ce titre, les connaissances théoriques, conceptuelles fondées sur l'étude de la réalité empirique du monde social ou organisationnel ne répondent pas aux exigences des lois logiques, mathématiques ou physiques. Ces dernières n'expliquent pas le déroulement historique et, réciproquement, les données observées dans l'histoire socio-économique trouve difficilement une place dans des approches trans-historiques. Le brûlot polémique des physiciens A. Sokal et J. Bricmont (1997) avait au moins le mérite de nous le rappeler. En fait, tiraillées selon des modalités spécifiques entre le modèle et le récit (Grignon, Menger, 2001), les différentes sciences sociales « *se définissent à la fois par un horizon commun et par un mode d'occupation spécifique de l'espace ainsi défini* » (Berthelot, 1996, p. 129). Malgré les différences de traitement cognitif opérées sur un même thème, elles présentent un régime de scientificité caractérisé par une parenté épistémologique indéniable dont certains auteurs ont essayé de dresser les contours (voir Passeron, 1991 ; Khoa, 2000 ; Berthelot, 1996, 2001). Sur ce thème, les sciences de l'organisation ou de gestion peuvent difficilement se targuer d'un particularisme quelconque.

Pour reprendre à notre compte les propos de B. Lepetit (1996, p. 146), le cours du monde historique nous paraît imposer aux sciences de l'organisation un langage et une pratique démonstrative « *qui les écartent à la fois du raisonnement expérimental ou du formalisme des sciences nomologiques, et des analyses herméneutiques* ». Cette affirmation ne conduit pas, par exemple, à nier l'intérêt potentiel des dispositifs expérimentaux dans la construction des connaissances en sciences de gestion (voir Brandouy, 2002). Dans notre discipline, le raisonnement expérimental ne tient pas moins une place des plus mesurées qui ne peut se justifier qu'en référence à des objets très singuliers et en souscrivant une forme de réductionnisme méthodologique des plus drastiques. L'analyse *in vivo* de la vie des entreprises à partir de la matière empirique reste, bon gré mal gré, le référentiel privilégié des sciences de l'organisation autour duquel s'élabore l'essentiel de la production conceptuelle. Or, celle-ci n'est jamais dépourvue de références sémantiques face à une réalité historiquement descriptible. Une question se pose alors : quelle est l'influence de l'intégration de la dimension historique sur le régime et le style scientifiques des sciences de l'organisation ? Car cette intégration ne saurait être considérée sous le sceau de la neutralité. En effet, dès lors que l'on admet que leurs propositions compréhensives et/ou explicatives visent le cours du monde empirique et s'éprouvent à son contact, la construction des faits ne peut se comprendre que « *sous la contrainte du déroulement temporel et de la non reproductibilité des phénomènes et des contextes* » (Lepetit, 1996/b, p. 145-146). Cet « axiome » conduit logiquement à penser les sciences de l'organisation et de gestion, comme la sociologie ou l'histoire, comme des « *sciences empiriques de l'interprétation* » (Passeron, 1991). Elles sont empiriques dans la mesure où elles constituent un ensemble « *d'assertions dont la vérité ou la fausseté ne peut être tranchée sans recourir à l'observation du monde empirique* » (Passeron, 1991, p. 398). Elles procèdent d'interprétations (formulées dans un contexte d'énonciation) qui prennent appui sur des concepts théoriques (non des croyances) souvent exprimés dans le langage naturel, dont le champ sémantique est à la fois marqué par une zone d'indétermination et inséparable de références paradigmatiques et épistémologiques données.

Une première forme d'influence de la contrainte de l'historicité, c'est-à-dire « *l'impossibilité dans la dénomination des faits de dissocier complètement ceux-ci de leurs coordonnées spatio-temporelles* » (Passeron, 1991, p. 398), concerne la question de la relation entre la théorie et le monde auquel elle est censée s'appliquer. Pour clarifier ce débat, nous nous appuyerons sur la classification de A. F. Chalmers (1987) qui retient deux conceptions permettant de penser cette relation : le « réalisme » et « l'instrumentalisme ». Pour le dire en peu de mots, les premières

théories visent à décrire ce à quoi ressemble réellement le monde. Elles cherchent à en formuler des descriptions vraies. Au contraire, les secondes n'aspirent pas à décrire la réalité. Elles sont jugées en termes d'utilité en tant qu'instruments conçus pour relier entre elles deux séries d'états observables. Les constructions théoriques sont élaborées « *pour nous donner une maîtrise expérimentale du monde observable* » (Chalmers, 1987, p. 235). Elles ne sont pas appréciées en termes de vérité ou de fausseté.

En suivant N. Mourges (2002), l'approche instrumentale de la théorie trouve une illustration singulière dans certains développements de la théorie économique de la firme. Le propre de cette forme d'instrumentalisme est, nous semble-t-il, de déterminer par elle-même ses objets, sans se référer à rien d'autre. Détachée de tout contexte, elle propose des objets de pensée qui ne dépendent que d'eux-mêmes à partir d'une théorie d'un agir économique pur. Les hypothèses fondamentales sont choisies non en fonction de la compréhension singulière des actes qu'elles procurent en les rattachant à leur contexte historique, mais en fonction des possibilités de calcul abstraits qu'elle ouvrent (en évacuant au passage la question de la reconstruction du sens des actions). Là se dessine la ligne Maginot avec le raisonnement historique. Car prendre au sérieux l'historicité des phénomènes sociaux et le déroulement historique conduit naturellement à s'inscrire dans une perspective « réaliste » non au sens métaphysique ou ontologique du terme (comme le sous-tend Chalmers), mais « *en un sens qui plie le désir de connaissance au « principe de réalité* » » (Passeron, 2001, p. 222).

En effet, dans sa relation au passé, comme nous le verrons plus bas, la visée réaliste apparaît constitutive de l'histoire et de son projet épistémologique, permettant ainsi de délimiter les frontières (poreuses dans le registre de l'écriture) entre la fiction et l'histoire (Prost, 1996, 2000 ; Pomian, 1983, 1999 ; Chartier, 1998 ; Lepetit, 2001). Cet ancrage se retrouve d'ailleurs dans la place qu'occupe la question de la vérité ou de l'objectivité dans le raisonnement historique (cf. Chapitre I). Sa centralité apparaît largement indissociable de la visée empirique de la connaissance historique. Car, dans son ambition scientifique, l'histoire aspire simultanément, en suivant la distinction proposée par Todorov (2000), à une « *vérité d'adéquation* » (correspondance exacte entre les faits passés et le discours présent) et une « *vérité de dévoilement* » (construction et interprétation du sens enserrées dans des conditions de production et de réception des discours du monde savant et reproductibles par n'importe quelle personne sachant pratiquer les techniques et méthodes de recherche historique dans des circonstances données – voir Pomian, 1999). Or, cette assertion à proposer des descriptions vraies de ce qu'est, ou plutôt fut, réellement le monde conduit à admettre l'irréductibilité de l'intelligibilité historique à des arrangements discursifs. Quand, par exemple, A. Moutet (1997) étudie la place de la rationalisation dans l'industrie française de l'entre-deux guerres et les moyens mis en œuvre par les industriels pour y parvenir (en démontrant notamment que les méthodes américaines n'ont jamais été reprises telles quelles en France), la connaissance historique qu'il construit sous-tend naturellement une forme de reconstruction et de reconstitution du passé, d'une réalité qui est passée et qui ne peut plus être reproduite. Il ne s'agit pas ici du réel en soi puisque la connaissance historique est une connaissance indirecte par les traces à partir desquelles l'historien doit reconstruire les caractères de la réalité dont elles sont les vestiges (Pomian, 1999) : « *Les historiens ne trouvent pas leurs faits dans les sources. Ils les font exister à partir de sources et ils les qualifient comme faits historiques* » (Lepetit, 2001, p. 51). La pratique de recherche impose naturellement la nécessité de la délimitation du contexte d'étude, de construction des faits historiques (et de reconstruction de la réalité) à partir des sources que le chercheur peut exploiter. En ce sens, l'extériorité de la réalité et des faits historiques ne peut être dissociée des opérations de connaissance puisque « *le fait n'est pas donné par le texte, mais construit à partir de lui* » (Leduc, 1999, p. 169). Elle n'en se rapporte pas moins à la réalité des processus sociaux en y recherchant les éléments d'appréciation de leur pertinence. Car « *la préoccupation fondatrice du genre historique (...) est de produire un discours contrôlé sur un certain type de réalité* » (Lepetit, 2001, p. 40). Cette position apparaît unanime chez les historiens et pleinement partagée par le philosophe P. Ricœur (1983, 2000). En dénonçant ce qu'il appelle la « *perspective fictionnaliste* », K. Pomian (1999, p. 117) réaffirme très clairement que « *la visée réaliste est constitutive de l'histoire* », même si celle-ci « *s'incarne en des*

formes socialement codifiées qui varient dans le temps et l'espace » (p. 86). R. Chartier 1998, p. 247) ne dit pas autre chose en écrivant que les constructions narratives de l'histoire « *entendent être la reconstitution d'un passé qui a été. Cette référence à une réalité située hors et avant le texte historique et que celui-ci a pour fonction de restituer, à sa manière, n'a été abdiquée par aucune des formes de connaissance historique* ». Cette reconstruction de la réalité à partir des traces se distingue de l'herméneutique non seulement par la visée empirique de la connaissance historique dans une écriture qui n'est jamais autoréférentielle, mais aussi par les protocoles méthodologiques caractérisant la profession. A ce titre, dans une logique « positiviste », K. Pomian (1999) considère ainsi que la véracité de la reconstruction de la réalité doit pouvoir s'attester par « *une répétition-reproduction du travail de l'historien, auteur d'un texte, par tout autre historien muni de compétences idoines* » (p. 117).

Par certains côtés, les sciences de l'organisation ne sont pas éloignées de cette perspective épistémologique. Sur un registre descriptif, elles sont confrontées à la nécessité d'intégrer des représentations pertinentes et fidèles des aspects de contexte propres aux activités sociales qu'elles étudient. L'utilisation, par exemple, de données statistiques, de l'analyse documentaire ou de l'exploitation des archives d'entreprise traduit une volonté d'ancrage dans la réalité – quelles que soient les difficultés épistémiques à délimiter les contours de ce qu'elle est. A l'image des faits historiques toujours reconstruits à partir de sources (Pomian, 1999), les descriptions de contexte ou de parentés de contexte sont certes inséparables des ensembles discursifs où ils prennent sens et qui leur donnent leur intelligibilité. En effet, la production conceptuelle dans les sciences de l'organisation se définit simultanément comme un élément méthodologique opérationnel des enquêtes empiriques (usage descriptif) et comme une partie constitutive de l'intelligibilité théorique proposée (rôle interprétatif) (voir Khoa, 2000). Mais la connaissance savante n'en n'implique pas moins un rapport clairement assignable à leur objet et ne peut ignorer les contraintes argumentatives du vrai caractéristiques de l'écriture scientifique : « *Quelles que soient les formes d'expression qu'elle utilise, sa condition transcendantale d'exercice est la certitude que doit avoir le destinataire d'être confronté à un discours prétendant subjectivement et objectivement à la vérité* » écrit J.-M. Berthelot, (1996, p. 197). Nous ne pouvons que partager cette position. Dès lors qu'elles s'adonnent à un exercice de contextualisation descriptive, les sciences organisationnelles souscrivent naturellement à un ancrage dans des faits extérieurement restituables et textuellement présents qui constituent la norme de leur étayage empirique. Sur ce point, elles rejoignent au moins partiellement une préoccupation centrale de l'épistémologie historique.

Certes, les sciences de l'organisation ne peuvent se penser de façon exclusive à travers cette perspective. Elles s'inscrivent en effet dans des référentiels paradigmatiques et épistémologiques assez hétérogènes, et d'ailleurs peu compatibles entre eux, qui conceptualisent de manière différente leur style de scientificité. Dans la perspective interactionniste, dont K. E. Weick reste certainement le représentant le plus connu (voir Pailot, 2003/b), les individus ne cessent de produire les faits sociaux dans des interactions socialement situées et caractérisées. Le corps social apparaît « *comme une structure vivante en permanence en train de se faire et de se défaire* » (Le Breton, 2004, p. 51) ; les institutions se réduisant à des sommes d'interactions. Les théories contractualistes contestent de manière plus radicale encore toutes formes de consistance du social au profit d'un ancrage dans le paradigme individualiste qui se caractérise, pour ce qui nous intéresse, par le « *refus de l'idée que la cause déterminante d'un fait social soit à rechercher dans les faits sociaux antécédents* » (Mourgues, 2002, p. 34). Cette conception individualiste des phénomènes sociaux, dégagée de toute subordination aux pesanteurs des arrangements institués, représente en un certain sens la négation de la société et de l'histoire au profit d'un béhaviorisme instrumentalisé encadré par des relations contractuelles se déployant dans un univers rationnel.

Là se dessine un point de rupture avec le raisonnement explicatif historique. Pour les historiens, la réalité sociale ne saurait être regardée comme une forme éphémère où tout se réinventerait à chaque interaction entre des acteurs et des contextes singuliers. Certes, le « *linguistic turn* » (qui n'a eu qu'une influence minimale en France) proclame que toute réalité sociale, passée ou présente, se réduit à un jeu de langage, à une construction discursive incapable d'établir une connaissance

scientifique du passé (cf. White, etc.). Sans donner à la totalité sociale une priorité ontologique et logique sur ses constituants individuels, l'intelligibilité historique n'en suppose pas moins l'existence des structures empiriques réelles qui se prolongent dans la durée et se transforment dans le temps tout en traçant une limite à l'action humaine (voir Franck, 2001). Cette reconnaissance de la consistance du social est là pour nous rappeler la justesse ultime d'un certain « réalisme structural » qui trouve son apogée dans l'explication braudelienne des phénomènes sociaux (priviliégiant les structures sous-jacentes à la vie sociale, les permanences, les évolutions lentes et le temps « pratiquement » immobile). En ce sens, dans le raisonnement historique, l'objectivité des faits matériels et sociaux a beau être, sans arrêt, la cible de traductions sociales de la réalité, cela n'induit pas qu'elle puisse se réduire à un pur effet de construction. Certes, la tension entre la distance et la proximité dans laquelle se construit le découpage pertinent de l'objet historique induit de tenir compte de la temporalité propre à chaque catégorie de phénomènes sociaux. Pour autant, l'épaisseur signifiante du temps et de la durée ne peut se comprendre qu'en admettant l'hypothèse d'une influence structurante de l'histoire et du passé sur le présent et le futur. Cette position se retrouve chez de nombreux auteurs ou courants dans les sciences de l'organisation. J. Kimberly (1979) pointe ainsi l'influence des conditions de fondation sur la trajectoire d'une entreprise. Cette idée trouve une expression singulière chez W. Boeker (1989) qui insiste sur les limites des capacités d'adaptation des entreprises au regard de leur histoire. En se démarquant de la théorie du choix stratégique, l'auteur défend l'hypothèse selon laquelle « *the strategy that an organization first adopts will circumscribe later strategic change* » (p. 490). A partir de l'étude de 51 entreprises de fabrication de semi-conducteurs, il montre que les conditions de fondation et les événements subséquents à celles-ci (performances organisationnelles, âge de l'entreprise, etc.) influencent fortement leur capacité de changement stratégique : « *The adoption of a dominant strategy at founding limits the range of future strategic change that occurs, possibly as the result of a high level of commitment to and investment in facilities, personnel, and other resources uniquely suited to that strategy* » (p. 509). Les décisions originelles joueraient un rôle important en imprimant des caractéristiques organisationnelles qui se perpétuent à travers le temps. En reconnaissant que l'histoire et les pratiques passées exercent sur une fonction contenante limitant la plasticité organisationnelle, W. Boeker (1989) se démarque d'une lecture « déterministe » dans le choix des directions stratégiques. Il souligne ainsi que les décisions de fondation ne les pré-déterminent pas entièrement.

La reconnaissance de ce trait du style de scientificité de l'histoire n'épuise pas la question de sa caractérisation. Celle-ci mérite d'être précisée sur certains points dans une démarche « advaïdantiste »⁷⁵ dans son esprit. A travers les « *présuppositions de ce « réalisme » tacite que ne réussit pas à abolir le « constructivisme » le plus militant de la plupart de historiens épistémologues* » (Ricœur, 1983, p. 183), l'épistémologie historique se démarque du scepticisme nihiliste de certaines thèses post-modernes (voir Marwick, 1995). Appliquée aux sciences de l'organisation, celle-ci se marie mal avec une lecture des organisations, des individus, des environnements réduits à des fabrications textuelles derrières lesquelles il n'y aurait pas de réalité essentielle à découvrir⁷⁶. Cette position post-moderne, très proches de celles du « tournant linguistique » (White, etc.), pense la réalité sociale comme étant constituée par le langage, indépendamment de toute référence objective. Les historiens considèrent illégitimes de réduire les pratiques constitutives du monde social à la rationalité qui « gouverne » la production des discours (voir Chartier, 1998). Pour eux, la référence extra-textuelle est constitutive de la capacité à proposer un savoir « vrai » et scientifique sur le passé. L'histoire apparaît donc, contrairement aux positions défendues par les tenants du tournant linguistique, dépendante de la réalité du passé et

⁷⁵ Dans sa voie « négative », l'advaita nie tout nom et toute forme en considérant que le Réel (Brahman) ne peut se définir qu'en énonçant ce qu'il n'est pas (neti neti ; ni ceci ni cela).

⁷⁶ voir Allard-Poesi, Perret (2002) pour une synthèse sur ce courant.

des opérations propres à la discipline permettant de maintenir une frontière entre l'histoire et la fiction⁷⁷.

L'épistémologie historique questionne également la pertinence de la transposition mécanique du modèle logique de Popper au raisonnement historique, tout au moins de son critère de falsifiabilité. Car, « *l'évidence de la réfutation* » (Le Goff, 2002) n'a rien d'évident dans les sciences empiriques de l'interprétation, comme l'a démontré avec force J.-C. Passeron (1991, 1994, 2000, 2001/a, 2006) qui ne nous paraît pas opposer « *que du friable aux règles édictées par Peirce et Popper* », contrairement à ce que sous-entend de façon quelque peu présomptueuse et péremptoire J. Le Goff (2002, p. 201). Certes, Popper (1956) supposait dans sa polémique contre « l'historicisme » la possibilité d'appliquer son critère de scientificité à toutes les sciences de l'homme. Un demi-siècle après, cette revendication monopolistique semble mise à mal. D'ailleurs, ce questionnement sur la pertinence de l'héritage poppérien ne concerne pas que les sciences historiques, mais se retrouve également en économie. Ainsi, selon R. Nadeau (1993, p. 72), le réfutationisme apparaît « *ouvertement abandonné par presque tous les économistes qui se préoccupent de méthodologie* », notamment par M. Blaug qui en fut la figure de proue durant les années 80. Ce rejet épistémologique ne doit rien au hasard ou aux effets de mode.

En effet, ce « *concept purement logique* » (Popper, 1990)⁷⁸, qui exige une expérimentation au sens strict autorisant des tests d'observation et d'expérience, ne peut être considéré comme une caractérisation littérale des procédures de la validation des connaissances telles qu'elles se pratiquent *effectivement* dans les sciences sociales (voir Passeron, 1991, 2006 ; Berthelot, 2001 ; Lahire, 2005) et notamment les sciences de l'organisation. Dans celles-ci, le processus qui conduit les chercheurs à écarter ou amender peu à peu certaines hypothèses ou certaines théories n'est, en tout état de cause, que progressif et jamais complètement achevé. Comme le note fort justement J.-C. Passeron (1991, p. 43), les sciences historiques n'ont jamais connu de révolution théorique faisant table rase du passé et se caractérisent, au contraire, par une « *exigence de mémoire conceptuelle (...) sans commune mesure avec l'allègement du passé théorique de la discipline* ». La lecture d'ouvrages traitant, par exemple, de la théorie des organisations, tiraillée entre de multiples écoles et courants de pensée irréductibles, suffit à se convaincre de cette réalité (voir Desreumaux, 1998 ; Rojot, 2003). Sur ce point, il est tout de même assez significatif de constater que les gestionnaires « popperoïdes », qui n'évoquent le plus souvent cette épistémologie que pour faire emblème, restent étrangement discrets pour évoquer les exemples concrets de théories gestionnaires réfutées selon les exigences du rationalisme critique poppérien. Mais il est vrai que c'est une chose de reconnaître la force heuristique du réfutationisme et de son exigence critique tout à fait féconde dans n'importe quelle démarche scientifique. C'en est toutefois une autre que d'appliquer concrètement les règles que Popper préconise dans la pratique de la « bonne » science et notamment son impératif de réfutabilité. Car tout le problème est là.

L'apologie de bon aloi d'un critère admettant la *possibilité logique* que certains phénomènes observables infirment une théorie ne dit rien sur les difficultés (notamment méthodologiques) rencontrées concrètement pour y parvenir (voir Girin, 1979 ; Chalmers, 1987). Dans ce débat, les apôtres d'obédience poppérienne passent étrangement sous silence que son critère de démarcation reste, comme le rappelle R. Nadeau (1993), purement logique, mais n'a jamais été caractérisé par son auteur en des termes « méthodologiques » : « *l'exigence de falsifiabilité, une fois formulée et acceptée, ne dit strictement rien quand aux façons de s'y prendre concrètement pour réfuter une théorie sur la base d'observation* » (Nadeau, 1993, p. 78). Dès lors, au moins une question fondamentale se pose à laquelle le « falsificationnisme nominaliste » n'apporte pas

⁷⁷ Alors que « *les éléments de fiction se contentent de signifier ; ils ne dénotent rien dans le monde réel* » (Bruner, 2005). J. Bruner (p. 27) ajoute ainsi que la fiction littéraire trouve sa légitimité « *dans le possible, sans autre limite que la vraisemblance* ».

⁷⁸ Pour Popper (1990, p. 1), la falsifiabilité « *se rapporte uniquement à la structure logique des énoncés et des classes d'énoncés* ». Une théorie est réfutable, au sens poppérien, « *si et seulement si (...) il existe un énoncé de base possible qui soit en contradiction logique avec lui* ».

vraiment de réponse : Que signifie concrètement réfuter ou même tester une théorie dans les pratiques empiriques de la recherche dans notre discipline ? Comment réfuter de façon concrète et dans des conditions reconnues comme acceptables par la communauté scientifique, la théorie de la gouvernance, la théorie des coûts de transaction, la théorie du choix stratégique, les théories écologiques, les théories post-modernes, etc. ? La critique de S. Ghoshal et P. Moran (1996), les travaux de N. S. Argyres et J. P. Liebeskind (1997) ou encore de J. Barthélemy et T. Gonard (2003) procèdent-ils d'une forme de réfutation de la théorie des coûts de transaction ? La même question pourrait être posée à propos de la théorie dite de l'intendance (« *stewardship theory* » - Donaldson, 1990 ; Davis, Schoorman, Donaldson, 1997) vis-à-vis de la théorie de l'agence. Dans notre discipline où la jungle épistémologique n'a d'équivalent que l'éclatement paradigmatique et le pluralisme théorique, où l'établissement d'énoncés contrefactuels s'avère particulièrement délicate au regard des difficultés à statuer sur les parentés de contexte, certains oublient qu'il « *est difficile d'imaginer que les moyens proposés par Popper permettraient de comparer deux théories qui divergeraient entre elles par plusieurs hypothèses de base* » (Girin, 1979, p. 10). Or, cette caractéristique se retrouve très nettement dans les sciences de l'organisation qui fourmillent de théories et de schèmes concurrents, d'hybridations spécifiques de méthodes, de modèles plus ou moins formalisés, plus ou moins universels, plus ou moins contextualisés. Leur incapacité endémique à s'organiser en système unifié ou en systèmes suffisamment alternatifs pour engendrer des propositions universelles, leur impossibilité de réduire leurs formes d'intelligibilité et la diversité de leurs styles scientifiques dans des discours explicatifs uniformément paradigmatiques les placent dans l'impossibilité épistémique de s'inscrire dans un protocole réfutationniste au sens de Popper. En suivant J.-C. Passeron (1996/a), nous pouvons admettre que les « *sciences sociales parlent leurs théories dans des langues babélisées qui empêchent leurs résultats de se réfuter ou de se corroborer mutuellement, puisque leurs principes ne se contredisent ni ne s'enchaînent déductivement les uns des autres* ». C'est peut-être pour cela que les chercheurs en sciences de l'organisation passent moins de temps à essayer de réfuter leurs théories qu'à proposer des modèles, des grilles de lecture complémentaires, concurrentes et/ou alternatives dans une logique où la *cumulativité critique* reste d'ailleurs largement posée (voir Pfeffer, 2005).

Pour l'historien B. Lepetit (1996), qui rejoint pleinement la position de J.-C. Passeron (1991, 1994), l'administration de la preuve dans le raisonnement historique ne peut revêtir la forme logique de la réfutation au sens poppérien en raison notamment de la singularité et la complexité des contextes historiques. A partir de l'exemple du modèle de « l'économie-monde » présenté par I. Wallerstein, il montre qu'aucun énoncé existentiel n'est susceptible de le démentir et qu'une modification de ses coordonnées spatio-temporelles « *suffit à le préserver de la réfutation* ». La difficulté épistémique d'appliquer le réfutationnisme ne réside donc pas uniquement dans la démarche analytique. Elle tient essentiellement à la singularité des contextes historiques indexés sur des configurations impossibles à caractériser par des descriptions définitives et qui se ne présentent jamais au chercheur sous la forme de répétitions régulières. Leur richesse, leur singularité, la nécessité de leur délimitation, la question de leur parenté expliquent pourquoi la conception du test des théories proposée par le réfutationnisme s'avère trop étroite et impraticable en sciences sociales. L'impossibilité de parvenir à établir des séries de détermination restrictives suffisamment univoques et constantes rend difficilement réfutable, au sens fort du terme, le « raisonnement composite » des sciences historiques. C'est pourquoi J.-C. Passeron (1996/a, p. 46) considère, selon nous à juste titre, qu'une « *analyse contextuelle ne peut évidemment prétendre à « réfuter » un modèle puisque celui-ci n'asserte que sa propre cohérence hypothético-déductive* ». Certes, l'unicité historique des contextes n'empêche pas nécessairement l'application des mêmes catégories en dehors de leur contexte de production (voir Martucelli, 2005). C'est d'ailleurs une pratique courante et féconde dans les sciences sociales qui opèrent souvent à l'aide d'affirmations décontextualisées et d'argumentations « flottantes » (voir Berthelot, 1996). Pour éviter toutes formes de généralisation abusive des résultats en dehors de leur contexte de recherche, l'extension des énoncés en dehors du cadre étroit des observations dont elles sont tirées ne peut évacuer la question de la rationalité de la comparaison historique sur laquelle elle se fonde permettant d'inférer une parenté de contexte. Car la généralisation d'une assertion issue d'une

série d'observations historiques ne peut que reposer sur la décision de traiter comme « équivalents » des contextes non identiques et ce, en s'appuyant sur un raisonnement comparatif qui reste un raisonnement naturel dont les conclusions ne peuvent avoir que le statut de présomption (Passeron, 2001, 2006). Pour autant, la comparaison incontrôlée⁷⁹ et la tentation de l'abstraction décontextualisée pointent toujours en creux. J. Allouche, I. Huault et G. Schmidt (2004) montrent, par exemple, dans quelle mesure la décontextualisation spatio-temporelle des réflexions et des analyses sur la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) n'est pas sans soulever de problèmes sur sa conceptualisation qui verse souvent dans l'ethnocentrisme et l'homogénéisation reflétant mal la diversité des pratiques culturellement et historiquement contextualisées des entreprises. Les auteurs montrent ainsi les effets préjudiciables de la dissociation du sens référentiel des discours descriptifs et explicatifs sur la RSE de leur contexte particulier d'observation et de description.

Pour B. Lepetit (1996), la question du régime de scientificité des modèles historiques procède de leur élaboration qui doit permettre une construction et une validation conjointes des contextes (délimitant un espace de validité) et des concepts formulés en langage naturel (dont le sens ne permet pas de stabiliser universellement et définitivement son champ d'énonciation) dans une argumentation et une méthode adaptées à l'analyse des « parentés » sémantiques construites par la comparaison historique. En d'autres termes, « *est (...) constitutif du style d'argumentation de toute science historique qu'elle doit recourir, directement ou indirectement, à la comparaison sous toutes ses formes pour restituer ses résultats théoriques, analytiques ou interprétatifs à un contexte, qui n'est lui-même énonçable que dans le langage de comparaison typologique entre contextes* » (Passeron, 1996/b, p. 40). Dans cette perspective, l'hétérogénéité méthodologique contrôlée argumentativement par le « raisonnement naturel » se combine alors avec le métissage argumentatif « *qui est d'autant plus prononcé dans une science sociale que celle-ci s'efforce dans l'analyse causale ou l'interprétation, de ne pas oublier en chemin le caractère « inépuisable » de ses objets historiques* » (Passeron, 1996/b, p. 39). Un contexte historique étant toujours singulier donc inépuisable à une description finie, l'intelligibilité historique reste toujours ouverte à de nouvelles investigations, de nouvelles interprétations théoriques organisées autour de nouveaux concepts. C'est l'essence même du révisionnisme, vue comme une démarche critique consistant à revisiter de manière rationnelle certaines interprétations historiques sur la base d'apports d'informations nouvelles ou d'un réexamen des sources existantes⁸⁰. A ce titre, P. Fridenson (2003, 2006) montre, par exemple, comment la représentation historique de la subordination a évolué grâce notamment à l'exploitation de nouvelles sources ayant permis de remettre en cause l'idée selon laquelle la subordination et le paternalisme assuraient un contrôle total sur les ouvriers.

La consistance sémantique des argumentaires, la vulnérabilité empirique des assertions, le rôle sémantique des actes d'interprétation caractérisent l'intelligibilité de l'explication des sciences de l'observation contextualisée (Passeron, 2000, 2001/a). Elles proposent des modèles que J.-C. Passeron (1994) qualifie d' « *a-déictiques* », c'est-à-dire des « *modèles qui exigent, pour prendre un sens explicatif, que leur soient associées des descriptions datées et localisées faisant intervenir d'autres informations que celles qui sont simplifiées et universalisées pour les besoins de la modélisation* » (Passeron, 1996/a, p. 43). En d'autres termes, dans ces modèles, c'est une observation indissociable de ses coordonnées spatio-temporelles qui garantit le caractère empirique de l'explication. Ce que l'on perd en univocité sémantique, on le gagne en connaissances de singularités et en complexité de l'explication et de l'interprétation que seule l'enquête socio-historique approfondie, attachée à contextualiser ses analyses dans un lieu, une période historique ou une aire culturelle, rend possible.

⁷⁹ c'est-à-dire non confrontée avec les faits susceptibles de valider ou d'invalider le pouvoir d'interprétation de l'analogie.

⁸⁰ Le révisionnisme, qui est inévitable dans le domaine de l'histoire, ne saurait se confondre avec le négationnisme (qualifié indûment de révisionnisme) qui ne révisé pas les interprétations historiques, mais nie la réalité des faits historiques.

Dans cette logique, est-il opportun de hiérarchiser la valeur des styles scientifiques ou des divers modes de production de l'intelligibilité dans les sciences de l'organisation ? Le langage formel d'un modèle universel ou d'une équation finale (pouvant se transformer en un jeu formel indifférent au déroulement des phénomènes observés) propose-t-il une meilleure intelligibilité que les formes de conceptualisations construites autour du langage naturel de la description et de la comparaison historiques ? Ces questions nous renvoient directement aux conditions de production et de réception des connaissances scientifiques propres à chaque territoire disciplinaire avec ses hiérarchies implicites. Au-delà des discours normatifs, les intelligibilités disjointes propres aux différents styles scientifiques doivent certainement être appréciées au regard de la robustesse et la richesse de leur discours argumentatif en n'oubliant pas que « *l'appel à un tribunal philosophique est nul et non avenue pour trancher de l'excellence scientifique d'une argumentation rationnelle. Le tribunal d'une méthodologie particulière, intéressée comme toutes les autres à revendiquer le monopole de la bonne production d'intelligibilité, sera toujours juge et partie, pour départager les revendications du meilleur style scientifique* » (Passeron, 1996/a, p. 49).

2. Par un équilibre entre repères positifs et visées constructives

Les sciences de gestion oscillent entre des traditions épistémologiques au moins partiellement irréductibles résumées, parfois de manière schématique, sous les appellations génériques de « positivisme » et de « constructivisme ». Cet espace d'oscillation épistémique se retrouve chez les historiens où il prend peut-être un sens plus précis en raison de la visibilité plus nette des traditions intellectuelles (Bourdé, Martin, 1983 ; Prost, 1996/a ; Thuillier, Tulard, 1993). Pour le dire en peu de mots et sans doute de manière quelque peu réductrice, on assiste ainsi à une polarité entre deux traditions épistémologiques, « *dont aucune ne satisfait les historiens* » (Prost, 1996/a, p. 128), qui traduit le champ de tension sous-jacent à la définition de la scientificité de l'histoire : d'un côté, l'école méthodique d'inspiration positiviste⁸¹ admettant l'hypothèse d'une forme de réalisme social-historique⁸² ; de l'autre, l'école « relativiste » ou « présentiste » revendiquant un constructivisme plus ou moins radical tel qu'il s'exprime dans les sciences sociales et humaines. Cette polémique épistémique, parfois plus pédagogique qu'effective, est bien évidemment quelque peu surfaite, dans la mesure où la production historique ne cesse d'être traversée par des genres mixtes : « *L'histoire est ainsi située à mi-chemin entre une inaccessible vérité définitive, de type scientifique, et la fiction romanesque qui ne dit rien que sur son auteur* » (Prost, 1996/a, p. 130). Elle repose d'ailleurs largement sur de fausses querelles et des stratégies d'étiquetage radicalisées où, selon le procédé rhétorique bien connu de la réfutation par le dénigrement, chaque courant se fabrique l'adversaire dont il a besoin pour mieux valoriser son propre point de vue. A ce titre, la critique du « positivisme historique » s'appuie souvent sur des contresens qui dénaturent la pensée de ses auteurs et entretiennent des incompréhensions plus rhétoriques qu'épistémologiques (voir Noiriel, 1996).

D'un côté, nous retrouvons donc l'école méthodique. Celle-ci est inséparable d'un contexte intellectuel dominé par le modèle des sciences expérimentales de C. Bernard et de la volonté d'ériger l'histoire en science à une époque où elle ne disposait d'aucune autonomie institutionnelle

⁸¹ au sens historique et non comtien du terme (Thuillier, Tulard, 1993). Notons, à ce titre, que l'histoire positive ne nourrit guère de rapports avec la doctrine d'Auguste Comte bien que sa dénomination reflète l'importance que ses tenants accordaient à la science positive. Pour éviter toute confusion, P. Ricœur (2000) parle « d'histoire historisante » en référence à l'historiographie allemande de von Ranke plutôt que « d'histoire positive ».

⁸² Rappelons que le réalisme physique, proche du réalisme mathématique ou platonicien, est une doctrine non démontrable et irréfutable (Popper, 1983) appartenant à la philosophie de la connaissance qui admet l'existence d'une réalité physique indépendante de l'esprit humain (ce qui s'oppose à l'idéalisme - Popper, 1990) et souscrit à l'hypothèse selon laquelle cette réalité peut être connue telle qu'elle est (ce qui s'oppose au positivisme et à l'empirisme - Popper, 1983).

dans les universités (Noiriel, 1996 ; Prost, 1996/a). Elle procède d'une doctrine scientiste empruntée à « l'École historique allemande », et notamment à L. von Ranke qui aspirait à décrire la réalité historique à travers une représentation réaliste des faits (*wie es eigentlich gewesen ist*) en établissant, comme le suggère R. Boudon (1984), une distinction claire entre « *jugements de fait et jugements de valeur* » : « *On a assigné à l'historien la tâche de juger le passé, de former ses contemporains et de servir ainsi l'avenir. Le présent essai ne s'assigne pas des tâches aussi élevées. Il entend seulement montrer ce qui est réellement arrivé (wie es eigentlich gewesen ist)* » (Ranke, 1824 cité in Boudon, 1984, p. 8)⁸³. C'est l'époque où F. de Coulanges soutient que « *l'histoire est une pure science, une science comme la physique ou comme la géologie. Elle vise uniquement à trouver des faits, à découvrir des vérités* » (cité in Hartog, 1988, p. 311 ; voir également Leroux, 1998). Dans l'historiographie française du XIX^{ème} siècle, cette tradition épistémologique, qui dominera l'enseignement et la recherche en histoire dans les universités jusque dans les années 1940 (Bourdé, Martin, 1983), est généralement associée aux noms de C.-V. Langlois et C. Seignobos (1898) qui apporteront une contribution décisive à la constitution d'une histoire scientifique. Leur projet, inscrit dans un empirisme rigoureux, procédait d'une volonté d'imposer une recherche « *écartant toute spéculation philosophique et visant à l'objectivité absolue dans le domaine de l'histoire* » (Bourdé, Martin, 1983, p. 181) à travers l'application de techniques rigoureuses concernant notamment l'inventaire des sources ou la critique des documents.

En fait, les postulats théoriques de L. von Ranke, quelque peu « adoucis » par l'historiographie française⁸⁴, s'inscrivaient dans une volonté de parvenir à l'objectivité et de connaître la vérité en histoire. Par là, Ranke voulait défendre les droits d'une histoire empirique, dégagée de sa dépendance vis-à-vis des spéculations métaphysiques sur le « sens de l'histoire » (Noiriel, 1996). En isolant les faits et en les plaçant au point de départ de la construction historique, cette histoire « positiviste » consistait en une collection de faits constatés, extérieurs et indépendants de la conscience du chercheur qui les reçoit. Echappant à toute forme de conditionnement social, l'historien était supposé rendre compte de ce qui s'est réellement passé en enregistrant les faits historiques de manière passive, comme un miroir reflète l'image d'un objet. L'actualité passée de ce qui est arrivé était alors tenue pour une propriété absolue, ontologique (du passé), indépendante des constructions et reconstructions du sujet connaissant. Sans expliciter la théorie de la connaissance sous-jacente à la relation entre le sujet (l'historien) et l'objet (le document), l'historien positif évacue ainsi le rôle de la subjectivité inhérente aux sciences de l'homme (voir Devereux, 1980).

Au regard de l'expression diffuse du relativisme épistémique ambiant, cette perspective épistémologie pourrait aujourd'hui apparaître quelque peu naïve. Le traité de méthode historique de Langlois et Seignobos fut d'ailleurs l'objet de critiques aussi vives que précoces. Pourtant, si cette conception de l'histoire comme réminiscence du passé souffre de limites évidentes sur lesquelles il est inutile de revenir (Aron, 1989 ; Marrou, 1954 ; Ricoeur, 1983), les historiens ne conservent pas moins « *le souci des vérifications, le culte de l'exactitude et d'une information complète, et ils continuent à penser qu'il y a des vérités en histoire* » (Prost, 1996/a, p. 130). Cette recherche d'une vérité partielle, relative aux questions posées, ne peut se dispenser, selon nous, d'une certaine conception « réaliste » de l'histoire, « *d'une prétention de l'histoire à dire vrai sur un réel* » (Prost, 1996/a, p. 131) qui lui permet d'éviter à la fois l'illusion des vérités absolues et l'inconsistance du relativisme, du « *scepticisme radical* » (Boudon, 1994) ou d'un « *artificialisme généralisé* » (Roman, 1995). A ce titre, même H.-I. Marrou (1954), constructiviste radical avant l'heure, soulignait les dangers de l'abus de référence au sens créateur de l'historien, car, selon lui, « *à trop insister sur l'apport créateur, on en viendrait à décrire l'élaboration de l'histoire comme un jeu gratuit, le libre arbitre d'une imagination fabulatrice se jouant parmi un matériel hétéroclite de*

⁸³ En critiquant une certaine vulgate, R. Boudon (1984) rappelle que « *l'objectivité de Ranke, son réalisme ne l'ont pas conduit, dans sa pratique, à concevoir l'histoire comme une copie de la réalité* » (p. 8).

⁸⁴ Par exemple, Langlois et Seignobos (1898) ne considèrent pas que les faits soient donnés. Ils passent beaucoup de temps à expliquer les règles à suivre pour les construire. Ils admettent toutefois qu'une fois construits, les faits le sont définitivement.

textes, de dates, gestes et paroles avec la liberté du poète qui jongle avec ses rimes pour composer un sonnet » (p. 51).

Or, aucune démarche scientifique ne peut revendiquer un tel positionnement sans prendre le risque de diluer les frontières (certes floues et controversées) entre la science et les autres modes de compréhension et d'explication du réel. En d'autres termes, même si les faits⁸⁵ et les énoncés historiques sont indissociables des questions, des sources, des méthodes qui ont permis de les construire (Prost, 1996/a, 1997), ils ne sont pas pour autant assimilables à des façons de parler, à de simples opinions ou aux points de vue subjectifs du chercheur. L'historien ne crée pas les événements à sa guise (Braudel, 1997) et ne se contente pas de dire ce qu'il pense (Prost, 1997) : *« Il n'y a pas de travail historique sans production érudite des données appuyées sur des documents qui ne peuvent pas prendre n'importe quel sens, au gré de la subjectivité ou de la partialité de l'historien »* (Boutier, Julia, 1995, p. 51). Ne pouvant manipuler les sources⁸⁶ (Koselleck, 1979), il prétend, au contraire, *« que sa version est bonne, qu'elle seule rend compte de ce qu'il s'est passé (...) il soutient qu'il dit vrai, et pour établir la véracité de ses dires, il s'efforce de les prouver »* (Prost, 1997, p. 10). L'historien entend ainsi construire des faits « vrais », même si cette vérité est partielle, imparfaite, insatisfaisante parfois (Boutier, Julia, 1995). En critiquant les dérives du subjectivisme post-moderne, E. Hobsbawm (2004) revendique ainsi un ancrage de l'historiographie *« dans une réalité objective, à savoir la réalité de ce que s'est produit dans le passé »*, dans *« une réalité objective, et non construite par l'observateur à des fins changeantes »*.

En d'autres termes, en s'inscrivant dans *l'empirie*, l'intentionnalité historique vise des événements qui ont effectivement eu lieu, en marquant ainsi une asymétrie fondamentale avec le mode référentiel de la fiction (Ricœur, 1983, 2000). La dimension référentielle du récit à une réalité située hors et avant le texte historique est inséparable d'une prétention à la vérité. Elle n'a été *« abdiquée par aucune des formes de la connaissance historique, mieux elle est ce qui constitue l'histoire dans sa différence maintenue avec la fable et la fiction »* (Chartier, 1987, p. 128). A ce titre, une argumentation reposant sur des faits matériellement inexacts ne pourrait être considérée comme véridique : *« Les faits sont (...), dans le discours des historiens, l'élément dur, celui qui résiste à la contestation. « Les faits sont têtus », dit-on à juste titre. Le souci des faits en histoire est celui même de l'administration de la preuve, et il est indissociable de la référence »* (Prost, 1996, p. 57). Dans une double dépendance par rapport aux sources (donc au passé dont elles sont les traces) et aux critères de scientificité, comme aux opérations techniques de sa discipline (qui possèdent une unité forte dans un régime de connaissance spécifique), l'historien revendique une *« visée de connaissance (...) constitutive de l'intentionnalité historique elle-même »* (Chartier, 1998, p. 103). Sans pour autant ramener l'historien à la fausse sécurité des « faits » ou réduire l'histoire à une chronique, cette déontologie de l'établissement de faits vérifiables reste une règle constitutive centrale et l'un des fondements de la scientificité de la méthode historique qui cherche à maintenir une différence entre la science et la fiction.

Par contraste, en s'inscrivant dans une herméneutique néo-kantienne, l'école « relativiste » incrimine le « positivisme » des historiens « méthodistes » en contestant leurs présupposés « réalistes » qui les conduisent à défendre une histoire « objective » et « scientifique ». La tradition épistémologique anglo-saxonne, incarnée par G. Simmel (1903) en Allemagne, R.-G. Collingwood (1946) en Angleterre et C. Becker (1932) aux Etats-Unis⁸⁷, souligne d'ailleurs depuis longtemps l'implication du sujet-historien dans l'histoire qu'il écrit. Déjà en 1874, F. H. Bradley défendait la thèse selon laquelle toute histoire s'élabore à partir de présupposés : *« Il n'y a pas d'histoire sans*

⁸⁵ même si ce terme prête à confusion, comme le fait remarquer fort justement A. Prost (1996/a), car les faits dépendent toujours des interprétations où ils servent de preuves à l'intérieur d'une argumentation. En fait, pour l'historien, un fait *"n'est rien d'autre que le résultat d'un raisonnement à partir de traces suivant la règle de la critique"* (Prost, 1996, p. 70).

⁸⁶ *« Car les sources des événements passés font preuve d'une résistance intrinsèque et gardent un poids qui leur est propre »* (Koselleck, 1979, p. 169).

⁸⁷ reprise plus tardivement par R. Aron (1969) et H.-I. Marrou (1954) en France.

préjugé ; la distinction véritable est celle de l'auteur qui a des préjugés sans savoir ce qu'ils sont (...) et de l'auteur qui ordonne et crée consciemment à partir des assises qu'il connaît et qui fondent ce qui est pour lui la vérité. C'est en prenant conscience de son préjugé que l'histoire commence à devenir vraiment critique et qu'elle se garde (dans la mesure du possible) des fantaisies de la fiction » (p. 154). Pour les partisans de cette « herméneutique analytique » (Olafson, 1986), l'historien n'a jamais une position passive, contemplative, mais toujours une attitude active, constructive dans la production du sens. Les faits ne sont pas des phénomènes objectifs existant en dehors de lui, mais sont le résultat de son travail de reconstruction par lequel il s'efforce de comprendre les « expériences vécues » des hommes du passé (Aron, 1938, 1989 ; Marrou, 1954 ; Fèbvre, 1992 ; Veyne, 1981 ; Pomian, 1999) : « *Le passé est une construction et une réinterprétation constante, et il y a un avenir qui fait partie intégrante et significative de l'histoire* » (Le Goff, 1988, p. 189). Le chercheur ne peut donc pas, sous prétexte « d'objectivité », s'exclure du tableau qu'il veut peindre, il doit assumer le caractère en partie construit de sa perspective. En s'inscrivant dans une forme de constructivisme radical, de nombreux historiens et théoriciens de l'histoire ont d'ailleurs revendiqué et revendiquent encore le droit à l'imagination comme forme d'explication rationnelle du passé (Le Goff, 1988), notamment dans l'identification et la hiérarchisation des liaisons causales (Prost, 1996)⁸⁸. Ici comme ailleurs (Boudon, 1994), l'excès de relativisme n'est pas sans conséquence sur l'appréciation de la capacité de la science à atteindre une connaissance objective. A ce titre, P. Veyne (1983, p. 109) en viendra à nier la possibilité même pour l'historien d'atteindre la vérité : « *C'est nous qui fabriquons nos vérités et ce n'est pas « la » réalité qui nous fait croire. Car elle est fille de l'imagination constituante de notre tribu* ».

Le présupposé de cette tradition épistémologique pourrait se résumer comme suit : “*the past essentially is a meaning whole and that it is the task of the historian to interpret the meaning of historical phenomena*” (Ankersmit, 1988, p. 206). L'histoire apparaît alors comme un « *arrangement du passé* » (Le Goff, 1988) dont le degré de véracité est étroitement lié au caractère « événementiel » ou « non-événementiel » de la réalité historique (Agulhon, 1987) : « *l'histoire ne peut pas démontrer n'importe quoi et avec le même degré de fiabilité* » (Piasser, 1994, p. 82). En ce sens, plus le fait historique est complexe, plus la part de l'historien dans son élaboration et sa signification est déterminante (Salmon, 1987). Ce constat place donc l'interprétation au cœur de l'intelligibilité des sciences historiques, comme elle l'est d'ailleurs pour les sciences sociales (Passeron, 1991, 1995, 1996). La connaissance historique tend même à se confondre avec un travail d'interprétation (Aron, 1989) ou de représentation (Ankersmit, 1988) du passé qui ne trouve pas d'équivalent dans les sciences de la nature ou de la vie (Martin, 1997). Dans la lignée de « *l'historical constructionism* » (Hobart, 1989), elle peut même être comprise comme une convention rhétorique ou conceptuelle structurée par des formes de réseaux socio-cognitifs institutionnels plus ou moins influents.

Le tiraillement entre ces deux traditions épistémologiques illustre la fécondité de penser la spécificité d'un espace épistémique non en fonction des courants normatifs exogènes dont on ne questionne jamais la pertinence par rapport aux singularités des disciplines, mais par rapport aux pratiques scientifiques *se faisant*, celles qui sont directes et effectives (voir Bourdieu, Chamboredon, Passeron, 1973). Car, en fait, la dualité de ce prisme épistémologique peut être rapprochée de deux moments essentiels de l'activité d'un historien, à savoir sa capacité à établir des faits et celle à les rendre intelligibles (voir Pomian, 1983, 1999). Car en histoire, il convient de distinguer les faits des interprétations (Agulhon, 1987). En effet, si l'on écarte le problème des obstacles documentaires à la connaissance, il est souvent possible de dire d'un fait précis, s'inscrivant dans « *l'événementiel singulier* » (Agulhon, 1987), s'il est vrai ou faux (le problème de sa genèse ou de son importance étant plus complexe à traiter), donc de s'inscrire dans une visée

⁸⁸ On le sait, les épistémologies constructivistes rejoignent le positivisme comtien et l'empirisme logique pour rejeter le raisonnement causal comme mode d'intelligibilité scientifique. Elles se démarquent ainsi de l'épistémologie historique, notamment celle de l'histoire historisante ou événementielle, qui considère la recherche des liaisons causales comme une forme centrale d'intelligibilité de l'analyse historique (voir notamment Bloch, 1993 ; Prost, 1996 ; Veyne, 1981).

réaliste. Par exemple, on peut aisément donner une démonstration convaincante de la réalité objective d'une politique d'investissement d'entreprise à partir de l'analyse historique des éléments comptables (voir Pailot, 1995). Par contre, il est plus douteux de qualifier une interprétation de vraie ou de fausse ou encore de juger de la vérité de telle ou telle restitution de cadres cognitifs, de l'intentionnalité ou de schémas d'interprétation des acteurs : « *Démontrer rigoureusement la véracité d'un processus complexe, d'un mécanisme, d'un enchaînement de causes, cela ne peut guère se faire* » (Agulhon, 1987, p. 213). A ce titre, l'historien doit naturellement quitter le pôle « réaliste » pour reconnaître la nature construite de la connaissance historique.

En d'autres termes, dès lors que l'historien cherche à établir des faits, la question de l'objectivité, de la véridicité de son discours traduit une marque d'historicité de son texte. Celui-ci ne peut se comprendre en dehors d'une visée réaliste, d'une référence à une réalité sociale pensée comme objective et extérieure au discours. Certes, il doit reconstruire les caractères de la réalité à partir de traces laissées et filtrées par le temps. « *Le statut ontologique de celle-ci est donc différent de ce qu'il a été* » (Pomian, 1983, p. 167). Ce n'est pas un passé-en-soi dont parle l'historien, d'une instance du réel comme totalité à restituer, mais bien d'une double construction, à la fois théorique et empirique, de la réalité à partir 1) de ce qu'il a trouvé, d'une lecture-interprétation des sources (le référent extra-textuel) 2) d'un jeu d'hypothèses, d'interprétations et de concepts (le style scientifique) 3) de normes méthodologiques encadrant les pratiques de la profession (la vérité scientifique socialement construite). En d'autres termes, comme la réalité n'est pas directement accessible, la connaissance ne peut, corrélativement, être identifiée au regard, comme l'écrit K. Pomian (1983) : « *Une telle conformité à la réalité visible ne peut plus être exigée, si on n'a avec la réalité que des rapports indirects, par l'intermédiaire des sources* » (Pomian, 1983, p. 167).

Pour autant, « *reconnaître que la réalité passée n'est accessible (le plus souvent) qu'à travers des textes qui entendaient l'organiser, la soumettre ou la représenter n'est pas (...) postuler l'identité entre deux logiques : d'un côté, la logique logocentrique et herméneutique qui gouvernent la production des discours ; d'un autre, la logique pratique qui règle les conduites et les actions* » (Chartier, 1998, p. 96). Cette irréductibilité de l'expérience aux discours permet à l'historien de revendiquer un ancrage « réaliste » qui consacre la référence à des positions sociales objectives ou des dynamiques d'interactions sociales extérieures aux constructions discursives. En maintenant une distinction fondatrice entre le texte et le contexte, les réalités sociales et les expressions symboliques, les discours et les pratiques non discursives, la visée réaliste de l'histoire peut se comprendre en référence aux conditions de production et de réception des connaissances et des discours scientifiques au sein de la communauté académique. Cette position se retrouve, par exemple, chez K. Pomian (1983, 1999) ou R. Chartier (1998), pour qui la connaissance produite par l'histoire relève de l'ordre du savoir contrôlable, vérifiable et renouvelable pour lequel les « *règles (...) organisent la positivité du discours* » (Chartier, 1998, p. 141). Dans cette perspective, les historiens ne se reconnaîtraient pas forcément dans le noyau dur du constructivisme (voir Charreire, Huault, 2002). Il paraît en effet difficile pour eux de considérer que la science « *ne saurait avoir pour objectif de connaissance de la Réalité, d'une part, et que cette réalité n'est pas indépendante, voire antérieure à l'observateur-chercheur, d'autre part* » (Charreire, Huault, 2002, p. 301). Cette difficulté presque ontologique à s'inscrire dans un « *constructivisme-objet* » (Charreire, Huault, 2002) n'exclut pas pour autant un ancrage dans le « *constructivisme méthodologique de l'observateur-chercheur* » (Charreire, Huault, 2002).

Car, d'un autre côté, toute écriture historique, quelle que soit sa forme, procède d'un récit qui construit son discours selon le processus de narrativisation qui réorganise et réordonne les opérations de la recherche (Certeau, 1975). Pour produire ses effets de connaissance, l'histoire travaille sur des traces, une documentation qui « *n'est qu'une partie de ce qu'il désire, de ce qu'il suppose avoir existé, de ce dont il a besoin. Il y supplée par des hypothèses, plus ou moins d'ingéniosité, à la limite du rêve et de l'imagination constructrice, à l'instar de son cousin, le paléanthropologiste* » (Morineau, 1985, p. 8). Etant une connaissance indirecte, l'histoire n'est pas alors l'étude du temps, du passé ou encore du temps passé, mais l'étude « *of the objects produced by human beings in the past : the objects they produced, the texts they wrote, the words they*

uttered, the ideas they thought, and the actions they performed" (Bermejo-Barrera, 1993, p. 24). Ce mode référentiel du récit historique conduit P. Ricœur (1983, 1985), avec beaucoup d'autres, à reconnaître la part de fiction dans la référence par traces. Au-delà de la question de ses sources, le « *constructivisme méthodologique* » en histoire se retrouve, par exemple, dans les actes d'interprétation inhérents à une mise en intrigue ou une problématisation. Celle-ci conduit l'historien à produire une connaissance qui n'est pas une représentation univoque de la réalité du passé.

En effet, le passé est une masse résistante et incompréhensible de données non dénombrables et non dénombrées. Il ne devient intelligible que lorsqu'on effectue une certaine sélection autour d'un ou plusieurs centres d'intérêts. C'est pourquoi l'historien E. Hobsbawm (2004) peut affirmer que l'historiographie « *ne part pas de faits mais de problèmes* ». Pour cela, l'historien délimite son objet, crée ou recrée ses matériaux en fonction d'une problématisation de l'histoire qui établit une médiation entre temps et récit et implique la distinction de l'essentiel et de l'insignifiant (Aron, 1969 ; Prost, 1997). « *L'historien, (...) ne va pas rôdant au hasard à travers le passé, comme un chiffonnier en quête de trouvailles, mais part avec, en tête, un dessein précis, un problème à résoudre, une hypothèse de travail à vérifier* » écrivait l'historien L. Fèbvre (1992, p. 8). Cette forme de rencontre avec le passé n'est pas propre au projet scientifique de l'histoire. Bien avant l'avènement de l'histoire scientifique, c'était l'une des fonctions du mythe de rendre le passé intelligible en lui donnant un sens par sélection d'un petit nombre d'éléments sur lesquels concentrer l'attention (Finley, 1981). Dans une démarche scientifique, c'est la question qui fonde et construit l'objet historique, en procédant à un découpage spécifique dans l'univers sans limite des faits et des documents : « *une histoire vaut ce que vaut sa question. D'où l'importance et la nécessité de poser la question de la question* » (Prost, 1996, p. 79). L'initiative n'appartient donc jamais au document, mais à la question posée par le chercheur qui ordonne les faits en vue de leur donner une organisation porteuse d'une signification et met au jour des modèles de vérité repérables dans le désordre apparent de l'histoire réelle (Marou, 1954 ; Ricœur, 1983 ; Bloch, 1993 ; Revel, 1995 ; Prost, 1996, 1997) : « *le réel n'a jamais l'initiative puisqu'il ne peut répondre que si on l'interroge* » (Bourdieu, Chamboredon, Passeron, 1973, p. 54)⁸⁹. En anticipant les questions théoriques, cette « *mise en intrigue* » (Veyne, 1981) mobilise dès le départ la stratégie de raisonnement à conduire dans toutes les phases futures de l'enquête. « *Un prélèvement, si minutieux qu'il se veuille ou si dépourvu d'idées préconçues qu'il se croit, n'est jamais ni exhaustif ni aléatoire* » nous rappelle le sociologue J.-C. Passeron (1995, p. 25). Si cette forme de réductionnisme méthodologique⁹⁰ n'est qu'une réponse aux interrogations historiennes confrontées à l'impossibilité matérielle de poser toutes les questions (Veyne, 1981), elle ne s'inscrit pas moins en résonance avec l'hypothèse téléologique du constructivisme qui attribue au sujet connaissant, et à son intentionnalité, un rôle décisif dans la construction de la connaissance (voir Le Moigne, 1995). Dans cette perspective, l'histoire est une narration qui trie, simplifie, organise en vue de proposer du passé (dont la réalité mentale et matérielle est impossible à reconstituer dans sa totalité) une intelligibilité ordonnant un faisceau d'événements pour qu'ils fassent sens (Ricœur, 1983 ; Voldman, 1993).

Dans les sciences de l'organisation, ce champ de tension épistémique se retrouve dans la théorie de l'évolution de la firme (dorénavant T.E.F.) qui reste tiraillée, comme le suggère P. Louart (1996), entre le positivisme historique et le constructivisme (voir Pailot, 1997). Car le projet scientifique de la T.E.F se donne pour ambition d'investir les entrelacs des faits historiques (et leur construction) et de leur interprétation. Cette exigence de penser à l'intérieur de la tension entre « *réalisme historique* » et « *constructivisme méthodologique* » incite à dépasser les diverses

⁸⁹ Cette position rejoint celle de G. Bachelard (1989, p. 14) pour qui c'est « *précisément le sens du problème qui donne la marque du véritable esprit scientifique. Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas de question, il ne peut y avoir de connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit.* »

⁹⁰ Pour R. Aron (1969, p. 116), comme pour H. Atlan (1986), la science « *porte sur un objet fini, sans quoi elle s'épuiserait vainement à la poursuite d'un but inaccessible* ».

apories de la démarche purement spéculative de la temporalité ainsi que l'approche réifiante de celle-ci. Elle paraît inhérente à la fois à l'ancrage empirique (quand il existe) de la T.E.F. Cette position se reflète dans les propos de P. Ricœur (1985, p. 272-27) pour qui « *dès lors qu'on veut marquer la différence entre la fiction et l'histoire, on invoque inmanquablement l'idée d'une certaine correspondance entre le récit et ce qui est réellement arrivé. En même temps, on est fort conscient que cette re-constitution est une construction différente du cours des événements rapportés* ». Dans cette perspective, la T.E.F. relève d'une précompréhension ontologique de la réalité historique, qui synthétise *a priori* une intuition de son essence, engagée dans le rapport cognitif au monde que reconstruit de façon systématique la théorie de sa phénoménalité. Examinons rapidement les deux pôles de ce doute épistémique.

D'un côté, la T.E.F. (notamment la théorie de l'équilibre ponctué ou les historiens des affaires) propose le plus souvent une intelligibilité historique fondée sur une ré-actualisation des événements et des faits inscrits dans une visée réaliste et inséparable d'une norme de véricité dans un domaine où resteront la présomption et la possibilité de révision. Elle se réfère donc à un passé, c'est-à-dire à ce qui est effectivement arrivé, qui semble se calquer sur une réalité référentielle reliée à un logos, c'est-à-dire sous-tendue par une ontologie implicite « *en vertu de laquelle les constructions de l'historien ont l'ambition d'être des reconstructions plus ou moins approchées de ce qui un jour fut « réel »* » (Ricœur, 1985, p. 183). En effet, quelle que soient les difficultés conceptuelles et méthodologiques pour caractériser la profondeur d'un changement, la distinction classique entre les changements révolutionnaires et incrémentaux ou de type I et de type II renvoie naturellement à une visée réaliste de l'histoire des entreprises.

D'un autre côté, l'« *histoire-problème* » (Furet, 1982) se retrouve également dans les démarches historiques appliquées à l'entreprise. En effet, celles-ci ne peuvent se limiter à une description factuelle et événementielle autour d'une chronologie. Elles cherchent au contraire à construire « *un ensemble cohérent et intelligible, bâti au moyen de notions ou de concepts, de types, de modèles d'interprétation, qui répondent à une problématique* » (Beltran, Daviet, Ruffat, 1995, p. 6). De la même manière, la T.E.F ne peut éluder les choix de description exigés par une interprétation du matériel recueilli visant à expliquer les moteurs, rythmes et processus d'évolution des firmes (voir Desreumaux, 1994, 1998). Ainsi, en reconstituant les étapes de l'évolution des formes organisationnelles, les historiens des affaires (Chandler, 1972, 1977 ; Miles, Snow, 1984)⁹¹ ont proposé une conceptualisation du caractère temporel des agencements organisationnels à partir d'une problématisation spécifique de l'histoire des firmes centrée sur une argumentation qui fonde la généralité des rapprochements interprétatifs entre des configurations organisationnelles. Si cette intelligibilité typologique possède à la fois une valeur heuristique et un pouvoir d'intelligibilité historique, elle n'en reste pas moins inséparable du souci de décrire les transformations structurelles des firmes sur longue période à travers une périodisation du temps qui ne restitue pas « *la multiplicité des chemins d'évolution, ni la variabilité de cette dernière selon les pays et les contextes concurrentiels* » (Desreumaux, 1996, p. 88). Ce procédé typologique opère ainsi des glissements contestables entre typologie et approche processuelle pour soutenir que les formes organisationnelles se succèdent dans un certain ordre. Dans ce cas, la problématisation historique, caractérisée par un espace argumentatif qui lui est propre (Passeron, 1995), se heurte tant au flou de la notion de contexte (voir Lahire, 1996)⁹² qu'aux limites du raisonnement typologique contrôlant, par comparaison historique, des parentés contextuelles. Par le raisonnement naturel (voir Passeron, 1991, 2006), le protocole d'observation rend en effet équivalent des contextes parents en substituant des significations déterminées aux images imprécises de la réalité sensible sans pour autant garantir l'homologie structurale du raisonnement par rapport aux processus phénoménaux en soi (Piaser, 1994), ou encore sans résoudre le problème de la liaison logique entre la théorie et l'observation. Cette opération doit se résoudre à statuer sur des parentés de contexte qui autorisent une réitération des constats, par définition,

⁹¹ voir l'article de A. Desreumaux (1996) pour une présentation synthétique de ces travaux.

⁹² qui décrit ici de simples cadres imagés et abstraits permettant de rendre intelligibles les faits socio-organisationnels étudiés.

réalisés dans des champs d'observation hétérogènes et toujours inépuisables. On isole ainsi quelques propriétés génériques ou trans-historiques qui entrent dans la définition énumérative des concepts sur la base de l'observation de configurations singulières appréhendées à travers une addition analytique de propriétés communes. Cette forme nécessaire de réductionnisme méthodologique permettant une mobilité de l'indexation des concepts ne saurait ignorer que la qualification d'un contexte historique ne peut être épuisée par une description finie. En effet, le choix et la définition des dimensions retenues comme support de cohérence interne de la construction théorique proposée ne se prêtent qu'incomplètement et approximativement à l'isolation de ses traits pertinents en posant le problème de l'état des rapports entre le langage organisateur de la description et le monde : « *un contexte historique ne peut être que désigné, et, au mieux, comme une série approximative d'équivalences entre des contextes, sur quoi se fonde la construction des typologies* » (Passeron, 1991, p. 65). La production des effets de connaissance apparaît alors inséparable du découpage contextuel adopté qui fixe l'échelle d'observation de la réalité sensible au regard d'une problématisation de l'histoire. Elle marque ainsi le passage d'une indexation ontologique à une contextualisation construite qui implique une rupture avec une certaine forme d'épistémologie réaliste et souligne la position active de l'observateur dans la construction de la connaissance.

En se plaçant à d'autres niveaux d'analyse, les théories du cycle de vie de l'entreprise (Greiner, Adizes, Lippitt & Schmidt, Churchill & Lewis, etc.), celle du balancier (Aplin & Cosier, Basire, Masuch, etc.) ou de l'équilibre ponctué (Miller & Friesen, Romanelli & Tushman, etc.)⁹³ contribuent à un autre processus de reconstitution historique qui gouverne, selon leur logique propre, le choix et l'interprétation des événements, des faits, des phénomènes et des processus socio-organisationnels. Dans ces modèles, les indicateurs et les points d'inflexion de l'évolution sont choisis pour leur capacité à incarner le changement et les étapes de celui-ci. L'évolution historique a alors un sens, pour ainsi dire, préalable à l'ensemble des phénomènes qu'elle enveloppe, puisque les catégories de l'inventaire descriptif sont prédéterminées par un « paradigme » évolutif. Il suffit d'organiser les faits historiques sur l'échelle du temps pour qu'ils reçoivent, par là même, leur signification à l'intérieur d'un processus évolutif connu d'avance. Parallèlement à cette extériorisation du sens des événements, ces modèles considèrent le changement comme la forme principale à travers laquelle les organisations vivent et pensent leurs transformations. En donnant au changement une valeur de statut, l'immobilité et le structural sont alors réputés non historiques et sacrifiés sur l'autel des vertus du temps ascendant.

En résumé, ces deux ensembles conceptuels illustrent dans quelle mesure les propositions théoriques de la T.E.F. s'appuient sur des modalités singulières d'une problématisation historique indispensable pour construire des réponses aux questions grâce auxquelles le chercheur s'est avancé à la rencontre du passé d'une entreprise ou d'une population d'entreprises, pour échapper à « *l'impressionnisme* », « *l'immédiateté confuse* » (Veyne, 1981) de l'histoire narrative. En ce sens, le passé d'une organisation ne se dévoile jamais spontanément. Il est reconstruit à travers un processus incrémental, une « *mise en intrigue* » (Veyne, 1981) qui gouverne le choix et l'interprétation des faits en respectant l'irréductibilité de l'inconnaissable simmelien pour lequel, *en eux-mêmes*, les faits historiques représentent une masse hétéroclite partiellement inassimilable pour l'entendement (voir Simmel, 1907).

On peut certes souligner l'ambiguïté épistémologique de cette conception « *relativiste réaliste* »⁹⁴ de la connaissance historique⁹⁵. Car les historiens savent bien « *que la réalité et son élaboration consciente, renvoient toujours l'un à l'autre, se fondent l'une sur l'autre, sans pour autant être complétement déductibles l'une de l'autre* » (Koselleck, 1997, p. 206). En d'autres termes, l'histoire « *se donne la réalité passée pour visée, mais organise à partir du travail de modélisation les*

⁹³ Voir Pailot (1995) pour une présentation de ces théories.

⁹⁴ Selon l'expression heureuse de G. Noiriel (1996).

⁹⁵ Elle se retrouve partiellement dans le rationalisme appliqué de G. Bachelard (1994) qui considérait que l'épistémologue devait se tenir à « *la croisée des chemins (...) entre le réalisme et le rationalisme* ».

contours et les caractères de la représentation explicative qu'elle en propose » (Lepetit, 1995, p. 12). Mais quelle science empirique est réellement exempte de ces champs de tension conduisant à admettre que ses modes d'intelligibilité ne sont réductibles ni à une duplication du réel ni à un agencement linguistique ? Cette dialectique trouve sa légitimité à plusieurs niveaux. Tout d'abord, elle nous semble inséparable de deux des acceptions de l'histoire. Comme déroulement du temps des hommes et des sociétés, elle sous-tend une figuration « ontologique » du passé. Comme science de ce déroulement, elle est un construit téléologique et cognitif qui suppose nécessairement l'intervention de concepts. En d'autres termes, « *si l'histoire est écrite, le raisonnement historique n'est réductible ni à une duplication du passé ni à un agencement linguistique. Elle se donne la réalité passée pour visée, mais organise à partir du travail de modélisation les contours et les caractères de la représentation explicative qu'elle en propose* » (Lepetit, 1995, p. 15). Ensuite, cette polarisation épistémologique présente l'avantage d'éviter une dichotomie machinale (dont les effets pédagogiques sont certains) qui contribue à la prolongation d'une guerre rituelle entre les deux camps symétriques d'une même résignation épistémique conduisant à un débat sans issue sur les « fondements » de la connaissance. Par cette « dialectalisation », il s'agit notamment d'éviter de chercher les fondements des connaissances à l'extérieur des pratiques réelles de recherche scientifique, c'est-à-dire de ne pas entretenir une division du travail entre ceux qui mènent des recherches empiriques et ceux qui se consacrent, à plein temps, à la réflexion « épistémologique » s'érigeant ainsi, avec tous les profits associés à cette position de surplomb, en juges des recherches réalisées par leurs collègues. Enfin, sur le plan théorique, elle autorise la reconnaissance de la spécificité épistémique de la T.E.F. caractérisée par le besoin de rendre logiquement compatibles l'impératif épistémologique d'une théorie consciemment interprétative (pôle explicatif), et l'exigence méthodologique d'une construction typologique⁹⁶ « réaliste » (pôle descriptif). Cette exigence de conciliation dialectique, qui renvoie à une refiguration croisée du temps par l'histoire et la fiction (Ricœur, 1985), permet de comprendre l'impossibilité dans laquelle se trouve la T.E.F. de « transcender » le plan « interprétatif », qui est déjà en lui-même constitutif de son objet, sans pour autant ignorer le caractère réaliste du déroulement de l'histoire, sans lequel son idéal de vérité se dilue dans la fiction et le roman.

⁹⁶ qui s'exprime dans toute forme d'analyse configurationnelle ou de périodisation.

Questions théoriques

« *Seule l'histoire n'a pas de fin* »

Charles Baudelaire

I. Champs de tension entre l'histoire et la gestion

Les relations entre l'histoire et la gestion peuvent s'analyser selon des angles d'analyse multiples. Nous pourrions, dans un premier temps, nous centrer sur les difficultés qui entourent les rapports entre ces disciplines. Celles-ci ne sont certainement pas neutres sur l'ignorance feutrée mutuelle existant entre historiens et gestionnaires et plus largement sur les régimes d'historicité privilégiés par les gestionnaires. Sur ce point, sans être exhaustives, les explications possibles sont hétérogènes. Elles renvoient tant à l'histoire des disciplines, à leurs conventions instituant les qu'aux conditions du dialogue interdisciplinaire.

1 - Le premier élément explicatif peut-être rapproché de la structuration du paysage paradigmatique de la discipline historique. En effet, la macro-histoire économique et sociale portée par l'École des Annales⁹⁷, qui a longtemps dominé la pensée historique française et l'histoire économique (Couteau-Begarie, 1983 ; Revel, 1979, 1996)⁹⁸, ne s'est jamais vraiment intéressée à la prise de décision, aux institutions (pour parler comme les historiens⁹⁹) et encore moins aux problématiques de gestion. Pendant longtemps, le dialogue interdisciplinaire entre l'histoire et les sciences sociales s'est fait de manière privilégiée avec l'économie et la géographie, plus récemment avec la sociologie, l'anthropologie et la philosophie, plutôt qu'avec les sciences de l'organisation (Fridenson, 1993). Un demi-siècle de combats des *Annales* pour proposer la durée comme critère d'analyse, pour traquer le répétitif signifiant, pour mettre l'accent sur les contraintes et la force des choses ont largement occulté, selon des modalités très diverses et souvent tacitement, l'importance et la marge d'initiative des acteurs sociaux, « *la frange lumineuse des événements* » (Braudel, 1997), le discontinu, la vérité psychologique de l'intention ou encore le rôle et l'importance à la fois des individus et des organisations. Cette histoire structurale et « totalisante », ouverte sur les autres sciences de l'homme et attentive à une anthropologie relevant d'une histoire sans les hommes (Dosse, 1987), privilégia le plus souvent des démarches de type macro-analytique orientées vers la quantification et l'exploitation massive de ressources statistiques (considérées comme voie royale de l'intelligibilité) rendues possibles par le traitement informatique. Cette fécondation structurale de leur discours, inséparable d'une crise de croissance des sciences sociales (Dosse, 1992), conduira pendant longtemps les historiens à minorer tout ce qui relève des accélérations, mutations ou grandes cassures de l'histoire au profit des phénomènes de longue durée, des agents de régulation. En tenant les structures durables pour plus réelles et plus déterminantes du devenir humain, l'École des Annales a érodé la chaîne événementielle et les mouvements

⁹⁷ nous utiliserons le terme « Ecole » par convention, tout en étant conscient que ce terme est parfois récusé chez les « nouveaux historiens » (Couteau-Begarie, 1983).

⁹⁸ appuyée en cela par une stratégie universitaire (mise en place d'alliance, conquête de chaires et de postes de direction, etc.) prolongée par une stratégie de direction de l'édition et des médias (Couteau-Begarie, 1983).

⁹⁹ J. Revel (1995, p. 64) relève trois usages du terme parmi les historiens et, plus largement parmi les praticiens dans sciences sociales. Elle peut se définir comme 1) une réalité juridico-politique (sens le plus restreint, le plus technique et le plus ancien), 2) une organisation fonctionnant de façon régulière dans la société, selon des règles explicites et implicites, et dont on présume qu'elle répond à une demande collective particulière, 3) toute forme d'organisation sociale qui lie des valeurs, des normes, des modèles de relations et de conduites, des rôles.

de faible amplitude, ignoré très souvent le contemporain et le temps présent à dessein de leur substituer le sens économique et social du temps. Dans ce contexte, la dimension de l'entreprise, cet agent éphémère sans épaisseur ni dimension (la firme point) appliquant mécaniquement les règles du calcul économique (la firme automate) de la Théorie Standard, était en quelque sorte effacée au profit d'un « déterminisme » macro-social et économique, dilué dans une échelle d'observation privilégiant une mesure des propriétés abstraites de la réalité social-historique.

Car, loin de voir les entreprises comme un révélateur des conditions de vie et de l'évolution de l'environnement économique et social (Ruffat, 1993), l'histoire économique les a longtemps analysées - sauf peut-être les banques (Fridenson, 1993) - comme de simples agents passifs qui s'adaptaient aux évolutions macro-économiques (Caron, 1991) et comme une résultante des ajustements entre grandes variables (Marseille, 1993 ; Fridenson, 1993). Ce désintérêt parfois condescendant pour la firme n'était pas, loin s'en faut, spécifique à l'histoire économique. Il se retrouvait, sous une autre forme et pour d'autres raisons, parmi les économistes chez lesquels l'article de R. H. Coase (1937) s'interrogeant sur l'existence de la firme comme mode de coordination économique alternatif au marché¹⁰⁰, est souvent considéré comme le point de départ de nouvelles interrogations sur la nature de la firme en rupture (partielle) avec la Théorie Standard (Coriat, Weinstein, 1995). Les difficultés d'institutionnalisation de l'histoire de l'entreprise dans l'Hexagone dans les années cinquante et depuis, ne peuvent être dissociées, sans pour autant s'y réduire, de cette hégémonie intellectuelle et paradigmatique qui a scotomisé pendant plusieurs décennies le renouveau des champs d'investigation et des méthodes, comme c'est d'ailleurs souvent le cas lorsqu'une discipline reste confinée dans les limites rassurantes d'un paradigme institué qui se satisfait de ses présupposés et de ses acquis.

En résonance avec l'émergence d'un espace intellectuel poststructuraliste (Dosse, 1995), le « dynamisme » actuel de l'histoire d'entreprise¹⁰¹ peut être rapproché de l'influence de facteurs sociaux pouvant expliquer partiellement le renouveau de la discipline. En sociologues de la connaissance scientifique, les historiens savent bien que le renouvellement des orientations historiographiques ne naît jamais *in abstracto* et ce, qu'elles que soient les périodes étudiées. Toute pratique historique est configurée par un espace social, sociétal et institutionnel, bref par des conditions de production et de réception des discours en fonction desquelles se formulent les interrogations, se définissent et s'affinent les méthodes, se profilent des enjeux, s'organisent en silence les « lois du milieu » et « une « police » du travail », se fixent la ligne de démarcation entre la recherche possible et celle rendue impossible (Certeau, 1975 ; Bédarida, 1995). En d'autres termes, la production historique résulte d'une alchimie complexe entre l'influence des interrogations sociales du temps présent, les contraintes spécifiques du champ de l'histoire (avec, notamment, les pouvoirs qui s'y exercent), le contexte épistémologique et intellectuel dans lequel la discipline s'insère et les conditions de réception des discours (Certeau, 1975 ; Boutier, Julia, 1995 ; Bouilloud, 1997). En ce sens, l'historien est un sujet d'énonciation concret, pourvu d'attaches institutionnelles, de valeurs disciplinaires, et même d'une vie affective (Thuillier, 1998). Il se trouve agi par des habitus qui encadrent sa pratique professionnelle (Noiriel, 1998). A l'inverse de Fénelon qui affirmait (avec d'autres) au début du XVIII^e siècle que « le bon historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays »¹⁰², il apparaît au contraire « bien de son temps et de son pays » (Sirinelli, 1992, p. 96). Son œuvre est marquée par « la bonne vieille trinité de lieu, de temps et de personne » (Koselleck, 1979, p. 161), c'est-à-dire par tout ce qui entoure les conditions sociales de production et de réception de ses discours. On note ainsi l'existence d'une sorte « d'effet générationnel » qui structure certaines

¹⁰⁰ article d'ailleurs longtemps « oublié » et redécouvert avec les travaux de Williamson et son économie des coûts de transaction.

¹⁰¹ Au milieu des années 90, P. Fridenson (1994) notait que soixante historiens se consacraient à l'histoire d'entreprise, contre trois au début des années soixante.

¹⁰² cité dans Dhoquois (1991, p. 198).

des orientations épistémologiques, méthodologiques, thématiques de la production historique (Noiriel, 1998).

Fort de ce constat, le développement récent de l'histoire d'entreprise n'est sans doute pas étranger à l'irruption de cette dernière dans l'espace public, à la revalorisation symbolique de son image, à l'influence diffuse des chantres d'un néo-libéralisme célébrant les vertus de l'entreprise et de l'autonomie individuelle, à l'avènement glorieux des managers, des "gagneurs" voire au culte de l'entreprise constatés par de nombreux observateurs d'horizons très divers depuis le début des années 80 (Ehrenberg, 1991 ; Floris, 1996 ; Rousseaux, 1988 ; Chanlat, 1998). En l'espace de quelques décennies, la firme, d'endroit répulsif qu'elle était¹⁰³, est devenue progressivement un lieu de fascination médiatique en résonance avec l'imaginaire instituant de la société managériale. Placée au cœur du traitement de la question de l'emploi, s'érigeant en créateur de valeurs sociétales, tendant à diffuser ses normes à tous les domaines de la société (Boltanski, Chiapello, 1999 ; Laval, 2003 ; Gaulejac, 2005), permettant de répondre au déficit d'identifications de notre système social (Enriquez, 1990), l'entreprise serait devenue une institution centrale qui puise sa légitimité dans le contexte institutionnel, social et culturel de son époque (Sainsaulieu, 1990 ; Francfort, Osty, Sainsaulieu, Uhalde, 1995). Elle reprendrait ainsi à son compte des éléments de structuration individuel et social disparus de la société occidentale (Amado, 1988). Si cette réhabilitation dans sa position d'institution sociale légitime n'est pas sans danger (Segrestin, 1992)¹⁰⁴, les historiens ont su s'engouffrer dans la brèche ouverte afin de faire de l'entreprise un objet d'étude pertinent pour la discipline historique. Soutenus en cela par la demande accrue des entreprises françaises pour des recherches sur leur histoire (Fridenson, 1993 ; Marseille, 1993) et leur culture (Hamon, Torres, 1987 ; Beltran, Ruffat, 1991 ; Bernard, Daviet, 1992), ils ont exploité une conjoncture favorable à cet élargissement du champ épistémologique de l'histoire économique en répondant à une demande sociale et aux questions du temps présent. Car désormais, l'histoire, ou tout au moins une certaine conception de l'histoire, a acquis droit de cité dans les entreprises françaises. On y commémore avec faste les centenaires. On y recense les signes et les symboles du passé. On y recherche les racines d'une identité et d'une culture pour souder un collectif ou valoriser une image. Pour J. Marseille (1993), le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson est incontestablement à l'origine de ce mouvement relayé par la suite par de nombreuses grandes entreprises (Rhône-Poulenc, Compagnie française des Pétroles, Péchiney, Thomson, Alcatel-Alsthom, etc.)¹⁰⁵.

Conversion ou effet de mode ? Même si cette question mérite d'être relativisée au regard de la succession des modes managériales ou tout au moins des thèmes porteurs dans un contexte donné¹⁰⁶, le débat reste ouvert. Quoi qu'il en soit, il est clair que cet engouement n'est pas indépendant de certains éléments conjoncturels favorables à la redécouverte des vertus pédagogiques et sécurisantes de l'histoire : mouvements de fusion-absorption, départs massif de personnels porteurs d'une mémoire et d'une tradition orales, le besoin d'ancrage au regard d'un avenir incertain, etc. ; autant d'éléments qui conduisent les dirigeants à scruter le passé pour mieux comprendre le présent, à questionner une identité et une culture organisationnelles pour donner du sens à l'action collective. P. Fridenson (1994) note que les entreprises qui formulent une demande d'histoire le font le plus souvent à un moment charnière de leur

¹⁰³ et qu'elle tend à redevenir par certains côtés sous les oripeaux de stratégies de légitimation du pouvoir et de la domination (voir D. Courpasson, V. de Gaulejac, C. Dejours, N. Aubert, etc.) concourant à affaiblir ou à abolir les repères et les solidarités collectives.

¹⁰⁴ D. Segrestin évoque trois grands dangers : la désagrégation du tissu social, l'illusion du retour à la communauté et la tentation fordienne.

¹⁰⁵ Saint-Gobain/Pont-à-Mousson recruta en 1974 un archiviste de l'Ecole de Chartres, Maurice Hamon, pour gérer ce qui allait devenir le premier centre d'archivage construit par une entreprise française à Blois et finança plusieurs thèses d'universitaires (Martin, 1988 ; Marseille, 1991).

¹⁰⁶ pensons, par exemple, à l'importance prise par la responsabilité sociale de l'entreprise ou du développement durable dans les entreprises et le champ académique (voir Pailot, 2005, 2005/a, 2005/b).

existence (fusion, succession managériale, mutation des environnements concurrentiels ou technologiques, etc.). La volonté de nombreux chefs d'entreprise de confier la lecture de leur histoire à des « historiens professionnels » a sans doute permis à ces derniers de renforcer l'assise institutionnelle et l'autonomie de leur discipline à partir des années 1980 (Noiriel, 1998). Cette implication académique constituait certainement un préliminaire indispensable à toute forme de dialogue interdisciplinaire, notamment avec les sciences de gestion. En effet, côtoyant régulièrement le monde de l'entreprise, susceptible d'aller jusqu'au temps présent, l'histoire la plus contemporaine des entreprises a certainement, aujourd'hui plus que par le passé, « *tout intérêt à se frotter davantage aux acquis et aux interrogations des gestionnaires* » (Fridenson, 1993, p. 70) et à se confronter aux représentations des acteurs en situation de gestion. En effet, comment un historien d'entreprise pourrait-il prétendre comprendre la rationalité et les logiques d'action des décideurs économiques sans un investissement préalable, une connaissance approfondie en gestion d'entreprise, de son langage, de ses méthodes et de ses différentes grandes fonctions : « *Parce que les affaires ont leur propre langage, leurs propres méthodes et leur propre perception de ce qui est important, il est nécessaire d'étudier les mécanismes de base de la gestion et de se pénétrer du travail quotidien de l'entreprise* » (Smith, 1987, p. 137). Ce constat rejoint celui de G. Thuillier (1998) qui analyse l'absence d'expérience du domaine étudié comme une source de déclassement d'une œuvre historique et ce, quelles que soient les qualités d'intuition, de sensibilité et d'intelligence historique de l'historien : « *il y a des réalités qu'il vaut mieux connaître d'expérience pour faire la bonne histoire bancaire, pour décoder les documents, pour faire évaluer, pour poser les bonnes questions ; mieux vaut avoir fréquenté quelques temps un cabinet de préfet pour faire la bonne histoire du corps préfectoral ... Aussi bien un certain doute est-il jeté sur une grande partie de la production d'histoire (rares sont les historiens qui ont une expérience de la banque ou de l'entreprise), et ce doute conduit à une forte probabilité de déclassement* » (p. 148). L'histoire suppose une certaine affinité, une union intime entre un sujet étudié et l'historien, une *Einfühlung* entre ces deux pôles de production de la connaissance. Cette nécessité ne peut être que favorable au rapprochement entre historiens et gestionnaires.

2 - Une deuxième explication vient de la structuration institutionnelle de la discipline historique. En France, beaucoup d'historiens semblent encore considérer aujourd'hui l'histoire des entreprises comme une discipline secondaire et marginale, fille naturelle de la « crise » institutionnelle de l'histoire (Noiriel, 1996), laissée en lisière d'une histoire plus « noble » comme le seraient l'histoire de la civilisation, l'histoire sociale, politique, culturelle ou d'autres chantiers actuels de l'histoire (Daviet, 1984 ; Torres, 1987 ; Marseille, 1993 ; Ruffat, 1993 ; Bédarida, 1995) : « *La vérité est que, s'il existe en France des travaux individuels anciens ou récents, l'histoire de l'entreprise n'a jamais pu se faire reconnaître comme champ intellectuel légitime* » (Daviet, 1987, p. 44). Dans la même veine, P. Fridenson (1994, p. 3) souligne que « *les historiens qui vont vers l'entreprise sont souvent facilement soupçonnés par leurs collègues de devenir des mercenaires, à la limite du journalisme et de l'hagiographie* ». Il est vrai que l'entreprise, comme l'indique l'histoire du terme (Daviet, 1997 ; Mérigot, 1991 ; Verin, 1982), est un construit socio-historique inscrit dans les développements récents de notre civilisation (Verin, 1982 ; Verley, 1994), qui tire son origine de l'ébranlement de l'ordre médiéval et corporatif fondé sur un système économique d'échanges indissociable de l'enchevêtrement des relations sociales (Braudel, 1979). La relative jeunesse de l'entreprise comme objet d'étude ne saurait pourtant tout expliquer.

Cette forme de mépris institutionnel ne nous semble pas étrangère à d'autres éléments relevant d'une sociologie de la communauté académique des historiens. A ce titre, rappelons que les premières tentatives de transposition de la *Business History* en France eurent lieu dans les années cinquante, dans un climat intellectuel marqué à la fois par le structuralisme et l'ambition d'une histoire globale. Dans ce contexte, la majorité des historiens économistes avaient adopté un modèle explicatif d'évolution des entreprises fortement marqué par la pensée marxiste (Caron, 1991, 1997/a). Dans ce paradigme, l'histoire de l'entreprise était considérée comme un genre mineur suspecté de « facilité » face à l'histoire macro-économique quantitative. Elle était

assimilée à l'histoire des masses ouvrières, conçue d'ailleurs principalement comme une histoire de la lutte des classes dont l'entreprise était le théâtre privilégié (Caron, 1991, 1997/a). Loin d'être l'objet véritable de la curiosité de l'historien, la firme était considérée alors comme un espace de lutte de classes utilisé « pour repérer les signes de l'exploitation ouvrière, d'identifier les étapes de la formation de la conscience de classe, de mesurer la baisse tendancielle des taux de profit, de décrire la marche inéluctable vers la formation d'un pouvoir monopolistique qui peut emprunter la voie de la mise sous tutelle du capitalisme industrielle par le capitalisme financier, de décrire la subordination du pouvoir politique aux volontés du grand capital » (Caron, 1997/a, p. 3319). Dans un tel contexte, on conçoit aisément que la France n'ait pas connu le développement précoce de cette *Business History* qui a fleuri aux Etats-Unis¹⁰⁷ ou dans d'autres pays européens¹⁰⁸ (Bergeron, 1986 ; Daviet, 1990). Contrairement à l'historiographie anglo-saxonne, cette relative faiblesse institutionnelle hexagonale, renforcée par la relation paradoxale des entreprises à leur histoire (Marmonier, Thiétart, 1988), n'a favorisé ni la réflexion sur les passerelles à établir entre l'histoire de l'entreprise et les autres formes d'histoire, ni les échanges avec des disciplines connexes comme les sciences de gestion, elles-mêmes plongées dans une quête endémique d'identité et d'unité légitimée par sa jeunesse institutionnelle. Le déclin des grands paradigmes unificateurs qui avaient servi d'architecture englobante au développement des sciences sociales (Dosse, 1992 ; Revel, 1995), l'érosion de l'ambition totalisante de l'histoire au profit d'une histoire spécialisée aux horizons limitées (Furet, 1982), les désillusions du quantitatif en histoire (Boutry, 1995), la « crise » de l'histoire s'exprimant notamment dans le processus de désagrégation de l'unité des savoirs historiques et l'élargissement des territoires de l'historien (Dosse, 1987 ; Noiriél, 1996), l'institutionnalisation de nouveaux paradigmes de la recherche historique comme la micro-histoire (Ginzburg, Poni, 1981 ; Ginzburg, 1989 ; Revel, 1996, 1997) ou l'histoire du temps présent (Chauveau, Tétart, 1992 ; Frank, 1993 ; Soulet, 1994), l'importance acquise par la question de la mémoire et des « représentations » (Noiriél, 1998) constituent tout un ensemble d'évolutions du paysage épistémologique des sciences historiques qui a participé au renouveau d'une sociabilité historique. Ces évolutions hétérogènes constituent autant de modifications du contexte académique qui se sont sans doute révélées favorables à la « légitimation » scientifique de l'histoire d'entreprise au cours des deux dernières décennies. L'image de cette discipline est peut-être en train d'évoluer dans la corporation des historiens. Par exemple, pour J. Boutier et D. Julia (1995), elle est aujourd'hui un domaine qui a acquis « légitimité » et « visibilité » dans les nouveaux territoires de l'histoire économique (voir également Plessis, 1995 ; Noiriél, 1998), source de débouchés professionnels non négligeables pour les jeunes historiens (Thuillier, Tulard, 1995). Signe des temps, la prestigieuse revue des *Annales*, considérée pendant un temps « comme la meilleure revue historique du monde » (Couteau-Begarie, 1983, p. 16), a publié à la fin des années 80 un article d'un historien des entreprises traitant des apports des sciences de l'organisation à l'histoire (Fridenson, 1989).

Le développement récent du nombre de publications est un indicateur significatif du dynamisme de cette discipline. Sur le plan quantitatif, au milieu des années 90, certains recensements ont référencé pas moins de 600 publications dont plus de la moitié concerne des travaux postérieurs à 1985 (Beltran, Daviet, Ruffat, 1995). Les auteurs remarquent tout de même, d'une manière générale, qu'« il y a pénurie en France d'histoires d'entreprises traitées comme des études de cas, et contribuant par là même à la connaissance d'un secteur industriel et de son insertion dans l'histoire économique » (Beltran, Daviet, Ruffat, 1995, p. 9). Il subsiste également, au moins sur le plan quantitatif, une assez forte inégalité de traitement tant des secteurs de l'activité économique concernés (beaucoup de secteurs restant inexplorés) que des types d'entreprises enquêtées (les grandes firmes d'envergure nationales privées ou publiques restant largement privilégiées par les travaux historiques). Ces poches de savoir limitées à quelques secteurs ou certaines catégories d'entreprises, qui émergent sur de vastes étendues

¹⁰⁷La revue américaine *Business History Review* est publiée depuis 1927.

¹⁰⁸La revue allemande *Zeitschrift für Unternehmensgeschichte* est publiée de puis 1956, la revue anglaise *Business History* depuis 1958 ... contre 1992 pour la revue française *Entreprises et Histoire*.

méconnues et obscures, ne permettent pas encore au gestionnaire d'avoir une vision suffisamment globale pour être utilisées dans des travaux permettant une conceptualisation à portée générale.

Cette discontinuité de la connaissance historique nuit ainsi au développement d'une *General Business History* qui permettrait de dépasser les limites d'une histoire descriptive et trop événementielle d'entreprises singulières qui s'inscrit parfois dans un passé trop lointain pour intéresser directement les gestionnaires. Sans doute retrouve-on ici l'effet de deux caractères actuels de la discipline historique (Fridenson, 1993), à savoir « *les incertitudes de l'histoire comparée* » et « *la timidité du retour à des synthèses globales* ». Ce développement de la synthèse théorique contribuerait pourtant à faciliter l'accès des gestionnaires aux résultats des recherches historiques et leur fournirait des références plus générales. A ce titre, il n'est pas étonnant que les travaux des historiens des affaires les plus diffusés chez les gestionnaires soient ceux l'École de Harvard. Au-delà de leurs limites, les travaux classiques de Chandler sur l'évolution des formes organisationnelles (1972) ou l'apparition de la fonction de manager salarié (1977) présentent *a priori* un intérêt théorique plus substantiel qu'une monographie descriptive d'entreprise française s'étalant sur une période allant du XVII^{ème} au début XX^{ème} siècle. Leur perspective modélisante se marie bien avec la culture scientifique du gestionnaire familiarisé avec le raisonnement typologique indexé sur l'empirique. En fait, pour mieux éclairer les travaux des gestionnaires, l'histoire des entreprises aurait peut-être besoin de se diversifier dans ses approches et ses objets d'étude, de s'intéresser aux logiques de fonctionnement des entreprises dans leurs aspects décisionnels et processuels, de privilégier davantage l'analyse théorique que la description factuelle. A l'inverse, le repli sur des sujets trop étroits, même parfaitement maîtrisés et déployant des trésors d'érudition, pose la question de l'utilité de certains types de recherches historiennes dans le cadre plus global des sciences sociales. Où nous conduit une histoire de l'entreprise qui traite d'objets qui n'ont de sens et d'intérêt que pour quelques spécialistes du domaine ? Certes, n'oublions pas que les historiens, comme tous les chercheurs, s'adressent en priorité aux membres de leur communauté. De plus, l'histoire d'entreprise regroupe une large diversité de recherches (Daviet, 1990). Certaines s'inscrivent clairement dans une problématique d'histoire macro-économique dans laquelle la variation d'échelle paraît fondamentale. D'autres trouvent leur ancrage dans une histoire de la gestion des entreprises ou de leurs dirigeants. C'est-à-dire que tous les travaux n'ont pas et ne peuvent pas avoir le même intérêt pour les chercheurs en gestion.

3 - Notre troisième niveau d'analyse renvoie à l'aporie classique entre les exigences d'une recherche de type « fondamental » et celles de l'action. Cette aporie peut s'analyser à deux niveaux, l'un pratique et l'autre épistémologique. Au niveau pratique, on peut évoquer l'irréductibilité des logiques entre la démarche historique et les pratiques gestionnaires, à savoir celle de la production scientifique sur un processus passé vrai et celle de l'action efficace et efficiente sur le présent tendu vers un devenir (Pailot, 1999, 2002). Cette fracture temporelle n'est pas neutre sur les rapports que les gestionnaires ont longtemps entretenus avec les historiens. Longtemps portées par la vague de croissance des Trente Glorieuses, les entreprises n'avaient que faire d'une mémoire historique qu'aucune contrainte ne forçait à cultiver. Aujourd'hui encore, l'entreprise se sert encore peu de son passé (Torres, 1987) ou supporte mal son poids (Caron, 1987)¹⁰⁹ : « *L'histoire reste encore une quantité négligeable au sein du management* » (Pomeroy, 1987, p. 71). Ce constat rejoint celui de E. Gardère (2003, p. 39) pour qui « *les entreprises n'éprouvent de fait pas le besoin de se penser historiquement car elles ne s'inscrivent plus dans la durée mais dans l'instantanéité* ». Cette assertion n'est pas nouvelle en soi. L'histoire de la gestion et de son instrumentation¹¹⁰ ou la thèse praticienne de l'histoire du management (Marco, 1993) nous enseigne que l'évolution des techniques, outils, méthodes et pratiques de gestion résulte moins des « leçons » de l'histoire que des défis historiquement

¹⁰⁹ Préface de l'ouvrage publié sous la direction de M. Hamon et F. Torres (1987).

¹¹⁰ voir le numéro 13 de la revue "Entreprises et Histoire", décembre 1996.

contextualisés (im)posés à la réalité interne et externe des organisations¹¹¹. Confrontée à la nécessité et/ou à l'idéologie du changement, à la pression temporelle du présent, à la succession des modes managériales ou tout simplement à des processus de rationalisation de l'action collective (voir Hatchuel, 2000), les entreprises préfèrent souvent valoriser leur avenir, leurs innovations, leur image moderne que leur passé. Or, cette valorisation repose partiellement sur une rupture volontaire plus ou moins radicale avec des schémas d'interprétation, des méthodes de gestion, une mémoire collective, un patrimoine matériel et immatériel, etc. bref de tout un ensemble d'éléments acquis en fonction de l'expérience historique. A l'image de l'innovation schumpeterienne, l'entreprise « *ne survit qu'en se détruisant elle-même perpétuellement pour mieux renaître de ses cendres. La condition même du succès semble donc être le rejet des traditions et des héritages et par conséquent, le refus, pour « aller de l'avant », de prendre en considération la mémoire et l'institution »* (Caron, 1987, p. 8)¹¹². Cette situation explique partiellement la destruction massive du patrimoine-archives longtemps pratiquée par les entreprises, patrimoine souvent considéré comme archaïque et lié à un héritage dont il convenait de se détacher pour s'orienter vers les technologies nouvelles de gestion (Muller, 1987 ; Marseille, 1993). Au-delà des formules incantatoires lénifiantes, le manager peut être tenté de lutter contre les inerties de l'histoire et de la mémoire plutôt que conduit à reconstituer le récit d'un passé qu'il ne peut ni corriger ni effacer et dont on ne voit pas toujours le bon usage dans les applications pratiques. Il connaît, pour parfois en abuser, les vertus de l'oubli pour mieux se consacrer aux affaires présentes et à la préparation du futur. Pour des raisons socio-politiques évidentes, il peut avoir peur du vrai et n'a pas nécessairement envie de revenir à la véritable fonction sociale de la mémoire, c'est-à-dire de retrouver des racines déviantes ou dérangementes parfois bien réelles dans un mouvement de réappropriation du passé (Chesneaux, 1996). Le souci d'opérationnalité et l'esprit fonctionnaliste qui l'animent, parfois teintés de manichéisme et de syncrétisme (Louart, Penan, 2000), se marient peut-être mal avec les exigences d'écriture de l'histoire qui non seulement requièrent un temps souvent incompatible avec le régime d'historicité dans lequel s'inscrivent les problèmes de gestion (rassemblement et interprétation des sources, etc.), mais entretiennent également une position réservée (en conflit avec les applications rapides) et complexe (en opposition avec les simplifications opérationnelles) avec les savoirs pratiques. Ici, se dessine une irréductibilité, pouvant devenir complémentarité, entre l'homme de cabinet et l'homme d'action¹¹³, entre volonté de savoir et élaboration de points de vue intéressant les décideurs, entre le savant et le politique qui, « *quand ils s'intéressent aux mêmes choses, (...) n'y portent pas le même intérêt* » (Veyne, 1987, p. 21). On retrouve ici un dilemme classique des chercheurs en sciences sociales dont le savoir est susceptible d'être « *actionnable* » (Argyris, 1995) : conserver l'entière maîtrise du discours scientifique mais rester dans une tour d'ivoire ; accepter de s'ouvrir au monde extérieur et répondre à la demande sociale, mais perdre alors la contrôle de la parole et dépendre de la qualité et de la fiabilité du médium par lequel on va communiquer.

La perception de ce décalage ne signifie pas pour autant que le divorce entre l'histoire et l'entreprise soit exempt de motifs « rationnels », au sens donné à ce terme par R. Boudon (1992, 1999). Tout d'abord, tous les dirigeants n'ont pas, à l'instar de R. Martin, ancien Président de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, un goût et un attrait pour l'histoire hérités d'une socialisation précoce chez les « *frères des écoles chrétiennes* » (Martin, 1988). Par ailleurs, les critères sur lesquels se fondent les historiens et les gestionnaires pour juger de l'importance du passé ne se rejoignent pas nécessairement. En généralisant à tous une expérience nécessairement spécifique, les acteurs organisationnels peuvent proclamer *urbi et orbi* que

¹¹¹ B. Colasse (in Garel, Godelier, 1996, p. 114) ajoute d'ailleurs que les outils de gestion « *se modifient surtout lorsqu'il existe une contrainte externe* ».

¹¹² Préface de l'ouvrage publié sous la direction de M. Hamon et F. Torres (1987).

¹¹³ car « *l'historien n'est pas, et ne peut pas être, en tant qu'historien, un homme d'action : à la vérité, ce qu'il entreprend, ce qu'il décide, n'implique pas de risque, sa décision - à la différence de celle de l'entrepreneur, ou de l'administrateur, ou de l'ingénieur - n'est nullement aléatoire : il joue à coup sûr, ou plutôt ses erreurs ne tirent pas à conséquence* » (Thuillier, 1998, p. 46).

seuls les témoins détiennent la vérité historique et s'efforcer, à ce titre, de mettre l'écriture de l'histoire sous haute surveillance ou chercher à la mettre à leur profit. Lorsque l'histoire et la mémoire traitent des mêmes objets, il existe nécessairement des sources de méprise et de méfiance, une tension, voire une rivalité (qui n'est pas dénuée d'enjeux symboliques ou de pouvoir) entre le témoin dépositaire d'une « mémoire vivante » et le savant placé dans l'impossibilité logique d'historiser le passé dans sa totalité, de donner une juste place, dans une vision d'ensemble, aux aspects multiformes d'expériences individuelles (voir Voldman, 1993). Au-delà des effets pervers liés aux mécanismes qui opèrent dans le témoignage (Peschanski, 1992), les acteurs de l'entreprise peuvent souhaiter que les sources orales et écrites soient interrogées par rapport au présent de l'entreprise et pas en fonction de leur contenu. Ils peuvent redouter qu'un chercheur ne les dessaisisse de leur propre histoire (qui cesse alors de leur appartenir exclusivement) et du sens qui lui accordaient au nom de considérations étrangères à la raison (voir Ruffat, 1993). Comme le rappelle D. Voldman (2000, p. 50), l'histoire « *menace de déconstruction les mythes, de déboulonnement les héros, de rectifications déstabilisantes, de réajustements douloureux, elle peut, avec ses vérités toujours et toutes bonnes à dire, violemment heurter des personnes ou des groupes d'identité autrement constitués* ».

Ensuite, le milieu entrepreneurial, pour des raisons technico-économiques, socio-politiques, symboliques et idéologiques, constitue peut-être, indubitablement pour certains (Dejours, 1998), un lieu mal approprié au jeu de la transparence historique (Bon, Ourset, 1988). En effet, le recours à l'histoire peut conduire à faire ressortir une histoire scotomisée ou refoulée pouvant ternir une histoire mythique, une histoire hagiographique, une histoire propagande dont la fonction idéologique n'est que trop évidente tant en interne qu'en externe. Les entreprises peuvent craindre les exploitations historiques qu'elles ne contrôlent pas et qui divulgueraient leurs affaires internes. La dynamique des stratégies de pouvoir des différentes catégories d'acteurs, les enjeux qui entourent la régulation des comportements individuels et collectifs, la mémoire encombrante (passages peu glorieux, écart inadmissible entre les discours et la pratique, etc.), la volonté d'effacer des traces d'une représentation du passé pouvant servir de point d'appui à la comparaison critique avec la période actuelle¹¹⁴, les successions managériales plus ou moins récurrentes, la volonté de produire une histoire symbolique compatible avec une logique de mobilisation des acteurs, l'organisation fortuite voire anarchique des archives d'entreprise (parfois réduites aux seules archives nécessaires au fonctionnement interne de l'entreprise), les failles naturelles de la mémoire collective constituent autant d'éléments « rationnels » pour comprendre l'amnésie de certaines entreprises vis-à-vis de leur passé.

Cette ambiguïté ne trouve pas sa seule justification dans l'euphémisation des décalages entre organisation prescrite et réelle. Elle n'est pas étrangère non plus à la longue défiance idéologique réciproque entre historiens et gestionnaires (Torres, 1987 ; Caron, 1991). Hier, terrain privilégié de la lutte des classes, dénigrée comme lieu d'aliénation, d'oppression et d'exploitation¹¹⁵, l'entreprise a longtemps eu mauvaise presse auprès d'historiens qui « *partaient à la conquête du savoir économique pour dénicher des preuves de véracité d'un marxisme militant et dogmatique* » (Bonin, 1987, p. 202). D'un autre côté, les entreprises françaises ont longtemps affiché, peut-être par un goût de secret plus marqué que dans d'autres pays¹¹⁶ et une frilosité vis-à-vis de ce qui est public, un mépris certain vis-à-vis d'universitaires qui ne parlaient pas leur langage et questionnaient une histoire considérée soit comme une entrave à la modernisation (Marseille, 1993 ; Caron, 1997/a), soit comme un

¹¹⁴ sur ce thème, C. Dejours (1998) estime que l'organisation de la réduction d'effectif peut constituer une stratégie d'éradication d'une mémoire encombrante pouvant nuire à la diffusion et l'implantation des innovations managériales.

¹¹⁵ et qui semble encore aujourd'hui « *marqué par la contrainte et la menace, beaucoup plus que par l'autonomie et la récompense équitable des efforts* » (Courpasson, 1997, p. 222).

¹¹⁶ J.-L. Levet (1996) parle de l'existence d'un « *syndrome de la confidentialité* » franco-français traduisant l'obsession du secret de l'information de certaines grandes entreprises où des nombreuses notes, contenant des informations somme toute banales, sont affublées du sceau du secret.

« prétexte à un « procès » ou à une « diffamation » même lorsqu'il n'y a pas le moindre squelette dans le placard" (Bergeron, 1986, p. 253).

A un niveau plus épistémologique, la complexité des rapports Histoire/Entreprise renvoie à l'aporie classique entre la logique de l'action et celle de production discursive. En raison de leur relation étroite avec les pratiques organisationnelles et la conduite des organisations, l'objet des sciences de gestion peut se lire comme « *une théorie axiomatique et généalogique de l'action collective* » (Hatchuel, 2000, p. 7). Il est vrai qu'elles font l'objet de multiples attentes opérationnelles qui complexifient d'autant plus la question de la valeur des connaissances que celles-ci sont soumises à des valeurs hétérogènes voire contradictoires (Louart, Penan, 2000). Dans ce débat, certains gestionnaires prennent ostensiblement fait et cause pour une conception praxéologique de la gestion qui insiste sur la portée instrumentale des connaissances (voir notamment Marchesnay, 1991). Cette conception s'inscrit d'ailleurs en résonance avec l'une des acceptions du terme « gestion ». Celle-ci peut, comme nous l'avons vu plus haut, se définir comme la pratique du gouvernement des organisations, et plus particulièrement des entreprises privées qui constituent son milieu naturel et auxquelles sont destinés, en priorité, les fruits du progrès de la réflexion et le bénéfice de l'amélioration des méthodes. L'histoire de la discipline nous enseigne d'ailleurs qu'il a toujours existé une liaison permanente de la gestion avec certains aspects de la réalité pratique des organisations, ce qui a peut-être conduit à lui attirer le mépris des partisans des pures spéculations intellectuelles. À l'apparition des nouvelles formes d'organisation et d'entreprise correspond une forme de réflexion et d'innovation sur les pratiques, les outils et les méthodes de gestion.

Cet ancrage praxéologique interpelle la démarche historique et suscite de multiples questions. En effet, celle-ci, même si elle vise la praxis sociale, se fonde généralement sur l'analyse critique de sources écrites et/ou orales, donc de textes, de documents, de discours contemporains ou non en relation avec des phénomènes historiques singuliers. Comment alors rendre compte de pratiques non discursives, avec des discours, le discours de l'historien, mais aussi le discours des archives quelles qu'en soient la nature ou la forme ? Il existe là un champ de tension inhérent à l'écriture de l'histoire (Chartier, 1994). La connaissance historique naît en effet d'une rupture qui scinde la refiguration narrative de l'expérience temporelle de l'ordre de l'action effective, elle-même configurée par une activité narrative (voir Ricœur, 1983). La *Weltanschauung* ainsi reconstruite ne peut se réduire à la compréhension du sens immanent de l'action. Certes, les historiens pourraient rétorquer, à juste titre, que la position des gestionnaires sur ce thème n'est pas exempte d'ambiguïtés qui traduisent certaines inquiétudes constamment refoulées, comme celles notamment de voir la gestion comme un simple prolongement technique, instrumental, pragmatique d'autres disciplines jugées plus « fondamentales ». D'un côté, les sciences de gestion se veulent une science de l'action. De l'autre, elles se construisent largement sur des concepts, des corpus théoriques, des méthodologies, des stratégies de recherche, des emprunts aux autres sciences sociales qui n'ont parfois qu'un lien très distant avec la praxéologie. Par exemple, il n'est que trop évident que la mouvance néo-institutionnaliste empruntée par les gestionnaires à la théorie micro-économique s'est construite à partir de postulats, de principes méthodologiques et d'une axiomatique qui privilégient la cohérence interne des modèles, mais restent souvent éloignés de l'observation empirique sur le comportement des entreprises (Brousseau, 1989 ; Coriat, Weinstein, 1995 ; Gabrié, Jacquier, 1994 ; Gomez, 1996). De même, quel gestionnaire oserait aujourd'hui sérieusement contester la légitimité de l'étude des faits de langage et de parole, des cognitions individuelles et/ou collectives dans les sciences de l'organisation et de gestion ? Pourtant, P. Bourdieu (1980), M. Foucault (1969), E. Morin (1986) ou R. Chartier (1998) se rejoignent tous pour nous rappeler l'irréductibilité du discours à la pratique.

4 - Enfin, la complexité des rapports entre histoire et gestion n'est pas étrangère à la structuration des sciences de gestion, aux modalités historiques de coexistence et d'échange entre la gestion et les sciences sociales, aux problèmes sémantiques qui entourent la conceptualisation ainsi qu'aux différences de modes d'intelligibilité des deux disciplines.

Sur le premier point, avant même de se donner une véritable identité, la recherche en sciences de gestion s'est construite autour d'une spécialisation en sous-disciplines soutenue en cela par une demande organisationnelle (Louart, Penan, 2000). Cette tendance renforce naturellement son éloignement de l'histoire qui se veut bien souvent englobante et peu focalisée (Marmonier, Thiéart, 1988). Certains historiens regrettent ainsi le manque de synthèses « *globales et ambitieuses* » (Fridenson, 1993). La délimitation des objets de recherche dans des champs quelquefois très étroits, renforcée parfois par une conception étroitement fonctionnaliste et instrumentale de celle-ci, le scepticisme qui entoure le projet d'une synthèse intégrative des connaissances constituent autant d'éléments qui ne favorisent certainement pas le besoin de contacts et d'échanges avec les historiens des affaires. A cela s'ajoutent d'autres éléments qui font l'objet de polémiques récurrentes au sein de la communauté des gestionnaires et ne donnent pas nécessairement une image de cohérence de la discipline à l'extérieur, comme par exemple, la multiplicité des producteurs de sens au sein de la gestion (consultants, praticiens, chercheurs), l'éclectisme des cadres méthodologiques (logique quantitative et qualitative, déductive et inductive), des stratégies de recherche (étude de cas, étude longitudinale, recherche-action, etc.), des positionnements épistémiques ("positivisme" versus "constructivisme") ou encore du type d'intelligibilité produite (science normative, descriptive, explicative, instrumentale, théorique, spéculative).

Le deuxième point nous conduit à citer, en préliminaire, une critique d'un historien à l'encontre de sa propre discipline. En évoquant l'engouement actuel des historiens pour la micro-histoire, B. Lepetit (1996, p. 71) parlait de l'histoire comme « *une bonne fille, un peu nonchalante mais toujours prête à suivre, sans trop discuter, qui vient la séduire* ». Comme l'histoire, et souvent pour des raisons parfaitement légitimes au regard de son objet, la gestion n'échappe pas à la fascination exercée par certains paradigmes quelquefois extérieurs à son espace scientifique. Sur ce point, la mouvance cognitiviste, les théories économiques de la firme (néo-institutionnalisme économique, théorie des conventions) pour se limiter volontairement à ces quelques tendances récentes, séduisent certainement plus les gestionnaires que l'histoire de l'entreprise, qui reste encore aujourd'hui le parent pauvre d'une longue tradition de confrontation interdisciplinaire. Il suffit de prêter attention aux références bibliographiques des productions de recherche de ces dernières années pour vérifier à quel point les historiens sont absents au profit des économistes, sociologues, épistémologues, philosophes, psychologues voire des physiciens.

Le troisième point concerne les règles d'énonciation conceptuelle entre historiens et gestionnaires. On le sait, en sciences sociales, celles-ci s'opposent à une délimitation stricte du champ sémantique des concepts (Passeron, 1991). Les tentatives pour les enfermer dans les limites étroites d'une définition générique conduisent souvent à les amputer de leur pouvoir théorique. Pourtant, les conditions minimales d'un dialogue interdisciplinaire n'en reposent pas moins sur une certaine harmonisation lexicale et sémantique des concepts destinés à circonscrire et étiqueter les phénomènes organisationnels. Dans cette perspective, on peut se demander si l'extension sémantique du concept de culture pratiquée par certains historiens ne gagnerait pas à être affinée par les apports récents de la pensée stratégique, avec ses notions de paradigme stratégique ou de group-thinking. A l'inverse, les gestionnaires pourraient sans doute tirer profit des réflexions historiennes (et sociologiques) sur la « mémoire » pour construire une nouvelle réflexion sur la question de « l'identité » ou de la « culture » dans la littérature managériale.

Le quatrième point se rapporte aux modes d'intelligibilité privilégiés en histoire et en gestion. L'histoire est une science du concret dans laquelle les concepts ne sont que des éléments de description abrégée, au mieux des idéals-types webériens (Prost, 1995). Pour s'écrire, elle a besoin de personnages, d'acteurs. Dès lors qu'il faut redonner vie à la dimension vécue du passé, il lui faut nécessairement « *aboutir à une description des états affectifs suscités, chez ceux dont c'était le présent, par le spectacle auquel quotidiennement ils participaient d'une*

manière ou d'une autre » (Pomian, 1999/a, p. 62). Dans cet exercice de reconstruction narrative privilégiant le récit, les inférences pratiquées dans l'argumentation apparaissent indispensables pour combler les lacunes d'un passé toujours fragmentaire, lacunaire et décontextualisé – ce qui ne signifie nullement que la frontière entre les narrations fictionnelles et les narrations historiques puisse être abolie pour autant.

L'intelligibilité gestionnaire s'appuie plutôt sur la recherche d'un lien significatif entre des actes interprétatifs inséparables d'univers théoriques et les conditions méthodologiques d'investigation de la réalité socio-organisationnelle. Dans la dualité entre le modèle et le récit (voir Gardin, 2001), les sciences de gestion accordent certainement une préférence marquée pour le processus de modélisation dans leurs versions « faibles » ou « fortes » (voir Stern, Barley, 1996 ; McKelvey, 2002), alors que les sciences historiques privilégient presque naturellement le récit. Cette orientation épistémique n'est pas neutre sur les rapports entre histoire et gestion. Ainsi, B. Usdiken et A. Kieser (2004) estiment que « *the turn away from history can and has been attributed to the scientific slant that has come to dominate the field since 1960s, particularly in North America* ». Dès lors qu'une science sociale aspire à proposer des modèles universels et emprunts de « présentisme », elle se coupe presque naturellement de toute forme de contextualisation historique (Zald, 2002). L'importance prise par l'enquête terrain (dont la base empirique détermine toute explication sur la réalité concrète) lui confère une parenté épistémologique assez proche avec d'autres sciences sociales, notamment la sociologie (Passeron, 1991, 1996 ; Huu Khoa, 2000 ; Lahire, 2005).

Ces différents champs de tension entre l'histoire et la gestion ne peuvent nous faire oublier la légitimité d'une certaine forme de cloisonnement disciplinaire. Il est naturel que les historiens et les gestionnaires construisent différemment un objet de recherche qui leur est commun avec d'autres disciplines des sciences sociales, à savoir l'entreprise. Chacun éclaire certaines classes de phénomènes, elles-mêmes construites au regard de paradigmes, de concepts, d'horizons temporels qui leur sont propres. Ces disciplines se sont donc créées en construisant leur objet, en délimitant leurs champs d'investigation, leurs niveaux d'analyse ou d'interprétation et donc en opérant une véritable « forclusion » des phénomènes qui ne paraissent pas appartenir à ce champ. Si le dialogue interdisciplinaire, et les conditions dans lesquelles s'effectue celui-ci, reste l'un des lieux importants du débat épistémologique des sciences sociales, la « clôture identitaire » des espaces scientifiques trouve une légitimité théorique et épistémologique incontestable et sans doute souhaitable. L'historien, comme le gestionnaire, s'adresse d'abord à ses pairs. Ses questionnements renvoient à des temporalités et des mécanismes propres à sa discipline. La fécondité de la rencontre entre l'histoire et la gestion dépend d'ailleurs sans nul doute de leur capacité à rester différentes. Si rien, au fond, ne les distinguait, quel pourrait bien être le bénéfice tiré de leur confrontation ? A ce titre, le succès de l'interdisciplinarité entre histoire et gestion dépend à la fois à leur autonomie, leur différence et leur ouverture ou encore au respect de leurs différences de potentiels. Ces précautions transactionnelles garantissent une dynamique effective d'échange et de confrontation permettant à la fois de respecter la spécificité des champs d'étude, la différence des points de vue et méthodes de travail et d'intégrer les connaissances transférées dans des problématiques ou théories les situant clairement par rapport à leur objet de recherche respectif (Dumez, 1989 ; Louart, Penan, 2000).

Malgré ces nombreux dilemmes, une volonté de rapprochement¹¹⁷ et une intensification des échanges se constatent pourtant entre les spécialistes des sciences de gestion et les historiens et ce, tant sur le plan des initiatives institutionnelles et des relations plus informelles (qui demeurent trop souvent isolées). En gestion, l'organisation annuelle de colloques consacrés aux rapports entre histoire et gestion par l'Université des Sciences Sociales de Toulouse depuis 1992, le numéro spécial de la Revue Française de Gestion consacré aux « racines de l'entreprise »¹¹⁸, la multiplication des recherches sur l'analyse historique de la culture et de l'identité des entreprises

¹¹⁷ qui paraît, sur certains aspects, étroitement liée à la « crise » de l'histoire (Noiriél, 1996).

¹¹⁸ Revue Française de Gestion, Les racines de l'entreprise, N° 70, septembre-octobre 1988.

tant par les historiens que les gestionnaires (Beltran, Ruffat, 1991 ; Daviet, 1988/a ; Broustail, 1992 ; Rowlinson, Hassard, 1993 ; Rowlinson, Procter, 1999) sont autant d'indices de ce processus de réconciliation potentielle entre histoire et gestion. A ces initiatives s'ajoute depuis peu un retour critique des gestionnaires sur leur discipline, sur l'histoire de ses enseignements ou des instituts qui les dispensent¹¹⁹. On peut d'ailleurs se demander si la naissance de ce souci historiographique ne traduit, dans un temps de trouble et de doute vis-à-vis des savoirs constitués, à la fois un mouvement de désidentification avec la mémoire et une volonté des gestionnaires de vérifier les fondements de leur discipline par le parcours rétrospectif sur sa propre constitution. Du côté des historiens, la participation d'historiens à des séminaires de recherche tenus par des gestionnaires, les analyses proposées par P. Fridenson (1989, 1993) sur les apports fondamentaux des sciences de l'organisation et de gestion à l'analyse historique ou sur les travaux d'historiens, l'intérêt porté par les historiens d'entreprise à des concepts qui donnent lieu à un vaste littérature en gestion comme la culture ou l'identité organisationnelle traduisent un souci et une volonté de dialogue interdisciplinaire qu'il est bon de relever. Ce climat favorable aux échanges d'idées entre historiens et gestionnaires a d'ailleurs permis la création relativement récente d'une revue spécialisée en France dont le comité de lecture est composé de représentants des deux disciplines¹²⁰.

Faut-il voir dans ces évolutions les signes d'une collaboration et d'un rapprochement durables et plus institutionnalisés ? Il est sans doute trop tôt pour le dire. Là aussi, le rapprochement entre les deux disciplines n'est sûrement pas exempt de raisons « sociologiques ». D'un côté, la mise en dialogue des champs les plus divers du savoir, le pluralisme théorique, l'aspiration à l'ouverture, au décloisonnement, à la transversalité constituent l'un des traits épistémiques de l'espace intellectuel post-structuraliste (Dosse, 1995). A ce titre, n'oublions pas que l'histoire, comme la gestion d'ailleurs (Louart, Penan, 2000 ; Hatchuel, 2000), a une longue tradition d'ouverture interdisciplinaire avec les sciences sociales (Revel, 1995/a). Cette forme de dialogue, où se mêlent le refus d'une interdisciplinarité molle (Lepetit, 1999) et un effort poussé de traduction conceptuelle (Boutier, Julia, 1995), serait « *une nécessité* » (Chartier, 1994) pour les historiens qui souffrent « *traditionnellement (...) d'un déficit de pensée* » (Chartier, 1994) et qui « *pas plus qu'auparavant, (...) ne construisent d'outils théoriques qui leur seraient propres* » (Boutier, Julia, 1995, p. 45). De l'autre, le temps des incertitudes de l'histoire soulève la question toujours ouverte des alliances entre l'histoire et les autres sciences sociales. Sur ce point, P. Fridenson (1993) note que l'influence indiscutable de l'approche gestionnaire sur les travaux d'historiens des entreprises depuis une quinzaine d'années ne doit pas faire oublier que celle-ci se trouve en situation de très forte concurrence avec d'autres disciplines connexes de l'histoire.

Car force est de reconnaître que ce dialogue de l'histoire avec les sciences sociales ne concerne pas uniquement les sciences de gestion. L'économie semble également invitée à la table des négociations où le débat entre la théorie économique et l'histoire apparaît aussi vieux que la science économique. Alors qu'en France, la discipline est restée jusqu'au début des années 60 dans sa très large majorité littéraire et historique (Lordon, 1997), son paysage épistémique sera bouleversé par l'ouverture au standard anglo-saxon de scientificité basé sur la mathématisation, consacrant par la même occasion une coupure « *effrayante* » (Vilar, 1995, p. 292) entre théorie économique et histoire économique. Les minorités actives n'ont jamais cessé de dénoncer cette césure entre histoire et économie. J. Lhomme (1967), à la fin des années 60, R. Boyer (1989) ou encore I. Wallerstein (1995), plus récemment, comptent parmi les défenseurs d'une fécondation réciproque entre histoire et théorie économique, à laquelle les économistes « classiques » ont toujours réservé un accueil parcimonieux, voire franchement hostile et méprisant. En dénonçant les limites de l'axiomatique et des constructions théoriques abstraites de la Théorie Standard, les économistes qui s'inscrivent dans ce mouvement (voir notamment Arena, 1991 ; Beaud, 1991 ;

¹¹⁹ Sur ce thème, voir les actes des premières et des quatrième rencontres de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse & de l'ESUG (1996), Presses de l'USST, collection "Histoire, Gestion, Organisations" N° 1 et 4, ainsi que le numéro N° 14-15 de la revue *Entreprises et Histoire*.

¹²⁰ La revue *Entreprises & Histoire*, Éditions Eska.

Dockès, Rosier, 1991) considèrent que l'histoire devrait aider l'économiste à réfléchir sur la nature et la transformation de l'objet sur lequel il travaille, sur sa place et l'évolution de cette place dans la société globale et finalement sur la relation entre savoirs économiques et réalité économique. Plus proche des préoccupations gestionnaires, B. Guerrien (1990) dénonce les impasses conceptuelles et techniques du paradigme néo-institutionnaliste (ancrage néo-classique, etc.) pour comprendre le rôle des institutions et des organisations et prône un changement de démarche dans laquelle l'Histoire occuperait une place essentielle. Ainsi, pour cet auteur, « *l'étude des institutions et des organisations ne peut se faire que dans un environnement économique et social précis, en évolution, à partir de situations observées et non à partir d'états et d'individus totalement imaginaires, dégagés de tout contexte historique* » (Guerrien, 1990, p. 107).

Les rapports entre sociologie et histoire apparaissent au moins aussi complexes et anciens que ceux existant avec l'économie (voir Leroux, 1998). La singularité de l'approche historique des phénomènes (Gadamer, 1996), la répulsion presque naturelle des historiens à l'endroit de la théorie (Busino, 1986) ont longtemps constitué des champs de tension sources d'une distance inter-communautaire aussi grande que l'incompréhension était mutuelle. En fait, ces rapports se caractérisent par des revirements selon les différentes tendances et écoles (Busino, 1986). D'une position condescendante et dédaigneuse affichant la supériorité de la sociologie sur l'histoire en début de siècle (sous l'influence du plus acariâtre des critiques de l'histoire, à savoir F. Simiand), on s'est acheminé vers une solidarité étroite entre les deux disciplines ou tout au moins une volonté de rapprochement certaine incarnée par la socio-histoire (voir Noiriél, 2006). Déjà, selon G. Busino (1986), les trois grands sociologues du début du siècle, E. Durckheim, V. Pareto et M. Weber, ne sous-estimaient pas, dans des proportions variables, l'histoire. C. Wright Mills (1967) la considérait comme « *le nerf de la science sociale* » (p. 146) sans lequel « *il est impossible de poser convenablement les problèmes de notre temps* ». Plus récemment, P. Bourdieu (1995) estimait que les rapports entre sociologie et histoire étaient artificiellement séparés et devraient être unifiés, alors que J.-C. Passeron (1991), en réintroduisant l'histoire comme modèle général de la scientificité des sciences sociales, considère le raisonnement sociologique comme un raisonnement mixte, un mouvement de va-et-vient entre le pôle de la contextualisation historique et le pôle du raisonnement expérimental : « *L'historicité de l'objet est le principe de la réalité sociologique. Le sociologue ne reste sociologue que dans la mesure où il est sans cesse rappelé à l'ordre historique* » (1991, p. 87).

Ainsi, pour certains chercheurs et praticiens, la gestion ne pourrait que gagner à se laisser infiltrer par l'histoire. Ce champ d'interaction entre les deux disciplines, prometteur et riche de potentialités, pourrait-il conduire à la réalisation du vieux rêve de F. Braudel qui a plaidé, jusqu'à la fin de sa vie, pour une unification des sciences de l'homme, sous l'égide de l'histoire ? Rien n'est moins sûr. L'interdisciplinarité est souvent, comme le rappelle J. Revel (1995/a, p. 70), « *un slogan volontariste et volitif (il faut toujours y penser) mais elle nourrit, en même temps, la mauvaise conscience ou l'ironie des savants (elle n'est jamais réalisée)* ». N'étant peut-être qu'un horizon, elle est toujours une trahison partielle chargée d'ambiguïtés dont bon nombre de chercheurs évitent de faire un usage décidé (Lepetit, 1999). A ce titre, il ne convient donc de ne pas confondre l'expression d'un lieu commun de la rhétorique académique discontinu dans sa mise en œuvre et faisant l'objet d'un consensus mou, et les actes de construction d'un espace tout à la fois intellectuel, épistémique et institutionnel des modalités d'échange et de fécondation interdisciplinaire. Dans sa configuration actuelle, le contexte institutionnel des deux disciplines est peut-être plus favorable à des tendances centrifuges de cloisonnement qu'à une logique centripète d'ouverture et de confrontation. Endémiquement peu sûrs de l'unité de leur discipline, de leur objet, de leur identité, de la « cumulativité » de leurs résultats, certains chercheurs en gestion préconisent ouvertement, selon un schéma protecteur classique, un reclouisonnement plus ou moins radical de leur espace scientifique au nom des particularismes disciplinaires. A cet égard, la crainte de faire dépendre l'évolution de leur discipline de concepts et théories construits dans d'autres champs apparaît tout à fait légitime. Apparemment, ce constat s'applique également aux historiens chez qui « *la lutte pour l'autonomie de la discipline a été jusqu'aujourd'hui un combat sans cesse recommencé* » (Noiriél, 1990, p. 81). Face à de tels enjeux, on comprend mieux

pourquoi les formules incantatoires vantant les vertus de la confrontation interdisciplinaire éprouvent souvent des difficultés à pénétrer la réalité des pratiques institutionnelles et corporatives.

Mais il existe d'autres obstacles à l'interdisciplinarité, que nous pourrions qualifier de cognitifs. Une démarche interdisciplinaire requiert, de la part du chercheur, beaucoup de temps et d'efforts pour s'informer des modèles théoriques, des grilles de lecture, des modes d'intelligibilité, des styles scientifiques qui dépassent sa propre discipline, la première de ces ressources lui faisant souvent défaut. Comme le note M. Morval (1993), l'interdisciplinarité s'inscrit dans la durée en raison notamment de la maturation nécessaire pour apprendre le langage des autres disciplines. Elle nécessite d'interpeller, d'interroger et de questionner les concepts de l'autre, de clarifier ses propres postulats sur le plan méthodologique, de cerner suffisamment le champ de l'autre pour justifier sa crédibilité, d'adopter une position de décentration pour entrer dans l'univers de l'autre. Le chercheur n'est jamais sûr de sa réussite dans ce domaine et ne sait pas toujours *a priori* ce qu'il va pouvoir retirer de travaux qui apparaissent parfois très éloignés de lui-même. A ce titre, une approche interdisciplinaire laisse toujours le chercheur dans une situation d'inconfort, dans une forme d'incertitude que connaissent tous ceux qui franchissent les frontières de leur discipline tant qu'ils refusent de sombrer dans une euphorie mystifiée voilant les vrais problèmes (voir Castoriadis, 1978) ou de se livrer à des excursions philosophantes abusives leur permettant de faire l'économie de l'investigation empirique, de l'interrogation épistémologique et du long travail de conceptualisation qui donne tout son sens à la recherche scientifique (voir notamment Sokal, Bricmont, 1997). En d'autres termes, l'interdisciplinarité soulève toute une série de questions qui entourent les « *lacunes possibles du chercheur* » (Enriquez, 1992) et/ou les limites de sa capacité à embrasser des champs de connaissance aussi divers qu'hétérogènes. Elle est une pratique ambiguë toujours fondée sur des incompréhensions partielles qu'il ne faut pas pour autant regretter (Lepetit, 1999) : « *quels que soient les scrupules méthodologiques qui animent le chercheur qui se lance dans une entreprise interdisciplinaire, il ne peut résoudre seul les paradoxes et les apories liés à la constitution des différentes sciences antagonistes (...) Comme il n'est ni un dieu ni un héros, son travail sera toujours lacunaire et inachevé* » (Enriquez, 1992, p. 158-162).

II. Deux effets du temps qui passe

Poser la question des effets du temps qui passe revient à se poser une question plus globale. A savoir, à quoi sert l'histoire ? « *Il y a des jours où on serait tenté de dire : à rien !* » (Winock, 1998, p. 17). Car les historiens savent mieux que quiconque que l'histoire ne se répète pas et qu'elle crée toujours du nouveau : « *l'histoire est, par essence, science du changement. Elle sait et elle enseigne que deux événements ne se reproduisent jamais tout à fait semblables, parce que jamais les conditions ne coïncident exactement* » (Bloch, 1990, p. 150). A ce titre, « *l'histoire (...), en remontant le temps, démontre que ce qui se donne aujourd'hui pour inévitable, nécessaire, naturel, n'est jamais qu'une construction récente et vraisemblablement non moins transitoire que les réalités antérieures* » (Baschet, 2001, p. 65). Contingente, contextualisée, cette science empirique traite du singulier, du particulier, de l'unique qui ne se répète pas (Koselleck, 1997). Elle ne se conforme pas à des schémas (Veyne, 1983) et ne traite pas de lois générales (Gourevitch, 1994). Au risque d'anachronismes, il convient donc de rester prudent sur la valeur contemporaine des interprétations du passé et de questionner les vertus intrinsèques du vieux lieu commun (pouvant nous renvoyer à la « vertu dormitive » des médecins de Molière) selon lequel la connaissance du passé nous est toujours profitable : « *on laisse croire que ce passé est toujours présent, que l'histoire est féconde et permet d'agir, qu'elle est praxis : les alibis de l'historien sont multiples pour dissimuler le fait qu'il est spécialiste des choses mortes* » (Thuillier, Tulard, 1995, p. 31 ; voir également Thuillier, 1998). Cette position est partagée par R. Chartier (1997) pour qui l'idée selon laquelle l'histoire peut éclairer le présent, dans un rapport d'homologie possible des situations, est « *sans fondement* » puisqu'elle est faite de discontinuités et qu'il n'existe pas

« *d'exemplarité historique* ». Car, fondamentalement, pour que l'on puisse dégager des enseignements du passé, il convient de reconnaître au préalable au passé et au présent des traits communs ou encore l'existence d'une forme de continuité structurale du déroulement historique. Car il existe une impossibilité logique « *d'affirmer à la fois que le passé doit nous servir de leçon et qu'il est absolument incomparable avec le présent : ce qui est singulier ne nous enseigne rien sur l'avenir* » (Todorov, 1998, pp. 37-38). Or, les événements du passé n'étant pas reproductibles, ce n'est que par une analogie approximative qu'on en tire des conclusions précises pour conduire une action ou une politique (Winock, 1998). En fait, une approche comparative de phénomènes parfaitement hétérogènes pourrait rapidement aboutir à des lieux communs vides de sens (Gourevitch, 1994). A ce titre, les historiens se montrent souvent sceptiques, voire critiques, face à la possibilité de tirer des leçons ou des réflexions de l'histoire. Dans une formule provocatrice, P. Veyne (1998, p. 43) estime même « *que l'histoire ne sert pas plus que l'astrologie. C'est une affaire de pure curiosité ou, tout au moins, il faut la traiter comme cela. L'histoire ne démontre rien et ne permet pas de tirer des leçons éternelles* ».

Car évoquer les « leçons de l'histoire » ne peut nous faire oublier la diversité de l'épaisseur temporelle des phénomènes historiques (Koselleck, 1979). Ces derniers suscitent *a priori* des enseignements différenciables qui se meuvent, sur le plan cognitif, à différents niveaux spatio-temporels. Il convient de se demander à quel niveau l'histoire enseigne, peut ou doit-elle enseigner ? Est-ce au niveau des actions à court terme dans une logique de généralisation inductive, auxquelles l'histoire livre des modèles d'expérience vécue ? Dans ce cas, il s'agirait de savoir, dans une logique de benchmarking, si l'histoire de telle réussite d'entreprise peut être considérée comme un modèle généralisable aux autres, à l'instar de la puissance normative de l'excellence ou d'autres modes managériaux, ou si l'on retrouve des situations de gestion transposables d'une organisation à une autre de manière presque mécanique, comme l'affirment, par exemple, certains partisans de la théorie du cycle de vie de l'entreprise. « *L'histoire de toutes les entreprises a-t-elle un intérêt pour chacune en particulier ?* » se demande à juste titre P. Bernoux (1995, p. 42). Cette question nous rappelle, comme nous l'avons vu, que toute recherche historique¹²¹ est indexée à un contexte spatio-temporel qui ne se répète jamais dans son intégralité et se montre souvent réfractaire à l'isolation de ses traits pertinents. Si l'on confond exemplarité et littéralité, ressemblance et contiguïté dans la relecture des événements, la comparaison historique risque de rendre artificiellement équivalents des contextes construits comme parents par un raisonnement naturel et de rendre, dès que l'on touche aux problèmes socio-économiques, les solutions du passé inopérantes. On retrouve ici les limites des formes de généralisation interprétative qui, comme l'observe D. Sperber (1996, p. 63), « *fournissent un genre de condensation décontextualisée de conceptions locales multiples et variées* ».

Ou alors, doit-on concevoir les usages du passé au niveau des processus à moyen terme, dont on peut extrapoler certaines tendances pour le futur ? Dans ce cas, évoque-t-on les conditions d'un futur possible ou les résultats particuliers et concrets de celui-ci ? On le voit, cette proposition repose sur une conception positiviste de la temporalité et un postulat d'une continuité structurale du déroulement historique, voire d'un « déterminisme historique », saisissable à travers la persistante réitération de facteurs dans chacune des situations concrètes qu'ils occasionnent. Cette continuité sous-tend l'existence de structures durables quasi-naturelles qui permettent, à partir d'une répétitivité théoriquement admise, de susciter quelque chose comme un événement analogue ou de tirer des conclusions pour l'avenir.

Ou enfin, l'histoire se place-t-elle au niveau d'une durée méta-historique, qui peut parfois glisser hors du temps ? Le gestionnaire peut-il tirer des éléments de réflexion à partir de l'étude des « pratiques de gestion » en vigueur dans des temps plus reculés¹²² ? Les mythes de la *corporate culture* acquièrent-ils permanence, pertinence et signification transhistorique à l'instar des

¹²¹ sauf peut-être celles qui s'inscrivent dans une conception structuralo-fonctionnaliste (Noiriel, 1998).

¹²² sur ce thème, voir les actes des rencontres entre historiens et gestionnaires publiés par les presses de l'Université des Sciences sociales de Toulouse.

constellations d'images structurées par certains isomorphismes de symboles convergents, permettent-ils de comprendre certains modes de régulation et de contrôle social transférables d'une organisation à l'autre ? On le voit, les questions qui entourent la prise en considération de l'espace et du temps dans « l'apprentissage historique » se situent à des niveaux multiples irréductibles les uns aux autres.

Mais la tentation d'instrumentalisation de la connaissance historique sur un registre philosophique, politique ou moral existe souvent en creux. D'ailleurs, jamais tant qu'au XVIII^{ème} siècle, le genre historique a été pratiqué aux fins de servir la conduite des hommes à destination des futurs monarques ou chefs d'Etat (Winock, 1998). Dans sa fonction d'hygiène sociale, l'histoire était censée fournir un bréviaire normatif de la bonne conduite des gouvernants construit sur l'exemplification. Mais aujourd'hui que vaut pareille conviction ? Qui oserait dire à nos contemporains, qui ont « connu » tous les records en matière de massacres et de génocides, que les gouvernants utilisent à bon escient les effets formateurs de l'histoire, telle une leçon d'instruction civique ? « *Comment résister à donner, surtout aux jeunes, des leçons d'histoire ? Comment avoir le courage de dire que l'expérience concentrationnaire ne donne aucun talent prophétique, qu'elle ne permet malheureusement pas de mieux savoir lutter contre la barbarie à venir ?* » s'interroge l'historienne A. Wieviorka (1998, p. 169). Certes, en expliquant les dispositifs et les mécanismes de rationalité qui font naître la cruauté en histoire, l'historien peut certainement, comme l'avance A. Farge (1997), donner les moyens intellectuels de les supprimer ou de les éviter. Mais seulement les moyens intellectuels qui permettent de ne pas se laisser déborder par l'aventure du sentiment de fatalité ou d'impuissance. A l'échelle des nations, l'effort de mémoire n'est pas pour autant synonyme d'une prévention du crime de masse et la prévention de la violence extrême ne peut être confiée à la seule vertu mémorielle.

Ce scepticisme sur les vertus des leçons de l'histoire, partagé par de nombreux historiens (Thuillier, 1998), n'est pas nouveau chez les intellectuels et les gouvernants (Koselleck, 1979). Déjà, Hegel¹²³ estimait que « ... ce que l'expérience et l'histoire enseignent, c'est que les peuples et les gouvernements n'ont jamais rien appris de l'histoire et n'ont jamais agi en fonction des leçons qu'ils auraient pu en tirer ». Il convient alors peut-être de voir dans l'histoire une « science relative du relatif » qui « ne donne pas de leçons même si chacun, à ses risques et périls, peut en tirer des leçons » (Dhoquois, 1991, p. 201) ou encore de considérer que « la seule leçon réelle que l'histoire (...) peut fournir, c'est la prise de conscience que l'homme et les sociétés peuvent changer, lentement ou rapidement, et même que le changement peut obéir à des modalités différentes suivant les époques » (Rouso, 1998, p. 23). Car, comme l'observe E. Florescano (1994), l'histoire démontre grâce à la force de l'expérience humaine à travers les siècles que rien de ce qui a existé dans l'évolution sociale n'est définitif et ne peut prétendre à l'éternité. Elle nous enseigne l'impermanence et le caractère profondément instable des constructions humaines et nous aide à comprendre la folie des tentatives pour les rendre immuables ou durables. Ce précepte s'applique parfaitement à l'univers de l'entreprise. Car il est loisible de se demander si la possibilité de dégager des enseignements des expériences passées, que l'on retrouve d'ailleurs dans certaines lectures de la mémoire organisationnelle, est compatible avec le référentiel temporel des problèmes de gestion caractérisés par la rapidité des réactions fondées sur des informations limitées, l'écrasement de l'horizon temporel des décideurs sous toutes ses formes, l'urgence ou encore l'impossibilité de mettre en valeur certaines ressources. Dans ce débat, il convient de ne pas confondre un simple intérêt pour le passé et l'utilité de la connaissance historique, l'histoire (la pratique historique) et la représentation philosophique de l'histoire (les systèmes explicatifs qui prétendent tirer des leçons de l'histoire).

D'un autre côté, les historiens savent aussi que le passé pèse et façonne le présent, conditionne l'avenir et qu'il peut venir ainsi enrichir notre culture du temps en développant notre capacité à nous faire réfléchir sur nous-mêmes. Ainsi, en suivant J. Baschet (2001), on peut considérer que « le passé ne permet nullement « d'expliquer » le présent, même si paradoxalement il est exclu de

¹²³ cité dans Koselleck (1998, p. 51).

comprendre le présent en ignorant tout du passé ». Car l'histoire contribue à l'intelligibilité du monde présent et l'historien nous aide à décrypter le paysage dans lequel nous vivons (Winock, 1998 ; Noiriél, 2006) à travers l'appropriation d'instruments critiques qui peuvent être utiles pour son étude (Chartier, 1997). Cette position rejoint celle de K. Pomian (1984, p. 332) qui écrit : « *parce que le passé ne s'évapore pas mais fait, sous des formes diverses, partie du présent, l'approche historique contribue de façon irremplaçable à rendre celui-ci intelligible* ». C'est en ce sens que B. S. Lawrence (1984) analyse la fécondité de la perspective historique en science de l'organisation. Si le passé comporte des risques d'ankylose, sa connaissance procure une indispensable profondeur de champ temporel qui aide à résister à l'arasement de la durée. Elle nous invite ainsi à relativiser l'événementiel en nous donnant la possibilité de percevoir les lignes de continuité et d'identifier les ruptures - moyennant quoi il est vain d'agir avec des recettes anachroniques. Son intérêt est moins d'occulter notre perception du présent à travers ses vertus intrinsèques d'antériorité que de donner du sens par le biais de son réencastrement dans le mouvement du temps (Chesneaux, 1996). Loin d'être enfermé sur lui-même, le passé apparaît alors comme « *une ouverture sur le devenir humain, sur le mouvement général du temps en direction de l'avenir* » (Chesneaux, 1996, p. 117). Cette proposition heuristique est séduisante, en raison notamment de sa cohérence avec ce que nous enseignent les théories de l'apprentissage. En effet, toute forme d'apprentissage consiste à utiliser une expérience passée pour assimiler l'organisation d'un environnement et les conséquences de ses propres actions, et pour s'y accommoder dans une logique d'autorégulation et d'adaptation comportementale. De manière plus insidieuse, cette proposition est également indépassable car l'affirmation selon laquelle on ne peut rien apprendre à partir des histoires est en soi une leçon de l'histoire acquise par expérience (Koselleck, 1979).

Plus précisément, l'appréciation des effets de la temporalité peut conduire à une double orientation qui renvoie à deux formes essentielles d'expérience du temps, à savoir son caractère cyclique et la dialectique de la continuité/discontinuité (voir Tabboni, 2006). La première est centrée sur la possibilité de cerner et repérer des récurrences dans le flux historique. La seconde, à l'inverse, conduit à s'intéresser au caractère irréversible des transformations. On retrouve là une double exigence imposée par la prise en considération du changement, familière à l'historien. Dans cette logique, celui-ci « *doit s'attacher à distinguer ce qui a changé réellement et ce qui, dans le changement, révèle la structure* » (Burguière, 1995, p. 254). Ce regard croisé ne se retrouve pas toujours chez le gestionnaire qui, dans sa réflexion sur les phénomènes passés, peut avoir une tendance presque naturelle à privilégier les traits du changement. Cette orientation se retrouve, par exemple, très clairement dans le questionnement relatif à l'évolution des organisations qui se centre pour l'essentiel sur l'analyse des changements à travers le temps (voir Desreumaux, 1998).

1. Repérer les récurrences (et leur possible récursivité)

L'intelligibilité de l'histoire apparaît étroitement liée à son ancrage structural privilégiant le pouvoir explicatif des régularités de plus ou moins longue durée (voir Frank, 2001). Celles-ci permettent notamment de penser l'institutionnalisation de l'entreprise (Godelier, 1998). Cette position ne doit rien au hasard. En effet, l'analyse du changement placée au cœur des pratiques historiennes « *requiert pour être réalisée des hypothèses d'intemporalité partielle* » (Grenier, 1995, p. 239) inséparables d'une lecture « structurale » du monde social. Bien évidemment, cette perspective ne saurait se confondre avec un structuralisme indifférent au temps (une sorte d'histoire immobile). Elle traduit simplement un effort d'intégration de l'épaisseur temporelle, de la durée (plus ou moins longue) dans l'analyse et l'explication des dynamiques organisationnelles, en refusant d'écraser les distinctions présent/passé et en mettant le présent en perspective. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, la démarche historique se montre inséparable d'une horizontalité chronologique plus ou moins contractée, d'une profondeur temporelle qui l'inscrit dans la durée. La difficulté à délimiter de façon précise l'espace chronologique couvert par le champ de l'histoire n'exclut pas, loin s'en faut, le respect d'un principe de distanciation temporelle, même *a minima*,

inséparable des conditions de production et de réception des connaissances savantes dans la communauté des historiens. L'étendue de leur référentiel temporel peut ainsi conduire les historiens à privilégier des formes d'intelligibilité mettant l'accent sur la continuité des construits sociaux dans le temps. A ce titre, la spécificité de leur approche résulte moins d'une négation des multiples temporalités ou des jeux d'échelles qui traversent la vie de ces derniers que de leur mise en perspective textuelle s'accompagnant naturellement d'un lissage de la dialectique rupture/continuité dans une structure narrative.

Cet ancrage structural marque les enjeux théoriques et descriptifs associés à la comparaison historique. Celle-ci consiste à reconnaître les traits propres de faits historiques singuliers appartenant à une même catégorie et à « *mettre en évidence ce qui se répète et qui, autrement dit, reste stable malgré les variations des circonstances environnantes* » (Pomian, 1999, p. 188). Cette opération légitime n'est pourtant pas sans danger. Tout d'abord, les chercheurs en sciences sociales se réfèrent toujours à des contextes historiques relativement singuliers qui leur permettent de rendre intelligibles les faits sociaux qu'ils étudient (Lahire, 1996). A ce titre, la spécification d'une parenté de contextes empiriquement attestés et observés (et non abstraits et constituant de simples hypothèses théoriques de lecture du sens des énoncés) risque toujours d'engendrer une déperdition de sens lors du passage des énoncés empiriquement indexés à l'énoncé formalisé. En effet, les contextes limités, spatio-temporellement ancrés n'offrent ni répétition spontanée dans leur intégralité ni possibilité d'une étude exhaustive de leurs traits pertinents (voir Passeron, 1991). De ce fait, la généralisation d'un concept et sa richesse empirique peuvent être difficilement compatibles (Lahire, 1996). Ensuite, la comparaison historique s'instaure entre des faits historiques (individus, formes, relations, trajectoires, etc.) et des objets invisibles, reconstruits en tant que passé à partir de sources (Pomian, 1999). La variété des modes de construction des contextes a nécessairement une influence sur les effets d'intelligibilité du réel partiellement conditionnés par le découpage retenu. Cela est d'autant plus vrai qu'ils s'ancrent dans des référentiels temporels éloignés. Cette position active de l'observateur (voir Lahire, 1996) pointe les risques d'anachronisme qui traduisent, au moins partiellement, un manque de rigueur dans les procédures de construction des contextes. Ceux-ci amènent en effet à rendre équivalents des contextes qui ne le sont pas ou encore à comparer des segments du passé et du présent irréductibles les uns aux autres.

Malgré ces dangers, l'étude des récurrences évite pourtant de s'illusionner sur la prétendue nouveauté (dans les modèles d'organisations, de décisions, d'outils de gestion). Elle permet de dissocier ce qui change vraiment (technologies), ce qui se transforme dans des espaces en partie répétitifs (règles, critères, modes de gestion), ce qui n'évolue pas vraiment (constantes psychologiques, phénomènes de groupes, rhétorique de l'action ou du pouvoir). Dans cette perspective, « *le refus de définir la possibilité d'un espace de stabilité temporelle obère le travail de recherche historique en affaiblissant l'observation de phénomènes répétés ou de concomitances* » (Grenier, 1995, p. 239). A ce titre, S. R. Barley et G. Kunda (1992) identifient une certaine forme d'alternance des formes privilégiées de contrôle social au sein de la culture managériale américaine depuis 1870. A travers une périodisation dont les auteurs reconnaissent le caractère heuristique, « *managerial discourse appears to have alternated repeatedly between ideologies of normative and rational control* » (Barley, Kunda, 1992, p. 364).

Ideology	Era of ascent	Tenor
Industrial betterment	1870-1900	Normative
Scientific management	1900-1923	Rational
Welfare capitalism/human relations	1923-1955	Normative
Systems rationalism	1955-1980	Rational
Organizational culture	1980-present	Normative

Source : Barley, Kunda, 1992, p. 364

Par une distanciation temporelle, le regard historique aide à se dégager de la mise en scène verbale (les mots servant aussi à donner l'illusion du neuf). Ainsi, A. Desreumaux (1986) relativisait la nouveauté des discours autour du thème de la culture évoquant une « *amnésie totale* » autour des apports d'un courant comme l'OD. Sur la même thématique, il est loisible de s'interroger sur la valeur ajoutée théorique effective de la notion d'institutions intraorganisationnelles (*intraorganizational institutions*) proposée par K. D. Elsbach (2002). Selon l'auteur, cette notion se définit comme « *taken-for-granted beliefs that arise within and across organizational groups and delimit acceptable et normativ behavior for members of those groups* » (p. 37). Cette extension de l'analyse institutionnelle à toute forme sociale présentant une certaine régularité est inséparable de la plasticité conceptuelle même du terme « institution ». J. Revel (1995/b, p. 64) rappelle en effet que celui-ci se prête, parmi les praticiens des sciences sociales, « *depuis longtemps à des usages différenciés* » visant « *des réalités de nature et d'ampleur fort diverses* »¹²⁴. Cet usage singulier n'en reste pas moins très proche de la notion de culture organisationnelle telle que l'analyse, par exemple, le sociologue R. Sainsaulieu (1997). Plus profondément, la perspective historique permet de retrouver des structures analogiques avec certains phénomènes d'aujourd'hui (configurations d'entreprises en réseaux, cités-marchés, népotisme patronal, mode de diffusion des innovations techniques, mécanismes d'appropriation institutionnalisés dans le temps, devenant par exemple des droits de propriété, etc.). En ce sens, l'histoire peut aider à lutter contre les effets de mode et l'amnésie (Nikitin, 1998), notamment en permettant de tester les concepts sur une longue période (Marmonier, Thiétart, 1988). Nous pourrions illustrer cette fécondité à travers deux exemples.

Le premier se rapporte à l'émergence des prétendues nouvelles formes d'organisation regroupées sous l'appellation générique d'entreprise en réseau. Ce thème fait l'objet d'une vaste littérature (voir Josserand, 2001). Il y a plus d'une décade, C. C. Snow, R. E. Miles et H. J. Coleman (1992) présentaient son apparition comme une révolution remettant en cause le concept traditionnel d'entreprise intégrée. Pourtant, comme le rappelle Frédéric Fréry (1994), sa nouveauté et son caractère innovant doivent être fortement relativisés par le regard historique. En effet, cette forme organisationnelle était déjà largement présente au cours de la pré-industrialisation. Ainsi, les « *fabriques ou manufactures disséminées* », qui se sont constituées dès le Moyen Age, représentaient l'une des formes organisationnelles centrales de la vie industrielle entre le XV^{ème} et le XVIII^{ème} siècle et traduisaient déjà une forme d'organisation en réseau (Braudel, 1979). Plus proche de nous, la proto-industrialisation s'est également largement construite autour de ce que l'on nomme aujourd'hui l'entreprise en réseau, notamment dans le textile et la petite métallurgie sur la base d'échanges entre villes et campagnes (voir Verley, 1997). De même, au seuil du XX^{ème} siècle, le réseau d'entreprises constituait déjà l'un des modèles d'innovation cohabitant avec celui centré sur le développement des très grandes entreprises (Caron, 1997).

¹²⁴ J. Revel (1995/b, p. 64) distingue trois usages de la notion d'institution qui ne sont pas toujours nettement séparés et entre lesquels on retrouve des glissements fréquents et subreptices. Le premier, le plus restreint et le plus technique, définit l'institution comme une réalité juridico-politique telle qu'elle s'illustre dans « l'histoire des institutions ». Le deuxième usage élargi vise toutes les organisations fonctionnant de façon régulière dans la société, selon des règles explicites et implicites, et dont on présume qu'elle répond à une demande collective (famille, école, syndicat, etc.). Le troisième usage, plus large et susceptible d'une extension infinie, intéresse toute forme de l'organisation sociale qui lie des valeurs, des normes, des modèles de relation et de conduites, des rôles.

Certes, les raisons expliquant l'émergence de cette forme d'organisation au cours de cette période pré-industrielle ne peuvent être rapprochées des facteurs qui ont suscité sa « réactualisation » contemporaine (voir Josserand, 2001). En ce sens, il convient peut-être d'interpréter avec prudence le retour actuel à l'entreprise en réseau, relationnelle, transactionnelle ou contractuelle « *comme un retournement de l'histoire des organisations* » (Fréry, 1994, p. 146). En effet, « *l'histoire ne revient pas en arrière* » (Fridenson 1993, p. 72) et il convient de résister aux chimères d'un « éternel retour » hypothétique. En effet, le développement contemporain de l'entreprise virtuelle, c'est-à-dire de « *toute entreprise qui construit son offre (de produit ou de service), en s'appuyant délibérément et durablement sur d'autres entreprises dont elle mobilise les ressources et les compétences* » (Fabbe-Costes, 2005, p. 151-152), prend sens en référence à des éléments de contextualisation historique singulier (mouvement conjoint de recentrage sur un nombre réduit de métiers combiné à une externalisation des activités périphériques dans un contexte d'internalisation du champ d'action des entreprises). En ce sens, il contribue à l'émergence de questionnements théoriques « nouveaux » ou tout au moins originaux relatifs à l'étude des relations partenariales¹²⁵, de la gestion de la chaîne logistique (Supply Chain Management)¹²⁶ ou encore des nouvelles frontières du travail subordonné (Petit, Thévenot, 2006) ; cette dernière thématique pouvant d'ailleurs être abordée à travers certaines formes d'instrumentation socialement responsables (Pailot, 2006/a). La comparaison historique n'en pointe pas moins les limites de la plasticité des formes d'organisation dans le temps et la nécessité de relativiser leur caractère novateur ou innovant au regard de la longue durée. Plus largement, cette mise en perspective historique permet certainement de nuancer la vision linéaire de l'évolution des formes organisationnelles suggérée par R. E. Miles et C. C. Snow qui sous-tend largement l'hypothèse d'un sens de l'histoire teinté d'évolutionnisme (voir Desreumaux, 1996). En contraste à cette vision linéaire de l'histoire, Susan Helper (1991) montre, par exemple, que le système de relation de sous-traitance dans l'industrie automobile américaine depuis le début des années 80 présente de fortes similitudes avec celui qui prévalait au tournant du XX^{ème} siècle : « *U.S. automakers are returning to older patterns of supplier relations because the final-product market structure is coming to resemble that at the turn of the century : intense technology-based competition* ».

La seconde illustration porte sur l'engouement relatif vis-à-vis de la notion de capital social, importée de la sociologie, dans les sciences de l'organisation (voir Burt, 1997 ; Nahapiet, Ghoshal, 1998 ; Burt, Hogarth, Michaud, 2000 ; Bevort, Lallement, 2006). Au-delà des controverses autour de la délimitation conceptuelle de cette notion aux frontières sémantiques aussi floues que poreuses (voir Adler, Kwon, 2002 ; Bevort, Lallement, 2006), celle-ci est souvent présentée comme une ressource significative des managers ayant un effet sur leurs succès et leurs trajectoires professionnelles, voire comme une source d'avantage organisationnel ou un facteur facilitant l'innovation. Il trouve notamment une expression singulière dans le champ de l'entrepreneuriat pour relativiser le mythe de l'entrepreneur individuel (Boutillier, Uzunidis, 1999). Le capital social de l'entrepreneur serait un facteur explicatif non négligeable du succès d'une démarche entrepreneuriale (Baron, Markman, 2000 ; Steier, Greenwood, 2000 ; Anderson, Jack, 2002 ; Weisz, Vassolo, Cooper, 2004) ou de la propension à devenir entrepreneur (Abell, Crouchley, Mills, 2001). Ce thème n'est pourtant pas nouveau. Ainsi, F. Caron (1997) montre, qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, le succès « *de l'entrepreneur innovateur ne peut s'expliquer qu'en raison de son intégration dans un réseau de solidarités qui lui apporte, dans son action, un soutien indispensable. Sa réussite dépendait largement de la solidité de ces liens* ». Le capital social des entrepreneurs, et la densité du maillage de celui-ci, apparaissent déjà comme facteurs de réussite entrepreneuriale. Dans la même veine, P. Pouchain (1998) montre l'importance centrale du capital social et relationnel des hommes d'affaires du Nord renforcée par l'étroitesse des liens unissant les lignages de notables dès l'aube de l'ère industrielle.

¹²⁵ Voir le dossier « Externalisation et relations partenariales », *Revue Française de Gestion*, vol. 29, N° 143, 2003.

¹²⁶ Voir le dossier « Logistique et entreprise virtuelle », *Revue Française de Gestion*, vol. 31, N° 156, mai/juin 2005.

Ces deux exemples témoignent de l'actualité des propos de L. Marmonier et R.-A. Thiétart (1988) lorsqu'ils voyaient dans l'histoire une possibilité de constituer une « base de données » empirique indispensable au gestionnaire dans ses travaux modélisateurs ou normatifs. Plus largement, l'histoire conduit, dans un univers où le changement est devenu une valeur, à relativiser le caractère innovant des concepts qui décrivent parfois des pratiques organisationnelles anciennes si ce n'est séculaires. Elle peut aboutir, à ce titre, à historiciser des débats théoriques autour de « *l'apparente révolution des formes organisationnelles* » (Louart, 1996). C'est d'ailleurs ainsi que A. Kieser (1989) peut voir dans les corporations médiévales « *an important predecessor institution, whereas the institutions that replaced it can be categorized as formal organizations* » (p. 540).

2. Analyser les transformations (et leur possible irréversibilité)

Seule une dimension temporelle un peu longue permet la distanciation critique dans l'interprétation des transformations observables. Celles-ci sont en effet toujours porteuses de sens. Leur ancrage dans une perspective temporelle permet toujours de questionner leur « profondeur » : s'agit-il de modes passagères, de répétitions, de véritables transformations ? Dans ce dernier cas, en quoi (et pourquoi) se sont-elles ou non développées (dans l'espace et le temps), jusqu'à entraîner (ou non) des irréversibilités (structurelles, processuelles, etc.) ? A partir de ce qui revient et de ce qui change, les hommes produisent des construits collectifs mêlant des faits (récurrents ou émergents) et des valeurs (comme bases de construction opératoire et d'interprétation). Par exemple, l'auto-transcendance (F. Hayek) est un mécanisme par lequel les hommes produisent quelque chose qui les dépasse (le sacré, la loi). Cet élément est aliénant si les hommes ne reconnaissent pas les fruits de leurs actions et se croient soumis à des lois qui leur sont extérieures. C'est plutôt libérateur, s'ils acceptent de produire ensemble l'extériorité qui les dépasse (d'où les lois de l'économie chez Smith, celles de la cité chez Rousseau). Pour Hayek, il y a plus de savoir dans les normes qui règlent nos interactions que dans nos esprits individuels. Mais ces normes, nées de nos interactions, c'est nous qui les avons faites sans le savoir ni le vouloir. Voilà une question centrale : comment les collectifs peuvent-ils être plus « sages que les individus qui les constituent » ? Ces questions sont très présentes chez les sociologues préoccupés de construction sociale. On les retrouve chez Durkheim et Parsons, bien avant Giddens.

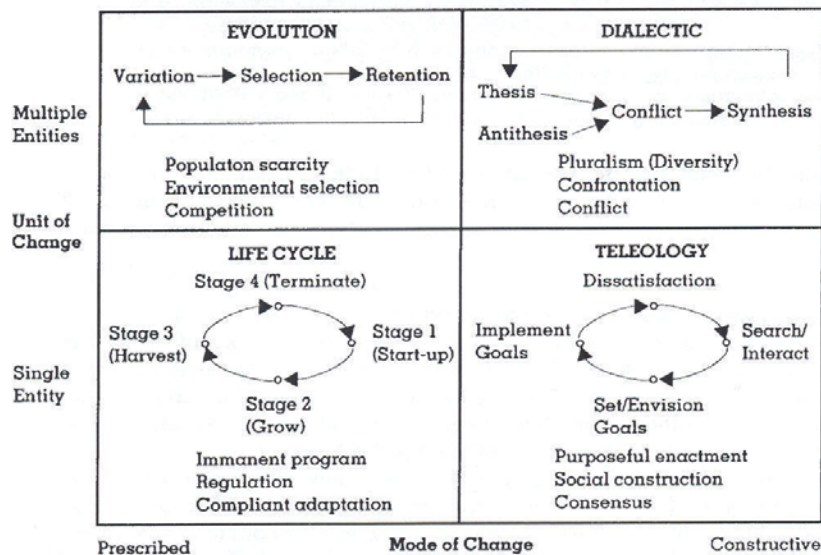
La question de la transformation et de son irréversibilité est un thème central des théories de l'évolution de la firme. Ainsi, Warren Boeker (1989) montre dans quelle mesure les modalités de création d'une entreprise et son histoire influencent durablement son évolution subséquente à travers une persistance des stratégies initiales et une limitation de sa capacité de changement stratégique. Dans cette lecture écologiste, l'histoire et les pratiques passées apparaissent comme une source de limitation, sans pour autant prédéterminer les orientations stratégiques. Dans un autre paradigme, les théories du cycle de vie de l'entreprise insistent plus ou moins fortement sur le caractère irréversible du franchissement des stades d'évolution (voir Quinn, Cameron, 1983). Les théories de l'équilibre ponctué embrassent une position similaire dès lors qu'elles s'intéressent à l'influence des changements mutationnels, révolutionnaires ou de type II qui jalonnent la trajectoire des entreprises (voir Miller, Friesen, 1980 ; Romanelli, Tushman, 1994). La gestion de projets insiste également sur l'irréversibilité des projets (voir Midler, 1994 ; Giard, 1998). Au-delà de leurs spécificités, ces différentes approches se rejoignent au moins sur un point. Elles étreignent une conception « positiviste » du temps consubstantielle à l'histoire elle-même (voir Vigne, 1986) : *un temps linéaire*, représentable par une ligne droite permettant de borner un avant et un après ; *un temps cumulatif*, où chaque présent successif s'additionne avec ceux qui le précèdent et glisse dans la marche continue du temps ; *un temps irréversible*, où les événements marquent définitivement le temps par l'empreinte de leur singularité.

Cette appréciation des irréversibilités ne peut pourtant pas se dispenser d'une perspective historique. En effet, comme le rappelle avec raison A. Desreumaux (1996, p. 88), la « *pertinence de la notion de stade d'évolution est elle-même fonction du degré de distanciation de l'analyse* :

notion relativement claire avec le recul, elle devient beaucoup moins évidente si l'on observe le détail des changements structurels et stratégiques ». Car il est vrai que la connaissance du futur historique des événements sur une durée assez longue permet de replacer l'événement singulier dans la chaîne d'un temps significatif. En allongeant les durées temporelles, il devient alors possible, rétrospectivement, de les embrasser d'un regard et par là même de les passer au crible de la réflexion. A ce titre, pour délimiter un horizon temporel dans l'appréciation des changements, E. Romanelli et M. Tushman (1994) réalisent leur test de validation empirique de la théorie de l'équilibre ponctué à partir de mesures qualitatives du changement relatif à la stratégie, la structure et le système de pouvoir, sur une période de deux ans. Dans une lecture plus théorique, D. Miller et P. H. Friesen (1980) notent que la durée des périodes de révolution (periods of revolution) est contingente à chaque entreprise et résiste à toute forme de standardisation normative. Ces réflexions pointent la nécessité d'une certaine distanciation temporelle (normative ou non) pour appréhender la profondeur et l'étendue des changements traversant la vie des organisations. On retrouve ici une problématique épistémologique centrale chez les historiens évoquée plus haut, à savoir celle de la délimitation de l'espace chronologique recouvert par la démarche historique. Cette remise en perspective dans un cadre temporel plus large n'est pas pourtant sans limites. Elle présente le risque de réintroduire une forme de cohérence rétrospective *a posteriori*. C'est d'ailleurs pour cette raison que A. H. Van de Ven et M. S. Poole (2002) préconisent un cadre méthodologique d'analyse des changements organisationnels qui combine simultanément des approches synchroniques et diachroniques.

De manière plus générale, l'analyse des changements organisationnels peut naturellement bénéficier d'une perspective historique permettant de restituer les logiques de fonctionnement et d'évolution des organisations. A ce titre, H. Van de Ven et M. S. Poole (2002) notent que la plupart des études sur ce thème sont de nature rétrospective. Certes, les modèles proposés pour penser le changement apparaissent fortement diversifiés (voir Van de Ven, Poole, 1995, 2002 ; Lewin, Volberda, 1999, 2003). Prenons, pour illustrer notre propos, l'exemple de la typologie classique de A. H. Van de Ven et M. S. Poole (1995, 2002). Ces auteurs définissent le changement comme « *an empirical observation of difference in form, quality, or state over time in an organizational entity* » (p. 512). Ils retiennent quatre « théories » pour penser l'analyse processuelle du changement et du développement organisationnels qu'ils qualifient eux-mêmes de « *ideal-type developmental theories* » - les auteurs admettant explicitement que les théories du changement organisationnel peuvent être hybrides et combiner plusieurs idéaux-types. Leur catégorisation vise à proposer une interprétation crédible de la logique processuelle des changements organisationnels. Elle n'en repose pas moins sur des propositions génériques décontextualisées à caractère intemporel.

A. H. Van de Ven et M. S. Poole (1995, p. 519-520) analysent un processus « *(a) as a different cycle of change events, (b) which is governed by a different « motor » or generating mechanism that (c) operates on a different unit of analysis and (d) represents a different mode of change* ». Ils classent leurs conceptions du changement selon deux dimensions. La première se réfère au mode de changement (progression et moteur). La seconde se rapporte au niveau d'analyse. Le croisement de ces deux dimensions donnent une matrice à quatre positions. Ces quatre familles mettent l'accent, selon des modalités hétérogènes et complémentaires, sur différents mécanismes générateurs de changement et différents cycles de causalité.



Source : Van de Ven et M. S. Poole (1995, p. 520)

Pour les auteurs, ces quatre moteurs de l'évolution peuvent être distingués selon une double perspective. La première renvoie à l'idée que la séquence des événements peut être prescrite *a priori* en suivant une logique déterministe ou des lois de probabilité. Dans la seconde, le changement est construit et émerge au cours du processus de changement lui-même : « *A prescribed mode of change channels the development of entities in a prespecified direction, typically of maintaining and incrementally adapting their forms in a stable, predictable way. A constructive mode of change generates unprecedented, novel forms that, in retrospect, often are discontinuous and unpredictable departures from the past* » (p. 522). Pour analyser les figures conceptuelles de la vision de l'histoire ainsi proposées, on partira de la sémantique des temps historiques de R. Koselleck (1979). Montrant que la conception du temps historique se construit à travers une tension entre champ d'expérience et horizon d'attente, l'historien allemand repère trois configurations principales (que nous n'analyserons pas ici) au cours de l'histoire occidentale qui proposent une lecture différente de la relation passé/futur dans la vision de l'histoire. Sur un plan analogique, la différenciation proposée par A. H. Van de Ven et M. S. Poole s'organise autour des deux pôles identifiés par Koselleck (en référence au champ l'expérience et l'horizon d'attente) qui tendent à proposer une lecture bipolaire des structures de la conscience historique :

- 1) Le mode de changement prescrit procède d'une conception du temps historique dans laquelle le poids du passé monopolise le sens de l'histoire et l'historicité des changements. En rabattant l'horizon d'attente sur l'espace d'expérience, ce dernier s'impose ainsi comme référence dominante pour comprendre la relation passé/futur. Dans cette perspective, l'univocité des faits historiques sous-tend l'existence d'une forme d'historicisme (au sens de K. Popper, 1956) dressée au rang d'organisateur théorique de la prédiction historique (en s'appuyant notamment sur une typologie comparative des parentés de contexte). Dans cette perspective, le futur apparaît soit comme une répétition du passé en référence à un temps cyclique soit prédéterminé sous la forme une flèche rectiligne inscrite dans un temps linéaire.
- 2) Le mode de changement construit privilégie un horizon d'attente où le sens de l'histoire, loin d'être soumis aux expériences antérieures, s'organise à partir de l'incertitude du futur et de ses émergences en intégrant une lecture interactionniste (au sens de Weick) du déroulement historique. Enchâssé dans les contraintes de la diachronie, le cours de l'histoire fait place à un futur désiré mais sans certitude, différent mais imprévisible, possible mais seulement conditionnel. En d'autres termes, l'horizon d'attente s'inscrit dans

un futur ouvert, incertain qui ne peut être prédéterminé, qui ne s'annonce par aucun plan tracé d'avance *a priori*, ni aucun mode d'emploi garanti. C'est un chemin qui n'est pas encore tracé, et qu'il est impossible de connaître avant d'avoir commencé à avancer.

Cette grammaire des temps historiques permet non seulement de décrire ou de caractériser leurs temporalités, mais aussi de spécifier la manière dont est conduite leur analyse. Il ne s'agit pas d'appréhender le temps historique comme une entité, mais plutôt de rechercher et d'identifier des composantes temporelles (rythmes, moteurs, etc.) pour elles-mêmes. Le raisonnement par idéaux-types permet ainsi de proposer des cadres temporels grâce auxquels il est loisible d'examiner l'évolution contextualisée de configurations organisationnelles données (à un niveau local ou global). Dans cette perspective, l'irréversibilité des changements renvoie à des formes d'intelligibilité irréductibles l'une à l'autre (existence de régularités prévisibles dans l'enchaînement des événements versus futur indéterminé). La force d'une telle démarche heuristique est incontestable. Elle propose un cadre pour penser l'évolution des organisations tout en permettant l'économie d'une réflexion difficile sur les chaînages entre les temporalités ou les relations entre passé et futur. A ce titre, la capacité descriptive et (dans une moindre mesure) explicative de ces idéaux-types fournit une aide certaine pour organiser et échafauder des modes d'intelligibilité des trajectoires d'entreprise tant qu'on les tient par une vision idéal-typique de celles-ci et non pour une description à caractère réaliste.

Car, comme le rappelle fort justement J. Coenen-Huther (2003), l'idéal-type, fondé sur une série de présuppositions implicitement tenues pour acquises concernant les systèmes sociaux, reste une création conceptuelle qui, sans être sans lien avec la réalité observée, « *en présente une version volontaire stylisée* » (p. 532). A ce titre, qu'il soit descriptif ou explicatif, l'idéal-type n'émerge pas de la réalité empirique : « *Le type idéal descriptif est « idéal » en ce sens qu'il ne correspond à aucun exemplaire empirique observable mais qu'il peut servir de comparaison des objets individuellement observables (...)* Le type idéal explicatif n'émerge pas davantage de la réalité empirique mais il est exigé logiquement par extrapolation à partir d'une théorie qui s'adapte au monde de nos observations » (Coenen-Huther, 2003, p. 534-535). En d'autres termes, l'idéal-type, qui correspond toujours à une volonté de « *stylisation de la réalité* » (Schnapper, 2005) permettant la comparaison, « *se distingue fondamentalement de l'usage réaliste des concepts qui prétend parler du réel tel qu'en lui-même* » (Lahire, 2005, p. 78). Cette assertion se vérifie tout à fait dans la typologie proposée par A. H. Van de Ven et M. S. Poole. En effet, celle-ci ne nous apprend rien sur le mode de gestion du changement réel de telle ou telle organisation. En glissant de la typologie à la pensée classificatoire, elle est toujours susceptible d'induire une cohérence excessive par rapport à la réalité, par définition toujours plus floue et ambiguë que les catégories.

Pour signifier et analyser les écarts constatés entre la construction idéal-typique et les contextes réels, la théorisation du changement organisationnel peut alors profiter favorablement d'une reconstitution des séquences historiques traversées par les organisations. Par le jeu du raisonnement comparatif, elle requiert toutefois une définition argumentée des traits typiques permettant de traiter des contextes, par définition non identiques, comme équivalents. La valeur opératoire de ces parentés de contexte apparaît ainsi inséparable d'actes interprétatifs où « *l'enrichissement de la description (...) entre vite en contradiction avec le souci de minimiser les écarts sémantiques consentis au profit de l'enrichissement empirique* » (Passeron, 2006, p. 562). Cette confrontation entre la logique abstraite des types construits et les données empiriques historiquement contextualisées n'en permet pas moins une interprétation conceptuelle des dynamiques de changement susceptible de produire des effets d'intelligibilité ancrés dans un langage protocolaire de description empirique du monde historique. Ces mises à l'épreuve empirique des propositions théoriques apparaissent nécessaires pour éviter une forme de substantialisation des grilles de lecture théorique. Car la recherche empirique ne saurait se réduire à la production d'idéaux-types. En effet, comme le rappelle D. Schnapper (2005), ceux-ci restent indubitablement des instruments privilégiés de la compréhension sans être pour autant le but de la recherche (Schapper, 2005). Comme « *système pensé de relations abstraites* » (Schapper, 2005),

l'idéal-type n'est pas une description de la réalité, mais seulement un moyen de rendre intelligibles (par son abstraction et son instrumentalité) les univers sociaux que l'enquête permet d'analyser.

C'est peut-être dans cette recherche de validation « empirique » que la perspective historique prend tout son sens. En effet, dans leurs six orientations pour faire progresser la recherche sur le changement organisationnel, A. M. Pettigrew, R. W. Woodman et K. S. Cameron (2001) préconisent d'ailleurs l'intégration d'une perspective temporelle et historique. Les auteurs défendent ainsi une lecture historisante pour identifier les schémas dans le processus de changement. Dans cette perspective, « *historical investigation can most readily provide long time series, and there has been a reawakening of interest in historical studies of industrial, institutional, and organizational change* » (p. 700). Dans la même veine, en présentant l'analyse de l'adaptation organisationnelle dans le contexte historique de la firme et de ses environnements comme indispensable à toute perspective coévolutionniste, A. R. Lewin et H. W. Volberda (1999) notent que les recherches empiriques sur la coévolution requièrent des méthodes longitudinales et d'analyse de séries chronologiques dans des horizons de temps restant a priori indéterminés. Bien évidemment, le regard historique n'a pas, pour A. M. Pettigrew, R. W. Woodman et K. S. Cameron (2001) ou encore pour A. H. Van de Ven et M. S. Poole (2002), le monopole de l'intelligibilité contextuel et processuel. Pour ces différents auteurs, l'analyse rétrospective doit se combiner avec une analyse en temps réel dans les entrelacs entre le raisonnement expérimental (l'enquête) et le raisonnement historique (en prenant la distinction de J.-C. Passeron - 1991). Mais, en donnant une épaisseur temporelle aux phénomènes, l'analyse historique permet « *de dégager des configurations, des agencements certes singuliers mais contextualisés et situés dans la construction temporelle* » (Pezet, 2002, p. 161). A ce titre, l'analyse historique peut nous enseigner, comme le suggère A. Kieser (1994), que les configurations organisationnelles présentes ne sont pas déterminées par des lois, mais résultent de décisions prises intentionnellement ou non dans le passé. Elle nous enseigne aussi que la réalité historique est une réalité des structures durables qui ont leurs modes de fonctionnement et dont les processus de transformation sont continus et lents. Dans cette veine, R. Greenwood et C. R. Hinings (1996, p. 1023) montrent que « *a major source of organizational resistance to change derives from the normative embeddedness of an organization within its institutional context* ». Finalement, l'analyse historique entreprend également de nous faire apparaître toutes les discontinuités qui nous traversent en évitant de tout réconcilier et de rendre lisse ce qui ne l'est pas.

III. Deux régimes de temporalités

Notre certitude « *d'habiter le temps* » (Chesneaux, 1996) ne peut nous faire oublier, comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, que ce dernier est l'une de ces notions premières difficiles à cerner et qui échappent à toute définition générique. Une première difficulté d'un discours sur le temps tient peut-être aux multiples conceptions que les différentes disciplines scientifiques et philosophiques proposent à son sujet. Non seulement dans les sciences de l'organisation (cf. introduction) mais dans toutes les disciplines, ces catégories de temps restent largement hétérogènes, irréductibles les unes aux autres et soumises à des lois de compréhension qui leur sont propres. Si leur interprétation reste liée au temps naturel, elles ne se laissent jamais résorber entièrement dans celui-là. Tentons d'en donner une esquisse brève et simplifiée. En première lecture, nous pouvons distinguer au moins quatre conceptions « scientifiques » : 1) le temps physique écartelé entre le temps mathématique, abstrait, réversible, universel de la physique newtonienne ; le temps irréversible, fléché de la mécanique statistique ; le temps élastique de la relativité refusant l'espace et le temps absolu newtoniens et le temps téléologique du principe anthropique (voir Demaret, Lambert, 1994 ; Klein, 1995 ; Klein, Spiro, 1994) 2) le temps historique, celui des collectivités publiques, des sociétés, des états, des civilisations, celui qui sert de repère commun aux membres d'un groupe (Le Goff, 1988 ; Prost, 1996). Là aussi, les conceptions sont plurielles. Elles oscillent entre un temps événementiel linéaire, cumulatif et irréversible de l'histoire « positiviste », un temps polyrythmé et étagé d'inspiration braudelienne ou encore une vision

complexe du temps, soutenue par Pomian (1984), articulée autour de la chronométrie, la chronographie, la chronologie et la chronosophie (voir Vigne, 1986 ; Leduc, 1999) 3) les temps sociaux qui permettent de désigner, articuler, rythmer et coordonner les principales activités sociales (Sue, 1994 ; Pronovost, 1996 ; Tabboni, 2006) 4) le temps psychologique qui donne à la durée une intensité et une épaisseur variables, qui possède un rythme propre irréductible à la chronologie d'un temps logique, mais semble au contraire écartelé entre la fluidité du souvenir et la fixation de l'inconscient (Le Poulichet, 1994). À ces conceptions du monde savant s'ajoutent celles de la vie quotidienne qui permettent de distinguer plusieurs niveaux d'expérience intérieure du temps (Barreau, 1996) : 1) celui des rythmes biologiques et de la chronognosie qui forme le soubassement organique d'une régulation temporelle naturelle 2) celui du vieillissement physiologique (irréversible) et/ou psychologique qui altère la perception du temps 3) celui de notre représentation du monde inséparable d'une rythmique imposée par un temps cosmo-bio-social qui enveloppe l'être humain et ne cesse de l'obliger à marcher à son pas.

Cette complexité temporelle est renforcée par les innombrables théories, discussions, et considérations sur la nature même du temps. Ce « *méta-temps* » (Hall, 1984) apparaît alors comme une entité abstraite construite à partir des différents phénomènes temporels qu'il importe de ne pas confondre avec la réalité. Cette irréductibilité n'est pas neutre au niveau épistémologique. En effet sur ce plan, le temps peut s'appréhender dans une perspective réaliste (au sens physique ou mathématique du terme) ou constructiviste (au sens cognitif du terme). Dans le premier cas, on considère le temps comme une réalité substantielle existant indépendamment de nous. Ainsi, en accordant au temps le statut de grandeur physique fondamentale, la physique classique newtonienne, en résonance avec les conceptions théologiques chrétiennes (Minois, 1990, 1991), l'a ainsi doté d'une existence métaphysique ayant favorisé la scission (qui s'est produite dans la culture occidentale) entre le temps objectif (infini) et le temps subjectif (fini), le temps physique et le temps vécu (Barreau, 1996). De même, la chronologie historique est inséparable de cette conception naturaliste du temps qui lui donne son ancrage et son référentiel. Dans le second cas, on admet que le temps est une création sociale et culturelle, une convention inséparable du contexte social-historique donné qui appartient seulement, dans une vision kantienne, au monde conçu par notre esprit (Hall, 1984 ; Sue, 1994). À ce titre, le temps linéaire de la chrétienté, qui a imprimé à l'histoire en Occident une impulsion décisive, s'oppose au temps cyclique de l'hindouisme, du bouddhisme et des pythagoriens. Dans la même veine, le temps ascendant, lié à l'utopie du progrès, reste un construit socio-historique inséparable d'un imaginaire instituant conventionnellement situé qui conduit, dans nos sociétés contemporaines, à une forme de naturalisation des lois du marché (voir Frydman, Haarscher, 2002).

Ontologique ou conventionnel, le temps renvoie en fait à deux triades qui apparaissent constitutives de cette notion (Barreau, 1992) : la première englobe les concepts de simultanéité, de succession et de durée. La seconde ceux du présent, de passé et d'avenir, qu'Albert Einstein considérait comme illusoire, « *même si cette illusion est tenace* »¹²⁷. Le premier emploi assimile le temps à un principe organisateur qui permet de ranger dans un ordre temporel les événements dont on connaît l'une ou l'autre des trois relations temporelles qu'ils possèdent vis-à-vis d'autres événements. Ce temps est objectif. Il concerne les événements du monde et non les états de conscience. C'est le temps des horloges qui permet d'inscrire les événements dans une chronologie, de substituer à la continuité insaisissable du temps une structure signifiante. Par exemple, l'évolution d'une entreprise, vue comme un processus d'apparition, de variation, de perpétuation et de disparition des formes d'un phénomène, s'inscrit dans cette forme de configuration de l'ordre du temps. Le second emploi a trait à l'expérience humaine, effective ou possible, des mêmes événements. Il renvoie à des modalités différentes d'existence de trois espaces d'événements. C'est le temps de l'expérience historique et humaine dans laquelle les perspectives organisées du passé et du devenir sont envisagées par rapport au présent, ce « *morceau mobile du temps* » (Lestienne, 1990) irréductible à l'instant sans épaisseur.

¹²⁷ cité dans Hoffmann B. (1975), *Albert Einstein créateur et rebelle*, Éditions du Seuil, p. 276.

Les sciences de gestion présentent divers régimes de temporalité qui se caractérisent par une représentation spécifique de la complexité de la durée historique. Le premier s'apparente au temps linéaire de la succession chronologique. Le second insiste sur « l'emboîtement » des temporalités. Cette distinction ne vise pas à l'exhaustivité et n'exclut pas, loin s'en faut, d'autres conceptualisations des cadres temporels (voir Butler, 1995). Nous l'avons retenus en raison de sa résonance avec le mode de découpage du temps pratiqué dans les sciences historiques (voir Pomian, 1984 ; Vigne, 1986 ; Leduc, 1999).

1. Comprendre les successions temporelles (phases, étapes, cycles)

Une première lecture classique du temps historique vise à assigner aux faits et aux événements des coordonnées temporelles autorisant son découpage et sa subdivision en fonction de périodes normatives et/ou construites (voir Pailot, 1997). La périodisation et la chronologie font partie de l'outillage temporel des historiens qui flotte désormais entre la temporalité à étages polyrythmée, cloisonnée et strictement hiérarchisée proposée par F. Braudel (1969, 1985, 1997), la déconstruction post-moderne du temps et le temps linéaire des positivistes. Ces deux modes de découpage du temps proposent une topologie du temps global de l'histoire qui vise à rendre intelligible l'agencement séquentiel des faits, les processus de succession et d'enchaînement. En ce sens, ils permettent de penser le temps à travers une opération de classement, d'ordonnement, de dénomination et de datation.

Attardons un peu sur la notion de périodisation, qui reste très courante en histoire économique (voir notamment Fridenson, 1988, 1992 ; Capron, 1995). Au-delà des critiques qui lui sont adressées par les historiens¹²⁸, cette forme de découpage du temps peut s'analyser comme un processus empirique de construction de la durée indispensable à toute forme de compréhension historique (Leff, 1969). Elle remplit une fonction essentielle de mise en ordre du fil du temps sur un critère de cohérence et d'homogénéité (Milo, 1991)¹²⁹. Une histoire n'est-elle pas, comme le notait F. Braudel (1985, p. 83), « *une succession chronologiques de formes, d'expériences* » ? En excluant une conception symétrique du temps (Pomian, 1984)¹³⁰, ce « *vieux temps positiviste-continualiste* » (Chesneaux, 1996) permet au chercheur de se repérer à l'intérieur du flux incessant des événements qu'il traverse en y déterminant des positions, en y mesurant des durées d'intervalles, des vitesses de changement, etc. Mais alors, la périodisation serait-elle le reflet objectif de l'écoulement du temps ? La réponse est non, bien évidemment. Ne serait-ce que pour l'usage des écoliers, on ne « périodise » pas à l'identique selon les lieux ou les époques. La périodisation est nécessairement façonnée par le sujet connaissant (Leff, 1969) qui s'inscrit dans les périodes existantes ou crée les siennes. A ce titre, les césures de temps qu'il propose n'en sont pas moins de véritables catégories d'interprétation du réel reflétant certains présupposés philosophiques, culturels et sociaux et pouvant aisément déboucher sur une quête obstinée du sens de l'histoire : « *Scruter le partage du temps, c'est déjà « faire de l'histoire »* » se plaisait à dire F. Braudel. Avec M. de Certeau (1975, p. 10), nous pouvons dire que la coupure est « *le postulat de l'interprétation (qui se construit à partir d'un présent) et son objet (des divisions organisent les représentations à ré-interpréter)* ». Dans le passé dont elle se distingue, son travail « *opère un tri entre ce qui peut être « compris » et ce qui doit être oublié pour obtenir la représentation d'une intelligibilité présente* » (Certeau, 1975, p. 10). Sur le plan scientifique, le caractère construit de ce mode de structuration du temps s'exprime dans les principes et postulats qui le légitiment. En effet, la périodisation induit un postulat d'homogénéité de chaque période et suppose le choix de critères pour les identifier. Or, ces deux opérations sont toujours partiellement arbitraires et toujours

¹²⁸ Ainsi, P. Veyne (1977) parlait de la période comme d'un mythe dont l'assise institutionnelle dans la pratique de l'histoire narrative ne suffisait pas à compenser les insuffisances et le langage inadéquat.

¹²⁹ Sur ce thème, voir l'ouvrage collectif (1991), *Périodes : la construction du temps historique*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et Histoire au Présent.

¹³⁰ en raison notamment des différences qualitatives qui opposent l'avant et l'après.

contestables. En ce sens, la périodisation est un construit de la production historique et la période un produit de cet acte. En combinant dans des proportions variables deux dimensions temporelles¹³¹, elle procède d'un « *acte configurant* » (Ricœur, 1983) qui organise une synthèse de l'hétérogène dans une totalité intelligible irréductible à l'énumération d'événements dans un ordre sériel. En ce sens, elle peut prendre la forme d'un cadre arbitraire et contraignant, par lequel l'historien transforme les événements *en* histoire, qui dénature la réalité en créant une unité factice entre des éléments hétérogènes ; unité qui sert de médiation entre le phénoménal et l'histoire racontée.

Cette forme de construction du temps historique n'est pas étrangère aux sciences de l'organisation, notamment dans la théorie de l'évolution de la firme. En effet, pour penser à la fois la continuité et la discontinuité, la stabilité et le changement, les chercheurs s'efforcent souvent de périodiser la trajectoire des entreprises, c'est-à-dire « *d'identifier des ruptures, prendre parti sur ce qui change, dater le changement et en donner une première définition* » (Prost, 1996, p. 115). Dans cette perspective, les théories du cycle de vie de l'entreprise ou de l'équilibre ponctué, les travaux des historiens des affaires sur l'évolution des formes d'organisation ou encore, ceux des écologistes apparaissent indissociables d'une forme de périodisation de l'histoire plus ou moins heuristique dont les bornes temporelles restent toujours contestables, car partiellement conventionnelles. Par ce découpage chronologique, les chercheurs tentent soit de rythmer le temps selon des inflexions dans une opération qui, parfois, dissimule mal une conception finaliste et/ou déterministe de l'évolution (théories du cycle de vie, de l'équilibre ponctué, du balancier, etc.), soit de rendre intelligibles l'interdépendance et la cohérence des parties éparses d'un agencement organisationnel entre les continuums évolutifs observables, ou à l'intérieur de ceux-ci (historiens des affaires mettant en évidence la cohérence des caractéristiques des configurations organisationnelles et la succession des modèles bureaucratiques et post-bureaucratiques des formes d'organisation ; théories écologistes).

En fait, la périodisation dans la théorie de l'évolution de la firme peut s'élaborer à partir de chronologies endogénistes, exogénistes ou mixtes. Les chronologies endogénistes se retrouvent notamment dans les théories de cycle de vie pour lesquelles périodiser consiste à cerner les étapes successives du développement de la firme dans une logique de programmation séquentielle, déterministe, linéaire et (souvent) irréversible. Dans cette perspective, substituer à la continuité insaisissable du temps une structure signifiante, c'est aussi faire une prescription sur l'avenir imprégnée de finalisme en faisant du changement quelque chose d'immanent, presque inscrit dans un « code génétique », indépendamment de l'intentionnalité des décideurs ou des conséquences des perturbations exogènes sur la trajectoire de la firme. La théorie du choix stratégique s'inscrit dans une perspective comparable en expliquant les mutations d'entreprises et de leurs secteurs d'activités par des projets délibérés qui font du critère de périodisation un élément endogène à la firme (l'intentionnalité du décideur).

Les chronologies exogénistes se situent sur un pôle opposé et ne font jouer qu'un rôle marginal aux éléments endogènes pour fixer des critères de périodisation. Dans ces modèles (darwinisme organisationnel, écologie communautaire notamment), ce sont les contraintes environnementales qui fixent la variation des formes organisationnelles (combinaisons de buts, de frontières et d'activités adoptées par les entreprises) dans un espace temporel donné en permettant la survie d'agrégats d'organisations possédant une forme commune à l'intérieur d'une frontière particulière. Dans l'univers des stratégies contraintes (voir Joffre, Koenig, 1996), les effets des modifications environnementales et du jeu concurrentiel apparaissent comme des éléments de périodisation centraux expliquant l'évolution des populations d'entreprises ou des entreprises individuelles (en supposant une relative stabilité des populations et un processus d'évolution incrémental).

¹³¹ que l'on pourrait qualifier, avec P. Ricœur (1983), de chronologique (« *dimension épisodique du récit qui tire le temps narratif du côté de la représentation linéaire* » - p. 130) et non chronologique (dimension configurante qui transforme notamment « *la succession d'événements en une totalité signifiante* »).

Les chronologies mixtes associent plus largement les paramètres endogènes et exogènes de la vie pour expliquer l'entrée de l'entreprise dans une nouvelle séquence évolutive ou période de son évolution. À ce titre, les stratégies interactives (Joffre, Koenig, 1996) peuvent donner l'initiative de la segmentation chronologique de l'histoire de la firme à l'interdépendance dynamique de paramètres endogènes (acteur) ou exogènes (univers stratégique). Cette complexité renforce toutefois la difficulté de décomposer la durée à travers des ruptures chronologiques traditionnelles et plaide en faveur d'une autre forme de décomposition du temps.

Nous pourrions résumer les différentes formes prises par ce découpage temporel dans la théorie (élargie) de l'évolution de la firme à travers le graphique ci-dessous. Le premier axe établit une distinction entre les niveaux d'analyse globale et locale. Le second consacre les différences entre les ontologies implicites du temps historique. La dimension « cyclique » s'attache à l'analyse du mouvement périodique de la vie des entreprises. La « ponctuelle » pose la question du rapport entre la continuité et de la discontinuité.

		Topologie temporelle (ontologie du temps)	
		Cyclique	Ponctuelle
Niveau d'analyse	Local	Théories du cycle de vie (Adizes ; Lippitt, Schmidt ; etc.) Théories du balancier (Aplin, Cosier ; Basire ; Masuch ; etc.)	Théorie de l'équilibre ponctué (Miller, Friesen ; Romanelli, Tushman ; etc.) Théorie de l'émergence stratégique (Mintzberg, Waters ; Avenier ; etc.)
	Global	Théories de l'évolution des formes et des structures organisationnelles, historiens des affaires (Miles, Snow ; Halal ; Chandler ; etc.)	Ecologie des populations (Hannan, Freeman ; etc.) Economie des coûts de transaction (Coase ; Williamson ; etc.)

Les topologies cycliques rendent l'avenir accessible en débouchant soit sur sa maîtrise (prévisibilité de l'évolution des formes et des configurations organisationnelles, planification du développement, etc.), soit sur sa description véridique. En s'attribuant le privilège de connaître d'avance le processus évolutifs des entreprises, cette forme de chronosophie définit la topologie du temps global des trajectoires des firmes. À l'inverse, les topologies ponctuelles n'ont pas de direction déterminée *a priori* ni localement ni globalement sans pour autant pouvoir se jouer des forces institutionnelles structurantes ou se résumer à une succession de points ou d'épisodes divergents sans aucune continuité (théorie de l'équilibre ponctué). Malgré les propositions théoriques sur les moteurs d'évolution des entreprises cherchant à justifier et/ou expliquer la domination de certains arrangements institutionnels ou de certaines formes organisationnelles sur d'autres (analyse institutionnelle comparative selon le critère d'efficacité, sélection naturelle, etc.) ou encore sur les rythmes permettant d'apprécier les conséquences des formes de changement sur les agencements organisationnels (changement incrémental ou radical, adaptatif ou révolutionnaire, graduel ou révolutionnaire, etc.), elles ne permettent pas *a priori* d'établir des scénarii d'évolution déterministes (degré variable de maîtrise des facteurs d'évolution par les acteurs, etc.) et ne se donnent jamais à voir dans leur globalité dès le point de départ (notion d'émergence). Pour les appréhender comme un tout, il faut attendre qu'elles s'accomplissent.

Par leur recherche « d'idéaux-types » (au sens wébérien du terme) permettant de spécifier la nature singulière d'un phénomène observé (en accentuant leurs traits caractéristiques), ces formes de périodisation n'en restent pas moins des constructions du temps historique qui peuvent rester prisonnières de leurs sources ou évacuer certaines questions importantes comme, par exemple, la diversité et la complémentarité des comportements stratégiques et des formes d'entreprise au sein

d'une population (voir Desreumaux, 1996). En fait, la périodisation reste un construit théorique qui conduit parfois à briser des continuités s'inscrivant le plus souvent dans des niveaux de réalité irréductibles les uns aux autres, comme peuvent l'être le technico-économique, le socio-cognitif et le symbolico-culturel dans l'analyse organisationnelle. Ce constat est d'autant plus significatif dans la théorie de l'évolution de la firme qu'il existe de multiples facteurs utilisables comme éléments de découpage du temps : une succession managériale, une transmission d'entreprise, un changement « révolutionnaire » (technologique, stratégique, environnemental, institutionnel, etc.), une modification significative de l'équipe de direction, de la configuration organisationnelle ou des priorités managériales, etc. sont autant de faits historiques permettant *a priori* de délimiter des cadres temporels censés correspondre à une certaine unité historique, unité qui se définit en opposition avec les périodes qui l'entourent. En négligeant son rôle de sujet connaissant, le chercheur peut donc aisément tomber dans l'illusion que les séquences temporelles qu'il se fixe constituent des périodes stables aux seuils bien marqués correspondant à une certaine unité historique ou une certaine classe homogène d'organisations.

En conclusion sur ce point, nous pourrions dire que le découpage en périodes donne à l'histoire d'une firme ou d'une population d'entreprises une première forme d'intelligibilité pour laquelle la coupure est le postulat de toute interprétation. Cet outil de découpage du temps historique possède une valeur théorique et heuristique indéniable pour rendre le passé (et le présent) intelligible, dès que sa qualité d'artefact est explicitement reconnue. En effet, un découpage du temps ne repose jamais sur un principe arithmétique artificiel (mois, années, décennies, etc.), étranger à la réalité et défini *a priori*. Il est inséparable d'une problématique théorique de recherche qui conduit à une lecture sélective et partielle du passé. En d'autres termes, le sujet connaissant doit conserver à l'esprit le caractère construit de sa périodisation tout en s'interrogeant sur la réalité de son unité historique, de son étendue temporelle, des champs de son applicabilité et de ce qui lui échappe au risque d'inclure dans des cadres préétablis des réalités auxquelles cette régularité est tout à fait étrangère (voir Pomian, 1984). Sur ce point, les gestionnaires pourraient bénéficier des très nombreuses réflexions épistémologiques et théoriques relatives à ce mode de découpage du temps qui reste somme toute assez consubstantiel au raisonnement historique lui-même.

2. Interpréter les imbrications temporelles

A cette première vision du temps s'ajoute une seconde qui insiste sur l'emboîtement de temporalités possédant des rythmes variables. Dans les sciences sociales, l'idée selon laquelle dans chaque système social coexistent des temps multiples est presque devenue un lieu commun. En histoire, cette conceptualisation du temps est inséparable de l'œuvre de F. Braudel (1969, 1997). En vue de substantiver des vitesses variables d'écoulement du temps, l'historien français se plaisait à distinguer trois rythmes de temporalités : 1) le temps rapide et agité de l'événement et du politique (l'histoire événementielle de courte durée) 2) le temps intermédiaire des cycles économiques et de la conjoncture rythmant l'évolution des sociétés (l'histoire conjoncturelle suivant un rythme plus large et plus lent) 3) le temps long quasi stationnaire, « presque immobile » des structures géographiques, économiques, sociales, politiques, culturelles ou matérielles (l'histoire structurale de longue durée). Chez Braudel, le temps apparaît comme une création sociale qui se décompose en plusieurs rythmes hétérogènes. Ceux-ci cassent l'unité de la durée pour acquérir une intelligibilité nouvelle sur trois niveaux de temporalité par lesquels la durée n'est plus donnée, mais représente un construit empirique repérable dans la réalité concrète (Dosse, 1987). Au lieu d'une topologie du temps global de l'histoire, l'historien français propose un ordre du temps caractérisé par une pluralité de temps locaux topologiquement différents. Au risque d'émettre l'histoire et d'y voir une juxtaposition de durées, de phénomènes, de faits hétérogènes, l'accent mis sur l'étude des permanences a d'ailleurs largement contribué à revisiter la conception traditionnelle de la périodisation d'inspiration positiviste ou méthodique.

Cette tripartition temporelle ne signifie pas, chez Braudel, que ces temps aient tous la même importance dans l'explication historique. Renvoyant l'événementiel dans l'ordre de la superficialité, de l'apparence, l'historien français considérait la longue durée comme une temporalité causale fondatrice de l'évolution des hommes et des choses qui permet de replacer le regard de l'historien vers les évolutions lentes et les permanences (Braudel, 1985/a). Il nous pressait de concentrer notre attention sur deux types de temps qu'il considérait comme plus réels. D'une part, les structures durables, essentiellement économiques et sociales, qui déterminent sur la longue durée notre comportement collectif (rapport au milieu, types de civilisation, mode de production, etc.). D'autre part, les rythmes cycliques, qui scandent le fonctionnement de ces structures (expansions et contractions de l'économie, etc.). Plus attentif aux permanences qu'aux mutations, plus anthropologique que factuel (Dosse, 1992), ce plaidoyer pour « *l'histoire anonyme, profonde, silencieuse* » permet à l'Histoire d'accéder à une intelligibilité qui n'appartient qu'à « *une cohérence qui n'est propre qu'aux équilibres durables, bref à une sorte de stabilité dans le changement* » (Ricoeur, 1983, p. 188). En s'inscrivant dans un structuralisme historien spécifique¹³², F. Braudel s'est réapproprié la notion de structure¹³³ en lui donnant une dimension temporelle apparente et accessible dans l'immédiateté ; celle-ci ayant pour caractéristique de commander les autres niveaux d'histoire. La longue durée apparaît alors comme un moyen d'accès à la structure pour la discipline historique. Difficile à cerner, les structures correspondent à des niveaux d'analyse hétérogènes qui présentent des degrés variables de perméabilité au changement (Braudel, 1969). Elles n'en constituent pas moins des cadres historiques qui sont autant d'obstacles au changement : « *Obstacles, elles se marquent comme des limites (des enveloppes au sens mathématiques) dont l'homme et ses expériences ne peuvent guère s'affranchir. Songez à la difficultés de briser certains cadres géographiques, certaines réalités biologiques, certaines limites de la productivité, voire telles ou telles contraintes spirituelles : les cadres mentaux aussi sont des prisons de longue durée* » (Braudel, 1969, p. 51). Ces trois vitesses historiques illustrent bien dans quelle mesure les sociétés peuvent s'analyser diachroniquement et synchroniquement à travers des cadres spatiaux et temporels hétérogènes qui structurent notre compréhension des systèmes historiques (Wallerstein, 1995). En réfutant l'idée du temps homogène de la chronologie, cette remise en perspective de la notion de temps par une décomposition en plans temporels étagés révèle non seulement les différences de rythmes d'évolution des ensembles sociaux, mais également, à l'intérieur même d'une seule de ces sociétés, les différents niveaux de réalité qui n'obéissent pas à une temporalité globale et homogène. Ainsi, l'histoire découvre qu'elle est aussi non-histoire, qu'elle s'inscrit dans des rythmes différents inséparables d'une histoire structurale au temps presque immobile ; le changement historique fondamental révèle l'immobile et s'avère lent.

En sciences de gestion, le transfert du modèle braudelien, autre que sur un mode analogique, est bien évidemment exclu. Les pratiques de gestion s'insèrent à des temporalités propres qui conduisent à relativiser l'influence d'une forme d'histoire immobile. Pour autant, l'analogie n'en reste pas moins féconde et de nombreux auteurs suggèrent des lectures temporelles des organisations soulignant des imbrications entre des temporalités irréductibles les unes aux autres. Ainsi, F. de Conninck (1991) note l'existence de tensions temporelles dans la gestion de la main d'œuvre entre les temporalités économique, juridique, démographique et cognitive. La logique de la temporalité technico-économique inscrite dans le court terme (temps des évolutions techniques, etc.) et la recherche de flexibilité nourriraient des tensions multiples avec la temporalité biographique se déployant dans le moyen terme (temps d'apprentissage, etc.) (Connink, 1994, 1995) ou la temporalité socio-affective des collectifs de travail (Perilleux, 2001). A ce titre, il convient certainement de considérer l'étude des organisations à travers une grille de lecture

¹³² Braudel confessait à ce titre : "Je suis structuraliste de tempérament, peu sollicité par l'événement, et à demi seulement par la conjoncture, ce groupement d'événements du même signe" - *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Édition Armand Colin, TII, p. 520.

¹³³ définie par l'historien comme "un assemblage, architecture, mais plus encore une réalité que le temps use mal et véhicule très lentement" (Braudel, 1969, p. 50). La notion de structure s'étend ici dans un double sens statique (architecture relationnelle d'un ensemble donné) et dynamique (stabilité durable).

polyrythmée de rythmes, un spectre hétérogène de durées, de « *feuilletés temporels* », pour reprendre une expression de J. Le Goff (1999).

L'hypothèse de l'imbrication des temporalités dans les sciences de l'organisation peut également être illustrée par l'axiomatique du courant néo-institutionnaliste en sociologie (Powell, DiMaggio, 1991 ; Brinton, Nee, 1998 ; Scott, 2001 ; Huault, 2004). Pour V. Nee (1998, p. 8), les institutions se définissent « *as webs of interrelated rules and norms that govern social relationship* ». Cette conception est proche de celle de D. C. North (1998, p. 248) pour qui les institutions « *are the humanly devised constraints that structure human interaction. They are made up of formal constraints (for example, rules, laws, constitutions), informal constraints (for example, norms of behavior, conventions, self-imposed codes of conduct), and their enforcement characteristics. Together they define the incentive structure of societies and, specifically, economies* ». Pour le dire en peu de mots, la théorie néo-institutionnaliste vise à apprécier l'influence de divers ordres normatifs institués (juridique, cognitif, culturel, etc.) sur le fonctionnement des organisations (processus de décision, etc.). Comme le notent D. A. Palmer et N. W. Biggart (2002, p. 259), dans cette approche, « *organizational environments are conceptualized as « fields » within which interacting organizations are constrained by regulative, normative, and cognitive structures. Organizational fields also consist of organizational forms that are consistent with, and thus legitimated by, broader system of constraints* ». Toutes choses restant égales par ailleurs, la lecture institutionnaliste, à l'inverse de la temporalité de surface du calcul économique des théories contractualistes, insiste donc sur l'importance structurante du temps « long » des institutions qui encadre les transactions économiques.

Certes, nous sommes éloignés de l'histoire immobile braudelienne, qui interdirait notamment de penser les changements institutionnels. Mais le néo-institutionnalisme sociologique n'en repose pas moins sur l'hypothèse que les arrangements institutionnels présentent, comme le précisent W. W. Powell (1991), R. L. Jepperson (1991) ou encore P. S. Tolbert et L. G. Zucker (1996), une certaine persistance dans le temps, une certaine continuité et profondeur historiques, ou encore une perpétuation dans la durée : « *organizations tend to reflect the institutional structure of the time in which their field was established, regardless of when they are founded* » (Palmer, Biggart, 2002, p. 264). En effet, l'influence des trois piliers institutionnels de W. R. Scott (2001)¹³⁴ sur les organisations ne peut se comprendre qu'en admettant que leur capacité de contrôle et de contrainte des comportements présente une certaine stabilité temporelle. L'auteur estime d'ailleurs que leur relative résistance au changement est l'une des propriétés fondamentales des institutions. De multiples travaux démontrent cet attribut. Par exemple, les réflexions de L. G. Zucker (1977) sur la persistance culturelle ou de J. W. Meyer et B. Browan (1977) sur l'influence des mythes institués sur la structure formelle des organisations pointent cet ancrage dans la durée et la stabilité. A. J. Hoffman (1999) ou encore T. B. Lawrence, M. I. Winn et P. D. Jennings (2001) admettent, à juste titre, que les institutions peuvent présenter des degrés de stabilité variable. Pour T. B. Lawrence, M. I. Winn et P. D. Jennings (2001), la stabilité est l'une des dimensions temporelles de l'institutionnalisation qui dépend des différents mécanismes utilisés par les agents pour soutenir le développement et la stabilisation des institutions, mais elle n'en reste pas moins considérée comme « *a hallmark of institutions* » (p. 627). Cela ne conduit pas, bien évidemment, à négliger le rôle et l'importance des changements institutionnels, qui restent d'ailleurs un thème important dans la littérature. L'approche néo-institutionnelle ne s'inscrit pas moins dans une lecture structurale et historique des phénomènes sociaux¹³⁵ qui confine parfois à un certain « déterminisme » environnemental auquel les organisations s'adapteraient de façon passive (Palmer, Biggart, 2002).

En signifiant l'intérêt de tenir compte de la temporalité propre à chaque série de phénomènes de la vie sociale, cette approche a le mérite de montrer l'opérativité de construits historiques (plus ou moins) durablement institués (normes, lois, règles, routines, etc.), de signifier leur capacité

¹³⁴ qui distingue l'influence coercitive, normative et cognitive des arrangements institutionnels.

¹³⁵ M. Lousbury et M. Ventresca (2003) parle ainsi de « néo-structuralisme ».

structurante et tout à la fois potentiellement structurée par les jeux d'acteurs (Etat, etc.). A travers cette activité de temporalisation, les tensions interprétatives autour des logiques d'action apparaissent tiraillées entre rationalité et norme dans des configurations contextualisées pouvant s'inscrire dans des temporalités¹³⁶ plus ou moins longues. En d'autres termes, les logiques d'acteurs sont prises à l'intérieur de schèmes explicatifs en corrélation avec des régularités, des formes symboliques encastrées dans une histoire incorporée et objectivée irréductible à des constructions de sens recomposées au gré des interactions locales ou micro-contextuelles (cf. interactionnisme symbolique). Le poids de cette histoire objectivée, la force des institutions et des habitudes collectives s'inscrivent alors naturellement dans différents régimes de temporalité, dans différentes distances ou profondeurs temporelles qui façonnent les arrangements institutionnels incorporés au vécu présent. Cette perspective ouvre des pistes fécondes pour comprendre les phénomènes organisationnels dans leur complexité intertemporelle. Le temps de l'histoire n'apparaît plus comme un temps global, abstrait, uniforme et rectiligne. Il s'estompe derrière une pluralité de temps intrinsèque à des processus sociaux singuliers. En effet, sans évoquer l'hypothèse d'une vision structuraliste du temps qui « *rabat l'avenir sur des invariants temporels déjà inscrits dans le passé* » (Chesneaux, 1996, p. 78), on comprend bien que le temps comprimé de l'économie et ses conséquences sociales¹³⁷ ne peuvent se comparer à la temporalité de certains cadres institutionnels structurant la vie des organisations. A ce titre, A. Supiot (2005) revendique une spécificité de la temporalité de l'ordre juridique irréductible à celle de la logique économique focalisée sur les priorités à court terme. Car, au-delà des désaccords entre les conceptions naturaliste et positiviste du droit, la règle juridique telle qu'elle se donne dans sa positivité exprime des valeurs, des normes implicites qui sont à l'œuvre dans la société, qui la précède et l'oriente (Pariante-Butterlin, 2005 ; Millard, 2006). A l'image de la normativité dans la RSE (voir Pailot, 2006), les régularités susceptibles de s'inscrire dans le champ social s'ancrent le plus souvent dans un feuilleté normatif traversé par des temporalités réglées sur des rythmes, des degrés d'institutionnalisation et des densités normatives variables. Dans la même veine, la naturalisation de l'ordre du marché constatée (et souvent dénoncée) par certains juristes (voir Frydman, Haarscher, 2002 ; Farjat, 2004 ; Supiot, 2005) ne peut se comprendre que dans le temps long de l'histoire du « *capitalisme historique* » (Wallerstein, 1985) et de ses évolutions récentes (voir Plihon, 2003). La profondeur de cet ancrage temporel explique pourquoi les éléments de cadrage institutionnel associés à la logique de l'économie de marché proposent une vision naturalisée du monde . Celle-ci ressemble beaucoup, sur le plan analogique, au poids des déterminismes physiques qui apparaissent, en tout état de cause, très difficiles à transformer. Car, comme le note fort justement B. Lahire (2005, p. 106), « *Plus ce que l'on veut transformer est le produit d'une histoire de longue durée et est largement installé dans le monde social, plus il faut de temps pour le remettre en question : Il faut ainsi plus de temps (et d'énergie collective) pour espérer transformer le mode de production capitaliste que pour modifier des lois sur l'immigration ou les éléments d'une politique scolaire* ».

En reconnaissant la diversité des rythmes temporels, la mise en évidence de ces temporalités « étagées » (dont il appartient au chercheur d'identifier les schèmes de médiation entre les différents jeux d'échelle qui sont autant d'expressions de rapport au temps) permet de saisir la totalité de la diachronie et toute l'épaisseur du réel en posant différemment le problème des frontières de la permanence et du changement dans un contexte social-historique singulier. La force heuristique d'une telle démarche est considérable. Comme le note J.-Y. Grenier (1995, P. 235) à propos de la pensée de Braudel, « *elle propose un cadre pour le récit historique tout en permettant l'économie d'une réflexion difficile sur les interactions causales entre les temporalités. En d'autres termes, la capacité explicative de cette hiérarchie repose moins sur ce qu'elle propose que sur l'aide qu'elle fournit pour échafauder et organiser le raisonnement historique* ». A défaut d'une discussion des idées de causes et de lois (voir Ricoeur, 1983), cet étagement des temporalités apparaît comme une forme produite par le discours pour rendre intelligible les

¹³⁶ « *La temporalité, c'est le mode d'inscription des activités humaines dans la durée, l'appartenance au temps, le vécu et l'usage de celui-ci* » (Chesneaux, 1996, p. 21).

¹³⁷ notamment sur la construction des normes temporelles du travail (Linhart, Moutet, 2005).

phénomènes organisationnels en déplaçant le niveau d'analyse de l'organisation vers une représentation construite des temporalités qui la traversent. L'analyse de celles-ci permet d'éviter une vision infra-temporelle qui se cantonne dans une actualité coupée de toute épaisseur historique. Le temps n'est plus assimilé à un écoulement uniforme dans lequel les phénomènes étudiés seraient en quelque sorte plongés. Il devient au contraire, comme le suggérait Braudel, un simple outil d'analyse. Cette lecture temporelle n'en présente pas moins le flanc à certaines critiques. En effet, tout traitement du temps contient nécessairement une part d'arbitraire (voir Milo, 1991). La topologie du temps n'étant pas *a priori* préétablie, la place laissée à l'interprétation heuristique peut être large et déconnectée d'un langage théorique qui donne tout son sens à l'intelligibilité scientifique. Les temps intrinsèques rythmant les singularités des processus étudiés pouvant être multiples, le risque de se borner à constater l'existence de différents temps sans penser ces différences de rythmes est réel. A cela s'ajoutent la pauvreté du langage et l'imprécision des cadres temporels, « *aux frontières presque invisibles, rarement conscientes, jamais définies* » (Milo, 1991, p. 19), qui peuvent conduire le chercheur à proposer des découpages (arbitraires, arithmétiques, etc.) dépourvus de référentiels au regard de la réalité socio-historique des entreprises.

Une autre forme de sédimentation des temporalités se retrouve dans la théorie micro de la gouvernance où se dessine un espace d'oscillation théorique et épistémique entre, en suivant G. Charreaux (2002, 2002/a, 2003, 2004), les lectures disciplinaires (que nous analyserons ici essentiellement dans leur version actionariale) et cognitives de la gouvernance¹³⁸. Le passage d'une lecture disciplinaire à une lecture cognitive, plus complémentaire qu'opposée selon G. Charreaux (2002, 2002/a), consacre non seulement le glissement partiel de la rationalité vers la norme dans l'explication de logiques de gouvernance, mais marque également une conceptualisation différente des temporalités de l'action qui les traversent. On passe ainsi de la réduction de la dynamique des phénomènes à une statique dans les approches contractuelles à une historicisation marquée des logiques d'action et des comportements dans le paradigme cognitif. Revenons brièvement sur les deux termes de cette équation. Dans le modèle contractuel inséparable de la théorie de l'agence, « *l'objectif central du système de gouvernance est de réduire au mieux les pertes de valeur résultant soit du comportement déviant du dirigeant censé poursuivre ses propres intérêts, soit de la spoliation liée à la domination des actionnaires dominants* » (Charreaux, 2002/a, p. 102). La résorption des conflits d'intérêts sous-tend une préférence temporelle centrée sur les décisions présentes et leurs conséquences sur les choix futurs jusqu'au terme d'un horizon temporel « borné » par la logique fonctionnaliste de l'efficacité, qui en propose une conception « *statique et réactive* » (Charreaux, 2004), visant à réduire les coûts d'agence : « *La valeur est maximisée à un instant donné, l'ensemble de opportunités d'investissement étant supposé connu au moins des dirigeants et le choix des investissements selon l'analogie du menu* » (Charreaux, 2004, p. 11). La source disciplinaire de l'efficacité se fonde alors sur une hypothèse de rationalité économique calculatrice (plus ou moins limitée) permettant d'éviter « *de gaspiller la valeur potentielle en mettant en place de schémas de contrôle adaptés, notamment en termes incitatifs* » (Charreaux, 2002, p. 20). Toutes choses restant égales, les dispositifs de la gouvernance se ramènent ainsi à des formes d'ajustements dépersonnalisées, sans épaisseur ni mémoire, flottant dans un vide social. La problématique de la gouvernance est réduite analytiquement à la confrontation d'un principal et d'un agent entre lesquels les rapports se structurent autour d'une rationalité calculatrice optimisatrice ; celle-ci restant fondée, pour l'actionnaire, sur une statique comparative en vue de limiter les coûts d'agence et minimiser la perte résiduelle et ce, dans un système où l'information (et non connaissance) joue un rôle disciplinaire. L'épaisseur historique de l'action s'efface au profit du « *modèle de calculabilité des décisions rationnelles* » (Passeron, 1995/a, p. 38) relayé par des systèmes d'incitation (incitations financières, mécanismes de contrôle) qui contractent le temps d'effectuation des transactions dans la fiction de l'instantanéité dégagée de toute pesanteur de l'histoire (des systèmes relationnels, des cadres institutionnels, etc.). Cette position, cohérente avec l'axiomatique individualiste de la

¹³⁸ Ces deux niveaux de lecture ne visent pas à l'exhaustivité et peuvent, bien évidemment, être complétés par d'autres perspectives théoriques (voir Gomez, 1996, 2004 ; Pérez, 2003 ; Caby, Hirigoyen, 2005 ; Trébucq, 2005).

théorie de l'agence (Gomez, 1996 ; Mourgues, 2002), érige « *l'opportunisme marchand (...)* comme principe même de la vie sociale » (Caby, Hirigoyen, 2005, p. 110) dans une logique où la réalité sociale apparaît comme le produit de sens intersubjectifs et contextuels qui la crée et recrée constamment.

A l'inverse, le modèle cognitif de la gouvernance opère un traitement radicalement différent du temps. Il accorde, en effet, « *une importance centrale à la construction des compétences et aux capacités des firmes à innover, à créer des opportunités d'investissement et à modifier leur environnement* » (Charreaux, 2003, p. 633) intervenant dans une perspective d'efficacité dynamique et de construction d'avantages compétitifs durables. Dans cette perspective, le fondement ou la source de l'efficacité « *n'est plus de type allocatif et statique – la meilleure utilisation possible des ressources – mais de type productif, adaptatif et dynamique* » (Charreaux, 2002/a, p. 103-104). Cette proposition n'est pas neutre sur la temporalité de l'action. Car les rentes organisationnelles se construisent en référence aux matériaux offerts par l'histoire. La structuration des cadres institutionnels, l'élaboration des connaissances, des schémas partagés ou encore des compétences fondamentales (*core competence*), l'institutionnalisation des paradigmes collectifs ou encore la création de valeur durable s'inscrivent naturellement dans un temps plus ou moins long qui encadre le champ des possibles. Cette contextualisation et cet ancrage socio-historiques des dispositifs et mécanismes de gouvernance « *en fonction de leur influence sur les dimensions cognitives de la création de valeur, la perception des opportunités de croissance, la coordination cognitive, l'apprentissage organisationnel* » (Charreaux, 2002/a, p. 104) permettent de relativiser la vision réductrice du gouvernement des entreprises, assimilé à une discipline exercée par les dirigeants par les seuls actionnaires, au profit d'une lecture élargie intégrant les éléments du contexte institutionnel (Charreaux, 1996) et justifiant le recours à des méthodes historiques pour appréhender la complexité des systèmes de gouvernance (Charreaux, 2002, 2003). En s'inscrivant dans l'institutionnalisme de North, P. Wirtz (1999, 2002) montre, par exemple, dans quelle mesure, au niveau organisationnel, les structures de gouvernance sont influencées par les traditions nationales et les cadres institutionnels historiquement construits en termes de contrôle des dirigeants. Les figures de l'action prennent appui sur des institutions qui constituent autant de repères d'interprétation (plutôt que de prescriptions d'action dans l'institutionnalisme de North) qui contraignent la latitude discrétionnaire des dirigeants. Cette perspective rejoint partiellement celle de R. Pérez (2003) qui explique dans quelle mesure la gouvernance procède de dispositifs multipolaires, multi-acteurs et multi-niveaux caractérisés par une certaine consistance institutionnelle irréductible à un jeu d'acteurs libérés du poids de l'histoire incorporée et objectivée (voir également Caby, Hirigoyen, 2005). P.-Y. Gomez (2004) va encore plus loin dans cette direction en plaçant les institutions au cœur des dispositifs et mécanismes de gouvernance.

Dans ce cadre, la temporalité de l'action permet à la théorie de la gouvernance de quitter fructueusement le giron de l'économie financière pour se rapprocher des sciences de gestion (voir Charreaux, 2002), voire de la théorie politiste de la gouvernance (Gaudin, 1998, 2002, 2004 ; Moreau-Defarges, 2003). Pour ce qui nous intéresse ici, la reconnaissance d'une complémentarité potentielle des effets d'intelligibilité des approches contractuelles et cognitives revient, en filigrane, à admettre les tensions et les imbrications temporelles qui traversent les logiques d'action dans la théorie de gouvernance. Celles-ci apparaissent en effet tiraillées entre le temps court de la rationalité instrumentale, calculatrice et utilitariste des actionnaires et le temps « long » des institutions dans lequel le poids du passé (cadres institutionnels, règles formelles et informelles, etc.), l'inscription et l'ancrage temporels de l'action jouent un rôle structurant (non déterministe) sur les systèmes de gouvernance situés à l'interaction de multiples sphères d'influence (financière, politique et sociale – voir Koenig, 2004). En d'autres termes, dans l'architecture temporelle de la théorie de la gouvernance coexistent et s'articulent un temps tourné vers l'avenir (anticipation rationnelle des possibilités de détournement de la rente organisationnelle liées au conflit d'agence) et un temps tourné vers le passé, ou tout au moins qui le récupère partiellement (tout en le déformant), qui le contient en permettant de cerner les contours de « *l'inscription dans le passé de l'action libre future de l'agent* », pour reprendre les propos de J.-P. Dupuy (1997). Ces descriptions hétérogènes plaident en faveur du caractère pluriel du temps lequel constitue un système stratifié

dont les strates, qui diffèrent dans leurs propriétés topologiques, questionnent l'articulation entre la norme et la rationalité dans les systèmes de gouvernance.

Questions méthodologiques

« *L'histoire, je le crains, ne nous permet guère de prévoir, mais, associée à l'indépendance d'esprit, elle peut nous aider à mieux voir* »

Paul Valéry

Dans les sciences de l'organisation, l'accès au passé s'appuie sur des formes de représentations qui se construisent dans des échelles et à travers des dispositifs méthodologiques très diversifiés : l'histoire sociale de l'entreprise, la monographie, l'analyse longitudinale rétrospective, l'exploitation historique des sources écrites et/ou orales, la méthode biographique constituent quelques unes des démarches de contextualisation historique les plus courantes. Cette diversité d'objets, de champs, de niveaux d'analyse, des méthodes de recherche reflète l'infini diversité des expériences historiques. Elle ne peut nous faire oublier que les intelligibilités théoriques issues de ces stratégies de recherche (monographie, histoire d'entreprise, recherche longitudinale) n'ont pas toutes le même statut épistémologique. Dans cette troisième partie, notre ambition n'est pas d'aborder des questions méthodologiques permettant la production de représentations historiennes du passé. Nous nous centrerons sur la seule que nous connaissons d'expérience (Pailot, 1995, 2003, 2003/a), à savoir la méthode biographique.

Comme nous l'avons abordé en introduction, la polarisation épistémologique (aux effets pédagogiques certains) entre modèles situationnels et dispositionnels pointe les limites d'une généralisation abusive de postulats sur la nature de l'homme à toutes les zones du social ou à toutes ses actions. A ce titre, l'hypothèse selon laquelle "*organizations are rational entities is an unnecessary and mystifying limitation that obscures important aspects of organizing*" (Shrivastava, Mitroff, Alvesson, 1987, p. 90). De manière plus générale, l'opposition manichéenne entre un *homo œconomicus* ahistorique, opportuniste, calculateur et désocialisé et un *homo sociologicus* sursocialisé et jouet de déterminismes aveugles, apparaît quelque peu stérile. L'homme est pluriel et les ressorts de son action sont multiples, hétérogènes et parfois contradictoires (Lahire, 1998, 2004). Pour autant, comme toute méthode de recherche, l'approche biographique privilégie des principes qui fondent la consistance sémantique et les limites « référentielles » de ce qu'elle permet d'affirmer et de « prouver » en référence à un registre d'intelligibilité historique. Portant toujours sur des aspects de phénomènes dont la pertinence n'est jamais susceptible de répétition à contexte constant, elle questionne presque naturellement l'influence du passé sur le présent dans des synthèses socio-historiques formulées en « langue naturelle », donc toujours susceptible d'être rectifiées par une interprétation documentée du sens des expériences contenues dans le parcours biographique.

Soyons clair ! Il ne s'agit pas de prôner une conception de l'acteur réductible à une programmation sociale ou psychique de ses conduites ou encore une vision naïvement déterministe de l'homme mû par des forces inconscientes ou génétiques sur lesquelles il n'a pas de prise. L'usage d'explication dispositionnelle n'implique pas, contrairement à ce qu'affirment A. Davis-Blake et J. Pfeffer (1989, p. 387), de considérer « *that individuals are stable and nonadaptive* ». En effet, l'individu se réfère nécessairement aux caractéristiques des situations dans lesquelles il est placé, et agit (ou prétend agir) à partir d'une connaissance réflexive de celles-ci. Cette réflexivité potentielle ne s'oppose pas à la reconnaissance de déterminations socio-psychiques, de lignes de forces et de conditionnements qui encadrent l'interaction singulière d'un individu avec l'environnement particulier avec lequel il interagit. Ces structures socio-psychiques représentent

autant de points de fixation trans-situationnels et trans-temporels qui rendent illusoire le recours hégémonique à une forme d'intentionnalité consciente détemporalisée (voir House, Shane, Herold, 1996). Certes, cette position suppose « *un minimum d'application du principe de non-conscience par les acteurs des principes qui gouvernent leurs actions* » (Lahire, 2002, p. 12). En effet, l'hypothèse de mobilisation de ressources dispositionnelles incorporées se marie mal avec une théorie de l'action où les acteurs seraient exclusivement animés par le calcul, l'intentionnalité ou la stratégie conscientes. Ici comme ailleurs, il s'agit alors d'un principe de réductionnisme méthodologique qui guide la définition des stratégies de recherche et influence la production conceptuelle.

En d'autres termes, sans nier les vertus « *d'une réflexivité pragmatique* » (Corcuff, 1995) dans la théorie de l'action, on peut penser que tout un chacun porte en lui l'héritage historique et mémoriel de son passé (duquel il est plus ou moins dégagé) et qu'il ne l'abandonne pas en franchissant les portes de l'entreprise. Dans ce cas, les chercheurs "*need to recognize and appreciate the amount of permanency, or cross-situational stability, which the different dispositional concepts imply, and the conditions under which the various concepts may be more or less useful in predicting behavior or affective reactions of interest*" (House, Shane, Herold, 1996, p. 208). L'étude des modalités d'influence de cet héritage justifie l'intérêt d'une « *méthode historique* » permettant de l'appréhender et le saisir dans son développement biographique. Certes, la méthode des récits de vie ne saurait, loin s'en faut, revendiquer un quelconque monopole méthodologique dans un domaine où les analyses statistiques combinées à des approches longitudinales donnent des résultats féconds (voir Staw, Bell, Clausen, 1986 ; House, Howard, Walker, 1991 ; Organ, Ryan, 1995 ; Payne, Clark, 2003). Mais, en donnant à l'acteur une épaisseur temporelle et existentielle, cette « *stratégie de recherche non standard* » (Chicchi, 2000) reconnaît simplement, comme nous y invite beaucoup de courants de pensée en sciences humaines et sociales, l'influence significative des forces agissantes du passé (Gaulejac, 1999), des dispositions (Lahire, 2002) ou encore des habitudes (Kaufmann, 2001) dans les comportements individuels. Dans cette optique, elle constitue une « *ouverture méthodologique* » (Wacheux, 1996) féconde pour appréhender le passé incorporé, apprécier ses formes d'actualisation dans le présent, pour discuter, lorsque le questionnement scientifique le requiert, les concepts du point de vue des conditions et des limites de leur validité, ou encore interroger les conditions épistémologiques de production des connaissances scientifiques.

Convaincu de l'intérêt de cette méthode de recherche « *qualitative* » (voir Smith, 1994 ; Chicchi, 2000), notre propos n'en est pas pour autant un plaidoyer zélé versant dans le prosélytisme. Cette orientation serait d'autant plus déplacée qu'en sciences de gestion, notamment en France, son usage reste encore quelque peu marginal (voir Pailot, 1995, 1999, 2003 ; Mouliné, 2000 ; Danjou, 2004). Certes, nos collègues québécois l'utilisent et l'enseignent de manière plus large (voir notamment Toulouse, 1980 ; Filion, 1990). Mais, comme pour toutes méthodes de recherche, la pertinence de son utilisation ne doit pas moins être appréciée au regard de la nature du problème étudié, en fonction de conditions qu'il importe d'explicitier. En ce sens, l'approche biographique ne constitue pas une fin en soi. Subordonnée de bout en bout à une finalité de recherche, elle est gouvernée par les attentes du chercheur, qui surplombent à tout moment la collecte du récit de vie (Legrand, 1993). Fort de ce principe, l'inscription dans un tel cadre apparaît largement conditionnée par la nature de la problématique théorique de recherche. Si celle-ci ne s'inscrit pas dans une perspective historique et/ou ne conduit pas à admettre que le passé d'un individu puisse donner sens à ses logiques d'action actuelles, l'approche biographique ne présente pas *a priori* un réel intérêt intrinsèque.

Pour traiter ce chapitre méthodologique, notre exposé s'articule autour de trois points. Le premier présente le cadre théorique et les potentialités de la méthode des récits de vie tels qu'ils se présentent dans les sciences anthroposociales. Précisons que nous n'étudierons ici que l'approche biographique fondée sur la mise en œuvre d'entretiens narratifs d'enquête à des fins de recherche. Pour des raisons essentiellement liées à l'expérience pratique de l'auteur (Pailot, 1995, 2003, 2003/a), les autres genres biographiques (biographie historique, autobiographie, etc.) ou les autres

usages de la méthode des récits de vie (formation, thérapie pouvant se combiner à des efforts de théorisation dans le cadre d'une recherche appliquée) ne seront pas abordés ici (voir Peneff, 1990 ; Smith, 1994 ; Dosse, 2005). Le deuxième chapitre aborde les questions épistémologiques relatives à l'intelligibilité produite par cette méthode de recherche. Le troisième traite des limites de ce que P. Bourdieu (1994) appelle « *l'illusion biographique* ».

I. La méthode biographique

Si la psychanalyse était déjà, dans son dispositif et sa doctrine, une source de la biographie (Clancier, 1983 ; Legrand, 1993), la systématisation de la méthode des récits de vie en tant que méthode de recherche scientifique semble trouver ses origines principales dans deux disciplines des sciences sociales : l'ethnologie ou anthropologie américaine et l'École de Chicago fondatrice de la sociologie empirique américaine (Bertaux, 1977, 1980, 1997 ; Pourtois, Desmet, 1989 ; Peneff, 1990, 1994 ; Chalifoux, 1992 ; Legrand, 1993 ; Chicchi, 2000)¹³⁹. Soulevant la question du sujet et de son intégration dans les sciences sociales (Finger, 1989), son émergence reste toutefois inséparable de la notion moderne d'individu (Dumont, 1983), apparue à partir du XVI^{ème} siècle et dont la légitimité sociale reste liée aux Révolutions américaine et française (Bertaux, 1989). Si cette méthode d'investigation sera progressivement abandonnée suite à l'influence de la mouvance quantitativiste dans les années cinquante et soixante et de l'orientation prise par l'approche biographique en Europe (Chicchi, 2000), son «renouveau»¹⁴⁰ en sciences sociales, dont D. Bertaux fut l'un des artisans majeurs en France (Heinritz, Rammstedt, 1991), est aujourd'hui attesté au sein du champ épistémologique des sciences empiriques anthroposociales (histoire, ethnographie, sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, etc.) où le récit de vie a « *acquis ses lettres de noblesse* » et « *est devenu l'une des méthodes qualitatives reconnues* » (Legrand, 2000, p. 23 ; Smith, 1994 ; Chicchi, 2000).

Ce retour de « *l'idole biographique* » (Dosse, 1992) ne doit pourtant rien au hasard et n'est certainement pas étranger à l'évolution du paysage épistémologique des sciences sociales caractérisée notamment par le besoin de sortir des grandes explications structurales (Ferrarotti, 1983), du déclin du paradigme structuraliste (Dosse, 1992) et de la valorisation contemporaine des explications de la réalité sociale centrées sur les individus (Cuin, 2002). Pour A. Corbin (2000, p. 289), le « *recul des paradigmes holistes se trouve à la racine de la légitimation actuelle de l'histoire du sujet* ». Comme nous l'avons vu plus haut, ce besoin d'ancrage dans des contextes d'action et échelles d'explication locales trouve d'ailleurs un écho dans les sciences historiques avec le retour de l'histoire narrative (Stone, 1980 ; Levi, 1989), l'exploitation des sources orales de l'histoire (Raphaël, 1980), l'institutionnalisation de nouveaux paradigmes de la recherche historique comme la micro-histoire (Ginzburg, Poni, 1981 ; Ginzburg, 1989 ; Revel, 1996, 1997) ou l'histoire du temps présent (Chauveau, Tétard, 1992 ; Frank, 1993 ; Soulet, 1994 ; Rousso, 2000) qui sont venus éroder les ambitions totalisantes de l'histoire structurale d'inspiration braudelienne au profit d'une histoire spécialisée aux horizons limités.

La revalorisation scientifique du genre biographique ne peut pourtant pas laisser penser à l'homogénéité des productions qui peuvent *a priori* s'en revendiquer. Derrière ce « *mot-totem* » (Pudal, 1994), une distinction se dessine entre l'utilisation de la méthode biographique à des fins scientifiques et les pratiques profanes aux formes multiples qui offrent une structure narrative dont les effets de séduction empruntent au romanesque une part de ses artifices (Pineau, Le Grand, 1993 ; Bertaux, 1997). En fait, la biographie en sciences sociales est le lieu de tensions

¹³⁹ même si les formes les plus anciennes de l'histoire de vie se retrouvent dans les abysses de l'histoire de l'humanité (Pineau, Le Grand, 1993), avec notamment l'humanisation de la biographie des grands hommes (Bertaux, 1989).

¹⁴⁰ même si cette notion de redécouverte doit certainement être nuancée, tant l'idée de la méthode biographique (faire participer l'enquêté à une investigation sur lui-même) est au cœur d'autres formes de travail en sciences sociales (Peneff, 1994 ; Pudal, 1994).

particulièrement explicites entre écriture et lecture littéraires, d'une part, et écriture et lecture scientifiques, d'autre part, entre la science et la fiction (Pudal, 1994 ; Dosse, 2005) : le journal ethnographique de recherche, la biographie romancée, l'autobiographie, le récit ethnologique, la biographique historique, la biographie éducative, la biographie de recherche sont autant de figures possibles du récit de vie (voir Smith, 1994). Construites et/ou recueillies selon des modalités très différentes et inscrites dans des protocoles eux-mêmes très variables, elles diffèrent notamment dans leur forme, leur finalité ou encore les sources qu'elles utilisent. Sans vouloir fermer le débat, nous pouvons distinguer plusieurs formes de biographie potentiellement utiles pour les gestionnaires.

- 1) La biographie historique : Le genre biographique est un domaine classique de l'histoire tiraillé, plus que d'autres, entre la science et la fiction (voir Dosse, 2005). Sa construction s'appuie sur l'exploitation de manière privilégiée, voire exclusive, d'archives publiques et/ou privées ou de documents historiques (voir Schweitzer, 1992 ; Chadeau, 1998 ; Papillon, 2002). La construction de la biographie peut s'appuyer sur l'utilisation par le chercheur de sources écrites primaires et/ou secondaires, complétées parfois des témoignages. La production de ce genre biographique est réservée de manière privilégiée aux historiens professionnels qui maîtrisent les techniques de recherche propres aux sciences historiques (critique interne et externe, etc.).
- 2) La biographie ethno-sociologique : Cette forme de reconstruction narrative, largement privilégiée dans les sciences sociales, se réfère le plus souvent à des techniques d'entretien compréhensif au cours duquel un chercheur demande à son locuteur de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue. Nécessitant de se « *projeter hors des cadres épistémologiques classiques* » pour utiliser son potentiel heuristique (Ferrarotti, 1983, p. 56), cette stratégie de recherche modifie les méthodes de recherche empirique dans leurs pratiques d'observation et d'élaboration conceptuelle, et dans le rapport entre ces deux dimensions de la recherche (Bertaux, 1977). Notre propos s'intéressera de manière exclusive à cette seconde forme « *d'histoire du sujet* » ou « *d'histoire de la singularité* », pour reprendre les expressions d'A. Corbin (2000).
- 3) L'autobiographie est le récit dont l'auteur, à la fois narrateur et personnage principal, relate sans intermédiaire tout ou partie de sa propre existence de manière rétrospective en vue de contribuer à la connaissance ou à la construction de soi. Distinct du journal intime ou des mémoires, l'autobiographie s'expose peut-être plus que d'autres formes de récits à deux écueils complémentaires, à savoir la complaisance narrative incontrôlée et le discours écran apologique et narcissique pouvant parfois flirter avec l'hagiographie. A ce titre, N. D'Almeida et S. Merrai-Ifrah (2005) illustrent dans quelle mesure l'autobiographie patronale, en personnifiant l'entreprise, procède d'un espace littéraire qui consacre en partie du « *travail d'image que l'entreprise construit* » tout en servant « *d'auto-affirmation identitaire* » à travers une mise en scène de soi.

L'approche biographique peut également entretenir des frontières floues et poreuses avec les méthodologies de recherche qui utilisent et exploitent la parole des témoins du passé, encore vivants, porteurs d'une mémoire plus ou moins sensible, plus ou moins douloureuse et plus ou moins déformée qui déborde parfois largement les événements sur lesquels elle s'appuie. Car comme nous l'avons évoqué plus haut, la mémoire est devenue progressivement un objet et une source de l'histoire. Il subsiste toutefois des différences fondamentales entre « l'histoire orale » et l'ethnobiographie. Car, en suivant J. Candau (2005, p. 139), « *l'historien s'intéresse essentiellement à l'événement qui fait l'objet du récit, l'anthropologue se focalise sur l'événement de la narration (...)* Pour l'anthropologue, le récit mémoriel n'est pas seulement la description d'un événement, il est l'événement lui-même ». A ce titre, la notion de biographie organisationnelle (« *organizational biography* » - Kimberly, Bouchikhi, 1995) ou de biographie d'organisation (« *organization's biography* » - Kimberly, Rottman, 1987) traduit, à notre sens, soit une confusion entre le genre biographique tel qu'utilisé en sciences sociales et l'exploitation des « sources orales

de l'histoire » s'appuyant sur des entretiens rétrospectifs d'acteurs ayant vécu certains événements organisationnels en vue de recomposer une dynamique processuelle ou encore une trajectoire d'entreprise (Kimberly, Bouchikhi, 1995), soit un habillage sémantique visant à mettre sous un nouveau concept des pratiques de recherche nommées différemment ailleurs (Kimberly, Rottman, 1987). Même si la finalité d'une biographie peut être d'interpréter l'objectivité d'un fragment d'histoire sociale en partant de la subjectivité non éludée d'une histoire individuelle, le protocole de recherche proposé par J. R. Kimberly et H. Bouchikhi (1995) nous apparaît plus proche d'une étude longitudinale rétrospective basée sur les témoignages d'acteurs organisationnels ayant vécu les événements étudiés que la réalisation de biographies au sens strict du terme. En ce sens, elle se fonde sur une imbrication marquée des éléments historiques et biographiques dans le récit des informateurs. Sauf à encourager une dilution sémantique des contours de l'approche biographique, toutes les formes de mobilisation de la mémoire des acteurs, cette présence reconstruite et reconstituée du passé¹⁴¹, ne relèvent pas *a priori* de la méthode biographique.

A ce brouillage des genres s'ajoutent les débats terminologiques qui s'expriment par l'emploi d'expressions aussi variées que celles « de récits de vie », « d'histoires de vie », « d'approche biographie » ou « méthode biographique » (voir Le Grand, 2000). Volonté de différenciation des auteurs ? Querelles sémantiques pour l'attribution symbolique d'un champ intellectuel ? Réelles différences d'orientations épistémologiques ? Le débat reste ouvert. Sans nier les arguments justifiant l'usage de ces différents termes (voir Bertaux, 1980, 1997 ; Lainé, 1998), nous les utiliserons indistinctement, ne serait-ce qu'en raison de la polysémie même du terme histoire évoquée plus haut. Pour notre exposé, nous considérons qu'elles désignent la tentative de reconstruction narrative, suscitée par un interviewer et souvent retranscrite, du parcours de vie d'un interlocuteur à travers l'usage d'entretiens compréhensifs pouvant présenter des degrés de directivité variable en vue de recueillir des données empiriques qui prennent sens au regard d'une problématique théorique de recherche : « *Le récit de vie, c'est le récit qu'une personne fait de son expérience de vie dans une interaction de face à face* » (Bertaux, 1989, p. 28).

En ce sens, une biographie est une tentative du sujet pour construire et donner une image diachronique - et non un portrait synchronique - de lui-même face à un interlocuteur en vue de produire des effets d'intelligibilité propres à cette méthode. En ce sens, elle procède d'une recomposition narrative inscrite dans le présent centrée sur ce que P. Ricœur (1990) appelle « *l'identité narrative* » d'un sujet, c'est-à-dire sa capacité de mettre en récit de manière concordante les événements de son existence. A travers ce matériau autobiographique suscité (récit de vie direct)¹⁴², on demande au sujet de se raconter, de se référer aux souvenirs qu'il possède de ses expériences de vie (Monteil, 1993), de relater sa trajectoire ou les événements constitutifs de son parcours avec une précision et une chronologie suivies dans son détour temporel en vue d'aboutir à l'écriture de cette vie, à sa reconstruction narrative (Peneff, 1990 ; Legrand, 1993). Dans des degrés de différenciation et distanciation variables du passé par rapport au présent, on questionne un vécu marqué et déclaré comme passé dans une profondeur temporelle allant d'un point où il adhère en quelque sorte au présent depuis celle où il est reconnu dans sa passéité révolue. En privilégiant les processus mnémoniques, la méthode biographique produit une forme d'intelligibilité historique, mais elle ne saurait se confondre avec une méthode historique dans la mesure où l'exploitation de sources écrites occupe une place marginale voire nulle. A ce titre, l'histoire orale (ou plutôt l'exploitation des sources orales dans une démarche historique) mérite d'être distinguée de la méthode biographique.

Irréductible à l'histoire vécue, le récit de vie s'élabore autour d'une construction à plusieurs étages, où se mêlent évocation et recherche, inséparable (voir Pineau, Le Grand, 1993) :

- 1) d'un regard du présent sur le passé, d'une remémoration qui produit du sens,

¹⁴¹ pour reprendre la définition de la mémoire proposée par l'historien H. Rousso (1998).

¹⁴² c'est-à-dire la forme écrite sollicitée du récit de vie récoltée par relation directe avec le narrateur.

- 2) d'une conjoncture biographique contextualisée dans une interaction sociale entre un enquêteur et un narrateur,
- 3) de la transformation réflexive d'événements temporels vécus en représentations organisées et structurées par l'intermédiaire d'un travail d'articulation des temporalités et des périodisations irréductible à une simple évocation chronologique,
- 4) d'une mise en forme du récit de vie qui ne peut occulter les déformations occasionnées par le passage de l'oral à l'écrit (différences de conventions entre le langage écrit et parlé) ou l'irréductibilité entre l'évocation des souvenirs et les souvenirs proprement dits,
- 5) d'un questionnement préétabli indissociable d'une problématique théorique de recherche.

Par opposition, une biographie n'est ni un accès direct aux conditions objectives de vie d'un narrateur ni une refiguration objective (au sens positiviste ou réaliste du terme) du temps biographique vécu par ce dernier (Leclerc-Olive, 1998) : «*Ce serait pure illusion que de supposer que le récit, la reconstruction ou reconstitution, est simplement le reflet de ce qui s'est passé*» (Aron, 1989, p. 157). Cette réflexion de R. Aron à propos de l'écriture historique s'applique tout à fait au récit de vie pour lequel la singularité du sujet est pris en compte comme révélateur d'un certain vécu social, mais ne peut se concevoir comme un reflet désincarné des structures abstraites (Bertaux, 1989). J. Bruner (2005, p. 113) exprime une idée comparable quand il écrit : «*Aussi vaste que puisse être sa mémoire, aussi sophistiqués que puissent être ses systèmes d'enregistrement, l'esprit humain ne parvient jamais à se saisir pleinement et fidèlement du passé*».

Ces caractéristiques nous conduisent à nous interroger sur les potentialités théoriques de l'approche biographique. Celles-ci sont multiples. La méthode des récits de vie peut permettre (Gaulejac, 1984) :

- de sortir de l'opposition entre l'individu et la société, entre la subjectivité et les régularités objectives du social en saisissant «*la dialectique du social, c'est-à-dire le rapport entre les conditions concrètes d'existence et de vécu*» (Gaulejac, 1984, p. 35 ; Ferrarotti, 1983). La singularité du destin unique permet une individualisation de l'histoire sociale collective dont il est à la fois le produit et l'expression : «*Le cas acquiert un caractère universel lorsque sa singularité a été relativisée et qu'il devient représentatif des mécanismes à l'œuvre dans le phénomène étudié*» (Gaulejac, 1991, p. 21). En d'autres termes, le récit de vie donne directement accès à la subjectivité, mais aussi, à travers elle, à la totalisation psychique constituée par l'expérience de vie (Bertaux, 1989).
- de saisir, grâce à l'orientation narrative des récits, les processus socio-psychiques s'inscrivant dans la durée voire la longue durée, en leur donnant une base concrète d'étude (Becker, 1986 ; Smith, 1994 ; Bertaux, 1997). Si elle ne verse pas dans des «*formes douces d'interrogatoires officiels*» (Bourdieu, 1994) ou le romanesque (Passeron, 1989), cette méthode permet de saisir ce qui échappe aux normes statistiques, aux régularités objectives dominantes en rendant accessible une description empirique fine des enchaînements de situations, d'interactions, d'événements et d'actions qui caractérisent le vécu social. Le récit de vie est un moyen d'investigation privilégié pour tous ceux qui ne veulent pas négliger les «*petits faits vrais*», qui veulent saisir les aspérités et les contradictions du réel, ou encore respectent le sujet-acteur dans la trame du temps (Rioux, 1983). A ce titre, l'approche biographique permet d'atteindre des faisceaux sociaux et des structures qui échappent irrémédiablement aux données statistiques et donnent la substance vive du processus historique (Ferrarotti, 1983).
- de cerner «*les circularités dialectiques entre l'universel et le singulier, entre l'objectif et le subjectif, entre le général et le particulier*» (Gaulejac, 1984, p.36) à travers une appréciation

plausible du poids des déterminations sociales et psychiques dans les trajectoires individuelles et du rapport des acteurs avec ces déterminations. On le sait, l'histoire de vie est l'objet de déterminations multiples qui opèrent à des niveaux spécifiques et autonomes (Gaulejac, 1989, 1999). Face à cet enchevêtrement, le récit de vie permet d'articuler les différents niveaux d'analyse qui ne sont pas, dans la vie réelle, des éléments juxtaposés : « *La tendance des sciences sociales est à la spécialisation, à l'analyse - et qui dit analyse dit fragmentation de l'observation, autopsie du sujet. La vie, au contraire est synthèse - mais disparaît du champ des sciences sociales quand elles se prennent pour des sciences exactes* » (Bertaux, 1989, p. 31). Sans sombrer dans un structuralisme dogmatique (Passeron, 1989) ou considérer les faits sociaux comme des choses, le tissu narratif n'en permet pas moins de saisir les principes organisateurs sous-jacents à la mise en place de l'itinéraire biographique de l'individu par l'intermédiaire de leur sens pour les acteurs. Il considère le sujet comme « *un acteur, porteur de structures, mais qui construit son monde* » (Balan, Jelin, 1980, p. 283).

- de saisir les médiations entre le fonctionnement individuel et le fonctionnement social. Comme le note P. Bourdieu (1994, p. 88), les « *événements biographiques se définissent comme autant de déplacements dans l'espace social, c'est-à-dire plus précisément, dans les différents états successifs de la structure de distribution des différentes espèces de capital qui sont en jeu dans le champ considéré* ». L'approche biographique autorise la reconstruction des relations objectives qui unissent, d'une part, l'acteur avec le champ dans lequel s'est déroulée sa trajectoire et, d'autre part, avec l'ensemble des autres acteurs engagés dans le même champ.

Face à ces diverses potentialités théoriques, le chercheur doit souvent privilégier un mode d'approche biographique en relation avec sa problématique théorique de recherche. La structuration du champ des études biographiques et la différenciation des approches restent en fait une caractéristique classique de cette stratégie de recherche. Ainsi, D. Bertaux (1980) distingue les biographies qui privilégient le sociostructurel de celles orientées vers le sociosymbolique. S. Clapier-Valladon et J. Poirier (1983) distinguent l'ethnobiographie ou la sociobiographie de la psychobiographie. M. Legrand (1993) distingue la socio-analyse et la psycho-analyse. Ces découpages restent quelque peu schématiques dans la mesure où la science biographique n'est ni sociale, ni psychique, ni subjective, mais « *tout cela à la fois, brassant et organisant dans une totalité complexe et originale, et le social et le psychique et le subjectif* » (Legrand, 1993, p. 187). La différenciation des niveaux d'analyse potentiels doit, de ce fait, être nuancée (Bertaux, 1980 ; Clapier-Valladon, Poirier, 1983, 1984). Elle permet toutefois de rappeler qu'une histoire de vie privilégie toujours certains aspects de la réalité plutôt que d'autres¹⁴³ et induit des différences à la fois dans les procédés de conduite de l'entretien et dans l'analyse de contenu (Clapier-Valladon, Poirier, 1983, 1984 ; Courgeau, Lelièvre, 1989 ; Clapier-Valladon, Poirier, Raybaut, 1993). À ce titre, il est certain que le chercheur imprime à sa recherche une tonalité particulière (Catani, 1977). L'influence sur l'orientation qu'il souhaite lui donner doit toutefois être relativisée. Dans la pratique, c'est la problématique théorique qui fixe l'orientation psycho-analytique ou socio-analytique du récit de vie. Cela revient à dire, toutes choses restant égales par ailleurs, que la validité de l'interprétation des matériaux biographiques ne peut s'apprécier qu'au regard du ou des cadres théoriques auxquels elle se réfère - position qui doit être nuancée car la construction de l'objet biographique reste ouvert, tout au long de la démarche, aux « apports correctifs », aux changements d'opinion et même parfois à des restructurations radicales.

Une question récurrente autour de l'utilisation de cette méthode qualitative concerne son régime de scientificité. Sur ce point, nous pouvons noter que la tension épistémologique évoquée plus haut entre l'Ecole méthodique et l'Ecole relativiste dans les sciences historiques se retrouve dans l'approche biographique dans la mesure où le récit de vie se construit à partir de l'énonciation orale d'un sujet sur sa vie passée. En ce sens, les entretiens biographiques « *ne nous livrent jamais des*

¹⁴³ le rôle de l'interviewer, par sa communication verbale et infra-verbale, est capital dans l'orientation de la tonalité du récit de vie, dans la structuration de la production du narrateur.

« faits » mais des « mots » » (Demazière, Dubar, 1997, p. 7) exprimant ce que le sujet vit ou a vécu grâce à sa capacité à parcourir, à remonter le temps. En suivant Daniel Bertaux (1997), ils peuvent être vus comme une médiation entre une « *réalité historico-empirique* » (parcours biographique), une « *réalité psychique et sémantique* » (totalisation subjective toujours en évolution de l'expérience vécue) et une « *réalité discursive* » (le récit lui-même produit dans la relation dialogique de l'entretien). Comme le note P. Ricœur (2000, p. 311), « *la vie n'est pas une histoire et ne revêt cette forme que dans la mesure où nous la lui conférons* ». La question pressentie concerne naturellement l'objectivité de la méthode. Car, même si son degré d'objectivité ou de subjectivité peut être rapproché du genre biographique considéré (Smith, 1994), les récits de vie sont des productions subjectives par excellence inséparables d'actes interprétatifs : « *Que les récits de vie soient des productions subjectives, c'est une évidence* » nous rappelle Daniel Bertaux (2000, p. 77). Se démarquant des représentations de l'action privées d'acteur (voir Déchaux, 2002), l'esprit de la démarche biographique est d'ailleurs la compréhension des phénomènes à partir du point de vue de l'acteur (Chevalier, 1989). Dans la méthode biographique, les pratiques interprétatives se retrouvent à de multiples niveaux.

Tout d'abord, les représentations actuelles, faites au moment du récit, modifient ou déforment naturellement les pratiques passées. Par nature et par définition, le récit assure un rôle d'agencement et de structuration des données temporelles vécues (Guillaume, 1996 ; Lainé, 1998). Qu'elles qu'en soient la structure et la forme, il est une interprétation, une mise en intrigue par le narrateur de son parcours de vie (Dominice, 1989). V. de Gaulejac (1991, p. 22) insiste sur ces aspects de recomposition du réel liés à l'entretien : « *Tout discours qu'il soit écrit ou oral est une reconstruction et en ce sens, il ne peut être identifié au réel. A fortiori lorsqu'il s'agit d'un discours sur le passé qui ne peut être que « du temps recomposé »* ». Si le « *je qui raconte* » et le « *moi raconté* », le sujet locuteur et le sujet biographique se recouvrent partiellement, ils n'en restent pas moins séparés par une « *distance temporelle* » (Ricœur, 1985) que l'acte narratif tente d'annuler : « *ils n'ont ni la même situation spatio-temporelle, ni la même expérience intime* » (Abastado, 1983 : 18). Cette irréductibilité alimente un certain nombre de critiques adressées au genre biographique sur lesquelles nous reviendrons plus bas (voir Bourdieu, 1994). En effet, reconnaissons-le, la logique de la mémoire risque presque naturellement d'entretenir « *toutes les formes de « l'illusion rétrospective » que suppose la projection inconsciente sur le passé d'une représentation présente (et socialement située)* » (Bourdieu, Saint-Martin, 1982, p. 17).

Ensuite, l'approche biographique s'appuie sur une co-construction par l'interviewé et l'interviewer du discours de l'entretien : « *le sujet ne récite pas sa vie, il réfléchit sur elle tout en la racontant* » (Bertaux, 1980, p. 210). La biographie apparaît alors comme une opération de production sociale des représentations et des cognitions à travers laquelle « *un individu retotalise synthétiquement sa vie, (la biographie) et l'interaction sociale en cours (l'interview) au moyen d'un récit* » (Ferrarotti, 1983, p. 53). S'écrivant (à l'instar de l'histoire) toujours au présent, elle constitue un moment de co-analyse où le chercheur et l'interviewé réfléchissent ensemble pour comprendre l'histoire du sujet, l'installer dans la continuité, donner un certain ordre à la multiplicité des événements temporels vécus (Guillaume, 1996).

Enfin, la conjoncture biographique (c'est-à-dire les conditions de la verbalisation du discours) et le moment de vie où les entretiens biographiques sont réalisés affectent aussi bien la disposition du sujet à se soumettre au protocole de recherche que la recomposition de ses expériences passées (Peneff, 1990 ; Legrand, 1993) : « *Selon le lieu de son écriture et le moment biographique, l'interprétation variera* » (Dominice, 1989, p. 59).

S'appuyant sur l'appartenance du biographique au genre narratif, doit-on pour autant conclure que le discours biographique et le discours fictionnel ont des statuts semblables ? Peut-on dénier au passage toute possibilité d'établir un savoir « scientifique » sur le passé des individus, enlever tout intérêt à la recherche biographique sauf à y trouver un exercice rhétorique ? Il est clair que dans le cadre de cet exposé, ces questions ne sauraient être qu'effleurées, si tant est qu'il soit possible d'y répondre de façon satisfaisante. En fait, le scepticisme affiché sur la faiblesse épistémologique du

mode narratif apparaît inséparable de la dualité Modèle/Récit qui traverse les sciences sociales (Gardin, 2001). A ce titre, on ne peut réfléchir à la place d'une méthode sans prendre en compte à la fois la hiérarchie des objets légitimes de recherche et celle des méthodes d'enquête (Beaud, 1996). Ce doute épistémologique n'est pourtant pas sans argument. En effet, l'homologie structurale entre le texte et l'action¹⁴⁴ masque toujours en creux le caractère inachevé du monde refiguré par la narrativité. Car, entre l'histoire « objective » et le récit « subjectif », il y a toujours un espace qui, tout à la fois, consacre l'impuissance du langage à embrasser les contours et les potentialités de la vie et de la *praxis* humaine tout en permettant de réfléchir sur la dynamique des processus de transmission (Gaulejac, 1999). En ce sens, ne serait-ce qu'en raison du « piège de l'imaginaire » (Ricœur, 2000), le temps raconté ne peut être une duplication mentale du réel passé. Comme le note fort justement D. Schapper (2005, p. 68), « aucune méthode, par définition, ne permet de récupérer le « vécu » lui-même. L'entretien ne rapporte pas le « vécu », il recueille – et parfois suscite – le récit construit et reconstruit par la présence de l'enquêteur ». A l'instar de l'histoire, le récit de vie n'en est pas moins tiraillé entre la nécessaire référence à une réalité factuelle située hors et avant la narration, et la prise en considération d'actes interprétatifs inhérents à toute forme d'intelligibilité historique considérant le passé comme « une construction et une réinterprétation constante » (Le Goff, 1988, p. 189). Ceci étant posé, nous allons maintenant brièvement examiner les deux pôles de ce champ de tension comparables à ceux rencontrés par les historiens.

D'un côté, dans un rapport au temps qui lui donne son fil conducteur, le récit de vie se rapproche de la vie dans un souci de fidélité descriptive, de référence à un passé, c'est-à-dire à ce qui est effectivement arrivé, pour reprendre un thème cher aux historiens (Veyne, 1992) : « Tout récit de vie prétend restituer les choses de la vie telles qu'elles se sont effectivement déroulées » (Lainé, 1998, p. 141) et reste « toujours une tentative d'objectivation de ce qui fut important dans ce qui a été vécu » (Baudouin, Türkölmez, 2000). En ce sens, comme la représentation historique, le récit de vie possède un référent extralinguistique qui le rend irréductible à une forme de phénoménologie de la mémoire. Il est traversé pour une visée référentielle en direction d'une réalité attestée et a pour ambition d'être une reconstruction plus ou moins approchée de ce qui un jour fut une « réalité antérieure » quelles que soient les difficultés de ce que Paul Ricœur (2000) appelle sa « représentation ». A ce titre, en admettant l'hypothèse de la « vérité-fidélité du souvenir » (Ricœur, 2000), les déclarations personnelles échappent partiellement à un relativisme absolu dans la mesure où elles se rattachent aux situations objectives, aux données des conditions concrètes traversées par le narrateur (Ferrarotti, 1980), « aux apories tenaces et irréductibles du temps » (Pineau, 2000, p. 69). En effet, une trajectoire biographique est inséparable de circonstances sociales, économiques, culturelles contingentes, certes que les individus se représentent, construisent et refabrique comme telles, mais qui structurent durablement leur trajectoire de vie et représentent un niveau de réalité ancré dans un contexte d'action tangible. La structure diachronique mise en intrigue par celui-ci revendique nécessairement une certaine forme « d'objectivité discursive » présentant le plus souvent une bonne correspondance avec la structure diachronique du parcours lui-même (Bertaux, 1997). En d'autres termes, si une biographie n'est jamais donnée une fois pour toute, sa malléabilité n'en reste pas moins limitée (Leclerc-Olive, 1998) et la construction verbale qu'elle sous-tend est rarement totalement illusoire ou fantasque : « Elle est le produit d'un travail de narration (et parfois de quasi-théorisation) fondé sur l'observation de soi par soi et de soi par autrui » (Lahire, 2002, p. 392). Il s'agit donc moins, dans la veine du physicalisme fonctionnaliste (Castoriadis, 1975), de considérer les agents sociaux comme de « simples supports » des rapports de production matériels et des fonctions sociales désincarnées que de reconnaître l'influence structurante des conditions de vie objectives (sociales, culturelles, familiales, etc.) qui forment une totalité partiellement autonome et autorégulée étrangère aux intentions des agents sociaux qui les vivent : « le social n'est le produit ni d'un "programme externe" (volonté d'un radicalement Autre) ni d'un « programme interne » (volonté générale, contrat social, activité fabricatrice d'un Etat) » (Dupuy, 1992, p. 29).

¹⁴⁴ Sur ce point, le lecteur pourra se référer à l'analyse de Paul Ricoeur (1983, 1985, 1985/a) appliquée à l'épistémologie historique.

D'un autre côté, il existe irrédûctiblement des décalages entre le vécu effectif et son souvenir (Lévy, 2000), en raison notamment de la sélection mémorielle (Candau, 2005), de la sélection opérée par la narration (Lainé, 1998), de la mise en cohérence par l'enquête de son passé (Lahire, 2002), du souci (conscient ou non) du narrateur de protéger ou valoriser son identité narrative et son image de soi (Bertaux, 1989), de l'orientation donnée par la problématique théorique de recherche (Legrand, 1993), de l'incomplétude des images de la mémoire (Leclerc-Olive, 1998), etc. Dans cette démarche de reconstitution « rétrodictive » (Prost, 1996) (conduisant à lire le temps à rebours), le chercheur et le narrateur ont toujours une attitude active, constructive dans la production de sens. En effet, l'intelligibilité de l'explication proposée suppose nécessairement l'interprétation des actes du narrateur, c'est-à-dire la reconstruction (plus ou moins probante) de leur sens intentionnel en référence au contexte singulier d'observation et aux conditions de production et de réception des connaissances savantes (voir Passeron, 2001). En fait, l'approche biographique est nécessairement une réalité construite car le tissu narratif est toujours une refiguration du temps vécu (Ricœur, 1985), une production co-construite entre un chercheur et un narrateur. « *L'homme ne se souvient pas du passé ; il le reconstruit toujours (...) Il ne conserve pas le passé dans sa mémoire, comme les glaces du Nord conservent frigorifiés les mammouths millénaires. Il part du présent – et c'est à travers lui, toujours, qu'il connaît, qu'il interprète le passé* ». Cette remarque de l'historien L. Fèbvre (1992, p. 15) s'applique d'autant plus à la méthode biographique que celle-ci s'appuie sur une narration historique et mémorielle dans laquelle les souvenirs jouent un rôle prédominant. Elle n'est pas une répétition, mais un acte de création qui met en scène des actes de mémoire. Comme le soulignait M. Bloch (cité dans Candau, 2005, p. 67), il ne faut en aucun cas « *confondre un récit d'événements avec le souvenir qu'en ont gardé les participants* ». Car notamment les souvenirs mémorisés ne sauraient être confondus avec les souvenirs manifestés : « *ces derniers ne sont pas nécessairement le reflet exhaustif et fidèle des souvenirs tels que conservés et dont le contenu reste incertain, y compris pour les premiers intéressés* » (Candau, 2005, p. 67). Au risque de superposer, et de confondre, le rapport que le narrateur entretient avec son passé (et son action) avec celui que le chercheur développe avec son locuteur, on peut même dire que le récit de vie est l'interprétation d'une interprétation. Ce double niveau de construction s'explique aisément. À un premier niveau, le narrateur organise, reconstitue, interprète un temps vécu au regard d'un univers psycho-familial, social, culturel et linguistique qui lui donne sens, d'une conjoncture biographique structurée par la forme d'interaction spécifique et contingente qu'est l'entretien, par un effet de distanciation et de reconstruction rétrospective pouvant donner lieu à la production de différents récits possibles, stimulés par des contextes changeants. Porteurs d'une subjectivité dont ils ne peuvent se défaire, l'anthropologue J. Candau (2005) considère qu'il « *serait erroné de vouloir évaluer les récits de vie à partir des critères du vrai et du faux en rejetant purement et simplement les anamnèses qui ne semblent pas crédibles car, d'une part, « ce qu'on dit de soi est toujours poésie » (...) et, d'autre part, comme pour toute manifestation de la mémoire, il y a une vérité du suet qui se dit dans les écarts reprérables entre la narration (...) et la « réalité » événementielle* ». A ce titre, la singularité du vécu reconstruit procède ainsi « *d'un réel immanent à l'expérience individuelle* » (Granger, 1992) qui s'oppose à une réalité ontologique objective. A un second niveau, l'entretien biographique, quelle que soit sa qualité, n'apporte jamais, par lui-même, l'intelligibilité scientifique que vise le chercheur. En effet, comme le rappelle D. Schapper (2005, p. 125), « *quelle que soit leur qualité, les matériaux de l'enquête ne produisent par eux-mêmes aucune théorie s'ils ne sont pas organisés par une interprétation du chercheur qui confronte, tout au long de la recherche, données empiriques, et hypothèse d'interprétation structurelle ou historique, selon une démarche concrète chaque fois singulière* ». Si l'entretien porte par lui-même sa propre signification, il n'est, au même titre que tout entretien compréhensif, « *qu'un matériau* », un « *document brut (...) qui demande à être traité comme toutes les données rapportées par l'enquête : il doit être critiqué, au sens des historiens, évalué, inséré dans l'analyse ou la démonstration, dont il constitue le pôle expérimental* » (Schnapper, 2005, p. 68-69). En ce sens, le chercheur donne une orientation au recueil du discours, l'interprète de façon plausible, admissible, en tout cas honnête et véridique. Il se fait le passé dont il a besoin¹⁴⁵ en fonction de ses hypothèses explicatives, de sa

¹⁴⁵ pour reprendre le mot de L. Fèbvre (1992).

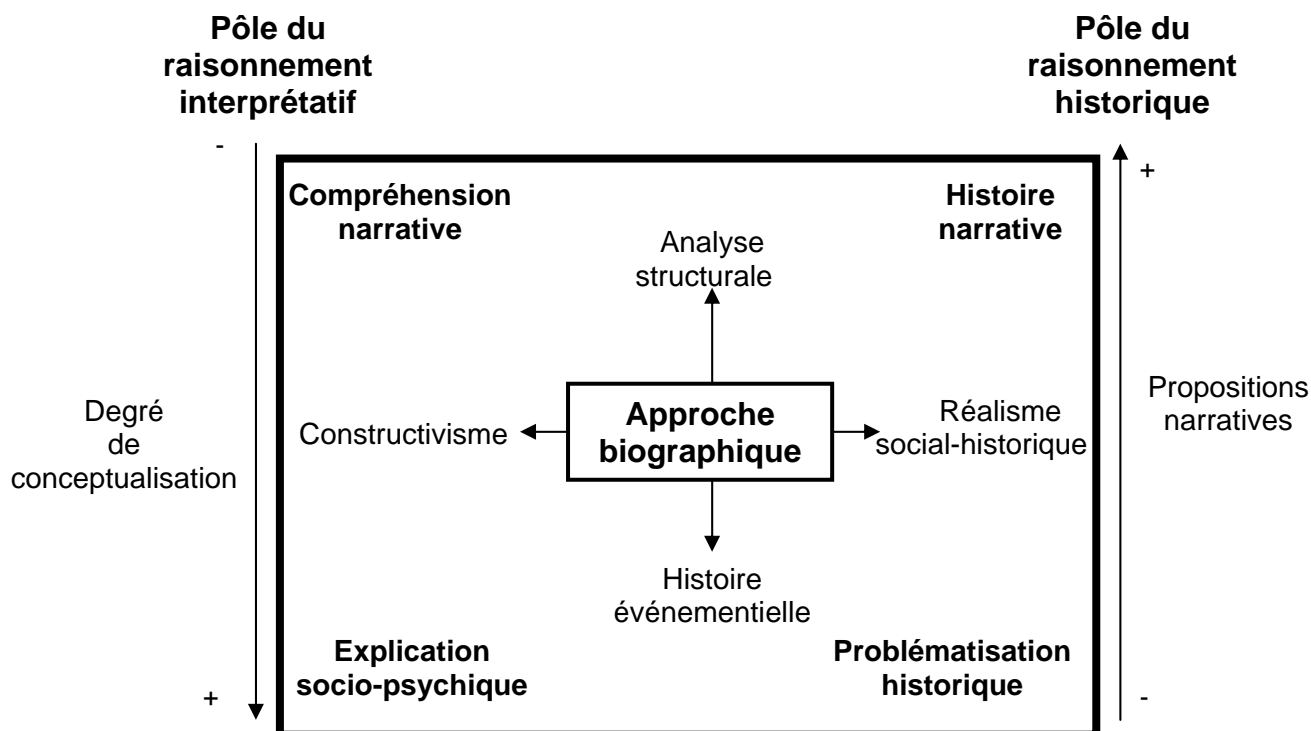
problématique théorique de recherche et, ce en vue de produire une intelligibilité bibliographique. Il ne dispose pas, à l'instar du narrateur, d'une capacité d'auto-réflexion qui lui permettrait d'objectiver sa position ou de s'autoriser une position surplombante. C'est-à-dire que « *ce que nous pouvons savoir dépend de l'observateur et non de ce qui est observé* » (Segal, 1990, p. 26).

Il est clair que ce double niveau de re-construction exclut toute forme de réalisme naïf s'imaginant pouvoir connaître les faits en eux-mêmes, « *wie es eigentlich gewesen ist* » pour reprendre la formule célèbre de L. von Ranke. Espace de médiation entre l'objectivité du champ social (réalisme social-historique) et l'intériorisation, l'appropriation, la « retransformation » du social en structures psychiques (constructivisme), le discours biographique procède alors d'une dialectique du social « *qui consiste essentiellement dans le rapport complexe, non déterminable a priori, entre les conditions objectives (datità) et le vécu* » (Ferrarotti, 1983, p. 41). Face à cette tension, le récit de vie, tiraillé entre histoire et mémoire (Lévy, 2000), oscille donc « *en permanence entre souvenirs-écrans et traces fondatrices, mêlant le récit et les représentations de l'action* » (Cabanès, 2000, p. 17) avec l'ambition d'interpréter « l'objectivité » d'un fragment d'histoire sociale en partant de la subjectivité non éludée des trajectoires sociales d'individus : « *Le témoignage constitue la structure fondamentale de transition entre la mémoire et l'histoire* » (Ricœur, 2000, p. 26). La singularité du sujet est ainsi prise en compte comme révélateur d'un certain vécu social (Pourtois, Desmet, 1989), mais ne peut se concevoir comme un reflet désincarné de structures sociales « objectives » ou « abstraites » (Bertaux, 1989). La finalité de cette méthode rétrodictive « *est d'accéder (par l'intérieur) à une réalité qui dépasse le narrateur et le façonne. Il s'agit de saisir le vécu social, le sujet dans ses pratiques, dans la manière dont il négocie les conditions sociales qui lui sont particulières* » (Balandier in Ferrarotti, 1983, p. 9) à travers la reconstitution d'une trajectoire ou d'un parcours de vie (Peneff, 1990). Dans cette recomposition, même si la cognition peut être considérée « *comme une action spécifique qui a ses temporalités* » (Livet, 2001, p. 302), le caractère indissociable du texte et de l'action apparaît inéluctable : « *l'action ne peut jamais être totalement expliquée car elle est rigoureusement imprévisible dans son avènement comme dans ses conséquences ultérieures, mais elle n'existe socialement que par le texte ou le récit renouvelés* » (Cabanès, 2000, p. 18). A ce titre, le risque du genre biographique d'imposer une cohérence au parcours de vie par la forme même du récit ne peut occulter la nécessité de la narration de « *procéder d'un temps raccourci* » (Lainé 1998) sous peine d'une totale inintelligibilité. Au-delà de cette irréductibilité, il importe de ne pas confondre les données empiriques initiales (récit de vie brut) et les effets d'intelligibilité produits par le chercheur. Cette confusion reviendrait, en fait, à « *ramener la question de la scientificité des recherches à celle des instruments employés* » (Poupart, 1993). Comme dans toute opération scientifique, l'analyse du récit de vie suppose une démarche de traduction inséparable d'actes interprétatifs en vue de relier le monde théorique et le monde empirique. En aucun cas, le travail interprétatif du chercheur pour comprendre la logique du social intériorisé ne saurait se confondre avec les schèmes proposés (plus ou moins explicitement) par l'enquêté (Lahire, 2002). En d'autres termes, la subjectivité de la narration biographique (mais quel discours ne l'est pas ?), toujours ancrée dans une forme de réalisme social-historique, ne peut absolument pas s'assimiler aux effets d'intelligibilité proposés par le chercheur. A ce titre, pour reprendre la distinction de P. Ricœur (2000), l'intelligibilité narrative¹⁴⁶ se saurait se confondre avec l'intelligibilité explicative/compréhensive.

¹⁴⁶ Pour P. Ricœur, la dimension narrative reste la forme irréductible de l'appréhension de la temporalité nécessaire pour être en mesure de configurer l'hétérogénéité et la fragmentation de l'expérience humaine du temps.

II. Questions épistémologiques autour de la méthode biographique

L'intelligibilité biographique met en jeu des niveaux d'analyse, des positionnements épistémologiques à la fois irréductibles et complémentaires. L'analyse des champs de tension de l'approche biographique peut s'analyser dans une double dimension épistémologique et théorique pouvant se résumer comme suit :



Ces champs de tensions peuvent se décomposer en deux pôles fondamentaux, à savoir l'épistémologie et l'intelligibilité biographiques, qui caractérisent une science soumise à un modèle narratif, c'est-à-dire « à un modèle où il s'agit de raconter, de comprendre, d'évaluer ce qui a joué un rôle et lequel, comment les choses se sont produites, de créer une intelligibilité qui n'est pas une déduction, mais une reconstitution de quelque chose qui s'est produit, qui apporte de l'intelligibilité, mais qui ne remplace pas l'objet par une vérité plus générale, qui est la compréhension de ce qui s'est produit sans qu'on puisse quitter l'objet, le labyrinthe, prendre un point de vue plus général pour dire au fond : voilà la loi générale plus simple que nous avons apprise à propos de l'objet » (Stengers, 1991, p. 85).

1. L'épistémologie biographique

L'épistémologie biographique se fonde autour d'arbitrages qui touchent tant « le statut du réel » que l'articulation du structural et de l'événementiel.

1.1. Réalisme social-historique versus constructivisme

Concernant le statut du réel, la méthode biographique, comme nous l'avons vu plus haut, se trouve dans une position épistémique proche de celle des sciences historiques évoquée plus haut tiraillées entre l'Ecole méthodique (pôle réaliste) et l'Ecole relativiste (pôle constructiviste). Les

biographes distinguent clairement l'histoire de vie de sa narration dans une conjoncture biographique donnée. Ils admettent cependant un postulat de base, à savoir que « *l'histoire d'une personne (...) possède une réalité préalable à la façon dont elle est racontée et indépendante de celle-ci* » (Bertaux, 1997, p. 32-33). Cette conception réaliste est inséparable d'un positionnement constructiviste qui s'intéresse à la façon dont l'individu construit un monde relativement stable et régulier, produit des régularités et des invariances, crée un ordre dans le flux de son expérience biographique. L'approche biographique est une réalité construite en ceci que le tissu narratif est une « *refiguration du temps vécu* » (Ricœur, 1985), une production co-construite entre un chercheur et un narrateur. Ce dernier le structure en référence à un univers psycho-familial, social, culturel, linguistique et lui donne sens au regard de son histoire. Porteuse d'une subjectivité dont elle ne peut se défaire, la singularité du vécu procède d'un réel immanent à l'expérience individuelle qui s'oppose à une réalité ontologique objective. Espace de médiation entre l'objectivité du champ social (réalisme social-historique) et l'intériorisation, l'appropriation, la retransformation du social en structures psychiques (constructivisme), le discours biographique procède alors d'une dialectique du social « *qui consiste essentiellement dans le rapport complexe, non déterminable a priori, entre les conditions objectives (datità) et le vécu* » (Ferrarotti, 1983, p. 41).

1.2. Analyse structurale versus histoire événementielle

Beaucoup de courants des sciences sociales et humaines attestent, dans des perspectives différentes et des visions plus ou moins complexes, que tout individu est partiellement prisonnier d'une histoire, de déterminations socio-psychiques multiples qui l'agissent et exercent une fonction contenante plus ou moins stricte sur ses logiques d'action, ses attitudes, ses comportements. Au-delà de leurs divergences théoriques et épistémologiques, la psychologie dynamique et cognitive, la psychologie du développement, la sociologie structurale, la sociologie de la famille, etc. se rejoignent pour souligner le pouvoir structurant du passé sur le présent, la main invisible des forces socio-psychiques non conscientes et inconscientes qui conditionnent de façon durable l'univers représentationnel des individus et leurs comportements en situation d'interaction. Si la question de l'archéologie du sujet heurte le narcissisme de l'homme conscient (Ricœur, 1965), l'individu n'en est pas moins produit par l'histoire : « *Accepter de se considérer comme un simple élément d'un processus qui s'enracine profondément dans le passé et se poursuivra au-delà de lui, heurte la perception de sa conscience et plus encore les désirs de toute puissance de son inconscient* » (Gaulejac, 1991, p. 26). En cherchant à apprécier l'influence des déterminations socio-psychiques susceptibles de donner une intelligibilité aux logiques d'action des acteurs sociaux, l'approche biographique intègre pleinement une vision structurale - et non structuraliste - de la trajectoire de vie. Ce positionnement est d'ailleurs le corollaire naturel des modes d'explication causale et dialectique dans lesquels elle s'inscrit, et sur lesquels nous reviendrons ultérieurement.

S'inscrire dans une analyse structurale et la privilégier ne conduit pas pour autant à négliger le rôle de l'événementiel, qui se donne à voir comme un changement de situation, un tournant de l'existence, un moment de bifurcation (Leclerc-Olive, 1998), pour comprendre la trajectoire biographique d'un sujet. Le temps de l'avenir ne saurait se réduire à un prolongement ou une continuité du passé où la substance historique de l'action serait réduite à un temps stationnaire, qui actualise essentiellement des situations prévisibles (Leclerc-Olive, 1998). Si la contingence événementielle est inscrite dans un schéma d'ensemble, l'approche biographique ne se comprend pas moins dans une épistémologie systémo-événementielle (Legrand, 1993) fondée sur une dialectique de l'ordre et du désordre (Morin, 1990/a), de l'épisode et de la configuration (Ricœur, 1983), de la plasticité du passé et du temps propre à l'événement (Leclerc-Olive, 1998). Les événements peuvent ainsi modifier le rapport qu'un sujet entretient avec le couple passé/avenir. Au-delà de la reconnaissance de l'événementiel que l'on retrouve d'ailleurs largement dans l'histoire, les acteurs sociaux ne peuvent être analysés comme des êtres agis par des déterminations qui s'imposent à eux. Si l'individu est un produit de l'histoire, il en est également

l'acteur. En ce sens, il est porteur d'historicité, c'est-à-dire « *de la capacité d'intervenir sur sa propre histoire* » (Gaulejac, 1991, p. 27).

Cette dialectique du structural et de l'événementiel interdit de considérer, contrairement à ce qu'affirme P. Bourdieu (1986), que « *la vie constitue un tout, un ensemble cohérent et orienté, qui peut être appréhendé comme expression unitaire d'une « intention » subjective et objective, d'un projet* ». Ainsi, dans l'approche biographique, ce n'est pas le chercheur qui projette un sens sur des données muettes, qui est « *producteur de sens* » (Bertaux, 1977). Les données possèdent « *en elles-mêmes un sens - ou plutôt, une variété de significations* » (Bertaux, 1977, p. 29) en déposant le chercheur de la facilité du commentaire « théorique » (Ferrarotti, 1983) : « *le sens est ici partout, il crie si fort que le sociologue n'a plus rien à y ajouter, du moins dans l'immédiat* » (Bertaux, 1977, p. 30). Cette recomposition du sens n'induit pas nécessairement une vision holistique, consistante et cohérente de la vie soumise à une programmation de l'action. Elle reconnaît au contraire que le temps biographique est discontinu, que l'histoire comporte des fractures et des lacunes où les épisodes peuvent s'égrener, être isolés, sans lien (Abastado, 1983). Dans l'interprétation du tissu narratif, il convient toutefois de savoir dans quelle mesure le chercheur n'est pas contraint de créer une impression d'unité, de totalité de l'expérience biographique. En effet, la reconstitution interprétative et partielle de la réalité qu'il fait, la partialité irréductible de son approche, les limites des théories et concepts qu'il mobilise peuvent laisser penser qu'il souscrit à une forme « *d'illusion rétrospective* » (Bourdieu, 1986). Ce constat ne doit pas conduire à nier l'irréductibilité entre l'intelligibilité narrative et compréhensive/explicative dans l'usage de la méthode des récits de vie ou encore assimiler l'analyse du matériel biographique à une sorte d'herméneutique du sens commun survalorisant le rôle des discours narratifs dans la production d'une intelligibilité théorique.

2. L'intelligibilité biographique

Comme toute démarche scientifique, la méthode biographique vise à produire des effets de connaissance et d'intelligibilité. Le raisonnement biographique peut s'analyser comme un espace de médiation entre deux mouvements : le raisonnement historique et le raisonnement interprétatif.

2.1. Le pôle du raisonnement historique

Le récit de vie est une narration qui s'inscrit dans une séquence temporelle, un rapport dialectique entre le social et un individu spécifique par lequel « *un individu retotalise synthétiquement sa vie (la biographie) et l'interaction en cours (l'interview) au moyen d'un récit* » (Ferrarotti, 1983, p. 53). Dans ce recueil, le chercheur doit suivre une histoire, un parcours biographique, c'est-à-dire comprendre une succession d'actions, de pensées, de sentiments présentant à la fois une certaine unité, une certaine cohérence dans un temps socio-psychique et une sensibilité événementielle, source de bifurcations, de surprises : « *Il y a ainsi, en toute histoire racontée, un lien de continuité logique tout à fait spécifique, puisque l'issue doit être à la fois contingente et acceptable* » (Ricœur, 1977, p. 143). L'énonciation du discours biographique permet une contextualisation de celui-ci. Elle n'est pas non plus dénuée de structures. En effet, l'organisation narrative, les contraintes structurales immanentes au récit constituent en soi une structure qui confère aux événements une signification ou une importance, groupant quelques-uns et excluant certains autres comme manquant de pertinence (Ricœur, 1983). En d'autres termes, l'histoire racontée « *est déjà un mode d'organisation en quoi elle se distingue d'une simple chronique d'événements et s'organise en fonction de « motifs » ou de « thèmes » qui unifient et délimitent en elle des sous-ensembles* » (Ricœur, 1983, p. 291).

Le recueil du récit de vie n'est pourtant pas une fin en soi. En effet, le chercheur doit passer rapidement à une forme d'explication compréhensive sous peine de s'enfermer dans une narration dont les effets de connaissance et d'intelligibilité resteraient somme toute limités. Au risque de proposer une biographie superficielle, anecdotique, platement chronologique, le biographe ne peut se contenter de refléter, dans sa richesse de prime abord déconcertante, la réalité tumultueuse d'une ou de plusieurs trajectoires individuelles. Il vise à en dégager une intelligibilité biographique inséparable d'un arrière-plan pré-conceptuel ouvert aux processus de sélection et d'arrangement du tissu narratif. Pour ce faire, la refiguration du temps vécu suppose, dès ses premiers pas, que l'enquête ait une direction sans laquelle le chercheur ne peut ordonner rationnellement le matériau brut qu'il collecte. Comme pour l'historien consultant des archives (Ricœur, 2000), nul ne recueille une biographie sans projet d'explication, sans hypothèse de compréhension.

Ainsi, le recueil d'un récit de vie n'est pas une simple énumération, sans lien et quasiment sans limite, une chronique, un empilement de faits ou d'éléments de discours relatifs à la trajectoire d'un acteur social dans un contexte donné. Si le chercheur ne peut fixer *a priori* les éléments d'information importants ou les anecdotes qui pourront lui permettre d'investiguer de nouvelles pistes utiles pour affiner sa problématique, le recueil du récit de vie doit être problématisé, c'est-à-dire rattaché à un questionnement à propos d'un sujet à traiter. Seule la définition d'une problématique théorique de recherche permet d'établir un classement rationnel des données et autorise l'émergence d'une intelligibilité biographique. D. Bertaux (1997) dénonce ainsi l'impasse de la conception maximaliste du récit de vie, c'est-à-dire traitant de la totalité de l'histoire d'un sujet : « *Il n'est pas récit complet de mise en sens réflexive d'une vie entière, resaisie dans la complexité articulée de ses multiples dimensions. Que pourrait d'ailleurs faire un scientifique de pareil récit quasi inanalysable ?* » (Legrand, 2000, p. 23). Une part seulement de l'expérience biographique est restituée/produite au cours des entretiens (Leclerc-Olive, 1998). Le narrateur produit un discours en vue de répondre aux questions pour lesquelles le chercheur s'est avancé à la rencontre de son passé. En ce sens, le passé ne se dévoile jamais spontanément. Comme en histoire (Veyne, 1971), la construction des faits biographiques est inséparable de questions, de problématiques suggérées par le présent. Ne pouvant échapper à un minimum d'élaboration conceptuelle, le chercheur choisit dans le passé les événements qu'il relate et, ce faisant, il pose à ce passé des questions sélectives. A ce titre, il est clair que la mobilisation de cette stratégie de recherche en sciences de l'organisation ne prend son sens qu'au regard d'un questionnement qui surdétermine les conditions et l'usage du récit de vie. Avant de se lancer dans une histoire de vie, il convient donc de se demander si cette démarche est réellement occurrente par rapport à un projet de connaissance, si elle est indiquée dans le cas considéré : « *L'approche des histoire de vie n'est (...) pas une approche en dehors d'un projet, d'une stratégie de connaissance, d'un programme de recherche, d'une problématique* » (Pineau, Le Grand, 1993, p. 111).

2.2. Le pôle du raisonnement interprétatif

Le statut épistémologique du matériel biographique fait surgir une dualité ancienne qui est au cœur de toute démarche de connaissance, celle de l'explication (Erklärung) et de la compréhension (Verstehung), respectivement intimement liées à la tradition de la philosophie analytique et à celle de l'herméneutique. Formulée pour la première fois par le philosophe allemand W. Dilthey (1992) à la fin du siècle dernier, cette opposition s'est développée dans les œuvres de Simmel ou Weber, et s'est trouvée reprise par certains sociologues (Aron, 1989) ou historiens (Marrou, 1954) inspirés par la sociologie compréhensive allemande. Comme le note J.-Y. Grenier (1995), l'interrogation intéressante face à cette dualité, par ailleurs largement dénoncée (Ricœur, 1983), ne concerne pas sa pertinence mais comment, dans l'espace propre à chaque discipline, s'articulent ces deux pôles qui loin de s'exclure, constituent « *des moments relatifs d'un processus complexe qu'on peut appeler interprétation* » (Ricœur, 1977, p. 127).

Dans l'approche biographique, la compréhension, prise dans un sens voisin du « Verstehen » (comprendre) de la philosophie critique de l'histoire, est le moment où le chercheur attribue du sens et de la valeur à la narration du locuteur (Ricœur, 1983). L'explication vise à établir des connexions causales entre les événements, dont la force explicative ne dépend pas d'une loi, dans une triple perspective archéologique, processuelle et structurelle (Coninck, Godard, 1989), ou à proposer une intelligibilité dialectique qui insiste sur des dynamiques processuelles et interprocessuelles (Pagès, 1986, 1986/a, 1990, 1993). L'interprétation, admise comme un moment nécessaire de la connaissance en sciences sociales (Passeron, 1991, 1996 ; Lahire, 2005), est alors une opération qui consiste à « resubjectiver » les niveaux de sens (sens littéral, sollicité, caché) de la narration, dans une double perspective compréhensive et explicative. Elle vise à produire une intelligibilité biographique renvoyant à une tension entre la contextualisation du discours et la singularité du processus historique. Vu « *comme un remède à la perte croissante de l'immédiateté* » (Ricœur, 1985/a, p. 206), les actes interprétatifs ne relèvent pourtant pas d'un domaine codifié et ne peuvent se traduire en opérations standardisées ou en procédures techniques pour faire la synthèse des faits (Legrand, 1993). Ils requièrent des qualités d'inventivité et d'intuition, mais aussi de rigueur et de réflexion. Dans une épistémologie constructiviste, ils procèdent de l'intégration des faits historiques dans la représentation théorique que l'on se fait de la réalité.

Dans l'analyse biographique, nous verrons comment ces deux pôles (compréhension/explication) s'articulent dialectiquement au lieu de s'opposer, en raison notamment du statut anthropologique de l'être humain : « *À parler strictement, seule l'explication est méthodique. La compréhension est plutôt le moment non méthodique qui, dans les sciences de l'interprétation, se compose avec le moment méthodique de l'explication. Ce moment précède, accompagne, clôture et ainsi enveloppe l'explication. En retour l'explication développe analytiquement la compréhension* » (Ricœur, 1977, p. 145).

2.2.1. La compréhension narrative

Dans le prolongement de la sociologie compréhensive allemande et des historiens anti-positivistes (Marrou, Aron, etc.), la méthode biographique vise à recomposer une intentionnalité, des motifs, des projets qui guident l'action humaine à partir d'une expression verbale. Cette démarche, au carrefour de la reconstruction intellectuelle, de l'intuition enracinée dans le vécu du sujet et de l'écoute empathique, procède d'une élaboration de sens qui suppose au minimum un symbolisme à interpréter, la construction d'une relation avec un monde et des personnes.

Fondamentalement, la compréhension est un mode d'intelligibilité qui se rapporte à des comportements investis de sens et de valeurs. Elle vise à interroger le sens de l'action pour les sujets humains et sociaux. Dans cette perspective, toute histoire implique des significations, des intentions inséparables de contextes structurants et passe par la conscience d'acteurs. Sa visée est de « *retrouver la vérité de situations ou de faits dotés de sens pour des hommes* » (Prost, 1996, p. 156). Pour ce faire, la compréhension rejoint l'interprétation narrative qui consiste à « *appréhender non seulement la teneur de sens d'un énoncé, mais le rapport de celle-ci à sa référence et aux contextes pertinents, appréhender aussi son rapport à ses instances énonciatives* » (Jacques, 1993, p. 186). Elle cherche et trouve sa voie entre deux utopies symétriques (Jacques, 1993) : l'idée qu'il existerait un sens unique, sinon littéral, du moins seul autorisé à la lecture et à l'interprétation confondues, et celle qu'il y aurait une multiplicité potentiellement infinie d'effets de sens disponibles, selon l'arbitraire du chercheur, la véritable lecture riche et féconde ne commençant qu'avec l'interprétation libérée. Face à cette aporie, la polysémie constitutive du tissu narratif ne peut se limiter à ce qu'elle est dans son immédiateté. Le seul contexte verbal ne suffit pas à imposer une signification univoque parmi plusieurs possibles. Les valeurs différentielles des assignations de sens recouvrent partiellement, sans s'y réduire, la distinction établie en analyse de contenu entre le contenu manifeste du récit (matériel brut

ouvertement dit ou écrit, tel quel, par le répondant) et l'interprétation du latent (éléments symboliques du matériel analysé) (L'Écuyer, 1988).

2.2.2. L'explication socio-psychique

Dans l'approche biographique, l'intelligibilité narrative seule ne suffit pas à produire des effets de connaissance. Si la forme narrative est à la fois la matrice et la structure d'accueil de l'explication, le récit historique ne s'explique pas en lui-même. En deuxième analyse, le chercheur doit donc s'efforcer d'expliquer les dynamiques socio-psychiques significatives et pertinentes par rapport à sa problématique de recherche. Expliquer, c'est dévoiler une structure visible complexe à l'aide de modèles construits, proposer une représentation logique non ambiguë de relations pour rendre cette structure intelligible ; c'est « *découvrir entre les phénomènes des relations qui n'apparaissent pas dans la perception habituelle que nous en avons, toujours plus ou moins confuse, et rendre ces phénomènes ainsi plus intelligibles* » (Lapierre, 1992, p. 7) ; c'est répondre à la question « pourquoi » (Grawitz, 1993) sans se contenter « d'explicitier » (Lahire, 2005) les comportements. Au-delà de l'explication sémantique des discours, l'explication biographique peut prendre au moins deux formes : l'explication causale et l'explication dialectique.

2.2.2.1. L'explication causale

La causalité est une exigence radicale de la raison humaine cherchant à rendre compte des phénomènes naturels et/ou historiques : « *La vie quotidienne serait impossible si on ne postulait pas que le comportement humain est déterminé par des causes qui sont en principe vérifiables* » (Carr, 1988, p. 153). L'historien M. Bloch (1993) considérait d'ailleurs que les seules sciences authentiques sont celles qui réussissent à établir entre les phénomènes des liaisons explicatives. Il érige ainsi l'exigence de causalité comme un principe fondamental de l'analyse historique, principe qui pose tout de même la délicate question de la relation entre les faits cognitifs et réflexifs et les faits matériels. D'une manière générale, les historiens considèrent que la recherche des liaisons causales constitue une forme d'intelligibilité centrale de l'analyse historique où s'emboîtent les temporalités (Aron, 1938 ; Carr, 1988 ; Prost, 1996 ; Veyne, 1971). En admettant implicitement le rôle causal des pensées dans l'action (Pharo, 1997), P. Bernard (1993) note que le noyau de l'analyse causale constitue toujours une approche essentielle en sciences sociales, approche qui peut s'accommoder aussi bien de données quantitatives que qualitatives à la condition expresse qu'on l'utilise dans une perspective heuristique. Dans la recherche de chaînes causales, on quitte le domaine de la compréhension empathique pour entrer dans l'ordre intellectuel du raisonnement, de l'argumentation s'appuyant sur une mise à distance et une reconstruction du temps : « *la causalité s'accompagne toujours de restriction mentale* » nous rappelle l'historien P. Veyne (1971, p. 100).

En dépit des équivoques et des difficultés attachées à son usage, ce mode d'intelligibilité apparaît inévitable et légitime dans l'approche biographique pour laquelle le refus du raisonnement en termes de causalité conduit le plus souvent « *à développer toute une rhétorique d'euphémisation, voire de masquage de la causalité (...) autrement dit (...), lorsqu'on veut évacuer par la porte les problèmes de la causalité, la rhétorique du discours (...) les fait réapparaître par la fenêtre* » (Conninck, Godard, 1989, p. 24-27). En première instance, l'analyse causale peut se définir comme « *une analyse essentiellement sélective, visant à vérifier les titres de tel ou tel candidat à la fonction de cause, c'est-à-dire ses titres à occuper la place du « parce que ... » en réponse à la question « pourquoi ? »* » (Ricœur, 1983, p. 225). La recherche de connexions causales procède d'une démarche heuristique qui repose sur une description approfondie, une narration permettant de tracer les contours de l'intentionnalité. Elle doit nécessairement respecter la spécificité du socio-psychique (Dayan, 1985 ; Green, 1995) et les conditions empiriques d'accès à cette réalité.

Cela signifie qu'elle ne peut se concevoir comme une mise en évidence de lois causales, au sens naturaliste du terme, prenant la forme « toutes les fois que x, alors y ». C'est-à-dire qu'elle n'exprime pas « *la régularité d'une consécution dont la nécessité est exprimée par une loi universelle* » (Castoriadis, 1990, p. 45) préjugant du statut ontologique des causes. À l'inverse des sciences naturelles, la causalité biographique, comme la causalité historique, s'inscrit dans un mode de raisonnement naturel et un ancrage pragmatique (Passeron, 1991, 2001) qui reconnaît à la recherche explicative un « système sélectif » d'orientations non seulement cognitives mais causales vers la réalité : « *De même que l'historien choisit dans l'océan infini des faits ceux qui ont un sens pour son entreprise, il n'extrait pas de la multiplicité des séquences cause/effet que celles, et seulement celles, qui ont un sens historique ; et le critère du sens historique, c'est la capacité de l'historien à les insérer dans son schéma d'explication et d'interprétation rationnelles* » (Carr, 1988, p. 166). Dans une perspective qualitative, il s'agit alors de scruter activement les intentions des acteurs plutôt que de les considérer pour acquises, de saisir comment ils interprètent leur situation, lient entre elles diverses variables, font découler certains effets de certaines autres causes dans une « *épistémologie de la réception* » (Bouilloud, 1997) qui fait sens pour eux et, finalement, pour le chercheur (Bernard, 1993).

La recherche des liaisons causales est ainsi indissociable d'une forme de réductionnisme méthodologique. En effet, il ne s'agit pas de recomposer l'histoire de vie dans toute sa complexité et sa singularité. Comme le notait M. Weber (1965) pour l'histoire, l'analyse causale ne peut prétendre à recomposer de façon exhaustive le nombre et la nature des causes qui ont déterminés un événement singulier. Il est clair que l'histoire de vie ne s'explique pas totalement. Elle s'inscrit dans un horizon temporel qui ne se découvre jamais dans son ensemble et ne peut, par conséquent, se recomposer comme une mosaïque. La narration enjambe la chronologie du temps historique, saute des pans entiers de temps. Sans souscrire aux exigences d'un causalisme rigide, la biographie s'explique partiellement dans une logique rétrodictive qui remonte de l'effet à la cause en permettant d'avancer des hypothèses explicatives. Celles-ci sont inséparables de l'épistémologie historique où les faits apparaissent comme des conclusions comprenant une proportion considérable de rétrodiction. Le chercheur ne peut pas pour autant se contenter d'énumérer une série de causes et de conclure sur les vertus du systémisme ou de la complexité. Il doit y introduire un certain degré d'ordre et d'unité, distinguer les causes profondes des causes superficielles, établir entre elles une hiérarchie qui fixe leurs relations mutuelles bref, il doit interpréter le discours de son locuteur pour en dégager une intelligibilité au regard d'une problématique de recherche. Sur ce point, sa position est ainsi comparable à celle de l'historien pour qui les « *causes déterminent son interprétation du processus historique et son interprétation détermine sa sélection et sa mise en ordre des causes. La hiérarchie des causes, l'importance relative mutuelle des causes ou des faisceaux de causes, voilà ce qui fonde son interprétation* » (Carr, 1988, p. 163). En conclusion, cette causalité heuristique et interprétée procède d'un processus de choix inséparable d'une problématique théorique de recherche, qui guide le recueil du récit de vie et son analyse, et du principe même du réductionnisme méthodologique.

On peut rétorquer que les modèles explicatifs ainsi construits ne prouvent rien, dans la mesure où l'analyse n'a jamais épuisé la gamme des situations et des phénomènes susceptibles d'être étudiés, et ne sont pas falsifiables, au sens popperien du terme. Il est vrai, comme nous l'avons dit, que la vérification d'une quelconque isomorphie entre le réseau abstrait de déterminations prévues par le modèle et l'ensemble réel qu'il prétend refléter ne peut être validée « expérimentalement », réfuté, au sens popperien du terme, ou vérifié, au sens positiviste du terme (Granger, 1992). En rappelant que les sciences sociales s'inscrivent dans un espace assertorique non-popperien (Passeron, 1991), il convient d'apprécier la valeur pragmatique de l'analyse qui n'offre qu'un éclairage partiel et local (et non exhaustif ou « universel ») dont la validité doit toujours être remise en question en fonction de l'état de recueil des données. En renonçant à poursuivre la chimère d'une scientificité positiviste inaccessible, l'acceptation du caractère limité de notre connaissance et la reconnaissance de la nécessité d'une certaine forme de réductionnisme méthodologique conduisent à apprécier et évaluer les résultats selon des critères de plausibilité, d'intérêt, de pertinence (Bruner, 1991 ; Friedberg, 1993 ; Stengers, 1991) et

de fiabilité¹⁴⁷ qui peuvent leur être reconnus par les lecteurs-utilisateurs au regard d'une problématique théorique de recherche. Intégrer le principe de causalité sans son dogmatisme réducteur devient envisageable si l'on considère, comme G.-G. Granger (1992, 1993), qu'un modèle théorique ne traite pas en général de *faits réels*, mais de *faits virtuels*, c'est-à-dire « *de faits schématiques, complètement déterminés dans le réseau de concepts de la théorie même, mais incomplètement déterminés en tant que réalisables ici et maintenant* » (Granger, 1993, p. 49). La recherche des relations causales peut alors être comprise, à la suite de Wittgenstein, comme une projection sur le réel de ces relations entre les éléments du discours. Il ne s'agit nullement de justifier le manque de schémas, de modèles ou de théories formels ou encore de suppléer, à l'aide d'une « rhétorique scientifique », l'insuffisance des explications. Il convient plutôt d'intégrer, à l'aide d'un procédé heuristique, le caractère partiellement indéterminé du fait virtuel et de reconnaître que les domaines de l'expérience échappent nécessairement aux formes de saisie déterminées par le protocole de recherche. Il s'agit en fait de dresser un pont entre l'objectivation de l'observation et la nature complexe et partiellement inaccessible de la réalité phénoménale et non-phénoménale qui interviennent toutes deux dans la forme narrative du récit de vie.

En résumé, l'utilisation du principe de causalité s'étend comme un principe heuristique rétrodictif non probabiliste qui ne conduit pas nécessairement à une régression à l'infini ou à l'apriorisme, si l'on considère le rôle de la théorie dans l'observation des faits. Elle suppose une connaissance conjecturale dont la fiabilité s'appuie sur un triple principe se démarquant de l'épistémologie sans sujet connaissant du réalisme popperien (Popper, 1990, 1991) :

- 1 - Pôle phénoménologique : Reconnaître que toute réalité socio-psychique est constituée simultanément de faits objectifs (l'histoire objectivée) et de faits subjectifs (l'histoire incorporée) qui structurent la conscience du chercheur et impliquent naturellement des valorisations ;
- 2 - Pôle éthique : Respecter les règles et les protocoles théoriques et méthodologiques institués en s'efforçant de maintenir la connaissance scientifique aussi indépendante que possible des croyances, opinions et assentiment des sujets connaissant ;
- 3 - Pôle théorique : Maintenir un effort de rationalisation, de cohérence et de construction du discours (principes d'identité et de non-contradiction des propositions, et non des types ou niveaux de logique considérés - Atlan, 1991).

L'inscription dans un mode de raisonnement causal appelle quelques commentaires supplémentaires pour permettre une démarcation très nette avec le déterminisme. Comme le notait R. Aron pour l'histoire (1938), la recherche des connexions causales dans le matériel biographique a moins pour sens de dessiner les grands traits du relief historique que de conserver ou de restituer au passé l'incertitude de l'avenir. En ce sens, l'explication causale n'est pas une description déterministe prise dans « *l'illusion rétrospective de la fatalité* » (Aron, 1938) qui rendrait aveugle le chercheur aux possibilités qui recèleraient la situation et ne respecterait pas l'incertitude de l'événementiel. N'oublions pas cependant que l'interprétation du matériel biographique est inséparable du positionnement temporel du chercheur pour qui le champ des possibles, les potentialités ouvertes par la vie ont disparu avec le « fait accompli ». Toutefois, comme le notent F. de Coninck et F. Godard (1989, p. 24), la reconstruction des formes temporelles de causalité dans l'approche biographique « *n'implique en soi ni positivisme ni déterminisme* ». D'ailleurs, le caractère rétrospectif de la méthode biographique interdit toute forme de contrôle de plausibilité de l'analyse causale qui s'appuierait sur une validité prédictive inhérente aux schémas d'explication déterministe (Huberman, Miles, 1991). Tout comme le caractère intentionnel et historique de l'action sociale exclut la prévisibilité (Bernard, 1993), la causalité psychique « *exclut la prédictibilité qui n'est pas compatible avec la singularité du processus psychique auquel elle s'applique et dont*

¹⁴⁷ La notion de fiabilité des données renvoie à une approche qualitative alors que celle d'objectivité se rapporte à une approche quantitative (Ferréol, Deubel, 1993).

elle décrit le mode de temporalisation » (Dayan, 1985, p. 356). En d'autres termes, nous ne pouvons que rappeler, comme le fait J. Ullmo (1969), que le causalisme ne peut s'assimiler au déterminisme.

Quelles sont les formes de causalité envisageables dans l'interprétation du matériel biographique ? La distinction établie par F. de Coninck et F. Godard (1989) fournit des points de repères utiles dans une recherche dispositionnelle en sciences de l'organisation. Les auteurs distinguent trois types de modèles qui sont autant de principes d'intelligibilité du social mis en œuvre dans les recherches biographiques :

- 1 - **Le modèle archéologique** est centré sur la recherche d'un point d'origine pertinent - pouvant être une période - à partir duquel d'autres événements biographiques vont se mettre en place. Dans ce modèle, les façons d'être, de désirer et de penser, les logiques profondes de la personne et de l'acteur social sont conditionnées par des points de fixation socio-psychiques qui perdurent à travers le temps et les champs du social.
- 2 **Le modèle processuel** étudie la forme du parcours de vie et, à travers lui, les éléments causaux à l'œuvre dans son déroulement temporel.
- 3 **Le modèle structurel** relativise une conception n'admettant aucune extériorité au cheminement de vie étudié. Il s'intéresse aux temporalités qui débordent la biographie du sujet et la met en rapport avec les temporalités sociales : « *Ici prévaut l'idée d'une pré-structuration des parcours de vie par des temporalités externes organisées suivant des chaînes causales indépendantes et préexistantes au déroulement des vies individuelles* » (Coninck, Godard, 1989, p. 40-41).

Dans l'approche biographique, ces trois directions de la recherche causale, plus complémentaires qu'opposées, excluent toute référence à une forme de déterminisme stricte, qui ne reposerait que sur l'extrapolation à la totalité du parcours biographique de la connaissance de quelques connexions causales relatives à des fragments de l'histoire du sujet. En résumé, l'enracinement logique et symbolique de ces différents schèmes d'intelligibilité peut se schématiser comme suit :

- 1- Schème explicatif archéologique : Comment l'immédiateté est relativisée, modelée, déterminée par le « temps long » des structures socio-psychiques dans lesquelles elle s'inscrit.
- 2 - Schème explicatif processuel : Comment un itinéraire biographique se modifie dans le déroulement temporel.
- 3 Schème explicatif structural : Comment les contraintes social-historiques « objectives » pré-structurent la trajectoire biographique d'un individu.

Ces trois types de schèmes sont *a priori* mobilisables dans l'interprétation d'une biographie d'un acteur organisationnel dans laquelle la narration autorise une élucidation des modalités sémantiques par lesquelles la causalité de la pensée s'exerce. La distinction entre ces niveaux d'analyse renvoie à celle établie entre les liens matériels et les liens d'interprétation dans l'analyse causale (Pires, 1993). Les liens matériels sont représentés par l'effet de conditions ou de facteurs objectifs sur les actions des acteurs sociaux (champ de contraintes et de virtualités). Ces conditions sont alors perçues comme agissant indépendamment de leur conscience et s'imposant à eux. Les liens d'interprétation, en revanche, explique l'agir réel et les pratiques à partir des intentions, des croyances, des systèmes de représentations des acteurs. L'expérience biographique est traversée diachroniquement et synchroniquement par ces deux types de liens causaux qui consacrent la reconnaissance simultanée d'une conception réaliste de l'histoire de vie et du caractère construit de leur narration dans l'entretien d'enquête.

2.2.2.2. L'explication dialectique

L'heuristique causale n'est pas la seule forme « d'analyse structurale » sur laquelle peut s'appuyer l'explication biographique. Celle-ci peut proposer une intelligibilité dialectique qui recouvre partiellement, sans s'y réduire, les différents niveaux d'explication causale que nous venons de voir. Pour M. Pagès (1986, 1986/a, 1990, 1993), l'analyse dialectique vise, à travers une démarche multipolaire, à intégrer et/ou articuler des niveaux d'analyse relevant de champs théoriques complémentaires, irréductibles les uns aux autres et possédant chacun une autonomie relative en vue de saisir la dynamique complexe des processus et liaisons processuelles qui régissent les phénomènes socio-psychiques. Elle décrit une « *orientation épistémologique visant à la recherche des articulations entre processus d'ordres différents, pour l'étude d'un objet scientifique conçu comme objet complexe. Elle utilise de façon dynamique les oppositions et les complémentarités de disciplines et d'écoles de pensée différentes, au niveau de la théorie et de la pratique, telles que la psychanalyse, l'éthologie, les nouvelles thérapies, la phénoménologie, la sociologie ...* » (Pagès, 1993, p. 307). En d'autres termes, l'objet de l'analyse dialectique est de penser l'articulation, sans pour autant s'y réduire, du psychologique et du sociologique, de l'individuel et du collectif, du subjectif et de l'objectif, de l'interne et de l'externe à travers la reconnaissance des origines, des problématiques, des processus spécifiques de chacun de ces domaines théoriques qui ne peuvent se réduire l'un à l'autre, mais possèdent au contraire une capacité de rendre compte de processus spécifiques doués d'une autonomie relative. En renonçant aux vertus des méta-théories globalisantes ou aux démarches hégémoniques, l'analyse dialectique s'inscrit dans une démarche relativiste. Elle utilise ainsi toute la liberté théoriquement concevable pour cerner un objet scientifique à partir de plusieurs principes explicatifs, en suivant plusieurs méthodes à travers une problématisation multiple susceptible de rendre compte de sa complexité « *au sens où plus d'une coordonnée est nécessaire pour le définir* » (Pagès, 1986, p. 24) - l'objet scientifique étant vu « *comme lieu d'intersection de problématiques différentes* » (Pagès, 1990).

Quelle est la forme d'intelligibilité introduite par l'explication dialectique ? Dans l'épistémologie dialectique, le schème causal laisse la place à deux autres schèmes explicatifs : le schème processuel et le schème inter-processuel. Dans une problématisation multiple, les champs théoriques sont alors envisagés comme lieux de processus dynamiques, sources autonomes de variation (Pagès, 1990). Le phénomène étudié est mis en perspective de plusieurs façons différentes, conçu comme un point d'entrecroisement de plusieurs logiques autonomes : « *il devient un lieu d'interaction entre processus dynamiques hétérogènes qui s'influencent mutuellement mais ne sont en aucune façon réductibles les uns aux autres* » (Pagès, 1990, p. 8). L'explication dialectique s'articule alors autour de l'identification de processus dynamiques, hétérogènes et soumis à des lois de variations qui leur sont propres, elles-mêmes replacées dans des champs théoriques irréductibles. Dans cette perspective, un processus se définit comme « *un niveau de théorisation intermédiaire entre l'observation des phénomènes et la métathéorie, permettant de décrire une classe de phénomènes, et de relier son apparition, sa disparition, ou sa transformation, à d'autres processus* » (Pagès, 1993, p. 308). En quelque sorte, ces processus correspondent à des niveaux d'organisation du réel qui « *sont autant des niveaux de connaissance que des niveaux de réalité car ils correspondent à nos différentes façons d'organiser le réel (c'est-à-dire d'y mettre, et découvrir à la fois, quelque ordre) grâce aux différentes disciplines de la connaissance scientifique* » (Atlan, 1986, p. 58). L'explication dialectique se fonde alors sur la mise en évidence d'une dynamique inter-processuelle entre des sphères de déterminations d'ordres différents rendue intelligible par des concepts et théories issus de différents horizons disciplinaires.

Ce mode de raisonnement diffère d'une lecture en termes de schèmes causals qui repose sur l'appréciation de l'influence d'une ou plusieurs variables explicatives sur une variable à expliquer. Dans l'analyse dialectique, la recherche des liaisons causales est, en quelque sorte, intégrée au niveau de chaque processus. Elle se définit en référence à leurs « spécificités locales »

(complexité interne, histoire, etc.) et aux champs théoriques auxquels ils renvoient. En d'autres termes, l'analyse du contenu de chaque processus mobilise une explication causale spécifique, inséparable d'un champ théorique donné et irréductible à celle développée pour les autres processus identifiés. L'explication dialectique peut alors être vue comme une méta-explication qui intègre l'explication causale dans ses différentes composantes sans s'y réduire. Son intelligibilité est inséparable de ses postulats épistémologiques qui autorisent une intégration simultanée de plusieurs registres d'interprétation des connexions causales, en visant ainsi l'émergence d'une causalité dialectique interprétée qui se réfère simultanément à l'analyse structurale, processuelle et inter-processuelle.

En fait, chaque configuration inter-processuelle laisse apparaître une causalité complexe, au sens d'E. Morin (1990), c'est-à-dire qu'elle procède de plusieurs formes de déterminations causales irréductibles à l'identification des schémas formels de causalité propre à l'interprétation du matériel biographique. Nous pouvons retenir au moins trois formes de causalité mobilisables dans l'interprétation du matériel biographique.

- 1 - une causalité linéaire dialectique : Chaque processus est un schème d'intelligibilité qui est régi par ses propres lois de variation. Il possède des effets structurants et contenantants spécifiques et irréductibles à ceux des autres processus. Si aucun des processus ne peut prétendre à un statut théorique privilégié (Pagès, 1986), chacun d'entre eux n'en reste pas moins un système régulateur qui imprime forme et sens aux contenus de la pensée et à certaines dimensions de la conduite des acteurs dans une approche linéaire de la causalité.
- 2 - une causalité circulaire rétroactive : Les liens de renforcement entre les différents processus sont circulaires (Pagès, 1986). Les liens structuraux qui les relient exercent ainsi une forme de auto-régulation (effet rétroactif) sur les conduites des acteurs à travers la création d'une « *endo-causalité* » (Morin, 1977) qui se génère et se régénère elle-même. Ces effets de rétroaction assurent l'existence et la constance de la configuration inter-processuelle en une « *totalité systémique, dont la double et réciproque qualité émergente est la production du tout par le tout (générativité) et le renforcement du tout par le tout (régulation)* » (Morin, 1977, p. 185).
- 3 - une causalité récursive : La configuration inter-processuelle est un processus récursif qui se produit et se reproduit lui-même dans une logique de clôture opérationnelle (Varela, 1989) en mettant en jeu conjointement les forces profondes du psychisme et les étayages significatifs de l'environnement. C'est-à-dire qu'elle est une organisation active productrice de ce qui la produit dans une logique de « *production-de-soi* » et de « *ré-génération* » (Morin, 1977).

III. Quelques limites sur l'usage de la méthode biographique

En fait, en renonçant au postulat méthodologique de la séparation entre l'homme organisationnel, l'homme social et la personne (très prégnant dans les sciences de l'organisation), la méthode biographique permet d'accéder à des niveaux de discours susceptibles d'enrichir la vision de la rationalité de l'homme organisationnel et d'élargir les conceptions entourant le principe de localité dans l'explication scientifique. Ainsi, la reconstitution des connexions causales s'inscrivant dans des spatialités et des temporalités irréductibles les unes aux autres permet d'avancer des « explications dispositionnelles » susceptibles « *de faire apparaître le ou les principes qui ont engendré l'apparente diversité des pratiques* » (Lahire, 2002, p. 18). Dans une recherche causale, le questionnement des dispositions (discursives, mentales, perceptives, etc.) conduit plutôt à reconstruire la rationalité de l'acteur, ses schémas interprétatifs, ses grilles de lecture explicites et implicites. Il s'agit dès lors de reconsidérer la relation entre le synchronique et le diachronique en intégrant pleinement l'influence des schémas d'action, de perception et d'évaluation biographiquement constitués en référence aux espaces sociaux traversés par le sujet.

L'orientation de ce cadre analytique n'est pas sans conséquence sur la théorisation et la conceptualisation en sciences de gestion. En effet, en considérant le passé, l'histoire et la mémoire comme des facteurs explicatifs centraux des logiques d'action, on se démarque des modes d'intelligibilité situationnels ou contextuels. Si l'on considère, comme A. Davis-Blacke et J. Pfeffer (1989, p. 386), que les chercheurs en sciences de l'organisation "*must reexamine some of basic conceptual, empirical and practical problems that confront a dispositional approach to organizational behavior*", la méthode biographique ouvre des voies fécondes de théorisation. Elle permet le dépassement des analyses synchroniques, contextuelles, utilitaristes et/ou fonctionnalistes qui occultent l'influence des temporalités psychiques et de ses spécificités (voir Dayan, 1985 ; Poulichet, 1994 ; Green, 1995). À ce titre, le recueil de récits de vie permet au chercheur de disposer d'un matériel empirique qui l'autorise à théoriser le complexe, au sens donné à ce terme par Max Pagès (1986/a, 1990, 1993), sans être réduit à l'inférer sur un mode conjectural ou nominaliste. En donnant accès à des niveaux de réalité peu présents dans les sciences de gestion, il autorise ainsi un rapprochement du concret et de l'abstrait pour enrichir les modèles explicatifs, tout en fournissant des structures de preuve dont la validité interne s'appuie sur une représentation théorique du principe de causalité socio-psychique.

Comme tout cadre méthodologique, la méthode biographique n'est pas sans limites. P. Bourdieu (1994) reste l'un des sociologues qui s'est montré, non sans contradictions d'ailleurs avec certains de ses travaux, le plus critique à l'encontre d'une « *de ces notions du sens commun qui sont entrées en contrebande dans l'univers savant* » (1994, p. 81). Selon lui, parler d'histoire de vie revient à présupposer que « *la vie est une histoire et qu'une vie est inséparablement l'ensemble des événements d'une existence individuelle conçue comme une histoire et le récit de cette histoire* » (1994, p. 81). L'histoire de la vie d'un sujet comme unité signifiante dotée en soi d'une cohérence interne reposerait sur un postulat de sens de l'histoire racontée contestable : « *On est toujours en droit de supposer que le récit biographique s'inspire toujours, au moins pour une part, du souci de donner sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, en établissant des relations intelligibles* » (Bourdieu, 1994, p. 82). Cette critique, qui est l'une des plus courantes formulées à l'encontre du genre biographique (Corbin, 2000), suscite plusieurs remarques. Tout d'abord, cet argument procède somme toute d'une conception positiviste de l'histoire, « *la voyant comme la reproduction, avec le minimum de déformation, d'un objet préconstruit dans le passé* » (Pineau, Le Grand, 1993, p. 74), en oubliant que l'objet historique « *n'est pas en soi préexistant mais un reconstruit à partir des traces passées et de points de vue présents* » (Pineau, Le Grand, 1993, p. 74). Cette perspective occulte la nature construite du fait biographique et historique : « *Il n'y a jamais dans le récit historique ni événements purs, ni réalité phénoménale pure, mais substitution au concret d'un certain nombre de propositions qui constituent une description ou une délimitation de ce qui s'est passé. En d'autres termes, ce que l'on cherche à expliquer n'est pas l'événement brut, ni le phénomène brut, mais l'événement construit par l'historien* » (Aron, 1989, p. 156).

Ensuite, il est vrai que les chercheurs qui recourent à l'approche biographique sont « *des professionnels du sens* » : « *On sait que faire le récit de sa vie ce n'est pas dévider une chronique des événements vécus, mais s'efforcer de donner un sens au passé, et, par là même, à la situation présente, voire à ce qu'elle contient de projets* » (Bertaux, 1980, p. 213). L'histoire de vie peut d'ailleurs se définir « *comme recherche et construction de sens à partir de faits temporels personnels* » (Pineau, Le Grand, 1993, p. 3). Comme nous l'avons vu plus haut, cette recomposition du sens n'induit pas nécessairement une vision holistique, consistante et cohérente de la vie ou encore des présupposés d'unité, de totalité de l'expérience ordinaire. Dans les récits de vie, le temps est discontinu, l'histoire comporte des fractures et des lacunes où les épisodes s'égrènent, isolés, sans lien (Abastado, 1983 ; Leclerc-Olive, 1997, 1998). Il ne s'agit pas d'éliminer l'hétérogène, les ruptures et les contradictions en vue d'obtenir un gain de sens (Legrand, 1993). Les propos de Daniel Bertaux (1977) sont sans ambiguïté sur ce thème : « *La totalité, l'unité de sens d'une vie sont des notions factices ; la cohérence éventuelle ne peut venir que de la cohérence des rapports sociaux au sein desquels elle s'est inscrite* ».

Cette critique n'est toutefois pas sans fondement. Elle requiert cependant une prise en considération de l'épistémologie dans laquelle s'inscrit la méthode biographique. Il convient, en fait, de savoir dans quelle mesure le chercheur n'est pas contraint dans son travail d'analyse et d'interprétation de la vie énoncée de faire émerger des lignes de cohérence par la reconstitution interprétative et non exhaustive du parcours biographique, par la partialité de son approche et des grilles de lecture qu'il mobilise. A ce titre, le « *souci de donner un sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, en établissant des relations intelligibles* » (Bourdieu, 1994, p. 82) résulte, au moins partiellement, tant de la nécessité d'interprétation que de l'exigence de réductionnisme de toute pratique empirique de recherche scientifique. Que l'analyse théorique évacue certains faits d'observation, de façon explicite ou implicite, est une évidence liée aux conditions mêmes de production de la connaissance scientifique (Lainé, 1998).

La critique de P. Bourdieu sur la sélection, en fonction d'une intention globale, de certains événements significatifs en vue d'établir entre eux des connexions propres à les justifier d'avoir existé, ne peut toutefois être occultée par des subtilités sémantiques ou rhétoriques. Le risque de sacrifier l'histoire de vie à « *l'illusion rhétorique, à une représentation commune de l'existence* » (Bourdieu, 1994, p. 83) apparaît comme un corollaire, un effet pervers possible, et pas nécessairement maîtrisé, de ce type de méthodologie d'investigation. On peut suspecter, comme le suggère V. de Gaulejac (1991), le chercheur d'avoir conservé dans le matériel brut uniquement les éléments qui viennent à l'appui de sa démonstration. Cette critique fournit une limite intrinsèque de la méthode biographique car, comme le note V. de Gaulejac (1991, p. 23), « *la vérification est rarement possible et la discussion des hypothèses ne peut être que partielle, puisque les données initiales sont connues uniquement par le chercheur* ». Nous pourrions dire, à la suite de J.-C. Passeron (1989, p. 15), que l'usage « *régressivement biographique du biographique (comme de toute exemplification) commence lorsque le raccourci (...) est utilisé pour court-circuiter, par son pouvoir stylistique propre, les cheminements méthodologiques et conceptuels qui fondent discursivement le sens de l'intellection historique* ». La mise en œuvre d'une méthode biographique, le choix raisonné de règles d'analyse permettent de formuler une réelle intelligibilité biographique. En ce sens, il est possible de limiter les risques d'illusion biographique en considérant, comme le suggère D. Bertaux (1977, p. 11), « *les histoires de vie non comme des histoires d'une « vie », mais comme des récits pratiques* ». Cette reconnaissance de la valeur de l'approche biographique ne peut toutefois occulter les limites de ses dimensions qualitative et subjective qui lui confèrent un statut épistémologique spécifique : « *La subjectivité et l'exigence antinomothétique de la biographie définissent les limites de sa scientificité. Ce sont des caractères immanents en dépit desquels la méthode biographique conserve malgré tout quelque valeur heuristique* » (Ferrarotti, 1983, p. 85).

Conclusion

« C'est un effet de la malignité humaine que ce qui est ancien soit toujours loué et le présent dédaigné »

Cornelius Tacite

Les sciences de gestion et de l'organisation apparaissent fortement éclatées, tiraillées entre de multiples écoles et courants de pensée irréductibles (voir Pfeffer, 1993, 1995 ; Clegg, Hardy, Nord, 1996 ; Desreumaux, 1998 ; Lewin, Volberda, 1999 ; Rojot, 2003 ; Koenig, 2006) ; multiparadigmatisme qui, selon B. McKelvey (1997), pourrait trouver un antidote dans une « *quasi-natural organization science* ». Cette diversité n'est pas une caractéristique singulière. Elle se constate dans toutes les disciplines des sciences sociales¹⁴⁸ qui ne peuvent réduire l'exigence théorique à celle d'une complète uniformisation sémantique de leur espace logique (voir Passeron, Revel, 2005) Elle apparaît, dans une certaine mesure, normale et désirable. En effet, seul cet élargissement du spectre théorique permet de nourrir les controverses, les débats, les confrontations intellectuelles sans lesquels il n'y a tout simplement pas de science, mais du dogme ou de l'idéologie. Aucune théorie ne pouvant légitimement revendiquer un monopole d'intelligibilité théorique dans toutes les actions du social ou prétendre expliquer la totalité de l'action collective organisée, il convient certainement d'accueillir positivement cette forme de pluralisme.

Cette situation n'est pourtant pas neutre sur le plan épistémologique. En effet, face à cette mosaïque épistémologique et théorique, les chercheurs en gestion semblent avoir des difficultés à identifier ce qui fait leur unité, même formelle et incertaine (voir Hatchuel, 2000), à penser théoriquement le statut à la fois ontologique et méthodologique du pluralisme dont ils s'abreuvent. De manière provocatrice, on pourrait même se demander dans quelle mesure les sciences de gestion constituent une discipline, c'est-à-dire « *une communauté normative d'argumentateurs, qui sont accoutumés à se persuader dans une situation d'interlocution et d'inter-lecture stabilisée par une pratique commune de l'usage et de l'évaluation des preuves* » (Passeron, 1996/a, p. 15). Deux types d'arguments plaident pour une réponse négative. Tout d'abord, l'existence de sous-disciplines souvent cloisonnées dans des logiques hermétiques (finance, marketing, etc.). Ce découpage alimente les difficultés rencontrées par les chercheurs à s'entendre sur la valeur de leurs résultats respectifs eu égard à la diversité de leurs langages de description du monde social, aux irréductibilités de leurs méthodes de preuve ou encore à l'hétérogénéité de la structure de leurs théories. Le second argument concerne les transferts et la circulation de schèmes conceptuels avec les autres sciences sociales. Ceux-ci sont tels que la recherche apparaît parfois moins pensée en termes de discipline que d'objectifs (ce qui n'est d'ailleurs pas forcément une faiblesse) propices à l'émergence d'un « *espéranto interdisciplinaire* »¹⁴⁹ diluant le marquage social des territoires scientifiques et affectant la structuration socio-épistémologique des champs de recherche – comme dans le cas, par exemple, de la stratégie (Déry, 2001) ou de la théorie financière (Charreaux, 2002). Cette situation influe naturellement sur les conditions de construction de l'espace d'argumentation scientifique des sciences de l'organisation. En effet, celui-ci apparaît orienté et informé par des postulats, des « axiomatiques », des grilles de lecture assez hétérogènes et peu compatibles qui ne favorisent pas nécessairement la libre discussion.

¹⁴⁸ Et notamment en sociologie – Voir collectif, *Une théorie sociologique générale est-elle pensable ?*, Revue du MAUSS, N° 24, second semestre 2004, éditions La Découverte.

¹⁴⁹ L'expression est de J.-C. Passeron (2006).

Le management stratégique illustre partiellement ce type de dilemme qui semble conduire à renoncer à tout espoir de repérage des traits généraux de la discipline (voir Desreumaux, 1993 ; Lewin, Volberda, 1999 ; Martinet, Thiétart, 2001 ; Ghertman, 2004 ; Mintzberg, Ahlstrand, Lampel, 2005). Pour ne retenir qu'un exemple, les théories néo-institutionnalistes dans leur version économique (voir Joffre, 2001) et sociologique (voir Desreumaux, 2004) constituent autant de cadres théoriques qui paraissent pouvoir être convoqués de façon féconde par les stratèges pour penser leur objet. Sans discuter le bien fondé de cette posture, ni la possibilité éventuelle de lui en substituer une autre, on ne peut ignorer que ces paradigmes s'appuient sur des postulats anthropologiques, une axiomatique, des hypothèses fondamentales peu compatibles entre elles voire diamétralement opposées (individualisme méthodologique versus analyse structurale, temporalité de surface versus temporalité de fond, etc.). Certes, il est toujours loisible de justifier cette position inconfortable en convoquant un pluralisme épistémologique de bon aloi teinté d'une pointe de scepticisme post-moderne. En permettant de sauvegarder la paix tiède qui est celle de la bienséance académique, la rhétorique feutrée propice à la sociabilité corporative n'en risque pas moins de rendre impossible de trancher véritablement un débat épistémologique, puisque les preuves empiriques ne prennent sens qu'à l'intérieur de théories définissant différemment le rapport entre les faits et les énoncés. Toutes les théories, placées dans une arène concurrentielle permanente, peuvent alors espérer trouver une oreille attentive et bienveillante auprès des membres d'une communauté scientifique traversée par des sensibilités épistémologiques et théoriques assez hétéroclites et toujours à l'affût de l'opportunité de contrôler les conditions de production des connaissances scientifiques. Cette situation épistémique permet de comprendre pourquoi le programme popperien ne peut en aucun cas trouver une application dans un champ scientifique parcouru par des actes d'interprétations théoriques ayant des difficultés à s'abstraire d'une contextualisation historique et ne pouvant appliquer aux propositions d'une théorie les critères formels de « l'universalité logique » (voir Passeron, 2006).

Une question se pose alors. Le gestionnaire ne doit-il pas discuter et justifier les propositions implicites sur lesquelles reposent ses argumentations, sans les traiter sur le registre de l'évidence, questionner la nature des postulats qui fixe l'horizon de sens des concepts mobilisés ? Nous le pensons. Dans la construction de son projet théorique, il doit souscrire, en suivant la recommandation que P. Bourdieu, J.-C. Chamboredon et J.-C. Passeron (1973, p. 16) adressaient aux sociologues, à une « *vigilance épistémologique qui, subordonnant l'utilisation des techniques et des concepts à une interrogation sur les limites de leur validité, interdit les facilités d'une application automatique de procédés éprouvés et enseigne que toute opération, si routinière et routinisée soit-elle, doit être repensée, tant en elle-même qu'en fonction du cas particulier* ». En effet, les concepts et les théories ne peuvent devenir des outils pour comprendre et expliquer la réalité empirique, le mode opératoire des comportements *effectifs* des acteurs organisationnels qu'à la lumière de ce questionnement épistémologique. C'est d'ailleurs celui-ci qui conditionne la valeur d'un schème compréhensif ou explicatif. Par exemple, le gestionnaire souhaitant mobiliser les théories contractualistes de la firme devrait pouvoir signifier explicitement les raisons l'amenant à penser que leurs présupposés théoriques, leur « axiomatique » peuvent être qualifiés de pertinents au regard de la nature de son objet, préciser les conditions de vulnérabilité empirique de ses énoncés d'observation ou encore justifier les arguments l'amenant à penser que les « motifs » d'agir des acteurs organisationnels peuvent entrer dans l'entonnoir du « principe de rationalité » (au regard d'autres méthodes d'interprétation du sens des décisions). Le sociologue H. Blumer¹⁵⁰ considèrerait ainsi que tout travail méthodologique digne de ce nom devait nécessairement inclure un travail d'identification et d'évaluation des prémisses du chercheur sous-jacentes à sa représentation du monde empirique.

Quelles qu'en soient les limites, la critique de S. Ghoshal et P. Moran (1996) de la théorie des coûts de transaction s'inscrit dans ce genre d'exercice en questionnant notamment ses hypothèses fondamentales. Dans la même veine, on pourrait s'interroger sur la fécondité de l'individualisme méthodologique (qui se trouve au cœur des théories contractualistes – Gomez,

¹⁵⁰ cité dans Becker (2002, p. 37).

1996) pour penser l'action collective organisée. Celle-ci ne saurait, en effet, être traitée comme une vérité admise sans questionnement critique. Son pouvoir théorique potentiel dans le champ de l'économie ou de la sociologie¹⁵¹ (cf. Boudon) ne peut se comprendre sur le registre de l'évidence dans les sciences de l'organisation¹⁵². Car l'individualisme méthodologique « affirme que tout phénomène social (...) se laisse expliquer par les individus et les propriétés des individus qui en font partie » (Elser, 1996, p. 61). R. Boudon (1991, p. 46) ajoute qu'il « est indispensable de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène en question, et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de l'agrégation des comportements individuels dictés par ces motivations ». La vraie question est peut-être d'apprécier dans quelle mesure l'hypothèse individualiste (notamment dans sa version utilitariste¹⁵³) ne relève pas parfois d'un postulat quelque peu artificiel érigé en préalable. Car, par exemple, l'analyse des facteurs disciplinaires internes et externes des dirigeants dans les « théories micro de la gouvernance »¹⁵⁴ (dont on connaît les liens avec la théorie de l'agence) laisse somme toute une place importante aux entités et aux formes collectives de régulation qui s'intègrent assez mal dans l'axiomatique individualiste. On occulte ainsi la dimension collective des leviers d'alignement et d'incitation du comportement des dirigeants dont l'efficacité, directement descriptible dans ses effets, est impossible à décomposer sans en dissoudre le sens. De façon plus générale, dans une science empirique, le cadre interprétatif mobilisé doit certainement être modifié en fonction des objets étudiés et non guidé de façon souterraine par un modèle idéal qui porte à son crédit la clarté et la simplicité de ses postulats ou encore la puissance logique de ses théories, mais présente toujours le désavantage de ses inévitables constats anti-factuels. A ce titre, il est tout de même assez étonnant que la théorie de l'enracinement s'est construite très largement sur la base d'analyses statistiques (quand les travaux s'appuient sur une base empirique) en occultant très largement le sens de l'action donné par les acteurs.

Notre propos n'est pas, bien évidemment, de verser dans la rhétorique de la guérilla et encore moins de trancher de façon normative ces questions complexes dont il n'est d'ailleurs pas sûr qu'elles puissent trouver un traitement pleinement satisfaisant. Nous avons cherché à souligner la fécondité théorique, épistémologique et méthodologique du raisonnement historique, pris au sens large du terme. Il ne s'agit pas de lui accorder un rôle prééminent pouvant confiner au « déterminisme historique ». Au-delà de l'application de méthodes de recherche de type historique, nous considérons toutefois, avec beaucoup d'autres, que l'intelligibilité gestionnaire peut difficilement se dispenser d'une historisation et d'une contextualisation historique de ses énoncés, ne serait-ce qu'en raison de la parenté épistémologique qu'elle entretient avec ce que J.-C. Passeron (2001) qualifie de sciences historiques. A l'inverse de l'économie (Lordon, 1997), le désir de « faire science » dans notre discipline ne doit pas conduire à oublier que le sens des énoncés descriptifs, compréhensifs et/ou explicatifs ne peut être complètement décrit par une sémantique et une grammaire formelles susceptibles d'être axiomatisées dans une logique « pure ». Comme l'écrit J.-C. Passeron (1995, p. 13-14), « l'espace logique du raisonnement pratiqué dans les sciences sociales est un espace assertorique sémantiquement plus riche et argumentativement moins homogène que l'espace logique du formalisme logique, des mathématiques ou même celui du raisonnement expérimental ». Sans verser dans un prosélytisme favorable au raisonnement historique, il convient peut-être de savoir si les sciences de l'organisation, au même titre que la sociologie (Passeron, 1991, 2006 ; Lahire, 2005 ; Schnapper 2005), sont naturellement tributaires

¹⁵¹ P.-M. Menger (1997) note d'ailleurs qu'en sociologie, l'individualisme méthodologique est loin d'être accepté comme une pièce cardinale d'une axiomatique prédominante.

¹⁵² R. Boudon note, par exemple, que l'individualisme méthodologique est une position épistémologique plus féconde pour penser les situations d'interdépendance (au cœur des phénomènes d'agrégation) que celles d'interaction. Le sociologue français (Boudon, 1984) rappelle d'ailleurs que G. Simmel considérait le principe d'individualisme méthodologique comme applicable et pertinent que dans certaines conditions. On retrouve une position comparable chez M. Weber (1995).

¹⁵³ R. Boudon (1994/a) critique l'enfermement de l'individualisme méthodologique dans une axiomatique utilitariste qui revient, selon lui, « à affronter le genre et l'espèce » (voir également Boudon, 1999).

¹⁵⁴ Pour reprendre les termes de la classification proposée par G. Charreaux (2004).

de la forme historique de leur objet. « *La sociologie n'est pas une science physique, c'est une science historique, même si, contrairement à l'histoire, elle a une ambition généralisante* ». Ces propos de D. Schnapper (2005, p. 11) paraissent pouvoir s'appliquer à notre discipline tiraillée « *entre le projet de développer une connaissance ou un savoir général et celui qui, au contraire, privilégie la contextualisation du propos* » (Bréchet, Desreumaux, 2002, p. 11). Dans ce champ de tension, les concepts qui gagnent en généralité¹⁵⁵ et ceux qui risquent d'être trop « indexés » sur un contexte historique singulier¹⁵⁶ illustrent dans quelle mesure l'espace d'argumentation des sciences de gestion apparaît ponctué d'oscillations entre les deux formes de construction des connaissances scientifiques que sont le modèle (dans sa version faible ou forte) et le récit (à travers des constructions narratives empruntant leur logique au « raisonnement naturel ») (voir Gardin, 2001).

Dans cette perspective, la place accordée au raisonnement ou à l'explication historique questionne en filigrane le statut même des sciences de gestion : s'agit-il d'une science compréhensive et explicative pour laquelle l'historicité de son objet est le principe même de la réalité empirique observable ou d'une science théorique pour laquelle le réductionnisme méthodologique permet de fonder des propositions universelles décontextualisées ? Les sciences de gestion relèvent-elles des sciences socio-historico-anthropologiques ou de la théorie économique ? Les réponses à ce genre de questions ne sont pas sans conséquences sur la conception même des sciences de gestion et de l'organisation. Car une forme d'explication historique structure naturellement la morphologie et la grammaire des énoncés scientifiques produits et ce, à plusieurs niveaux¹⁵⁷. Sa visée, c'est-à-dire son objectif épistémologique, est d'inclure un ou plusieurs événements dans une chaîne narrative qui explique l'après par l'avant dans une logique qui accorde un place centrale au « raisonnement naturel », c'est-à-dire à un « *raisonnement dont ni la sémantique ni la syntaxe ne peuvent être pliées de bout en bout aux exigences d'une formalisation ou d'une mathématisation intégrale* » (Passeron, 2006, p. 71). Le travail historique se distingue également des sciences théoriques et modélisatrices par son objet : non un domaine clos et abstrait de propriétés et de faits (l'expérimentation ou la quasi-expérimentation), mais un champ dynamique ouvert et non répétable de processus en interaction dans lequel la dénomination des faits ne peut être complètement dissociée de leurs coordonnées spatio-temporelles. En effet, ce que M. Weber (1965) appelait les « *individualités historiques* » « *ne sont jamais répétées dans un même contexte ni reproductibles dans leur intégralité signifiante, (...) mais, surtout, elles ne sont jamais susceptibles, non plus d'être analysées en les résumant dans une liste finie de variables dont la pertinence pourrait être expérimentalement établie ou, au moins, progressivement stabilisée* » (Passeron, 2006, p. 541). En ce sens, les objets historiques, toujours inépuisables, débordent naturellement les listes finies de traits pouvant les circonscrire, et leur évolution reste largement imprévisible et rebelle à la généralisation dans le cadre de lois historiques. Dans le raisonnement historique, les contraintes pesant sur les objets apparaissent interagir dans le temps de manière non nomique – c'est-à-dire non conforme à une loi. Aux spécificités de la visée et de l'objet proposées par l'intelligibilité historique s'ajoute celle de la méthode. Elle consiste, en premier lieu, à établir des faits de la manière la plus objective possible en exploitant des sources et, en second lieu, à interpréter l'enchaînement des événements souvent dans une forme de raisonnement causal. Il importe certainement de reconnaître que ces propositions épistémiques ne se révèlent pas nécessairement pertinentes pour tous les objets ou toutes les « sous-disciplines » des sciences de gestion. Sur ce point, le besoin de contextualisation historique relève moins d'un intérêt commun et constant que d'une forme de contingence au regard d'une problématique de recherche. Mais certains domaines (comme la stratégie, la théorie de l'évolution de la firme, etc.) peuvent difficilement se passer d'une historisation de leurs résultats trop souvent négligée au profit du pôle expérimental (l'enquête) ou de la modélisation.

¹⁵⁵ J.-C. Passeron parle de « *concepts polymorphes* ».

¹⁵⁶ le sociologue français emploie le terme de « *concepts sténographiques* ».

¹⁵⁷ Nous empruntons les termes de cette réflexion à J. Proust (2006).

En fait, on peut se demander si l'absence d'historisation des énoncés scientifiques ne tient pas en partie à notre incapacité relative à penser la spécificité de la compréhension gestionnaire. Certes, celle-ci fait l'objet de réflexions diverses. Mais, il faut le reconnaître, le questionnement épistémologique dans notre discipline se construit souvent en référence à des courants génériques (comme le constructivisme, le positivisme, le popperisme, le post-modernisme, etc.) dont on a parfois bien du mal à voir ce qu'il recouvre vraiment. Pour « faire science », on n'hésite pas, comme nous l'avons vu plus haut, à se réfugier sous la bannière du réalisme popperien en dressant l'étendard de la réfutabilité comme critère ultime de démarcation entre la « vraie » science et les marges douteuses ou supposées les plus mal famées de la méthode scientifique. En l'absence totale de démonstration venant étayer le bien-fondé d'un tel positionnement, il suffit de s'auto-investir popperien sur un mode purement nominaliste pour être crédité d'emblée d'une scientificité analogue à celle des « sciences dures », de se targuer de l'objectivité « *de la connaissance sans connaisseur* » ou « *sans sujet connaissant* » (Popper, 1991). Ce positionnement épistémologique d'emprunt nous semble faire pourtant l'impasse sur l'espace argumentatif dans lequel *raisonnent* réellement les sciences de l'organisation ; ses schèmes argumentatifs et les conditions sociales de production des discours savants se marient mal avec le critère purement logique de réfutabilité poppérienne. Sur ce point, c'est avec raison que J.-C. Passeron (2006, p. 589) écrit : « *ce que nous possédons aujourd'hui de connaissance dans les sciences sociales s'énonce pour l'essentiel dans un espace non poppérien. On peut choisir de retirer à ces connaissances le label lexical de la scientificité, elles ne s'en porteront pas plus mal, puisque ce sont les seules possibles sur les « faits » dont l'ensemble constitue le monde historique comme monde susceptible d'être connu dans son historicité. On est épistémologiquement inconséquent quand on propose de liquider ces connaissances au nom de leur impureté formelle et pour le seul profit d'un exercice logique qui n'engendrerait plus de connaissances anthropologiques* ».

Déformé par un brouillard épistémologique comparable, le positivisme (sans préciser si l'on parle du positivisme historique comtien, du positivisme logique du Cercle de Vienne ou de l'empirisme logique) apparaît également affublé de toutes les vertus de la scientificité. Pour se focaliser sur la version comtienne de cette épistémologie¹⁵⁸, certains oublient que ce projet épistémique « *regarde tous les phénomènes comme assujettis à des lois naturelles invariables, dont la découverte précise et la réduction au moindre nombre possible sont le but de tous nos efforts* » (Comte, 1996, p. 59). Ainsi, pour Comte, la finalité de la science reste de « *substituer partout, à l'inaccessible détermination des causes proprement dites, la simple recherche des lois, c'est-à-dire des relations constantes qui existent entre des phénomènes observés (...) le véritable esprit positif consiste surtout à voir pour prévoir, étudier ce qui est afin d'en conclure ce qui sera, d'après le dogme général de l'invariabilité des lois naturelles* » (1996, p. 138-141). La science apparaît donc comme le produit de l'esprit humain qui tente de formuler des lois (exprimant des régularités universellement constatées) à partir d'hypothèses qui résultent d'un travail théorique dont la forme est souvent mathématisée. Dans sa *première leçon* de philosophie positive, il préconise ainsi une « *unité de méthodes* » et une « *homogénéité de doctrines* » qui restent désespérément introuvables dans les sciences et les sciences sociales en particulier. Selon lui, chacune des sciences de sa formule encyclopédique « *peut offrir des résultats aussi certains que ceux de toutes autres sciences peuvent offrir (...) tout ce qui est positif, c'est-à-dire fondé sur des faits bien constatés, est certain : Il n'y a pas de distinction à cet égard* » (Comte, 1996, p. 115). Au regard de ces propositions épistémologiques succinctement évoquées, on comprend pourquoi A. Mbengue (2001) soutient que le positivisme historique « *est devenu obsolète dans la philosophie des sciences moderne (...) les recherches d'inspiration positivistes les plus à jour s'appuient plutôt sur ce que l'on a dénommé le « réalisme scientifique »* » (p. 45). Au-delà de cette réserve (dont on ne

¹⁵⁸ L'empirisme logique viennois, qui consacrait l'application de l'analyse logique aux matériaux empiriques (c'est-à-dire à ce qui est immédiatement donné) en affirmant une séparation nette entre concepts théoriques et données empiriques, ayant une portée des plus limitées dans les sciences sociales (voir Soulez, 1985). Dans notre discipline, il paraît difficile de soutenir que la science apparaît comme une activité artificiellement arrêtée, suspendue, dont on ne peut rendre compte de la nature unique et constamment identique à elle-même par les seuls moyens fermés de la logique.

peut être sûr qu'elle soit partagée par les « positivistes »), on a parfois le sentiment que l'utilisation d'un raisonnement hypothético-déductif (qui procède à partir d'une proposition conditionnelle) ou encore de l'usage local des langages logico-mathématiques (tout particulièrement celui des statistiques) suffit à certains chercheurs pour se revendiquer ouvertement du positivisme ou d'une forme de réalisme quelconque. En fait, ce rapprochement ne revient-il pas à confondre les procédures, les opérations ou les démarches de recherche avec le sens même du projet de connaissance ? Car, hormis peut-être dans certains champs de la finance, la production de lois (qui est au cœur du « positivisme ») reste tout de même la grande absente d'une discipline qui ne donne pas lieu à des modèles axiomatisés. Au contraire, celle-ci s'appuie sur un usage fondamental du langage naturel dont la zone d'indétermination qui entoure les mots « *apparaît (...)* plus comme un avantage que comme un défaut ou un manque » (Grize, 1996, p. 231) en vue de rapprocher les énoncés de leur contexte d'énonciation. Alors, le « positivisme » serait-il une « idole » abusive trop longtemps révéérée par la tribu des gestionnaires ? Certains le pensent. Mais le débat reste ouvert.

En fait, en singeant une image de la science naturelle fabriquée pour les besoins de l'imitation, certains chercheurs semblent se complaire dans la position confortable (et souvent recherchée) du censeur épistémologique venant rappeler à l'ordre ceux qui sont englués dans les méandres de la pratique empirique de la recherche scientifique. Mais il est vrai qu'une « *science inquiète de sa reconnaissance scientifique est portée à s'interroger sans cesse sur les conditions de sa propre scientificité et, dans cette quête angoissée de réassurance, à adopter avec complaisance les signes les plus voyants et souvent les plus naïfs de la légitimité scientifique* » (Bourdieu, Chamboredon, Passeron, 1973, p. 97). Ainsi, le réalisme popperien et le « positivisme » peuvent être utilisés comme alibi scientifique en vue d'imposer un idéal, logique ou sémantique, de scientificité « *à un chercheur abstraitement défini par l'aptitude à réaliser ces normes de perfection, bref à un chercheur impeccable, c'est-à-dire impossible ou infécond* » (Bourdieu, Chamboredon, Passeron, 1973, p. 20). Cette position est d'autant plus critiquable, qu'en suivant P. Bourdieu, J.-C. Chamboredon et J.-C. Passeron (1973), les chercheurs épousent souvent des positions dans le champ épistémologique « *beaucoup moins par vocation que par destin* » en fonction des conditions de production et de réception historiquement constituées des discours scientifiques. P. Bridel (2000) montre ainsi comment la peur d'une remise en cause du paradigme dominant dans les sciences économiques est l'expression d'une lutte pour la survie académique des nouveaux doctorants américains qui les empêchent de sortir du formalisme ambiant. En fait, le caractère « totalitaire » de certains paradigmes institués risque toujours d'imposer un degré de conformité aux normes scientifiques que l'organisation propre de la cité savante et les conditions sociales de la pratique intellectuelle parviennent à maintenir. A ce titre, ce n'est certainement pas un hasard si l'intelligibilité historique éprouve de réelles difficultés à trouver une légitimité dans le marketing (cf. introduction). La « corrélation » entre la revendication d'un ancrage « positiviste » et le degré d'usage du langage logico-mathématique (formalisation ou utilisation des statistiques) ne doit également certainement rien à la fatalité. Dans cette logique, faute de définition d'un espace fédérateur sur les conditions de contrôle strictement scientifique, on assiste à la prolifération de chapelles trop fermées sur elles-mêmes pour entrer en concurrence ou en conflit déclaré. Sans discuter ici de son bien fondé, la conception instrumentale de l'explication scientifique adoptée en finance (voir Mourges, 2002) peut ainsi conduire à une clôture argumentative pouvant conduire à abandonner toute considération du sens empirique des assertions. En ce sens, cette pureté théorique a un prix empirique : celui de mise en œuvre de schèmes argumentatifs sur un monde sans visage qui limite la possibilité d'isoler l'assertoricité minimale des discours sur le monde.

Dans cette logique, une question se pose : la réflexion épistémologique en sciences de l'organisation ne gagnerait-elle pas à s'élaborer en référence aux *situations réelles et effectives de la pratique scientifique* et non en plaquant des discours normatifs d'auteurs canoniques dont les écrits sont gratifiés d'une validité trans-historique ? P. Bourdieu, J.-C. Chamboredon et J.-C. Passeron (1973, p. 96) rappelaient ainsi qu'il fallait « *se garder d'accorder une réalité trans-historique à la structure du champ épistémologique comme spectre des positions philosophiques opposées par couples, dans la mesure où, entre autres raisons, les différentes sciences apparues*

à des dates différentes et dans des conditions historiques et sociales différentes ne parcourent pas, selon un ordre pré-établi, les mêmes étapes d'une même histoire de la raison épistémologique ». Dans l'état actuel de la réflexion épistémologique dans les sciences de l'organisation, les chercheurs ne devraient-ils pas s'attacher à déterminer la forme de raisonnement propice à l'interprétation « gestionnaire » de la réalité empirique ? C'est en ce sens que J.-C. Passeron (1991, 2006) décrit, dans une épistémologie désillusionnée mais sans doute plus juste que d'autres, l'originalité du raisonnement sociologique (qui reste fondamentalement un raisonnement naturel) à travers un espace d'oscillation, un champ de tension méthodologique entre le pôle historique et le pôle expérimental – ce dernier étant entendu de manière privilégiée comme l'enquête statistique, ce qui constitue une limite de son propos. Pour J.-C. Passeron, une sociologie qui ne serait qu'un simple récit historique ne se distinguerait pas d'une forme d'herméneutique du sens commun ou d'une œuvre littéraire. A l'inverse, un recours exclusif au raisonnement expérimental décontextualiserait les interprétations des phénomènes observés. Pour Passeron, le raisonnement sociologique est donc un raisonnement naturel mixte, composite qui non seulement accorde une place centrale à l'argumentation typologique et à la méthode comparative interprétative, mais se construit également autour d'une chaîne d'assertions historiquement signifiantes et contextuellement hétérogènes. Cette exigence de contextualisation historique apparaît indispensable pour maintenir la sociologie dans le champ des sciences empiriques en lui évitant de tomber dans l'impasse de l'herméneutique ou de céder aux chimères de l'énonciation universelle. Fondamentalement, cette dialectique, reprise par d'autres sociologues (voir notamment Lahire, 2005 ; Schnapper, 2005), conduit à placer l'historicité des phénomènes étudiés au cœur même de la production d'intelligibilité théorique dans une méthode à la fois explicative (« adéquation quant aux causes ») et compréhensive (« adéquation quant au sens »). Pour le sociologue français (qui n'a eu qu'un écho assez marginal chez les gestionnaires), l'approche historique n'entend pas lier le passé et le présent de façon mécanique. En ce sens, la recherche en sociologie ne se réduit pas à l'histoire (qui n'a pas de pôle expérimental à proprement parlé). La démarche épistémologique de J.-C. Passeron n'en invite pas moins à contextualiser dans leur historicité les catégories d'analyse qu'appelle l'examen des interactions sociales et de l'action collective au quotidien. En ce sens, elle offre la possibilité de construire un espace interprétatif où les formes argumentatives restent multidimensionnelles et s'élaborent en référence à une texture feuilletée ou imbriquée de niveaux de réalité assortis de coordonnées de spatio-temporelles qui concourent à l'indexation du sens référentiel des assertions. Pour J.-C. Passeron (2001/a, p. 35), « le sens référentiel des discours descriptifs et explicatifs, caractéristiques d'une science historique, est indissociable d'un « ancrage pragmatique » du sens de tous leurs mots et de toutes leurs assertions dans un contexte particulier d'observation et de description ». En soulignant les vertus d'une « épistémologie descriptive » et de la comparaison historique, cette indexation contextuelle présente au moins le mérite de pointer les limites d'un universalisme d'inspiration positiviste en rappelant que les « sciences de l'observation contextualisée » portent toujours sur des aspects des phénomènes dont la pertinence n'est jamais susceptible de répétition à contexte constant ou indifférent.

Mais ce genre d'arguments ne reçoit pas toujours un écho favorable chez les gestionnaires. Par exemple, R. Déry (2001) montre comment la structuration épistémologique dans le champ du management stratégique s'est détachée progressivement des faits pour s'ancrer dans une quête de lois constituées de propositions logiquement universelles (période monothétique). Pourtant, J.-P. Bréchet et A. Desreumaux (2002) pointent les dangers des pratiques de recherche distancées de la praxéologie des acteurs et de leur connaissance ordinaire qui contribuent « à se couper des réalités stratégiques et organisationnelles dans leur diversité et leur complexité (...) : Le risque est grand, alors, que les recherches et les théorisations qu'elles doivent produire ne soient pas suffisamment nourries des pratiques réelles pour être simplement pertinentes, avant même de songer à servir les acteurs de terrain, et qu'elles souffrent d'une certaine forme d'intellectualisme » (p. 12). Dans un tel contexte académique, les concepts de la description historique indexés sur des singularités de lieux et de moments ont toutes les chances de se trouver dévalorisés au profit de ceux qui possèdent une généralité explicative qui relativise voire néglige le rôle de coordonnées spatio-temporelles. Cette dévalorisation a pourtant un prix. Celui de négliger l'ancrage empirique et

contextualisé des sciences de l'organisation. C'est pourquoi celles-ci ont certainement besoin de penser la spécificité des modes de production de leur intelligibilité dans un débat qui devrait tout à la fois évacuer les stratégies de revendication péremptoire du monopole de la bonne production d'intelligibilité ou du meilleur style scientifique sans pour autant se laisser séduire par les chimères d'une « refondation » aussi improbables que stériles ou capter par la nostalgie d'une limpidité épistémologique introuvable. A ce titre, le raisonnement gestionnaire ne saurait être phagocyté par des stratégies d'encensement des rejetons les plus prometteurs des disciplines voisines, quelle que soit la force de leur pouvoir théorique. Le risque, pointé par R. Déry (2001), pour le champ de la stratégie de « *ne devenir qu'un carrefour multidisciplinaire, qu'un espace de dispute interdisciplinaires* » (p. 25) illustre ce genre de menace. Celui-ci se retrouve sous une autre forme dans la théorie financière cannibalisée depuis plusieurs décennies par l'économie financière dont d'aucuns dénoncent pourtant les limites (Charreaux, 2002 ; Caby, Hirigoyen, 2005).

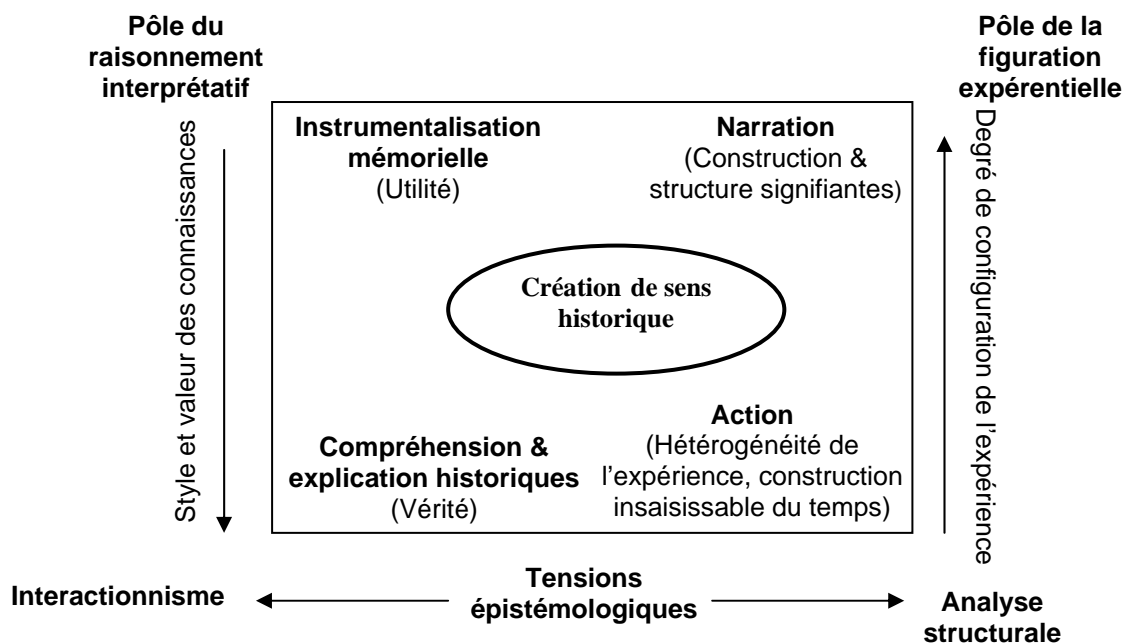
Face à ces risques potentiels, il importe d'affirmer que le style disciplinaire de la gestion n'est pas celui de l'économie, pas plus qu'il n'est celui de la psychologie, de la sociologie ou encore de l'histoire. Mais au-delà de la spécificité de leur objet (qui ne saurait être négligée), les sciences sociales et de l'homme se rejoignent peut-être pour réaffirmer la distinction wébérienne entre sciences nomologiques et sciences historiques. Car ce qui établit leur particularité, c'est certainement la « contrainte d'observation » - l'enquête sous toutes ses formes - portant sur des « *individualités historiques* » (Weber, 1965). On retrouve là une caractéristique essentielle des sciences de gestion qui procède de leur ancrage empirique au point qu'elles peuvent être qualifiées de *science empirique de l'interprétation*. La conséquence en est que la vérité ou la fausseté de leurs assertions ne devrait pas « *être tranchée sans recourir à l'observation du monde empirique* » (Passeron, 1991, p. 398). Car, dans les sciences de l'organisation, les concepts ne conservent un sens, un pouvoir d'intelligibilité du réel, qu'en étant indexés sur un ou plusieurs cas historiques singuliers qui ne peuvent être comparés (en vue de produire des généralités) qu'en raison de l'élasticité sémantique qu'autorise l'usage de la langue naturelle ; le raisonnement naturel étant le seul possible sur le monde empirique (comme le souligne J.-C. Passeron). Sans verser pour autant dans le relativisme, cette proposition met à bas l'illusion nomologique selon laquelle on pourrait atteindre à des propositions universelles (comme le sous-tendent parfois certains axiomatiques réductrices). Car, à trop vouloir abstraire ses observations du contexte dans lequel elles s'effectuent, le risque de ne plus pouvoir prétendre à quelque validité que ce soit n'est pas à exclure. Cette nécessité d'indexation socio-historique conduit naturellement à repenser la question de la scientificité. Evidemment, dans les sciences socio-anthropologiques, le statut logique de la vérité et de la fausseté ne saurait être assimilé à celui des sciences nomologiques, ne serait-ce qu'en raison de l'instabilité fondamentale que les concepts entretiennent avec l'état des choses auxquels ils se rapportent. En d'autres termes, la vérité des théoriques interprétatives n'est pas de même nature que celle des sciences expérimentales (comme la physique, par exemple). J.-C. Passeron (1991, 2006) parle ainsi d'un critère de véridicité qui se fonde sur le contrôle empirique par la multiplication des opérations comparatives. En permettant de distinguer les *effets de connaissance* des *effets d'intelligibilité*¹⁵⁹, cette exigence exclut de donner *a priori* le statut de connaissance scientifique aux dérives théoristes auto-référentielles, aux divagations herméneutiques, à « *l'herméneutique du sens commun* » (Lahire, 2005) ou aux excursions philosophantes. Car, en suivant J.-C. Passeron (1991, 2006), la pertinence empirique de l'interprétation conceptuelle doit se construire en référence à des séries de « cas » qui jouent un rôle déterminant dans la distinction entre un énoncé savant et une « interprétation libre » ou une intuition littéraire.

La véritable difficulté est peut-être alors de s'accorder sur la place de la perspective historique dans le raisonnement gestionnaire. Car celle-ci n'est pas *a priori* univoque. Pour résumer les approches possibles de l'influence de l'histoire sur les sciences de l'organisation, B. Usdiken et A.

¹⁵⁹ Pour le dire en peu de mots, les effets de connaissance procède d'un travail de reconstruction guidé par les hypothèses de recherche des données empiriques collectées. Les effets d'intelligibilité décrivent les généralités théoriques portant sur le monde empirique produites par l'énonciation de vastes séries d'effets de connaissance.

Kieser (2004) identifient trois positions qu'ils qualifient de « *supplementarist* », « *integrationist* » et de « *reorientationist* ». La première est caractérisée par l'adhésion à la perspective selon laquelle « *organisational studies is fundamentally a social scientific, theory-driven enterprise in which attentiveness to history may make some contribution in substantive and/or methodological terms* » (p. 322). Dans cette perspective, les considérations historiques sont vues comme ayant le potentiel pour confirmer ou affiner des théories générales. Sur un plan méthodologique, la recherche historique est analysée comme une aide utile dans la sélection de variables et la proposition d'hypothèses dans un univers théorique donné. La deuxième se définit par une recherche d'intégration conjointe de l'analyse historique et organisationnelle (dans ses formes et ses processus) en vue d'enrichir la compréhension du présent : « *the central issues becomes one of identifying in what domains the « enriching » potential of history can be activated and in what ways this could be done by drawing upon but also challenging the concurrent social scientific course of organisation studies* ». La troisième, enfin, « *involves moving organisation studies away from its social scientific aspirations based on the natural sciences model* » en considérant l'histoire comme un élément de profonde transformation des sciences de l'organisation. Cette orientation donne la priorité à l'approche narrative de l'histoire en mobilisant parfois les discours post-modernes.

En questionnant l'intégration de l'histoire dans la fabrication de sens, nous pouvons lire cette intégration de « l'historique » à travers les arbitrages qu'il sous-tend : visée compréhensive et explicative du passé *versus* instrumentalisation managériale de celui-ci, analyse critique et vraie *versus* mise en scène mémorielle, etc. Ceux-ci ne manquent pas et ne sont pas toujours aisés à traiter dans un cadre d'intervention en entreprise. Face à cette mosaïque, nous avons essayé ailleurs de « bipolariser » les champs de tension qui traversent l'usage de l'histoire dans la construction de sens (Pailot, 2002). Le premier (horizontal) marque l'irréductibilité des pratiques interprétatives (formes et normes d'argumentation utilisées) à la figuration de l'expérience (usage de la dialectique action/récit). Le second (vertical) traduit la variété des effets d'intelligibilité relatifs à ces deux premiers pôles. Dans cet espace, la construction de sens historique apparaît à l'intersection partielle d'éléments composites (histoire/mémoire, connaissance vraie/connaissance utile, action/narration, etc.) dont la configuration reste contingente aux tactiques argumentatives, aux partitions des rôles, aux polarités d'investissements professionnels (avec ses mixités et ses passerelles plus ou moins nombreuses) des groupes sociaux considérés (communauté scientifique, différentes catégories d'acteurs organisationnels, etc.).



Source : Pailot, 2002, p. 11

Le « pôle du raisonnement interprétatif » s'appuie sur le postulat selon lequel tout sens, le sens savant comme le sens commun, implique nécessairement des actes d'interprétation (voir Passeron, 1996). La rencontre d'une entreprise avec son passé peut néanmoins s'établir selon différents styles d'intelligibilité (pas nécessairement exclusifs l'un à l'autre) dans leurs protocoles d'interprétation du temps accompli. Ainsi, la construction de sens peut s'appuyer sur des éléments de connaissance compréhensifs et explicatifs répondant aux exigences de vérité (dont l'argumentation savante est l'archétype) ou s'élaborer selon un souci d'instrumentalisation des éléments de connaissance du passé (histoire, mémoire, mythes, symboles, etc.) en vue de produire un effet désiré. La structuration de cette interaction dynamique entre une position de recherche et une position d'action, et la frontière entre elles, ne répondent pas nécessairement à un registre normatif clairement délimité. En laissant en suspens la délicate question de l'usage de l'historique et du mémoriel dans l'entreprise et de la frontière entre ces deux modes de relation au passé, ce champ de tension nous rappelle en filigrane que l'histoire savante n'est qu'un mode d'intelligibilité du passé parmi d'autres (avec la mémoire, le mythe, etc.) avec lesquels elle peut entrer en concurrence dans une construction de sens naturellement tiraillée, dans l'entreprise, entre la question de l'utilité et de la vérité.

Le « pôle de la figuration expérientielle » consacre l'irréductibilité du temps vécu et du temps raconté, du temps de l'action et du temps du récit. Il traduit l'idée selon laquelle la construction de sens peut s'appuyer sur des modes variables de configuration de l'expérience allant de l'action à la narration. Intéressons-nous tout d'abord au lien entre la praxis et la construction de sens. Nous pouvons considérer que l'accomplissement et le déroulement intentionnels de l'action dans le temps contribuent, au moins partiellement, à la « fabrication » de l'histoire. Ils permettent une pré-compréhension des structures intelligibles du monde, de ses ressources symboliques, de son caractère temporel. Cette expérience du temps va alors concourir à ancrer les organisations dans une continuité polyrythmée à laquelle les acteurs vont donner rétrospectivement une valeur signifiante selon un mode de raisonnement naturel. Comme le montre Weick (1979, 1995) dans une perspective théorique interactionniste, l'action apparaît au cœur de la construction de sens dans la mesure, pourrions-nous ajouter, où elle est constitutive de l'histoire racontée. La narration historique, quant à elle, se fonde sur la capacité même de l'action à être racontée (Ricoeur, 1983). Ce récit autorise la proposition d'une vision ordonnée permettant de substituer à la variété des temporalités une structure signifiante obéissant à sa propre logique argumentative. Il est une référence croisée entre la vérité (se rapportant aux événements qui se sont réellement produits dans le passé) et la fiction (filtrage mémoriel, valorisation de mythes mobilisateurs, etc.) selon les modalités contingentes aux conditions et exigences de production et de réception des discours (communauté académique versus acteurs organisationnels).

Enfin, les tensions épistémologiques signifient le double ancrage de la création de sens. Elle peut être vue comme une propriété émergente des systèmes d'action dont le sens, lui-même mémorisé dans des cartes causales permettant de préserver des connaissances, des comportements, des normes et des valeurs à travers le temps (selon un processus de rétention – Weick, 1979), s'élabore de manière rétrospective (interactionnisme). Une perspective plus structurale autorise une lecture de la diversité des temporalités et des jeux d'échelle en insistant sur les permanences sous-jacentes aux changements apparents ou sur la mise en évidence du constant sous le variable. Ces divers champs de tension, dont l'énumération n'est pas exhaustive, illustrent la complexité des questions entourant l'utilité de l'historique dans la création de sens. Ils plaident toutefois pour une intégration plus large de ce que J. Appleby (1998) appelle le pouvoir de l'histoire dans celle-ci, qui ne saurait, en filigrane, négliger la présence du futur dans le travail de recherche et d'écriture de l'historien.

De manière plus générale, la vraie difficulté est peut-être de donner aux contingences liées au contexte historique « *leur juste place dans l'analyse des comportements d'entreprise, sans verser dans un relativisme excessif* » (Batsch, 2002, p. 262). Ce champ de tension entre quête de régularités et impératif de la contextualisation socio-historique apparaît constitutif des sciences sociales contraintes, dans un seul et même mouvement, « *à la fois d'affirmer le caractère*

historique de toute représentation et de reconnaître pratiquement leur possibilité de transfert presque illimitée » (Martuccelli, 2005, p. 148). Dans cette aporie entre recherche de généralisation et intelligibilités locales, on ne saurait négliger la possibilité d'extraire une argumentation de portée plus générale à partir de l'étude de la singularité historique, sans pour autant verser dans « *la nostalgie d'une théorie d'ensemble où la diversité des études de cas pourrait enfin se dissoudre dans un paradigme de tous les cas possibles* » (Passeron, Revel, 2005, p. 41). Dans ce mouvement d'historisation et de contextualisation historique, le rapprochement entre histoire et gestion pose, comme nous l'avons vu plus haut, de sérieuses difficultés théoriques, épistémologiques voire méthodologiques relatives notamment à la délimitation des frontières entre l'historique et les autres formes de représentation du passé (qui sont autant de constructions sociales centrales pour la constitution symbolique des groupes sociaux), à la caractérisation d'une forme d'argumentation ou d'un raisonnement de nature historique, aux conséquences de ceux-ci sur les formes de preuves admissibles dans les sciences de l'organisation, à la juxtaposition des différents modes de représentation du passé dans la construction des formes d'intelligibilité, à la distinction de l'intérêt de l'histoire pour le gestionnaire-savant ou le gestionnaire-praticien (le besoin d'histoire et celui de raconter des histoires), etc. En fait, pour ce dernier, l'histoire doit certainement être moins investie comme une méthode (réservée aux historiens professionnels ou à des objets singuliers) que comme une démarche inscrite dans un raisonnement comparatif entre des contextes parents qui présentent toujours des limites « référentielles », comme perspective d'intégration de l'épaisseur temporelle des contextes et des situations : pour excentrer les interrogations, produire des liens entre les différentes manières d'aborder l'objet organisationnel et ainsi mieux assumer l'interdisciplinarité et le feuilletage argumentatif que requiert l'étude des organisations. La fécondité de l'histoire pour les sciences de l'organisation tient peut-être au recours (direct ou indirect) à la comparaison sous toutes ses formes. Celle-ci permet de restituer des résultats théoriques, analytiques et interprétatifs à une réalité contextualisée historiquement descriptible qui n'est elle-même énonçable que dans un raisonnement comparatif entre contextes. Elle autorise ainsi la formulation de modèles qui restent, implicitement ou explicitement, « *à déictiques* », c'est-à-dire « *des modèles qui exigent, pour avoir un sens explicatif, que leur soient associées des descriptions datées et localisées faisant intervenir d'autres observations que celles simplifiées et universalisées pour les besoins de la modélisation* » (Passeron, 1996/a, p. 43). En ce sens, la modélisation dans les sciences de l'enquête attachées à contextualiser leurs analyses en référence à des coordonnées spatio-temporelles permet certainement aux explications et interprétations de gagner en complexité et singularité. Même la validation d'un modèle peut difficilement, comme le suggère J.-C. Passeron, faire l'économie d'une analyse contextuelle socio-historique approfondie qui formule, dans la diversité de ses observations empiriques soumis au traitement de la variation historique, une partie de l'explication que le modèle a dû neutraliser pour pouvoir fonctionner mécaniquement comme protocole explicatif. En fait, et pour conclure, dès lors que l'on s'intéresse à la compréhension du sens de l'action, tout en considérant que ce sens est nécessairement daté et localisé, l'exploration historique apparaît comme une condition expresse pour produire des effets d'intelligibilité respectant la revendication empirique des sciences de l'organisation. Mais là encore, tout dépend de ce que la communauté scientifique entend par « faire preuve », de ce que ses membres considèrent être comme des effets d'intelligibilité « scientifiques » ouverts à la « vulnérabilité empirique » et si ceux-ci doivent être solidaires de lieux géographiques et de moments historiques. Ces considérations posent la question de la place du raisonnement historique dans le style scientifique des sciences de l'organisation. Au-delà de la subtilité des distinctions académiques entre disciplines dont la connaissance se joue, il n'est pas sûr qu'elle puisse obtenir de réponse univoque.

Bibliographie

- Abastado C. (1983), « Raconte ! Raconte ... » Les récits de vies comme objet sémiotique, *Revue des Sciences Humaines*, tome LXII, N° 191, juillet-septembre.
- Abell P., Crouchley R., Mills C. (2001), « Social Capital and Entrepreneurship in Great Britain », *Enterprise and Innovation Management Studies*, vol. 2, N° 2, p. 119-144.
- Agulhon M. (1987), « Quelques réflexions sur le vrai et le faux », dans Gadoffre G. (dir.), *Certitudes et incertitudes de l'histoire*, P.U.F., collection "Histoires".
- Ahrweiler H. (1998), « Histoire et psychanalyse », dans Le Beuf D., Perron R., Pragier G. (dir.), *Construire l'histoire, Monographies de la Revue Française de Psychanalyse*, 63-76.
- Albouy M. (2005), « Peut-on croire à l'efficience des marchés financiers ? », *Revue Française de Gestion*, Vol. 31, N° 157, juillet-août.
- Alchian A., Demsetz H. (1996), « Production, information costs, and economic organization », in Putterman L., Kroszner R. S., *The economic nature of the firm*, Cambridge University Press, pp. 193-216.
- Alexandre H., Paquerot M. (2000), Efficacité des structures de contrôle et enracinement des dirigeants, *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 3, N° 2, juin, 5-29.
- Allard-Poesi F., Perret V. (2002), « Peut-on faire comme si le postmodernisme n'existait pas ? », dans collectif, *Questions de méthodes en sciences de gestion*, EMS.
- Allouche J., Amann B. (2000), « L'entreprise familiale : un état de l'art », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 3, N° 1, mars, 33-79.
- Allouche J., Amann B. (2002), « L'actionnaire dirigeant dans l'entreprise familiale », *Revue Française de Gestion*, vol. 28, N° 141, novembre/décembre, 109-130.
- Allouche J., Huault I., Schmidt G. (2004), « Responsabilité sociale de l'entreprise : la mesure détournée », Actes du Congrès de l'AGRH, UQAM, ESG, Montréal (<http://www.agrh.org>).
- Alter N. (1993), La lassitude de l'acteur, *Sociologie du Travail*, N° 4, 447-468.
- Amado G. (1988), Cohésion organisationnelle et illusion collective, *Revue Française de Gestion*, juin-juillet-août, 37-43.
- Ancona D. G., Goodman P. S., Lawrence B. S. Tushman M. L. (2001), Time : A new research lens, *Academy of Management Review*, vol. 26, N° 4, p. 645-653.
- Ancona D. G., Okhuysen G. A., Perlow L. A. (2001), Taking time to integrate temporal research, *Academy of Management Review*, vol. 26, N° 4, p. 512-529.
- Anderson A. R., Jack S. L. (2002), The articulation of social capital in entrepreneurial networks : a glus or a lubrifiant ?, *Entrepreneurship & Regional Development*, 14, p. 193-210.
- Andrieux J.-Y. (1992), *Le patrimoine industriel*, P.U.F., Que sais-je ?
- Andrieux J.-Y. (dir.) (1998), *Patrimoine & Société*, Presses Universitaires de Rennes, « Art & Société ».
- Andrieux J.Y. (1998/a), « Les nouveaux champs de la mémoire : le patrimoine du travail et de l'industrie à la fin du XX^e siècle en France », dans Andrieux J.-Y. (dir.), *Patrimoine & Société*, Presses Universitaires de Rennes, « Art & Société », 215-232.
- Ankersmit F. R. (1988), Historical representation, *History and Theory*, Vol. 27, N° 3, p. 205-228.
- Appleby J. (1998), The Power of History, *The American Historical Review*, vol. 103, N° 1, february, 1-14.
- Arena R. (1991), De l'usage de l'histoire dans la formulation des hypothèses de la théorie économique, *Revue économique*, N° 2, mars, 395-410.
- Argyres N. S., Porter Liebeskind J. (1999), Contractual commitments, Bargaining power, and governance inseparability : Incorporating history into transaction cost theory, *Academy of Management Review*, vol. 24, N° 1, p. 49-63.
- Argyris C. (1995), *Savoir pour agir : Surmonter les obstacles à l'apprentissage organisationnel*, Interéditions.
- Aron R. (1938), *Introduction à la philosophie de l'histoire : Essai sur les limites de l'objectivité historique* Gallimard, collection « Tel ».
- Aron R. (1967), *Les étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, collection "Tel".
- Aron R. (1969), *La philosophie critique de l'histoire*, Éditions du Seuil., collection Points Essais".
- Aron R. (1989), *Leçons sur l'histoire : cours du Collège de France*, Éditions De Fallois.
- Askenazy P. (2004), *Les désordres du travail : Enquête sur le nouveau productivisme*, éditions du Seuil et La République des Idées.
- Atlan H. (1986), *A tort ou à raison*, Editions du Seuil, Collection Points.
- Atlan H. (1991), « L'intuition du complexe et ses théorisations », dans Fogelman Soulie F. (dir.), *Les théories de la complexité : autour de l'œuvre d'Henri Atlan*, Editions du Seuil.
- Aubert J.-L. (2005), *Le contrat : Droit des obligations*, Dalloz.
- Aubert N. (2003), *Le culte de l'urgence : la société malade du temps*, Flammarion.

- Augé M. (1994), *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Flammarion, Collection « Champs ».
- Augé M. (1998), *Les formes de l'oubli*, Editions Payot & Rivages.
- Avenier M.-J. (coord.) (1997), *La stratégie «chemin faisant»*, Economica.
- Bachelard G. (1994), *Le rationalisme appliqué*, PUF Quadrige.
- Baddeley A. (1993), *La mémoire humaine : théorie et pratique*, P.U.G.
- Balan J., Jelin E. (1980), La structure sociale dans la biographie personnelle, *Cahiers Internationaux de la Sociologie*, vol. LXIX, 269-312.
- Bancel N. (2001), « Les pièges de la mémoire coloniale », dans Léonard Y. (dir.), *La mémoire, entre histoire et politique*, Les Cahiers français, juillet-août, 75-82.
- Banner D. K., Gagné T. E. (1995), *Designing Effective Organizations : Traditionnal & Transformational Views*, Sage Publications.
- Barker T. C. (1958), Business History and the Business-Man, *Business History*, vol. 1, N° 1, december, 16-20.
- Barley S., Meyer G., Gash D. (1988), Cultures of cultures : Academics, practionners and the pragmatics of normative control, *Administrative Science Quarterly*, 33 (1), 24-60.
- Barley S. R., Kunda G. (1992), Design and Devotion : Surges of Rational and Normative Ideologies of Control in Managerial Discourse, *Administrative Science Quarterly*, 37 (3), september, 363-399.
- Baron R. A., Markman G. D. (2000), Beyond social capital : How social skills can enhance entrepreneurs' success, *Academy of Management Executive*, vol. 14, N° 1, p. 106-116.
- Barreau H. (1992), « Le temps », dans *Encyclopédia Universalis*.
- Barreau H. (1996), *Le temps*, P.U.F., collection "Que sais-je ?", N° 3180.
- Barthélemy J., Gonard T. (2003), Quels déterminants pour les frontières de la firme ?, *Revue Française de Gestion*, N° 143, vol.29, mars-avril, 67-80.
- Baschet J. (2001), « L'histoire face au présent perpétuel : Quelques remarques sur la relation passé/futur », dans Hartog F., Revel J. (dir.), *Les usages politiques du passé*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Batsch L. (2002), « L'histoire et la géographie ont-elles leur place en sciences de gestion », dans Huault I. (dir.), *La construction sociale de l'entreprise : Autour des travaux de Marc Granovetter*, EMS éditions, 251-263.
- Baucus M. B., Near J. P. (1991), Can illegal corporate behavior be predicted ? An event history analysis, *Academy of Management Journal*, vol. 34, N° 1, 9-36.
- Baudouin J.-M., Türkäl L. (2000), Formations au singulier, *Education Permanente*, N°142, pp. 45-61.
- Baudry B. (2006), « L'impact des nouvelles relations de quasi-intégration sur la gestion de l'emploi des fournisseurs : la question des frontières de la firme », dans Petit H., Thévenot N. (dir.), *Les nouvelles frontières du travail subordonné : Approche pluridisciplinaire*, Editions La Découverte.
- Bauer M. (1991), «De l'homo economicus au pater familias : Le patron d'entreprise entre le travail, la famille et le marché» in Segalen M. (coordonné par), *Jeux de familles*, Presses du CNRS, Paris.
- Baum J. A.C. (edited by) (2002), *Companion to Organization*, Blackwell Publishers.
- Beaud M. (1991), Économie, théorie, histoire : essai de clarification, *Revue économique*, N°2, mars, 155-172.
- Beaujolin-Bellet R. (dir.) (2004), *Flexibilités et performances : stratégies d'entreprises, régulations, transformations du travail*, éditions La Découverte.
- Beauvois D. (1998), « Les tentatives du politique pour faire obstacle à la connaissance historique sont-elles illusoires ? », dans Beauvois Y., Blondel C. (éds), *Qu'est-ce qu'on ne sait pas en histoire ?*, Presses Universitaires Septentrion, pp. 47-68.
- Becker C. (1932), Everyman his own Historian, *American Historical Review*, vol. XXXVII, jan., 221-236.
- Becker H. S. (1986), Biographie et mosaïques scientifiques, *Actes de Recherches en Sciences Sociales*, N° 62-63, juin, p. 105-110.
- Becker H. S. (2002), *Les ficelles du métier : Comment conduire une recherche en sciences sociales*, Editions La Découverte.
- Becker J.-J. (1992), « Marxisme et communisme dans l'histoire récente », dans Chauveau, Tétart (resp.), op. cit., pp. 65-77.
- Becker J.-J. (1993), "La mémoire, objet d'histoire ?" in *Ecrire l'histoire du temps présent*, Editions du CNRS, pp. 115-121.
- Bédarida F. (1993), La mémoire contre l'histoire, *Esprit*, N° 193, 7-13.
- Bédarida F. (1994), Praxis historique et responsabilité, *Diogenes*, N° 168, octobre-décembre, 3-8.
- Bédarida F. (1997), "L'histoire du temps présent", *Sciences Humaines*, L'histoire aujourd'hui, Hors-Série, N° 18, septembre/octobre, pp. 30-32.
- Bédarida F. (1999), « Un siècle de génocides : le devoir de connaissances », dans *Travail de mémoire 1914-1998*, Autrement, Collection Mémoires, 113-117.

- Beltran A. (1991), « Les apports de l'histoire », dans Beltran A., Ruffat M. (1991), *Culture d'entreprise et Histoire*, Les Éditions d'Organisation, collection "E.O. SUP", pp. 27-31.
- Beltran A., Daviet J.-P., Ruffat M. (1995), L'histoire d'entreprise en France : Essai bibliographique, *Les Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, N° 30, juin.
- Beltran A., Picard J.-F. (1987), « EDF au péril de l'histoire » : A propos d'une histoire orale de la décision chez Electricité de France de 1946 à nos jours », dans Hamon M., Torres F., *Mémoire d'avenir : l'Histoire dans l'entreprise*, Economica.
- Beltran A., Ruffat M. (1991), *Culture d'entreprise et Histoire*, Les Éditions d'Organisation.
- Berger P., Luckmann T. (1986), *La construction sociale de la réalité*, Librairie des Méridiens, Klincksieck
- Bergeron L. (1986), « Les entreprises », dans Burguière A. (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, P.U.F.
- Bergeron L., Dorel-Ferré G. (1996), *Le patrimoine industriel : un nouveau territoire*, éditions Liris.
- Bermejo-Babera J. C. (1993), Explicating the past : in praise of history, *History and Theory*, Vol. 32, N° 1, 14-24.
- Bernard P. (1993), Cause perdue ? Le pouvoir heuristique de l'analyse causale, *Sociologie et Sociétés*, vol. XXV, N° 2, automne.
- Berry M. (1983), *Une technologie invisible ? L'impact des instruments de gestion sur l'évolution des systèmes humains*, Centre de Recherche de Gestion de l'Ecole Polytechnique.
- Bertaux D. (1977), Histoires de vie ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie, *Recherches économiques & sociales*, La Documentation Française, N° 6, avril.
- Bertaux D. (1980), L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités, *Cahiers Internationaux de la Sociologie*, vol. LXIX, 197-225.
- Bertaux D. (1989), « Les récits de vie comme forme d'expression, comme approche et comme mouvement » dans Pineau, Jobert (coordinateurs), *Histoires de vie Tome 1 : utilisation pour la formation*, L'Harmattan, 17-38.
- Bertaux D. (1997), *Les récits de vie*, éditions Nathan.
- Bertaux D. (2000), « Récits de vie et analyse de l'agir en situation » dans Gaulejac V. de, Lévy A. (dir), *Récits de vie et histoire sociale*, éditions Eska.
- Berthelot J.-M. (1996), *Les vertus de l'incertitude : Le travail d'analyse dans les sciences sociales*, P.U.F.
- Berthelot J.-M. (dir.) (2001), *Epistémologie des sciences sociales*, P.U.F.
- Bevir M. (1994), Objectivity in History, *History and Theory*, Vol. 33, N°3, 328-344.
- Bevort A., Lallement M. (dir.) (2006), *Le capital social : Performance, équité et réciprocité*, Editions La Découverte.
- Blanchard P., Bancel N., Lemaire S. (dir.) (2005), *La fracture coloniale : la société française au prisme de l'héritage colonial*, Editions La Découverte.
- Bloch M. (1990), *Histoire d'une étrange défaite*, Gallimard, Folio.
- Bloch M. (1993), *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Armand Colin Éditeur, (édition critique préparée par Étienne BLOCH).
- Boeker W. (1989), Strategic change : the effects of founding and history, *Academy of Management Journal*, vol. 32, N° 3, p. 489-515.
- Boje D. M. (1991), The storytelling organization : a study of story performance in an office-supply firm, *Administrative Science Quarterly*, vol. 36, N° 3, 106-126.
- Boje D. M. (1995), Stories of the storytelling organization : a postmodern analysis of Disney as "Tamara-Land", *Academy of Management Journal*, vol. 38, N° 4, 997-1035.
- Boltanski L., Chiapello E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Editions Gallimard.
- Bon J., Ourset J. (1988), L'entreprise amnésique, *Revue Française de Gestion*, N° 70, septembre-octobre, 178-183.
- Bonin H. (1991), « Une histoire consensuelle ? », dans Beltran, Ruffat (dir.), op. cit., chapitre 10, 103-112.
- Bonin H. (1987), « L'histoire et les historiens face aux archives de la banque », dans Hamon M., Torres F., *Mémoire d'avenir : l'Histoire dans l'entreprise*, Economica.
- Borne D. (1995), « Communauté de mémoire et rigueur critique », dans *Passés recomposés : champs et chantiers de l'histoire*, Autrement, Série Mutations, N° 150-151, janvier, 125-133.
- Boudon R. (1984), Les « Problèmes de la philosophie de l'histoire » de Simmel : une théorie de l'objectivité en histoire et dans les sciences sociales », dans Simmel G., *Les problèmes de la philosophie de l'histoire : Une étude épistémologique*, P.U.F. (1907 pour l'édition allemande).
- Boudon R. (1991), « Individualisme et holisme dans les sciences sociales », dans Birnbaum P., Leca J. (dir.) *Sur l'individualisme*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 45-59.
- Boudon R. (1992), « Action », dans Boudon R. (dir.), *Traité de sociologie*, P.U.F., 22-55.
- Boudon R. (1994), « Les deux sociologies de la connaissance scientifique » dans Boudon, Clavelin (dir.), *Le relativisme est-il réversible ? regards sur la sociologie des sciences*, P.U.F.

- Boudon R. (1994/a), « L'explication cognitiviste des valeurs », dans *Variations autour de la régulation sociale – Hommage à Jean-Daniel Reynaud*, Presses de l'ENS.
- Boudon R. (1999), *Le sens des valeurs*, PUF, Quadrige.
- Bouilloud J.-P. (1997), *Sociologie et société : Epistémologie de la réception*, P.U.F., collection Sciences sociales et sociétés.
- Bourdieu G., Martin H. (1983), *Les écoles historiques*, Éditions du Seuil.
- Bourdieu P. (1980), *Le sens pratique*, Les Editions de Minuit, 1980.
- Bourdieu P. (1986), L'illusion biographique, *Actes de Recherches en Sciences Sociales*, N° 62-63, juin, p. 69-72.
- Bourdieu P. (1994), *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Editions du Seuil.
- Bourdieu P. (1995), Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France : Entretien avec Lutz Raphael, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N° 106-107, mars, 108-122.
- Bourdieu P., Chamboredon J.-C., Passeron J.-C. (1973), *Le métier de sociologue : Préalables épistémologiques*, Mouton Éditeur (2ème édition révisée).
- Bourdieu P., Saint Martin M. de (1982), La sainte famille : l'épiscopat français dans le champ du pouvoir, *Actes de Recherches en Sciences Sociales*, N° 44-45, novembre, 2-53.
- Bourdieu P.-Y. (1998), *La mise en scène de l'histoire : l'invention de l'homme laïc*, Flammarion.
- Boutier J., Julia D. (1995), « Ouverture : A quoi pensent les historiens ? », dans Boutier, Julia (dirigé par), *Passés recomposés : champs et chantiers de l'histoire*, Editions Autrement, Série Mutations, N° 150/151, 13-53.
- Boutillier S., Uzinidis D. (1999), *La légende de l'entrepreneur*, Editions La Découverte & Syros.
- Boutry P. (1995), « Assurances et errances de la raison historique » in *Passés recomposés : champs et chantiers de l'histoire*, Autrement, Série Mutations, N° 150-151, janvier, 56-68.
- Bouveresse J. (1984/a), *Le philosophe chez les autophages*, Éditions de Minuit.
- Bouveresse J. (1984/b), *Rationalité et cynisme*, Éditions de Minuit.
- Boyce M. E. (1995), Collective Centring and Collective Sense-making in the Stories and Storytelling of One Organization, *Organization Studies*, 16/1, 107-137.
- Boyce M. E. (1996), Organizational story and storytelling : a critical review, *Journal of Organizational Change Management*, vol. 9, N° 5, 5-26.
- Boyer (1989), Économie et histoire : vers de nouvelles alliances, *Annales ESC*, N° 6, nov.-déc., 1397-1426.
- Bradley F. H. (1965), *Les présupposés de l'histoire critique*, Les Belles-Lettres (1ère éd. Oxford, 1874).
- Branche R. (2001), *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie 1954-1962*, Gallimard.
- Branche R. (2005), *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Editions du Seuil.
- Brandouy O. (2002), « L'expérience de laboratoire en Sciences de Gestion : un point méthodologique », dans collectif, *Questions de méthodes en sciences de gestion*, EMS.
- Braudel F. (1969), *Écrits sur l'histoire*, Flammarion, collection Champs.
- Braudel F. (1979), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : XV^e – XVIII^e siècle : Les jeux de l'échange*, tome 2, Librairie Armand Colin.
- Braudel F. (1985), *Une leçon d'histoire de Fernand BRAUDEL*, Arthaud-Flammarion.
- Braudel F. (1985/a), *La dynamique du capitalisme* Flammarion, collection Champs.
- Braudel F. (1997) (Les écrit de), *Les Ambitions de l'Histoire*, Editions de Fallois.
- Bréchet J.-P., Desreumaux A. (2002), « Sciences de gestion et pratiques de management – Le cas du management stratégique », dans *Sciences de Gestion et Pratiques Managériales*, Réseau des IAE, Economica.
- Bridel P. (2000), « L'homo oeconomicus aurait-il peur de l'Homo sapiens ? ou la peur de l'irrationnel peut-elle mener à l'obscurantisme ? », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXVIII, N° 119, 45-64.
- Brinton M. C., Nee V. (editors) (1998), *The new institutionalism in sociology*, Stanford University Press.
- Broustail J. (propos recueillis par) (1992), Les entreprises ont-elles besoin d'une histoire ?, *Entreprises et Histoire*, N° 1, avril, pp. 101-111.
- Broustail J. (1992/a), « De l'histoire à l'identité d'entreprise : Quelques cas », *Entreprises et Histoire*, N° 1, avril, 91-100.
- Brouwers, Cornet, Guttierrez, Pichault, Rousseau, Warnotte, *Management humain et contexte de changement : Pour une approche constructiviste*, DeBoeck Université.
- Brown A. (1999), Narrating the Organization : Dramas of Institutional Identity, *Human Relations*, vol.52, N° 4, 539-544.
- Brown S.L., Eisenhardt K. M. (1998), *Competing on the Edge – Strategy as Structured Chaos*, Harvard Business School Publie.
- Brun J. (1990), *Philosophie de l'histoire : Les promesse du temps*, Stock.
- Bruner J. (1991), ... car la culture donne forme à l'esprit : de la révolution cognitive à la psychologie culturelle, Editions ESFEL.

- Bruner J. (2005), *Pourquoi nous racontons-nous des histoires ? Le récit au fondement de la culture et de l'identité individuelle*, Retz, Pocket.
- Burguière A. (dir.) (1986), *Dictionnaire des sciences historiques*, P.U.F.
- Burguière A. (1995), Le changement social : brève histoire d'un concept », dans Lepetit B., *Les formes de l'expérience : Une autre histoire sociale*, Albin Michel.
- Burguière A. (2003), L'historiographie des origines de la France : Genèse d'un imaginaire national, *Annales Histoire, Sciences Sociales*, N° 1, janvier-février, 41-62.
- Burlaud A. (2000), « Contrôle et gestion », dans Colasse B. (dir.), *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit*, Economica.
- Burrell G., Morgan G. (1977), *Sociological Paradigms and Organisational Analysis : Elements of the Sociology of Corporate Life*, Heinemann Educational Books.
- Burt R. (1997), The Contingent Value of Social Capital, *Administrative Science Quarterly*, 42, p. 339-365.
- Burt R., Hogarth R. M., Michaud C. (2000), The Social Capital of French and American Managers, *Organization Science*, vol. 11, N° 2, March-April, p. 123-147.
- Busino G. (1986), *La permanence du passé : Questions d'histoire de la sociologie et d'épistémologie sociologique*, Librairie Droz.
- Busino G. (1999), L'image de l'homme dans les sciences sociales d'aujourd'hui, *Revue européenne des sciences sociales*, tome 37, N° 113, 21-33.
- Butler R. (1995), Time in organizations : Its Experience, Explanations and Effects, *Organization Studies*, 16/6, p. 925-950.
- Cabanes R. (2000), "Quelle approche biographique ?" dans Gaulejac V. de, Lévy A. (dir), *Récits de vie et histoire sociale*, éditions Eska.
- Caby J., Hirigoyen G. (2005), *Création de Valeur et Gouvernance de l'Entreprise*, Economica.
- Cadiou F., Coulomb C., Lemonde A., Santamaria Y. (2005), *Comment se fait l'histoire ; pratiques et enjeux*, Editions La Découverte.
- Cailluet L. (2000), Quels champs de recherche et quelle place institutionnelle pour l'histoire des affaires dans les années 1990 ? Un essai de comparaison entre la France, l'Europe et les Etats-Unis, *Actes des Xvèmes Journées Nationales des IAE*, Bayonne-Biarritz, IAE de Pau.
- Calori R., Lubatkin M., Very P., Veiga J. (1997), Modelling the Origins of Nationally-Bound Administrative Heritages : A Historical Institutional Analysis of French and British Firms, *Organization Science*, vol. 8, N° 6, november-december, 681-696.
- Cameron K. S., Kim M. U., Whetten D. A. (1987), Organizational Effects of Decline and Turbulence, *Administrative Science Quarterly*, 32, p. 222-240.
- Candau J. (1996), *Anthropologie de la mémoire*, P.U.F., collection « Que sais-je ? », N° 3160.
- Candau J. (1998), *Mémoire et identité*, PUF, collection « Sociologie d'aujourd'hui ».
- Capron L. (1995), « Les vagues de fusions et acquisitions aux Etats-Unis : 1887/1904, 1916/1929, 1950 :1970 », *Entreprises et Histoire*, N° 10, décembre, 21-46.
- Carbonnier J. (1992), *Flexible droit : Pour une sociologie du droit sans rigueur*, LGDJ.
- Caron F. (1991) « L'approche culturelle, une tradition de la recherche historique », dans Beltran, Ruffat (dir.), op. cit., chapitre 3, 33-42.
- Caron F. (1997), *Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle*, Albin Michel.
- Caron F. (1997/a), « L'entreprise », dans Nora P. (dir.), *Les Lieux de Mémoire*, Quarto Gallimard, pp. 3307-3350.
- Carr E. H. (1961), *What is History ?*, The Macmillan Press LTD, London (traduction française *Qu'est-ce que l'histoire ?*, Éditions de la Découverte).
- Carrard P. (1998), *Poétique de la Nouvelle Histoire : le discours historique en France de Braudel à Chartier*, Editions Payot Lausanne.
- Castoriadis C. (1978), *Les carrefours du labyrinthe*, Editions du Seuil.
- Castoriadis C. (1990), *Le monde morcelé - Les carrefours du labyrinthe III*, Editions du Seuil.
- Castoriadis C. (1996), *La montée de l'insignifiance : les carrefours du labyrinthe IV*, Editions du Seuil.
- Catani M. (1977), Note de lecture, *Recherches économiques & sociales*, la Documentation Française, N° 6, avril.
- Certeau M. de (1975), *L'écriture de l'histoire*, Gallimard.
- Certeau M. de (1987), *Histoire et psychanalyse*, Gallimard.
- Chadeau E. (1998), *Louis Renault*, Plon.
- Chalifoux J.-J. (1992), "L'histoire de vie" dans Gauthier B. (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, P. U. du Québec.
- Chalifoux J.-J. (1992), «L'histoire de vie», dans Gauthier B. (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec.
- Chalmers A. F. (1987), *Qu'est-ce que la science ?*, Editions La Découverte.

- Chan A., Clegg S. (2002), History, Culture and Organization Studies, *Culture and Organization*, vol. 8(4), 259-273.
- Chandler A.D. (1972), *Strategy and Structure*, The MIT Press.
- Chandler A.D. (1977), *The visible Hand - The Managerial Revolution in American Business*, The Belknap Press of Harvard University Press.
- Chanlat J.-F. (1990), *L'individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*, Presses de L'Université de Laval, éditions Eska.
- Chanlat J.-F. (1998), *Sciences sociales et Management : Plaidoyer pour une anthropologie générale*, Les Presses de l'Université Laval, Editions Eska.
- Charle C. (1995), « Être historien en France : une nouvelle profession ? », dans Bédarida F. (dir.), *L'histoire et la métier d'historien en France 1945-1995*, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Charreire S., Huault I. (2002), « Cohérence épistémologique : les recherches constructivistes françaises en management « revisités » », dans collectif, *Questions de méthodes en sciences de gestion*, EMS.
- Charreaux G. (1996), « Pour une véritable théorie de la latitude managériale et du gouvernement de l'entreprise », *Revue Française de Gestion*, N° 111, novembre-décembre, 50-64.
- Charreaux G. (1997), « Conseil d'administration et pouvoirs dans l'entreprise », dans Charreaux G. (ed.), *Le Gouvernement des Entreprises : Théories et Faits*, Economica.
- Charreaux G. (1999), « La théorie positive de l'agence : lecture et relectures ... », dans Koenig G. (coord.), *De Nouvelles Théories pour Gérer l'Entreprise du XX^e siècle*, Economica.
- Charreaux G. (2001), « L'approche économico-financière de l'investissement », dans Charreaux (coord.), *Images de l'investissement*, Vuibert, collection « FNEGE ».
- Charreaux G. (2002), « Variation sur le thème : « A la recherche de nouvelles fondations pour la finance et la gouvernance d'entreprise » », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 5, N° 3, septembre, 5-68.
- Charreaux G. (2002/a), « L'actionnaire comme apporteur de ressources cognitives », *Revue Française de Gestion*, vol. 28, N° 141, novembre-décembre, 77-107.
- Charreaux G. (2003), « Le gouvernement de l'entreprise », dans Allouche J. (coord.), *Encyclopédie des ressources humaines*, Vuibert, 628-640.
- Charreaux G. (2004), « Les théories de la gouvernance : de la gouvernance de l'entreprise à la gouvernance des systèmes nationaux », Cahier du FARGO, N° 1040101, décembre.
- Chartier (1987), « L'histoire ou le récit véridique », dans *Philosophie et histoire*, Centre Georges Pompidou.
- Chartier R. (1997) (entretien avec), Les représentations du passé, *Sciences Humaines*, hors série N° 18, sept.-octobre.
- Chartier R. (1998), *Au bord de la falaise : L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Albin Michel.
- Chartier R. (Entretien avec) (1994), L'histoire culturelle aujourd'hui, *Genèse*, 15, mars, 115-129.
- Chauchard J.-P., Hardy-Dubernet A.-C. (dir.) (2003), *La subordination dans le travail*, La Documentation Française.
- Chaumont J.-M. (2002), *La concurrence des victimes : Génocides, identité et reconnaissance*, Editions La Découverte.
- Chauveau A., Tétart P. (sous la resp.) (1992), *Questions à l'histoire des temps présents*, Éditions Complexe.
- Chesneaux J. (1996), *Habiter le temps*, Bayard Editions.
- Chevalier Y (1989), « Analyse sociologique », dans Pineau, Jobert (coordinateurs), *Histoires de vie Tome 2 : approches multidisciplinaires*, Actes du Colloque « Les histoires de vie en formation », Université de Tours, 5-6-7 juin 1986, L'Harmattan, collection « Défi-Formation »
- Chicchi F. (2000), Grounded Theory and the Biographical Approach : an Attempt at an Integrated Heuristic Strategy, *International Review of Sociology*, vol. 10, N° 1, march, pp. 5-23.
- Church R. A. (1996), Demonstrating Nuffield : The evolution of management culture in the British Motor Industry, *Economic History Review*, vol. 49, N° 3, p. 561-583.
- Clancier A. (1983), « Psychanalyse et récit-écran », *Revue des Sciences Humaines*, tome LXII, N° 191, juillet-septembre.
- Clapier-Valladon S., Poirier J. (1983), « Psychobiographie Ethnobiographie », *Revue des Sciences Humaines*, tome LXII, N° 191, juillet-septembre.
- Clapier-Valladon S., Poirier J. (1984), « La collecte du récit biographique », *Education Permanente*, N° 72-73.
- Clapier-Valladon S., Poirier J., Raybaut P. (1993), *Les récits de vie : théorie et pratique*, P.U.F., le sociologue.
- Clark B. R. (1972), The Organizational Saga in Higher Education, *Administrative Science Quarterly*, vol. 17 (2), June, 178-184.
- Clark P., Rowlinson M. (2004), The Treatment of History in Organisation Studies : Towards an "Historic Trun", *Business History*, Vol. 46, N° 3, July, p. 331-352.
- Clegg S. R., Hardy C., Nord W. R. (1996), *Handbook of Organization Studies*, Sage Publications.

- Coase R. H. (1987), La nature de la firme, *Revue Française d'Economie*, vol. II, 1, Hiver, 133-161 (1937 pour l'édition anglaise).
- Coenen-Hunther J. (2003), Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique, *Revue Française de Sociologie*, 44-3, 531-547.
- Colasse B. (1988), Les trois âges de la comptabilité, *Revue Française de Gestion*, N° 70, septembre-octobre, 83-87.
- Coleman D. (1987), The uses and abuses of Business History, *Business History*, vol. 29, N° 2, April, 141-156.
- Collingwood R.-G. (1946), *The idea of History*, Oxford, Clarendon Press.
- Comte A. (1996), *Philosophie des sciences*, Gallimard.
- Conninck F. de, Godard F. (1989), L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation : les formes temporelles de causalité, *Revue Française de Sociologie*, XXXI, 23-53.
- Conninck F. de (1991), Temporalité économique et temporalités sociologiques. Les évolutions de la main d'œuvre sur le moyen terme, *Revue Française d'Economie*, vol. VI, 3, été, p. 79-113.
- Conninck F. de (1994), Le temps raccourci : Quand les changements prennent de vitesse le temps d'une vie, *Annales des Mines*, juin, p. 56-63
- Conninck F. de (1995), *Travail intégré, société éclatée*, PUF, collection "le sociologue".
- Corbin A. (2000), « Histoires et subjectivités » dans Michaud Y. (dir.), *Qu'est-ce que la société ?*, Université de tous les savoirs, tome 3, éditions Odile Jacob, 288-299.
- Corcuff P. (1995), *Les nouvelles sociologies*, Nathan, collection 128, N° 88.
- Coriat B., Weinstein O. (1995), *Les nouvelles théories de l'entreprise*, Librairie Générale Française.
- Courgeau D., Lelièvre E. (1989), L'approche biographique en démographie, *Revue Française de Sociologie*, XXXI, p. 55-74.
- Courpasson D. (1997), *Sociologie de la contrainte : essai sociologique sur le gouvernement contemporain des organisations productives*, Thèse d'Habilitation à diriger des recherches en sociologie, Université de Paris X-Nanterre, 304 p.
- Couteau-Begarie H. (1983), *Le phénomène "nouvelle histoire" : stratégie et idéologie des nouveaux historiens*, Economica.
- Croce B. (196), *L'histoire comme pensée et comme action*, Librairie Droz.
- Crouzet F. (1995), « Les dynasties d'entrepreneurs en France et en Grande-Bretagne », *Entreprises et Histoire*, N° 9, 25-42.
- Cuin C.-H. (2002), Le balancier sociologique français : entre individus et structures, *Revue européenne des sciences sociales*, tome XL, N° 124, pp. 253-262.
- D'Almeida N., Merran-Ibrah S. (2005), Le récit patronal : La tentation autobiographique, *Revue Française de Gestion*, vol. 31, N° 159, 109-122.
- Damodaran A. (2004), *Finance d'entreprise : Théorie et pratique*, De Boeck & Larcier.
- Danjou I. (2004), *Entreprendre : La passion d'accomplir ensemble*, L'Harmattan, collection « Dynamiques d'Entreprises ».
- Daviet J. P. (1988), *Un destin international : la compagnie Saint-Gobain de 1830 à 1939*, Éditions des archives contemporaines.
- Daviet J.-P. (1984), Bilan et perspectives de l'histoire de l'entreprise, *Rapport présenté au Ministère de l'Industrie et de la Recherche*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- Daviet J.-P. (1987), « L'histoire de l'entreprise en France : un premier bilan », dans Hamon M., Torres F. (dir.), *Mémoire d'avenir : L'Histoire dans l'entreprise*, Economica.
- Daviet J.P. (1988/a), Culture d'entreprise : Saint-Gobain entre l'ancien et le neuf, *Revue Française de Gestion*, N° 70, septembre-octobre.
- Daviet J.-P. (1990), « Anciens et nouveaux visages de la Business History », dans *L'usine et le bureau : Itinéraires sociaux et professionnels dans l'entreprise du XIXe et XXe siècles*, P.U. de Lyon, 19-37.
- Daviet J.P. (1997), *La société industrielle en France 1814-1914*, Editions du Seuil.
- Davis J. H., Schoorman F. D., Donaldson L. (1997), Toward a Stewardship Theory of Management, *Academy of Management Review*, vol. 22, N° 1, 20-47.
- Davis-Blake A., Pfeffer J. (1989), Just a Mirage : The Search for Dispositional Effects in Organizational Research, *Academy of Management Review*, vol. 14, N° 3, 385-400.
- Dayan M. (1985), *Inconscient et réalité*, P.U.F., Bibliothèque de psychanalyse.
- Déchaux J.-H. (2002), L'action rationnelle en débat : sur quelques contributions et réflexions récentes, *Revue Française de Sociologie*, 43-3, juillet/septembre, p. 557-581.
- De Bodt E., Bouquin H. (2001), « Le contrôle de l'investissement », dans Charreaux (coord.), *Images de l'investissement*, Vuilbert, collection «FNEGE».
- Dejours C. (1998), *Souffrance en France : La banalisation de l'injustice sociale*, Editions du Seuil.

- Declerck R. P., Debourse J.-P., Navaree C., Node-Langlois P. (1983), *Méthode de direction générale*, Ed. Hommes et Techniques.
- Demilly L. (2000), Les modes d'existence des techniques du social, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. CVIII, p. 103-124.
- Demaret J., Lambert D. (1994), *Le principe anthropique : l'Homme est-il le centre de l'univers ?*, Armand Colin.
- Demazières D., Dubar C. (1997), *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*, Nathan, collection Essais & Recherches.
- Déry R. (2001), « La structuration socio-épistémologique du champ de la stratégie », dans Martinet A.-C., Thiétart R.-A. (2001), *Stratégies : Actualité et futurs de la recherche*, Vuibert, 7-25.
- Desreumaux A. (1986), « A propos de la culture (ou de l'amnésie et de quelques autres travers de certains chercheurs en gestion », *Cahiers de la Recherche du CLARÉE (URA CNRS 936)*, I.A.E. de Lille, N° 86/1.
- Desreumaux A. (1993), *Stratégie*, Editions Dalloz.
- Desreumaux A. (1994), « Théories de l'évolution de l'entreprise : bilan et perspectives », *Cahiers de la Recherche du CLARÉE (URA CNRS 936)*, N° 94/4.
- Desreumaux A. (1996), « Nouvelles formes d'organisation et évolution de l'entreprise », *Revue Française de Gestion*, N° 105, janvier-février, 86-108.
- Desreumaux A. (1998), *Théorie des organisations*, éditions EMS.
- Desreumaux A. (2004), « Théorie néo-institutionnelle, management stratégique et dynamique des organisations », dans Huault I. (coord.) (2004), *Institutions et gestion*, Vuibert, collection "FNGE".
- Desreumaux A., Romelaer P. (2001), « Investissement et organisation », dans Charreaux (coord.), *Images de l'investissement*, Vuibert, collection «FNEGE».
- Devereux G. (1980), *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Aubier.
- Dhoquois G. (1991), *Histoire de la pensée historique*, Armand Colin.
- Dilthey W. (1992), *Critique de la raison historique : introduction aux sciences de l'esprit et autres textes*, Les Éditions du Cerf.
- Divar R., Robert-Demontrond P. (1997), La nostalgie : un thème récent dans la recherche marketing, *Recherche et Applications Marketing*, vol. 12, N° 4, 41-61.
- Djelic M.-L., Ainamo A. (1999), The Coevolution of New Organizational Forms in Fashion Industry : A Historical and Comparative Study of France, Italy, and the United States, *Organization Science*, vol. 10, N° 5, september-october, 622-637.
- Dockès E. (2004), Le pouvoir dans le travail : Essor juridique d'une nuisance économique, *Droit social*, N° 6, juin.
- Dockès P., Rosier B. (1991), Histoire "raisonnée" et économie historique, *Revue économique*, N° 2, pp. 181-208.
- Dodge H. R., Fullerton S., Robbins J. E. (1994), Stage of organizational life cycle and competition as mediators of problem perception for small businesses, *Strategic Management Journal*, vol. 15.
- Dominice P. (1989), «Méthodologie de recherche-formation» in Pineau, Jobert (coordinateurs), *Histoires de vie Tome 2 : approches multidisciplinaires*, Actes du Colloque "Les histoires de vie en formation", Université de Tours, 5-6-7 juin 1986, L'Harmattan, collection "Défi-Formation".
- Donaldson L. (1989), The Ethereal Hand : Organizational Economics and Management Theory, *Academy of Management Review*, vol. 15, N° 3.
- Dosse (1992), *Histoire du structuralisme*, tome I et II, Éditions La Découverte.
- Dosse F. (1987), *L'histoire en miettes*, La Découverte.
- Dosse F. (1995), *L'emprise du sens : L'humanisation des sciences humaines*, La Découverte.
- Dosse F. (2000), *L'histoire*, Armand Colin.
- Dosse F. (2005), *Le pari biographique : écrire une vie*, Editions La Découverte.
- Dufour A. (1972), « Comment on écrit l'histoire et comment on la pense », *Revue européenne des sciences sociales*, tome X, N° 27, 171-177.
- Dumez H. (1989), A propos de "thinking organization" : quelques réflexions sur la cognition et les sciences de gestion, *Economies & Sociétés*, Série « Sciences de Gestion », N° 14.
- Dumoulin O. (2003), *Le rôle social de l'historien : De la chaire au prétoire*, Editions Albin Michel.
- Dumont L. (1983), *Essais sur l'individualisme : une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Editions du Seuil.
- Dupuy J.-P. (1992), *Introduction aux sciences sociales : Logique des phénomènes collectifs*, Edition Marketing, ellipse.
- Dupuy J.-P. (1997), « Temps et rationalité : Les paradoxes du raisonnement rétrograde », dans Dupuy J.-P., Livet P. (dir), *Les limites de la rationalité I. Rationalité, éthique et cognition*, Editions La Découverte.
- Durand J.-P. (2004), *La chaîne invisible : Travailler aujourd'hui en flux tendus*, éditions du Seuil.
- Durkheim E. (1937), *Les règles de la méthode sociologique*, P.U.F., collection "Quadrige".

- Eggers J. H., Leathy K. T., Churchill N. C. (1994), Stages of Small Business Growth Revisited : Insights into Growth Path and Leadership/Management Skills in Low – and High – Growth Companies, *ENT-INSEAD, Workingpapers*, 94/63.
- Ehrenberg A. (1991), *Le culte de la performance*, Calmann-Levy.
- Eisenhardt K. (1990), Speed and Strategic Choice : How Managers Accelerate Decision Making, *California Management Review*, vol. 32, N° 3, spring, p. 39-54.
- Eisenhardt K., Brown S. (1998), Time Pacing : Competing in Markets that Won't Stand still, *Harvard Business Review*, March-April, p. 59-69.
- Eliade M. (1965), *Le sacré et le profane*, Gallimard.
- Elias N. (1996), *Du temps*, Librairie Arthème Fayard.
- Elsbach K. D. (2002), « Intraorganizational Institutions », in Baum J. A. C., *Companion to Organizations*, Blackwell Publishers, 37-57.
- Elster J. (1991), « Marxisme et individualisme méthodologique », dans Birnbaum P., Leca J. (dir.) *Sur l'individualisme*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 60-76.
- Engel P. (1989), *La norme du vrai : Philosophie de la logique*, Gallimard.
- Engel P. (1998), *La vérité : Réflexions sur quelques truismes*, Hatier.
- Enriquez E. (1990), « L'entreprise comme lien social, « un colosse aux pieds d'argile » », dans Sainsaulieu R. (1990) (dir.), *L'entreprise un affaire de société*, Presses de la F.N.S.P.
- Enriquez E. (1992), *L'organisation en analyse*, P.U.F.
- Espagnat (d') B. (1981), *A la recherche du réel : Le regard d'un physicien*, Gauthiers-Villars.
- Evans J. A., Kunda G., Barley S. R. (2004), Beach Time, Bridge Time, and Billable Hours : The Temporal Structure of Technical Contracting, *Administrative Science Quarterly*, 49 (), 1-38.
- Fabbe-Costes N. (2005), La gestion dynamique des supply chains des entreprises virtuelles, *Revue Française de Gestion*, vol. 31, N° 156, mai/juin, 151-166.
- Fain H. (1970), History as science, *History and Theory*, Vol. 9, N° 1, 154-173.
- Farge A. (1997), *Des lieux pour l'histoire*, Editions du Seuil.
- Farjat G. (2004), *Pour un droit économique*, PUF.
- Fèbvre L. (1992), *Combats pour l'histoire*, Armand Colin, collection "Agora".
- Feldman S. P. (2000), Management ethics without the past : Rationalism and individualism in critical organizations theory, *Business Ethics Quarterly*, vol. 10, Issue 3, 623-643.
- Ferenczi T. (dir.) (2002), *Devoir de mémoire, droit à l'oubli ?*, Editions Complexe.
- Ferrarotti F. (1980), Les biographies comme instrument analytique et interprétatif, *Cahiers Internationaux de la Sociologie*, vol. LXIX, p. 227-248.
- Ferrarotti F. (1983), *Histoire et histoires de vie : La méthode biographique dans les sciences sociales*, Méridiens Klincksieck.
- Ferréol G., Deubel P. (1993), *Méthodologie des sciences sociales*, Armand Colin.
- Ferro M. (1985), *L'histoire sous surveillance*, Calmann-Lévy.
- Ferro M. (1987), « Des Annales à la nouvelle histoire : L'histoire, discours ou science expérimentale ? » dans *Philosophie et histoire*, Centre Georges Pompidou.
- Ferro M. (1995), Tentation et peur de l'histoire, *Manière de Voir*, Le Monde Diplomatique, N° 26, pp. 10-13.
- Ferro M. (dir.) (2004), *Le livre noir du colonialisme*, Pluriel.
- Filion L.J. (1990), *Les entrepreneurs parlent*, Editions de l'entrepreneur.
- Finger M. (1989), L'approche biographique face aux sciences sociales : le problème du sujet dans la recherche sociale, *Revue Européenne des Sciences Sociales*, tome 27, N° 83.
- Finley M. I. (1981), *Mythe, mémoire, histoire*, Flammarion, Nouvelle bibliothèque Scientifique.
- Flandrin J.-L. (1987), « De l'histoire-problème à l'approche historique des problèmes », dans Gadroffe G., *Certitudes et incertitudes de l'histoire*, P.U.F., collection « Histoires ».
- Florescano E. (1994), La fonction sociale de l'histoire, *Diogène*, N° 168, octobre-décembre, 43-51.
- Floris B. (1996), *La communication managériale : La modernisation symbolique des entreprises*, P.U.G.
- Forgues B., Vandangeon-Derumez I. (1999), « Analyses longitudinales », dans Thiétart R.-A. (et coll.), *Méthodes de recherche en management*, Dunod.
- Forsé M. (1989), *L'ordre improbable : Entropie et processus sociaux*, P.U.F.
- Foucault M. (1969), *L'archéologie du savoir*, Éditions Gallimard.
- Franck R. (1992), « La mémoire et l'histoire », dans Voldman D. (dir.), « La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales », *Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, N° 21, novembre.
- Franck R. (1992/a), « Questions aux sources du temps présent » in Chauveau A., Tétart P. (resp.), *Questions à l'histoire des temps présents*, Éditions Complexe.
- Franck R. (Préface de), *Ecrire l'histoire du temps présent : En l'hommage à François Bédarida*, Institut d'Histoire du Temps Présent, CNRS Editions.

- Franck R. (2001), « Histoire et structure », dans Berthelot J.-M. (dir.), *Epistémologie des sciences sociales*, P.U.F., 317-356.
- Frank R. (2001), « La France des années noires : la mémoire empoisonnée », dans Léonard Y. (dir.), *La mémoire, entre histoire et politique*, Les Cahiers français, juillet-août, 56-65.
- Fréry F. (1994), Et si l'entreprise n'était qu'un épisode de l'histoire ?, *Annales du Management*, XIIèmes Journées Nationales des IAE, Montpellier, p. 133-150.
- Fridenson P. (1988), « Genèse de l'innovation : la 2CV Citroën », *Revue Française de Gestion*, septembre-octobre, 35-44.
- Fridenson P. (1989), Les organisations, un nouvel objet, *Annales ESC*, N° 6, nov.-décembre, 1461-1477.
- Fridenson P. (1994/a), « De la diversification au recentrage : Le groupe Thomson (1976-1989) », *Entreprises et Histoire*, N° 1, avril, 26-41.
- Fridenson P. (1993), « Quand la gestion entre dans l'histoire ... », *Revue Française de Gestion*, novembre-décembre, 69-77.
- Fridenson P. (1994), « L'entreprise face à son histoire : Quel enjeu pour le management », Les Amis de l'Ecole de Paris, février, <http://www.ecole.org>.
- Fridenson P. (1994/a), « Un nouvel acteur dans l'entreprise ? », *Entreprises et Histoire*, N° 7, 5-8.
- Fridenson P. (1997), « Les entreprises en France aux XX^e siècle », *Sciences Humaines*, N° 18, septembre-octobre.
- Fridenson P. (2003), « La subordination dans le travail : les questions de l'historien », dans Chauchard J.-P., Hardy-Dubernet A.-C. (dir.), *La subordination dans le travail : Analyse juridique et sociologique de l'évolution des formes d'autonomie et de contrôle dans le relation de travail*, La Documentation Française.
- Fridenson P. (2006), « Les transformation des pratiques de subordination dans les entreprises et l'évolution du tissu productif en France », dans Petit H., Thévenot N. (dir.), *Les nouvelles frontières du travail subordonné : Approche pluridisciplinaire*, Editions La Découverte.
- Friedberg E. (1993), *Le pouvoir et la règle*, Editions du seuil.
- Frison-Roche M.-A. (2005), *Les grandes questions du droit économique : Introduction et documents*, P.U.F.
- Frydman B., Haarscher G. (2002), *Philosophie du droit*, Dalloz.
- Furet F. (1982), *L'atelier de l'histoire*, Flammarion.
- Gabrié H., Jacquier J.-L. (1994), *La Théorie Moderne de l'Entreprise : L'Approche Institutionnelle*, Economica.
- Gadamer H.-G. (1996), *Le problème de la conscience historique*, Editions du Seuil.
- Gallerano N. (1994), « Histoire et usage public de l'histoire », *Diogenes*, N° 168, octobre-décembre, 87-106.
- Gardère E. (2003), *Le capital mémoire de l'entreprise*, L'Harmattan.
- Gardin J.-C. (2001), « Modèles et récits », dans Berthelot J.-M. (dir.), *Epistémologies des sciences sociales*, P.U.F.
- Garel G., Godelier E. (propos recueillis par), Vie et mort des outils de gestion, *Entreprises et Histoire*, N° 13, décembre, 107-118.
- Gaudin J.-P. (1998), « La gouvernance moderne hier et aujourd'hui : quelques éclairages à partir des politiques publiques françaises », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 155, mars.
- Gaudin J.-P. (2002), *Pourquoi la gouvernance ?*, Presses de Sciences Po.
- Gaudin J.-P. (2004), *L'action publique : sociologie et politique*, Presses de Sciences Po et Dalloz.
- Gaulejac V. de (1984), Approche socio-psychologique des histoires de vie, *Education Permanente*, N° 72-73.
- Gaulejac V. de (1989), «La socioclinique : Roman familial et trajectoire sociale» in Pineau, Jobert (coordinateurs), *Histoires de vie Tome 2 : approches multidisciplinaires*, Actes du Colloque "Les histoires de vie en formation", Université de Tours, 5-6-7 juin 1986, L'Harmattan, collection "Défi-Formation".
- Gaulejac V. de (1991), *La névrose de classe*, Hommes & Groupes éditeurs, 2ème édition corrigée.
- Gaulejac V. de (1999), *L'histoire en héritage : Roman familial et trajectoire sociale*, Desclée de Brouwer.
- Gaulejac V. de (2000), « La vie, le roman, l'histoire », dans Gaulejac V. de, Lévy A. (dir), *Récits de vie et histoire sociale*, éditions Eska.
- Gaulejac V. de (2005), *La société malade de la gestion*, Editions du Seuil.
- Gensburger S., Lavabre M.-C. (2005), Entre « devoir de mémoire » et « abus de mémoire » : la sociologie de la mémoire comme tierce position», dans Müller B. (dir.), *L'histoire entre mémoire et épistémologie*, Editions Payot Lausanne, 75-96.
- Gérard-Varet L.-A., Passeron J.-C. (1995), *Le modèle et l'enquête : les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes des Sciences Sociales.
- Ghertman M. (2004), *Sratégie de l'Entreprise : Théories et Actions*, Economica.
- Ghoshal S. (2005), Bad Management Theories are Destroying Good Management Practices, *Academy of Management Learning & Education*, vol. 4, N° 1, 75-91.

- Giard V. (1998), De nouvelles formes d'organisation pour l'entreprise – Gestion et management de projets, *Management et organisations des entreprises, Cahiers Français*, N°287, 30-37.
- Giddens A. (1994), *Les conséquences de la modernité*, L'Harmattan.
- Gilbert P. (1998), *L'instrumentation de Gestion : La technologie de gestion, science humaine ?*, Economica.
- Ginzburg C. (1989), *Mythes, emblèmes, traces : morphologie et histoire*, Nouvelles Bibliothèque Scientifique, Flammarion.
- Ginzburg C. (2001), *A distance. Neuf essais sur le point de vue en histoire*, Paris, Gallimard.
- Girod M. (1995), La mémoire des organisations, *Revue Française de Gestion*, N° 105, septembre-octobre, 30-42.
- Girod M. (1996), *La mémoire des organisations*, L'Harmattan.
- Girod M. (2000), Pour que la mémoire organisationnelle soit toujours un atout, *Revue Française de Gestion*, N° 130, septembre-octobre, 68-76.
- Girin J. (1979), Karl R. Popper ou le conventionnalisme méthodologique, Centre de recherche en gestion de l'Ecole Polytechnique, février.
- Girin J. (2000), « Management et complexité : comment importer en gestion un concept polysémique », dans David A., Hatchuel A., Laufer R., *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Vuibert, collection «FNEGE».
- Giroux N., Marroquin L. (1995), L'approche narrative des organisations, *Revue Française de Gestion*, Vol. 31, N° 159, novembre-décembre, 15-42.
- Glick W. H., Huber G. P., Miller, C. C., Doty D. H., Sutcliffe K. M., Studying changes in organizational design and effectiveness : Retrospective event histories and periodic assessments, *Organization Science*, vol. 1, N° 3, August, 293-312.
- Godelier E. (1995), *De la stratégie locale à la stratégie globale : la formation d'une identité de groupe chez Usinor (1948-1986)*, Thèse de Doctorat d'Histoire, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, janvier.
- Godelier E. (1998), *L'histoire d'entreprise et les sciences de gestion : objets de controverses ou objets de polémiques*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Versailles-Saint-Quentin-En-Yvelines.
- Godelier E. (2005), « La culture d'entreprise, un outil de gestion ? », dans Gilbert P., Guérin F., Pigeyre F., *Organisations et comportements : nouvelles approches, nouveaux enjeux*, Dunod.
- Goffin R. (1998), *Principes de finance moderne*, Economica.
- Golder P. N. (2000), Historical Method in Marketing Research with New Evidence on Long-Term Market Share Stability, *Journal of Marketing Research*, vol. XXXVII, p.156-172.
- Goldman P. (1994), Searching for History in Organizational Theory : Comment on Kieser, *Organization Science*, vol. 5, N° 4, November, p. 621-623.
- Gollac M., Volkoff S. (2000), *Les conditions de travail*, éditions de la découverte.
- Gomez P.-Y. (1996), *Le gouvernement de l'entreprise : modèles économiques de l'entreprise et pratiques de gestion*, Interéditions.
- Gomez P.-Y. (2004), « Institutionnalisme et gouvernement des entreprises : traduction et trahisons », dans Huault I. (coordonné par), *Institutions et gestion*, Vuibert, collection "FNGE".
- Gourvish T. (1995), Business History : in defense of the empirical approach ?, *Accounting Business and Financial History*, vol. 5, N° 1, 3-16.
- Grand B., Rousseau P. (2000), « L'approche fondée sur la valeur », dans collectif, *Les Nouvelles Approches de la Gestion des Organisations*, Economica.
- Granger G.-G. (1992), *La vérification*, Éditions Odile Jacob.
- Granger G.-G. (1993), *La science et les sciences*, P.U.F., collection « Que sais-je ? ».
- Granovetter M. (1994), « Les institutions économiques comme constructions sociales : un cadre d'analyse », dans Orléan A. (dir.), *Analyse économique des conventions*, P.U.F., 79-94.
- Grawitz M. (1993), *Méthodes des sciences sociales*, Précis Dalloz, (9ème édition).
- Green A. (1995), *La causalité psychique entre nature et culture*, Editions Odile Jacob.
- Greenwood R., Hinings C. R. (1996), Understanding radical organizational change : Bringing together the old et the new institutionalism, *Academy of Management Review*, vol. 21, N° 4, 1022-1054.
- Grenier J.-Y. (1995), « Expliquer et comprendre. La construction du temps de l'histoire économique », dans Lepetit B. (dir.), *Les formes de l'expérience : une autre histoire sociale*, Albin Michel.
- Grenier J.-Y., Grignon C., Menger P.-M. (dir.) (2001), *Le modèle et le récit*, Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Grimaldi N. (1993), *Ontologie du temps : L'attente et la rupture*, P.U.F.
- Grize J.-B. (1996), Connaissance naïve et connaissances scientifiques, *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXIV, N° 103, 229-238.
- Guerrien B. (1990), Quelques réflexions sur institutions, organisations et histoire, *Economie Appliquée*, tome XLIII, N° 3, p. 89-110.

- Guillaume J.-F. (1996), Ces histoires que l'on construit et que l'on se raconte ... , *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 100, 59-90.
- Guillaumin J. (1996), *L'objet ou l'objet, l'absence et l'ombre : Essai psychanalytique*, L'esprit du Temps.
- Halbwachs M. (1994), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel (1ère Éd. 1925)
- Halbwachs M. (1997), *La mémoire collective*, édition critique établie par Gérard Namer, Albin Michel (1ère éd. 1950).
- Halkin L.-E. (1974), *Éléments de critique historique*, H. Dessain.
- Hall E. (1984), *La danse de la vie : Temps culturel, temps vécu*, Éditions du Seuil.
- Hamon M., Torres F. (1987), *Mémoire d'avenir : l'Histoire dans l'entreprise*, Economica.
- Hannan M. T., Freeman J. H. (1984), Structure Inertia and Organizational Change, *American Sociological Review*, 49, p. 149-164.
- Hannan M. T., Freeman J. H. (1989), *Organizational Ecology*, Harvard University Press.
- Hartog F. (1988), *Le XIX^e siècle et l'histoire. Le cas de Fustel de Coulanges*, P.U.F.
- Hartog F. (1998), « Patrimoine et histoire : les temps des patrimoines », dans Andrieux J.-Y. (dir.), *Patrimoine & Société*, Presses Universitaires de Rennes, « Art & Société », 215-232.
- Hartog F. (2003), *Régimes d'historicité : Présentisme et expérience du temps*, éditions du Seuil.
- Hartog F., Revel J. (2001), « Note de conjoncture historiographique », dans Hartog F., Revel J. (dir.), *Les usages politiques du passé*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Hassard J. (1996), "Images of Time in Work and Organization", in Clegg S.R., Hardy C., Nord W. R., *Handbook of Organization Studies*, Sage Publications Ltd, p. 581-598.
- Hatch M. J. (1997), *Organization Theory. Modern Symbolic and Postmodern Perspectives*, Oxford University Press.
- Hatchuel A. (2000), « Quel horizon pour les sciences de gestion ? Vers une théorie de l'action collective », dans David A., Hatchuel A., Laufer R., *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Vuibert, collection «FNEGE».
- Hau M. (1995), Traditions comportementales et capitalisme dynastique : le cas des "grandes familles", *Entreprises et Histoire*, N° , p. 43-59.
- Heehs P. (1994), Myth, history, and theory, *History and Theory*, vol. 33, N° 1, 1-19.
- Heinritz C., Rammstedt A. (1991), L'approche biographique en France, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XCI, p. 329-370.
- Helper S. (1991), Strategy and irreversibility in supplier relations : The case of the U.S. automobile industry, *Business History Review*, vol. 65, N° 4, winter.
- Hobart M. E. (1989), The paradox of historical constructionism, *History and Theory*, vol. 28, N° 1, 1989, p. 43-58.
- Hobsbawn E. J. (1994), L'historien entre la quête d'universalité et la quête d'identité, *Diogenes*, N° 168, octobre-décembre, 52-66.
- Hobsbawn E. J. (2004), « Manifeste pour l'histoire », *Le Monde Diplomatique*, décembre, 20-21.
- Hodgson G. M. (2001), « Compétences et contrats dans la théorie de l'entreprise », dans Joffe P. (dir.), *La théorie des coûts de transaction : Regard et analyse du management stratégique*, Vuibert.
- Hoffman A. J. (1999), Institutional evolution and change : environmentalism and the U.S. chemical industry, *Academy of Management Journal*, vol. 42, N° 4, p. 351-371.
- Holmer-Nadesan M. (1997), Essai : Dislocating (instrumental) organizational time, *Organization Studies*, vol. 18, N° 3, p. 481-510.
- House R. J., Howard A., Walker G. (1991), The prediction of managerial success : a competitive test of the person-situation debate, *Academy of Management Proceedings*, pp. 215-219.
- House R. J., Shane S.A., Herold D. M. (1996), Rumors of the death of dispositional research are vastly exaggerated, *Academy of Management Review*, Vol. 21, N° 1, p. 203-224.
- Huault I. (coordonné par) (2004), *Institutions et gestion*, Vuibert, collection "FNGE".
- Huberman A. M., Miles M. B. (1991), *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*, De Boeck Université.
- Huu Khoa L. (2000), *Liens méthodologiques et parenté épistémologiques entre les sciences sociales*, Septentrion, Presses Universitaires.
- Huygens A. (2001), *La violence économique*, Mémoire de DEA, droit des contrats, sous la direction du Professeur C. Jamin, Université de Lille 2.
- Jacques F. (1993) «Interprétation et textualités», *Philosophie*, «Comprendre et interpréter : Le paradigme herméneutique de la raison», 15, Beauchesne éditeur, pp. 179-209.
- Jeannemey J.-N. (2001), *L'Histoire va-t-elle plus vite ? Variations sur un vertige*, Gallimard.
- Jensen M. C., Meckling W. H. (1994), The Nature of Man, *Journal of Applied Corporate Finance*, Vol. 7, N° 4, summer, 4-19.

- Jepperson R. L. (1991), « Institutions, Institutional Effects, and Institutionalism » in Powell W. W., DiMaggio P. J. (Edited by), *The new institutionalism in organizational analysis*, The University Chicago Press.
- Jeudy H.-P. (1996), *Mémoires du social*, P.U.F. "Sociologie d'aujourd'hui".
- Jobert P., Moss M. (1990), *The Birth and Death of Companies : An Historical Perspective*, The Parthenon Publishing Group.
- Joffe P. (dir.), *La théorie des coûts de transaction : Regard et analyse du management stratégique*, Vuibert.
- Joffe P., Koenig G. (1996), L'entreprise et la stratégie : les modes d'action stratégique, *Cahiers Français*, N° 275, mars-avril.
- Josserand E. (2001), *L'entreprise en réseau*, Vuibert.
- Jouary J.-P., Spire A. (1997), *Servitudes et grandeurs du cynisme*, Desclée de Brouwer.
- Kansteiner W. (2002), Finding meaning in memory : A methodological critique of collective memory studies, *History and Theory*, 41, May, 179-197.
- Kaufmann J.-C. (2001), *Ego : Pour une sociologie de l'individu*, Nathan.
- Kecskeméti C. (1998), « Les moyens archivistiques pour faire échec à l'ignorance », dans Beauvois Y., Blondel C. (éds), *Qu'est-ce qu'on ne sait pas en histoire ?*, P.U. du Septentrion, 27-36.
- Kessler E. H., Chakrabarti A. K. (1996), Innovation speed : A conceptual model of context, antecedents, and outcomes, *Academy of Management Review*, vol. 21, N° 4, 1143-1191.
- Khoa L. H. (2000), *Liens méthodologiques et parenté épistémologique entre les sciences sociales*, P.U. du Septentrion.
- Kieser A. (1989), Organizational, Institutional, and Societal Evolution : Medieval Craft Guilds and the Genesis of Formal Organizations, *Administrative Science Quarterly*, 34, P. 540-564.
- Kieser A. (1994), Why Organization Theory Needs Historical Analyses – And How This Should Be Performed, *Organization Science*, vol. 5, N° 4, November, p. 608-620.
- Kieser A. (1998), From Freemasons to Industrious Patriots. Organizing and Disciplining in 18th Century Germany, *Organization Studies*, 19/1, p. 47-71.
- Kimberly J. R. (1979), Issues in the creation of organizations : Initiation, innovation and institutionalization, *Academy of Management Journal*, vol. 22, N° 4, 437-457.
- Kimberly J. R. (1980), Data Aggregation in Organizational Research : The Temporal Dimension, *Organizations Studies*, vol. 1, Issue 4, p. 367-377.
- Kimberly J. R., Bouchikhi H. (1995), The Dynamics of Organizational Development and Change : How the Past Shapes Present and Constrains the Future, *Organization Science*, Vol. 6, N° 1, January-February, pp. 9-18.
- Kimberly J.R., Rottman D. B. (1987), Environment, Organization and Effectiveness : A Biographical Approach, *Journal of Management Studies*, 24:6, November, pp. 595-622.
- Klein E. (1995), *Le temps*, Flammarion, collection "Dominos".
- Klein E. (1995), « La flèche du temps », *Sciences et Avenir*, N° 146, mars/avril, 24-28.
- Klein E., Spiro M. (édité par) (1994), *Le temps et sa flèche*, Editions Frontières.
- Kobrak C. (1995), History, business, and business studies, *Cahier de la Recherche*, ESCP, N°95-124, p. 1-25.
- Koenig G. (2001), «De l'investissement stratégique», dans Charreaux (coord.), *Images de l'investissement*, Vuibert, collection «FNEGE».
- Koenig G. (2004), *Management stratégique : projets, interactions & contextes*, Dunod.
- Koenig G. (2006), « Théories mode d'emploi », *Revue Française de Gestion*, Vol.32, N° 160, janvier.
- Kosseleck R. (1979), *Le futur passé : Contribution à la sémantique des temps historiques*, Editions de l'E.H.S.S., Paris.
- Kosseleck R. (1997), *L'expérience de l'histoire*, Gallimard, Le seuil, collection "Hautes Études".
- Kosso P. (1992), Observation of the past, *History and Theory*, vol. 31, N° 1, 21-36.
- Kuzminski A. (1973), The paradox of historical knowledge, *History and Theory*, vol. 12, N° 3, 269-289.
- Lagrou P. (2000), De l'actualité de l'histoire du temps présent, *Bulletin de l'IHTP*, N° 75, 10-22.
- Lavabre M.-C. (2001), « Peut-on agir sur la mémoire ? », dans Léonard Y. (dir.), *La mémoire, entre histoire et politique*, Les Cahiers français, juillet-août, 8-13.
- Lahire B. (1996), La variation des contextes en sciences sociales : Remarques épistémologiques, *Annales HSS*, N° 2, mars-avril, p. 381-407.
- Lahire B. (1996/a), Eléments pour une théorie des formes socio-historiques d'acteur et d'action, *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXIV, N° 106, 1996, p. 69-96.
- Lahire B. (1998), *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*, Nathan, Essais & Recherches.
- Lahire B. (2002), Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles, Nathan.
- Lahire B. (2004), *La culture des individus : dissonances culturelles et distinctions*, éditions de la Découverte.
- Lahire B. (2005), *L'esprit sociologique*, éditions La Découverte.
- Laïdi Z. (2000), *Le sacre du présent*, Flammarion.

- Lainé A. (1998), *Faire de sa vie une histoire : Théories et pratiques de l'histoire de vie en formation*, Desclée de Brouwer.
- Lane J. B. (2003), Oral history and industrial heritage museums, *The Journal of American History*, vol. 80, N° 2, september, 607-630.
- Langlois C.-V., Seignobos C. (1897), *Introduction aux études historiques*, Hachette.
- Lapierre J.-W. (1992), *L'analyse de systèmes : l'application aux sciences sociales*, Syros.
- Laplanche J., Pontalis J.-B. (dir.) (1994), *Vocabulaire de la psychanalyse*, PUF
- Laval C. (2003), *L'école n'est pas une entreprise : le néo-libéralisme à l'assaut de l'enseignement public*, éditions La Découverte.
- Lawrence B. S. (1984), Historical Perspective Using the Past to Study the Present, *Academy of Management Review*, vol. 9, N° 2, p. 307-312.
- Lawrence T. B., Winn M. I., Jennings P. D. (2001), The temporal dynamics of institutionalization, *Academy of Management Review*, Vol. 26, N° 4, p. 624-644.
- Legendre P. (2002), « Une mémoire fonctionnelle », *Revue française d'administration publique*, N° 102, avril-juin, 223-228.
- Le Breton D. (2004), *L'interactionnisme symbolique*, PUF.
- Le Goff J. (1988), *Histoire et mémoire*, Gallimard, collection « Folio histoire », N° 20.
- Le Goff J. (1995), « Alain Touraine et l'histoire d'après Un désir d'Histoire », dans Dubet F., Wieworka M. (dir.), *Penser le Sujet : Autour d'Alain Touraine*, Colloque de Cerisy, Fayard, 89-99.
- Le Goff J. (1999), *Un autre moyen âge*, Gallimard, coll. « Quarto ».
- Le Goff J. (2002), « Vertus problématiques de l'étude de cas », dans collectif, *Questions de méthodes en sciences de gestion*, EMS.
- Le Grand J.-L. (2000), « Définir les histoires de vie », dans Gaulejac V. de, Lévy A. (dir), *Récits de vie et histoire sociale*, éditions Eska.
- Lewin A.Y., Volberda H. W. (1999), Prolegomena on Coevolution : A Framework for Research on Strategy and New Organizational Forms, *Organization Science*, vol. 10, N° 5, september-october, 519-534.
- Lewin A.Y., Volberda H. W. (2003), Co-evolutionary Dynamics Within and Between Firms : From Evolution to Co-evolution, *Journal of Management Studies*, 40:8, december.
- Linhart D. (avec B. Rist et E. Durand) (2002), *Perte d'emploi, perte de soi*, Editions Erès.
- Linhart D., Moutet A. (dir.), *Le travail nous est compté : la construction des normes temporelles du travail*, Editions La Découverte.
- Lemarchand Y., Nikitin M. (2000), « Histoire des systèmes comptables », dans Colasse B. (dir.), *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit*, Economica.
- Lemarchand Y., Nikitin M., Zimnovitch H. (2000), « Recherche historique en comptabilité et contrôle », dans Colasse B. (dir.), *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit*, Economica.
- Le Moigne J.-L. (1988), Quelques repères pour l'histoire des sciences de gestion, *Revue Française de Gestion*, N° 70, septembre-octobre, 175-177.
- Le Moigne J.-L. (1994), *Le constructivisme : les fondements*, tome 1, Editions ESF.
- Le Moigne J.-L. (1995), *Les épistémologies constructivistes*, P.U.F. collection "Que sais-je ?", N° 2969.
- Le Poulichet (1994), *L'œuvre du temps en psychanalyse*, Éditions Payot & Rivages.
- Le Rider J. (1998), Oubli, mémoire, histoire, Commentaire, N° 84, 965-973.
- Leclerc-Olive M. (1998), La temporalité biographique, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. CIV, p. 97-120.
- L'écuyer R. (1988), « L'analyse de contenu : notion et étapes », dans Deslauriers J.-P. (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Presses de l'Université du Québec, 49-65.
- Leduc J. (1999), *Les historiens et le temps : Conceptions, problématiques, écritures*, Editions du Seuil.
- Lee H., Liebenau J. (1999), Time in Organizational Studies : Towards a New Research Direction, *Organizations Studies*, 20/6, p. 1035-1058.
- Lee H., Smith K. G., Grimm C. M., Schomburg A. (2000), Timing, order and durability of new product advantages with imitation, *Strategic Management Journal*, vol. 21, N° 1, January, pp. 23-30.
- Lee H., Smith K. G., Grimm C. M., Schomburg A. (2000), Timing, order and durability of new product advantages with imitation, *Strategic Management Journal*, vol. 21, N° 1, January, p. 23-30.
- Leff G. (1969), *History and social theory*, Merlin, London.
- Legrand M. (1993), *L'approche biographique : théorie, clinique*, Hommes et Perspectives.
- Legrand M. (2000), Raconter son histoire, *Sciences humaines*, N° 102, février.
- Lepetit B. (1995), « Histoires des pratiques, pratique de l'histoire », dans Lepetit B. (dir.), *Les formes de l'expérience : une autre histoire sociale*, Éditions Albin Michel.
- Lepetit B. (1999), *Carnet de croquis : Sur la connaissance historique*, Albin Michel.
- Lepetit B. (2001), « Les sciences historiques », dans Berthelot J.-M. (dir), *Epistémologie des sciences sociales*, PUF.

- Lequin Y. (1992), « Le métier », dans Nora P. (dir.), *Les lieux de mémoire*, Tome III - Les Frances, 2 . Traditions, Gallimard, 377-419.
- Leroux R. (1998), *Histoire et sociologie en France : De l'histoire-science à la sociologie durkheimienne*, P.U.F.
- Lestienne R. (1990), *Les fils du temps : causalité, entropie, devenir*, Presses du CNRS.
- Levasseur M., Quintart A. (1998), *Finance*, Economica, 3^{ème} édition.
- Levet J.-L. (1996), *Sortir la France de l'impasse*, Economica.
- Levi G. (1989), Les usages de la biographie, *Annales ESC*, N° 6, novembre-décembre, pp. 1325-1336.
- Lévy A. (2000), « Les récits de vie : entre histoire et mémoire », dans Gaulejac V. de, Lévy A. (dir), *Récits de vie et histoire sociale*, éditions Eska.
- Lévy-Leblond J.-M. (1998), « La méprise et le mépris », dans Jurdain B. (dir.), *Impostures scientifiques : les malentendus de l'affaire Sokal*, éditions La Découverte, 27-42.
- Lewis B. (1983), *History : remembered, recovered, invented*, Princeton University Press.
- Lhomme J. (1967), *Economie et histoire*, Librairie Droz, Genève.
- Lindenberg D. (1994), Guerres de mémoire en France, *Vingtième Siècle*, N° 42, juin-avril, 77-95.
- Linhart D., Moutet A. (dir.) (2005), *Le travail nous est compté : La construction des normes temporelles du travail*, éditions de La Découverte.
- Livet P. (2001), « Action et cognition en sciences sociales », dans Berthelot J.-M. (dir.), *Epistémologies des sciences sociales*, P.U.F.
- Lloyd C. (1989), Realism and structurism in historical theory : a discussion of the thought of Maurice Mandelbaum, *History and Theory*, Vol. 38, N° 3, 296-325.
- Lordon F. (1997), Le désir de « faire science », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N° 119, Sept., 27-35.
- Lorenz C. (1994), Historical Knowledge and Historical Reality : A Plea for "Internal Realism", *History and Theory*, Vol. 33, N° 3, 297-327.
- Louart P. (1993), « Les champs de tension en GRH », dans Brabet J. (coord.), *Repenser la GRH*, Economica.
- Louart P. (1995), *Succès de l'intervention en gestion des ressources humaines*, Editions Liaisons.
- Louart P. (1996), L'apparente révolution des formes organisationnelles, *Revue Française de Gestion*, N° 105, janvier-février, 74-85.
- Louart P., Penan H. (2000), La valeur des connaissances en sciences de gestion, *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, N° 35, 2000, 2-19.
- Lounsbury M., Ventrasca M. (2003), The New Structuralism in Organizational Theory, *Organization*, vol. 10, N° 3, August, 457-480.
- Manceron G. (1999), « Éclairer par l'histoire les malaises de la société », dans *Travail de mémoire 1914-1998*, Autrement, Collection Mémoires, 39-45.
- Marchesnay M. (1991), De la théorisation en sciences de gestion, *Economies & Sociétés*, Série « Sciences de gestion », N° 17, avril, 195-209.
- Marco L. (1993), « Histoire du management en France : la question des origines effectives », dans *Histoire, Gestion et Management*, Presses de l'USST, collection "Histoire, Gestion, Organisation", N° 1, 135-148.
- Marmonier L., Thiéart R.-A. (1988), L'histoire, un outil de gestion ?, *Revue Française de Gestion*, N° 70, septembre-octobre, pp. 162-171.
- Marrou H.-I. (1954), *De la connaissance historique*, Éditions du Seuil, collection " Histoire ".
- Marseille J. (1993), « Histoire et entreprises : de l'indifférence à la passion » in Globokar T. (dir), *Entreprise, société, communauté : Tissages invisibles*, Editions Autrement, Recherche en cours, 17-127.
- Martuccelli D. (2005), *La consistance du social : une sociologie de la modernité*, Presses Universitaires de Rennes.
- Maus D. (2002), « Archives constitutionnelles et mémoire de la République », *Revue française d'administration publique*, N° 102, avril-juin, 245-258.
- Mason R. O., McKenney J. L., Copeland D. G. (1997), An historical method for MIS Research : Steps and assumptions, *MIS Quarterly*, vol 21 (3), 307-320.
- Mariotti F. (2004), « Entreprise et gouvernement : à l'épreuve des réseaux », *Revue Française de Sociologie*, 45-4, 711-737.
- Martin R. (1988), Le président-directeur-général et l'archiviste, *Revue Française de Gestion*, N° 70, septembre-octobre, 122-126.
- Martin R. (1993), Objectivity and meaning in historical studies : toward a post-analytic view, *History and Theory*, Vol. 32, N° 1, 25-50.
- Martin R. (1997), The essential Difference between History and Science, *History and Theory*, vol. 36, N° 1, 1-14.
- Martin J.-C. (2000), Histoire, mémoire et oubli pour un autre régime d'historicité, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 47-4, octobre-décembre, 783-804.

- Martin J., Feldman M. S., Hatch M. J., Sitkin S. B. (1993), The Uniqueness Paradox in Organizational Stories, *Administrative Science Quarterly*, 28, 438-453.
- Martinet A.-C. (1988), L'histoire, un investissement productif, *Revue Française de Gestion*, N° 70, septembre-octobre, 172-174.
- Martinet A.-C., Thiéart R.-A. (2001), *Stratégies : Actualité et futurs de la recherche*, Vuibert.
- Marwick A. (1995), Two Approaches to Historical Study : The Metaphysical (including "Postmodernism") and the Historical, *Journal of Contemporary History*, vol. 30, N° 1, janvier, 5-35.
- McCullagh C. B. (1973), Historical instrumentalism, *History and Theory*, vol. 12, N° 3, 290-306.
- McKelvey B. (1997), Quasi-natural Organization Science, *Organization Science*, Vol. 8, N° 4, july-August, 352-380.
- McKelvey B. (2002), "Model-Centered Organization Science Epistemology", in Baum J. A. C., *Companion to Organizations*, Blackwell Publishers, 752-780
- Menger P.-M. (1997), Temporalité et différences interindividuelles : l'analyse de l'action en sociologie et en économie, *Revue Française de Sociologie*, tome XXXVIII, N° 3, juillet-septembre, 587-633.
- Méric J. (2000), « Temps et contrôle de gestion », dans Colasse B. (dir.), *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit*, Economica.
- Méric J. (2001), Temps de connaissance, temps de l'action : vers une réconciliation, *Revue Française de Gestion*, N° 102, janvier-février, pp. 95-102.
- Meyer J. W., Rowan B. (1977), Institutionalized Organizations : Formal Structure as Myth and Ceremony, *American Journal of Sociology*, vol. 83, N° 1, p. 340-363.
- Midler C. (1994), *L'auto qui n'existait pas – Management des projets et transformation de l'entreprise*, Interéditions.
- Millard E. (2006), *Théorie générale du droit*, Dalloz.
- Miller D., Friesen P. (1980), Momentum and revolution in organizational change, *Academy of Management Journal*, vol. 23, N° 4.
- Milo D. (1991), *Trahir le temps*, Société d'Édition Les Belles Lettres.
- Minois G. (1990), *L'Église et la science : histoire d'un malentendu*, Fayard.
- Minois G. (1991), *L'Église et la science : Histoire d'un malentendu*, tome II, Librairie Arthème Fayard.
- Minois G. (1996), *Histoire de l'avenir : des prophètes à la prospective*, Librairie Arthème Fayard.
- Mintzberg H. (1994), *Grandeur et décadence de la planification stratégique*, Dunod.
- Mintzberg H., Waters J.A. (1985), Of strategies, Deliberate and Emergent, *Strategic Management Journal*, vol. 6, p. 257-272.
- Moidson J.C. (dir.) (1997), *Du mode d'existence des outils de gestion*, Seli Arslan.
- Momigliano A. (1983), L'histoire à l'âge des idéologies, *Le Débat*, N° 23, janvier.
- Mongin P. (1998), *Face au scepticisme : Les mutations du paysage intellectuel*, Hachette Littérature, Pluriel.
- Monteil J.-M. (1993), *Soi et le contexte : constructions autobiographiques, insertions sociales, performances cognitives*, Armand Colin éditeur, série "Psychologie".
- Moreau-Defarges P. (2003), *La gouvernance*, PUF, collection « Que sais-je ? », N° 3676.
- Morgan G. (1989), *Images de l'organisation*, Presses de l'Université de Laval, Editions Eska.
- Morgan S., Dennehy R. F. (1997), The power of organizational storytelling : a management development perspective, *Journal of Management Development*, vol. 16, N° 7, 494-501.
- Morin E. (1977), *La méthode Tome I. La nature de la nature*, Editions du Seuil.
- Morin E. (1986), *La Méthode : la connaissance de la connaissance*, Tome III, Editions du Seuil.
- Morin E. (1990), *Introduction à la pensée complexe*, Editions E.S.F.
- Morin E. (1990/a), *Science avec conscience*, Editions du Seuil.
- Morineau M. (1985), *Pour une histoire économique vraie*, P.U. de Lille.
- Morval M. (1993), « La recherche interdisciplinaire : une difficile intégration », dans Gaulejac V. de, Roy (dir.), *Sociologies cliniques*, Epi, Hommes et Perspectives.
- Mosakowski E., Earley P. C (2000), A selective review of time assumptions in strategy research, *Academy of Management Review*, vol. 25, N° 4, p. 796-812.
- Mouliné J.-P. (2000), Dynamique de la succession managériale dans la PME familiale non côtée, *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 3, N° 1, mars, p. 197-222.
- Mourgues N. (2002), « Une analyse méthodologique de la théorie de Jensen et Meckling à ses origines », dans collectif, *Questions de méthodes en sciences de gestion*, EMS.
- Moutet A. (1997), *Les logiques de l'entreprise : La rationalisation dans l'industrie française dans l'entre-deux guerres*, Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Muller M. (1987), « Des archives à la culture d'entreprise », dans Hamon M., Torres F., *Mémoire d'avenir : l'Histoire dans l'entreprise*, Economica.
- Muxel A. (1996), *Individu et mémoire familiale*, Nathan, collection « Essais & Recherches ».

- Nadeau R. (1993), « Popper et la méthodologie économique : un profond malentendu », *Revue de Synthèse*, 4ème série, N° 1, janvier-mars, 61-85.
- Nahapiet J., Ghoshal S. (1998), Social Capital, Intellectual Capital, and the Organizational Advantage, *Academy of Management Review*, vol. 23, N° 2, p. 242-266.
- Nee V. (1998), "Sources of the New Institutionalism", in Brinton M. C., Nee V. (editors), *The new institutionalism in sociology*, Stanford University Press, 1-16.
- Nelson R., Winter S. (1982), *An Evolutionary Theory of Economical Change*, Cambridge, Harvard University Press.
- Nerhot P. (1995), « Au commencement était le droit ... », dans *Passés recomposés : champs et chantiers de l'histoire*, Autrement, Série Mutations, N° 150-151, janvier, 82-95.
- Nicolas S., Perruchet P. (1998), La mémoire implicite : une vue d'ensemble, *Psychologie Française*, N° 43-1, pp. 3-12.
- Nikitin M. (1998), Utilités et méthodes de l'histoire pour les sciences de gestion, *Actes des 14èmes Journées des IAE*, Nantes, Avril, 539-556.
- Nissley N., Casey A. (2002), The Politics of the Exhibition : Viewing Corporate Museums Through the Paradigmatic Lens of Organizational Memory, *British Journal of Management*, vol. 13 (3), S35-S45.
- Noiriel G. (1990), Naissance du métier d'historien, *Genèses*, 1, septembre, 58-85.
- Noiriel G. (1996), *Sur la "crise" de l'histoire*, Editions Belin.
- Noiriel G. (1997), L'historien et l'objectivité, *Sciences Humaines*, L'histoire aujourd'hui, Hors-Série, N° 18, septembre/octobre, 18-20.
- Noiriel G. (1998), *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Hachette Supérieur.
- Noiriel G. (2006), *Introduction à la socio-histoire*, Editions La Découverte, collection « Repères ».
- Nora P. (1984), « Entre mémoire et histoire : La problématique des lieux », dans Nora P. (dir), *Les lieux de mémoire*, Tome I - La République, Gallimard, XVII-XLII.
- Nora P. (1993), La loi de la mémoire, *Le Débat*, N° 78, janvier-février, pp. 187-191.
- Nora P. (1993/a), Lieux de mémoire, *Sciences Humaines*, N° 30, pp. 38-42.
- Nora P. (1994), La loi de la mémoire, *Le Débat*, N° 78, janvier-février, pp. 187-191.
- North D. C. (1998), "Economic Performance Through Time", in Brinton M. C., Nee V. (editors), *The new institutionalism in sociology*, Stanford University Press, 247-257.
- Nystrom P. C., Starbuck W. H. (1984), To avoid Organizational Crises, Unlearn, *Organizational Dynamics*, vol. 12, Issue 4, 53-65.
- Ofori-Dankwa J., Julian S. D. (2001), Complexifying organizational theory : illustrations using time research, *Academy of Management Review*, vol. 26, N° 3, p. 415-430.
- Olafson F.A. (1986), Hermeneutics : 'Analytical' and 'Dialectical', *History and Theory*, vol. 25, N° 1, p. 28-42.
- Organ D. W., Ryan K. (1995), A meta-analytic review of attitudinal and dispositional predictors of organizational citizenship behavior, *Personnel Psychology*, vol. 48, Issue 4, winter, pp. 775-802.
- O'Shaughnessy N. (1997), The idea of Competitive Advantage and the Ideas of Michael Porter, *Strategic Change*, Vol. 6, N° 2, avril.
- Pagès M. (1986), *Trace ou sens : le système émotionnel*, Hommes & Groupes Éditeurs.
- Pagès M. (1986/a), Pour une démarche dialectique dans les sciences humaines, *Bulletin de Psychologie*, Tome 39, N° 377.
- Pagès M. (1990), L'analyse dialectique : propositions, *Psychologie Clinique*, N° 3.
- Pagès M. (1993), *Psychothérapie et complexité*, Hommes et Perspectives, EPI.
- Pailot P. (1995), *L'articulation entre l'évolution de la firme et l'évolution du dirigeant : de l'emprise au deuil - approche inductive qualitative basée sur la méthode biographique*, Thèse de Doctorat de l'Université en Sciences de Gestion, U.S.T.L., I.A.E. de Lille, novembre.
- Pailot P. (1995/a), Halte au chaos ! Chaos déterministe et sciences de gestion : Petite histoire d'une analogie incongrue », *Cahiers de la Recherche*, N° 1/95, CLAREE, (UMR CNRS 8020, IAE de Lille/USTL).
- Pailot P. (1996), L'approche biographique : une stratégie de recherche pour les sciences de gestion ? , *Actes du colloque "Méthodologies qualitatives et GRH"*, IAE de Lille, C.L.A.R.É.E. (URA CNRS 936), avril.
- Pailot P. (1997), Epistémologie de la connaissance historique dans les théories de l'évolution de la firme, *Actes du colloque "Constructivisme et science de gestion"*, U.S.T.L./IAE de Lille, octobre.
- Pailot P. (1999), L'histoire est-elle utile à l'entreprise et à la décision ? , dans *Décisions et Gestion*, Presses de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse.
- Pailot P. (2000), La mémoire en héritage : Éléments d'analyse socio-psychique de la socialisation entrepreneuriale anticipée, *Actes du V^e Congrès International Francophone sur la PME, AIREPME*, IAE de Lille, octobre.
- Pailot P. (2000/a), « De la difficulté de l'entrepreneur à quitter son entreprise », dans Verstraete T. (dirigé par), *Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat*, Editions E.M.S.

- Pailot P. (2000/b), « Instrumentalisation mémorielle et entreprise : réflexions et éléments d'analyse critique », XV^{ème} Journées Nationales des IAE, IAE de Pau, septembre.
- Pailot P. (2002), History, story et sensemaking : entre tensions et utilité, *Management International*, vol. 6, N° 2, printemps, p. 1-16.
- Pailot P. (2003), Méthode biographique et entrepreneuriat : application à l'étude de la socialisation entrepreneuriale anticipée, *Revue de l'Entrepreneuriat*, Vol. 2, N° 1, mai.
- Pailot P. (2003/a), « La socialisation entrepreneuriale du chercheur-créateur », dans Pailot P. (coord.), *La valorisation économique de la recherche publique : le cas de la création d'entreprise par les chercheurs dans le cadre de la loi sur l'innovation du 12 juillet 1999*, Contrat de plan Etat-Région, (D.R.T., Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais), Pôle Régional de Recherche en Entrepreneuriat, décembre.
- Pailot P. (2003/b), « Karl E. Weick : un modèle dynamique de l'organisation », dans Allouche J. (coordonné par), *Encyclopédie des ressources humaines*, Vuibert.
- Pailot P. (2005), « Les entreprises d'insertion : Vers une institutionnalisation de la responsabilité sociale de l'entreprise », 3^{ème} congrès de l'ADERSE, Université de Lyon, ISEOR, octobre.
- Pailot P. (2005/a), « La responsabilité sociale de l'entreprise : Vers une réconciliation de l'économique et du social ? », congrès de l'AGRH 2005, Université Paris Dauphine (Paris IX), septembre.
- Pailot P. (2005/b), « Les Comités Interprofessionnels du Logement (CIL) : de la responsabilité sociétal de la firme au pilotage de l'action publique », Actes du congrès « La responsabilité sociale de l'entreprise : réalité, mythe et mystification », GREFIGE, Université de Nancy II, mars.
- Pailot P. (2006), « La normativité dans la responsabilité sociale de l'entreprise : une lecture néo-institutionnaliste », *Management international*, Vol. 10, N° 3, printemps.
- Pailot P. (2006/a), « La protection des normes sociales fondamentales dans les relations inter-organisationnelles : les exemples de l'autoréglementation et de la régulation unilatérale », XV^{ème} Conférence Internationale de Management Stratégique, AIMS, IREG, Université de Savoie, HEC Genève, juin 2006 (article proposé à la revue *Relations Industrielles/Industrial Relations*).
- Palmer D. A., Biggart N. W. (2002), « Organizational Institutions » in Baum J. A. C., *Companion to Organizations*, Blackwell Publishers.
- Papillon J.-C. (2002), *Dix fondateurs d'empires*, Management & Sociétés eds.
- Paquerot M. (1996), « L'enracinement des dirigeants et ses effets », *Revue Française de Gestion*, N° 111, novembre-décembre, 212-225.
- Paquerot M. (1997), « Stratégies d'enracinement des dirigeants, performance de la firme et structures de contrôle », dans Charreaux G. (ed.), *Le Gouvernement des Entreprises : Théories et Faits*, Economica.
- Pariante-Butterlin I. (2005), *Le droit, la norme et le réel*, PUF.
- Passeron J.-C. (1989), Biographies, flux, itinéraires, trajectoires, *Revue Française de Sociologie*, XXXI, p. 3-22.
- Passeron J.-C. (1991), *Le raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Nathan, collection Essais & Recherches.
- Passeron J.-C. (1994), De la pluralité théorique en sociologie : Théorie de la connaissance sociologique et théories sociologiques, *Revue européenne des sciences sociales*, tome 32, N° 99, p. 71-116.
- Passeron J.-C. (1995), L'espace mentale de l'enquête (I) : La transformation de l'information sur le monde dans les sciences sociales, *Enquête*, N° 1, p. 13-42.
- Passeron J.-C. (1995/a), « Weber et Pareto : La rencontre de la rationalité dans l'analyse sociologique » dans Gérard-Varet L.-A., Passeron J.-C., *Le modèle et l'enquête : Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Editions de l'EHESS.
- Passeron J.-C. (1996), La constitution des sciences sociales : Unité, fédération, confédération, *Le Débat*, Gallimard, N° 90, Mai-Août, 93-112.
- Passeron J.-C. (1996/a), Normes sociales et normes méthodologiques : A propos des styles d'intelligibilité dans les sciences sociales, *Revue européenne des sciences sociales*, tome 34, N° 104, 11-55.
- Passeron J.-C. (1997), Logique et schématique dans l'argumentation des sciences sociales, *Revue européenne des sciences sociales*, tome 35, N° 107, 169-196.
- Passeron J.-C. (1999), De quel homme les sciences de l'homme parlent-elles ?, *Revue européenne des sciences sociales*, tome 37, N° 113, 5-19.
- Passeron J.-C. (2000), Le raisonnement sociologique : la preuve et le contexte, dans Michaud Y. (dir), *Qu'est-ce que la société ?*, vol. 3, Editions Odile Jacob.
- Passeron J.-C. (2001), « Formalisation, rationalité et histoire », dans Grenier, Grignon & Menger, *Le modèle et le récit*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, p. 215-282.
- Passeron J.-C. (2001/a), La forme des preuves dans les sciences historiques, *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXIX, N° 120, p. 31-76.
- Passeron J.-C. (2006), *Le raisonnement sociologique : l'espace non poppérien de l'argumentation*, Albin Michel, bibliothèque de « l'Evolution de l'humanité ».

- Passeron J.-C., Revel J. (2005), « Penser par cas : Reasonner à partir de singularités », dans Passeron J.-C., Revel J. (dir.), *Penser par cas*, Enquête 4, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Payne R. L., Clark M. C. (2003), Dispositional and situational determinants of trust in two types of managers, *International Journal of Human Resource Management*, vol. 14, Issue 1, february, pp. 128-138.
- Peneff J. (1990), *La méthode biographique : De l'École de Chicago à l'histoire orale*, Armand Colin.
- Peneff J. (1994), Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française, *Politix*, N°27, p. 25-31.
- Peng M. W. (2003), Institutional transitions and strategic choices, *Academy of Management Review*, vol. 28, N° 2, p. 275-296.
- Penrose E. T. (1952), Biological analogies in the theory of the firm, *American Economic Review*, 42, p. 804-819.
- Pérez R. (2003), *La gouvernance de l'entreprise*, Editions La Découverte, collection "Repères", N° 358.
- Perilleux T. (2001), *Les tensions de la flexibilité*, Desclée de Brouwer, collection "Sociologie clinique".
- Peschanski (1992), « Effets pervers », dans Voldman D. (dir.), *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, *Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, N° 21, novembre.
- Petit H., Thévenot N. (2006), (dir.), *Les nouvelles frontières du travail subordonné : Approche pluridisciplinaire*, Editions La Découverte.
- Pettigrew A. M. (1987), Context and action in the transformation of the firm, *Journal of Management Studies*, 24 : 6, november, p. 649-670.
- Pettigrew A. M. (1990), Longitudinal field research on change : Theory and Practice, *Organization Science*, vol. 1, N° 3, August, pp. 267-292.
- Pettigrew A. M., Woodman R. W., Cameron K. S. (2001), Studying organizational change and development : Challenges for future research, *Academy of Management Review*, vol. 44, N° 4, 697-713.
- Pezet A. (2002), « La méthode critique de l'histoire appliquée aux Sciences de Gestion : une possibilité de décloisonnement de la discipline », dans collectif, *Questions de méthodes en sciences de gestion*, EMS.
- Pfeffer J. (2005), Why do bad management theories persist ? A comment on Ghoshal, *Academy of Management Learning & Education*, vol. 4, N° 1, 96-100.
- Pharo P. (1997), *Sociologie de l'esprit : Conceptualisation et vie sociale*, P.U.F., Sociologies.
- Piaget J. (1970), *Epistémologie et sciences de l'homme*, Idées/Gallimard.
- Piasser A. (1994), *Epistémologie de la méthode : voir et faire la sociologie autrement*, Librairie philosophique Vrin.
- Pichard-Stamford J.-P. (2002), « L'enracinement des dirigeants familiaux », dans Caby J., Hirigoyen G., *La Gestion des Entreprises Familiales*, Economica.
- Pigé B. (1998), Enracinement des dirigeants et richesse des actionnaires, *Finance Contrôle Stratégie*, Vol. 1, N° 3, septembre, 131-158.
- Pina e Cunha M. (2004), Organizational Time : A Dialectical View, *Organization*, Vol. 11, N° 2, March, 271-296.
- Pineau G. (2000), Histoire de vie et formation anthropologique de l'histoire humaine, *Education Permanente*, N°142, pp. 63-84.
- Pineau G., Legrand J.-L. (1993), *Les histoires de vie*, P.U.F., col. « Que sais-je ? », N° 2760.
- Piqué N. (Textes réunis par) (1998), *L'histoire*, Flammarion.
- Pires A. V. (1993), Recentrer l'analyse causale ? Visages de la causalité en sciences sociales et recherche qualitative, *Sociologie et sociétés*, Vol. XXV, N° 2, automne.
- Plessis A. (1995), « L'histoire économique », dans Bédarida F. (dir.), *L'histoire et la métier d'historien en France 1945-1995*, Éditions de la Maisons des sciences de l'homme.
- Plihon D. (2004), *Le nouveau capitalisme*, Editions La Découverte.
- Poirier J., Clapier-Valladon S., Raybaut P. (1993), *Les récits de vie : théorie et pratique*, P.U.F., le sociologue, (3ème édition mise à jour).
- Poltier H., Guénette A. M., Henchoz A.-M. (2004), *Travail et fragilisation : l'organisation et management en question*, Editions Payot Lausanne.
- Pomeroy R. W. (1987), « Business et Histoire aux Etats-Unis », dans Hamon M., Torres F., *Mémoire d'avenir : l'Histoire dans l'entreprise*, Economica.
- Pomian K. (1983), Le passé : de la foi à la connaissance, *Le Débat*, N° 24, mars, 151-168.
- Pomian K. (1984), *L'ordre du temps*, Éditions Gallimard.
- Pomian K. (1989), Histoire et fiction, *Le Débat*, N° 54, mars-avril, 114-137.
- Pomian K. (1992), « Les archives : Du trésor des chartes au Caran », dans Nora P. (dir.), *Les lieux de mémoire*, Tome III - Les Frances, 3. De l'archive à l'emblème, Gallimard, 163-233.
- Pomian J. (1996), *Mémoire d'entreprise*, Les Éditions Sapiientia.
- Pomian K. (1998), De l'histoire, partie de la mémoire, à la mémoire, objet de l'histoire, *Revue de Métaphysique et de Morale*, N° 1, 63-110.

- Pomian K. (1999), L'histoire : de la science morale à l'ordinateur, *Diogène*, N° 185, janvier-mars, 41-60.
- Pomian K. (1999/a), *Sur l'histoire*, Editions Gallimard, Folio.
- Popper K. (1956), *Misère de l'historicisme*, Plon.
- Popper K. (1990), *Le réalisme et la science*, Herman.
- Popper K. (1991), *La connaissance objective*, Aubier, Bibliothèque philosophique
- Pouchain P. (1998), *Les Maîtres du Nord du XIX^e siècle à nos jours*, Librairie Académique Perrin.
- Poulichet S. le (1994), *L'œuvre du temps en psychanalyse*, Edition Payot & Rivages, collection Rivages/Psychanalyse.
- Poulot D. (1998), « L'histoire du patrimoine : un essai de périodisation », dans Andrieux J.-Y. (dir.), *Patrimoine & Société*, Presses Universitaires de Rennes, « Art & Société », 21-34.
- Poupart J. (1993), Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche, *Sociologie et sociétés*, vol. XXV, N° 2, automne, p. 93-110.
- Pourtois J.-P., Desmet H. (1989), *Epistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Pierre Mardaga Editeur.
- Powell W. W., DiMaggio P. J. (Edited by) (1991), *The new institutionalism in organizational analysis*, The University Chicago Press.
- Powell W.W. (1991), "Expanding the Scope of Institutional Analysis" in Powell W. W., DiMaggio P. J. (Edited by), *The new institutionalism in organizational analysis*, The University Chicago Press.
- Pronovost G. (1996), *Sociologie du temps*, De Boeck Université.
- Prost A. (1994), Seignobos revisité, *Vingtième Siècle*, N° 43, juillet-septembre, 100-118.
- Prost A. (1995), Les acteurs dans l'histoire, *Sciences Humaines*, Hors série, N° 9, mai-juin, 28-31.
- Prost A. (1996), *Douze leçons sur l'histoire*, Éditions du Seuil, collection " Histoire ".
- Prost A. (1996/a), Histoire, vérités, méthodes : Des structures argumentatives de l'histoire, *Le Débat*, Gallimard, N° 92, novembre-décembre, 127-140.
- Prost A. (1997), Les pratiques et ses méthodes, *Sciences Humaines*, L'histoire aujourd'hui, Hors-Série, N° 18, septembre/octobre, 8-13.
- Prost A. (2000), Comment l'histoire fait-elle l'historien ?, *Vingtième siècle*, 65, janvier-mars.
- Pudal B. (1994), Du biographique entre « science » et « fiction » : Quelques remarques programmatiques, *Politix*, N° 27, p. 5-24.
- Pycke J. (1994), *La critique historique*, Academia-Erasme.
- Quinn R. E., Cameron K. (1983), Organizational Life Cycle and Shifting Criteria of Effectiveness : Some Preliminary Evidence, *Management Science*, 29/1, January.
- Ramanantoa B. (1987), « Identité d'entreprise et décision : les contraintes de l'histoire », dans Hamon M., Torres F., *Mémoire d'avenir : l'Histoire dans l'entreprise*, Economica.
- Ramanantoa B., Thiery-Basle C. (1989), Histoire et identité de l'entreprise, *Revue Française de Gestion*, janvier-février, 107-111.
- Rämö H. (2004), Spatio-temporal Notions and Organized Environmental Issues : An Axiology of Action, *Organization*, Vol. 11, N° 6, November, 849-872.
- Raphaël F. (1980), Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale, *Annales ESC*, N° 1, janvier-février, pp. 127-145.
- Ray J.-E. (2004), *Droit du travail droit vivant*, éditions Liaisons.
- Ready D. A. (2002), How Storytelling Builds Next-Generations Leaders, *MIT Sloan Management Review*, summer, 63-69.
- Reich W. (1973), *Écoute, petit homme !*, Editions Payot.
- Rémond R. (1993), « Quelques questions de portée générale en guise d'introduction », dans Frank (préface de), op. cit., 27-33.
- Rémond R. (2006), *Quand l'état se mêle à l'histoire*, Editions Stock.
- Revel J. (1979), Histoire et sciences sociales : les paradigmes des annales, *Annales ESC*, XXXIV, N° 6, nov.-déc., 1360-1376.
- Revel J. (1995), Ressources narratives et connaissance historique, *Enquête*, N° 1, Editions Parenthèses, 43-70.
- Revel J. (1995/a), Histoire et sciences sociales : une confrontation instable », dans *Passés recomposés : champs et chantiers de l'histoire*, Autrement, Série Mutations, N° 150-151, janvier, 69-81.
- Revel J. (1995/b), « L'institution et le social », dans Lepetit B. (dir.), *Les formes de l'expérience : une autre histoire sociale*, Albin Michel, 63-84.
- Revel J. (dir.) (1996), *Jeux d'échelles : La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard, Le Seuil.
- Revel J. (1996/a), Histoire, sociologie, histoire, *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXIV, N° 103, 137-144.
- Revel J. (1996/b), Une logique du raisonnement historique, *Revue Européenne des sciences sociales*, tome XXXIV, N° 103, 147-157.

- Revel J. (1997), L'émergence de la micro-histoire, *Sciences Humaines*, N° 18, septembre-octobre.
- Rey A. (dir.) (1986), *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaire Le Robert.
- Reynaud B. (1998), Les propriétés des routines : outils pragmatiques de décision et modes de coordination collective, *Sociologie du Travail*, N° 4/98, 465-477.
- Ricœur P. (1955), *Histoire et vérité*, Éditions du Seuil.
- Ricœur P. (1965), *De l'interprétation : Essai sur Freud*, Éditions du Seuil, collection "Points Essais".
- Ricœur P. (1977), Expliquer et comprendre : Sur quelques connexions remarquables entre la théorie du texte, la théorie de l'action et la théorie de l'histoire, *Revue Philosophique de Louvain*, Tome 75, 4ème série, N° 25, février.
- Ricœur P. (1983), *Temps et récit : l'intrigue et le récit historique*, Éditions du Seuil.
- Ricœur P. (1985), *Du texte à l'action Essai d'herméneutique II*, Editions du Seuil.
- Ricœur P. (1985/a), *Temps et récit 3. Le temps raconté*, Editions du Seuil.
- Ricœur (1990), *Soi-même comme un autre*, Editions du Seuil.
- Ricœur P. (1994), "Histoire et rhétorique", *Diogenes*, N° 168, octobre-décembre, pp. 9-26.
- Ricœur P. (1998), La marque du passé, *Revue de Métaphysique et de Morale*, N° 1, pp. 7-31.
- Ricoeur P. (2000), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, éditions du Seuil.
- Rieffel R. (1995), « Les historiens, l'édition et les médias », dans Bédarida F. (dir.), *L'histoire et la métier d'historien en France 1945-1995*, Éditions de la Maisons des sciences de l'homme.
- Rioux J.-P. (1983), L'historien et les récits de vie, *Revue des Sciences Humaines*, tome LXII, N° 191, juillet-septembre.
- Riveline C. (1991), De l'urgence en gestion, *Annales des Mines*, N° 22, mars, 82-92.
- Robin R. (2003), *La mémoire saturée*, éditions Stock.
- Robin R. (2005), « Entre histoire et mémoire », dans Müller B. (dir.), *L'histoire entre mémoire et épistémologie*, Editions Payot Lausanne, 39-73.
- Rojot J. (2003), *Théorie des organisations*, Editions Eska.
- Roman J. (1995), *Chronique des idées contemporaines*, Bréal.
- Romanelli E., Tushman M. (1994), Organizational Transformations As Punctuated Equilibrium : An Empirical Test, *Academy of Management Journal*, vol. 37, N° 5, 1141-1166.
- Rosanvallon P. (2003), *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Editions du Seuil.
- Rot G. (2002), Fluidité industrielle, fragilité organisationnelle, *Revue Française de Sociologie*, 43-4, 711-737.
- Roth D. (1979), The mechanisms of business history, *The Public Historian*, vol. 1, september.
- Roth G., Kleiner A. (1998), Developing Organizational Memory Through Learning Histories, *Organizational Dynamics*, Vol. 27 (2), Autumn, 43-60.
- Rousseaux N. (dir.) (1988), Le Culte de l'entreprise : Mutations, valeurs, cultures, *Autrement*, N° 100, septembre.
- Rouso H. (1984), L'histoire appliquée ou les historiens thaumaturges, *Vingtième Siècle*, revue d'histoire, N°1, janvier.
- Rouso H. (1993), « La mémoire n'est plus ce qu'elle était », dans *Ecrire l'histoire du temps présent*, Editions du CNRS, 105-113.
- Rouso H. (1998), *La hantise du passé*, Les Éditions Textuel.
- Rouso H. (2000), L'histoire du temps présent, vingt ans après, *Bulletin de l'IHTP*, N° 75, 23-40.
- Rowlinson M. (2002), Cadbury World, *Labour History Review*, Vol. 67, N° 1, avril, 101-119.
- Rowlinson M., Hassard J. (1993), The invention of Corporate Culture : A History of the Histories of Cadbury, *Human Relations*, vol. 46, N° 3, p. 299-326.
- Rowlinson M., Procter S. (1999), Organizational culture and business history, *Organization Studies*, vol. 30, N° 3, p. 369-396.
- Ruffat M. (1993), « Faire de l'histoire en entreprise », dans FRANK R. (Préface de), *Ecrire l'histoire du temps présent : En l'hommage à François Bédarida*, Institut d'Histoire du Temps Présent, CNRS Editions.
- Ruffat M. (1997), Entreprise et mémoire, *Sciences Humaines*, N° 68, janvier (reproduit dans *L'histoire d'aujourd'hui* (1999), éditions Sciences Humaines).
- Sainsaulieu R. (1990) (dir.), *L'entreprise un affaire de société*, Presses de la F.N.S.P.
- Sainsaulieu (1997), *Sociologie de l'entreprise : Organisation, culture et développement*, Presses de Sciences Po & Dalloz.
- Francfort I., Osty F., Sainsaulieu R., Uhalde M., (1995), *Les mondes sociaux de l'entreprise*, Desclée de Brouwer, collection "Sociologie Économique".
- Salmon P. (1987), *Histoire et critique*, Editions de l'Université de Bruxelles.
- Savater F. (1987), « Histoire et catégories morales », dans *Philosophie et histoire*, Centre Georges Pompidou.
- Savitt R. (1980), Historical research in marketing, *Journal of Marketing*, vol. 44, Issue 4, fall, p. 52-58.

- Schnapper D. (2005), *La compréhension sociologique : Démarche de l'analyse typologique*, PUF Quadrige (édition revue et augmentée).
- Schweiter S. (1992), *André Citroën*, Fayard.
- Scott W. R. (2001), *Institutions and Organizations*, Sage Publications, second edition.
- Segrestin D. (1992), *Sociologie de l'entreprise*, Armand Colin.
- Séguin F., Chanlat J.-F. (textes choisis et présentés par) (1983), *L'analyse des organisations : une anthologie sociologique Tome I Les théories de l'organisations*, Gaëtan Morin éditeur.
- Sen A. (2002), *Ethique et économie Et autres essais*, PUF Quadrige.
- Shrivastava P., Mitroff I. I., Alvesson M. (1987), Nonrationality in Organizational Actions, *International Studies of Management & Organization*, Vol. 17, N° 3, Fall, 90-109.
- Silbermann R. (1972), Comment, paraît-il, on écrit l'histoire ?, *Revue européenne des sciences sociales*, tome X, N° 27, 179-186.
- Simmel G. (1907), *Les problèmes de la philosophie de l'histoire : une étude épistémologique*, P.U.F., collection "Sociologies" (1984 pour la traduction française).
- Singly F. de (2003), *Les uns avec les autres : Quand l'individualisme crée du lien*, Armand Colin.
- Sirinelli J.-F. (1992), « Idéologie, temps et histoire », dans Chauveau, Tétart, (resp.), *Questions à l'histoire des temps présents*, Éditions Complexe, 79-97.
- Skarga B. (1997), *Les limites de l'historicité*, Beauchesne Éditeurs.
- Smelser N. J., Swedberg R. (1994), The sociological Perspective on the Economy, in Smelser N. J., Swedberg R. (ed.), *The Handbook of Economic Sociology*, Princeton University Press, Russell Sage Foundation, p. 3-26.
- Smith G. D. (1987), « Histoire appliquée et décision d'entreprise : un point de vue américain », dans in Hamon M., Torres F., *Mémoire d'avenir : l'Histoire dans l'entreprise*, Economica.
- Smith R. A., Lux D. S. (1993), Historical Method in Consumer Research : Developing Causal Explanations of Change, *Journal of Consumer Research*, vol. 19, Issue 4, march, p. 595-610.
- Smith G. D., Steadman L. E. (1981), Present value of corporate history, *Harvard Business Review*, nov./dec., p. 164-173.
- Smith L. M. (1994), "Biographical Method", dans Denzin N.K., Lincoln Y.S., *Handbook of qualitative Research*, Sage Publications, 286-305.
- Snow C. C., Miles E. M., Coleman H. J. (1992), Managing 21st Century Network Organizations, *Organizational Dynamics*, vol. 20, N° 3, winter, p. 5-20.
- Soda G., Usai A., Zaheer A. (2004), Network memory : The influence of past and current networks on performance, *Academy of Management Review*, vol. 47, N° 6, p. 893-906.
- Sokal A., Bricmont J. (1997), *Impostures intellectuelles*, Editions Odile Jacob.
- Soulet J.-F. (1994), *L'histoire immédiate*, P.U.F., collection « Que sais-je ? ».
- Soulez A. (dir.) (1985), *Manifeste du Cercle de Vienne et autres récits*, P.U.F.
- Spiegel G. M. (2002), Memory and History : Liturgical Time et Historical Time, *History and Theory*, 41, may, 149-162.
- Stambovsky P. (1988), Metaphor et historical understanding, *History and Theory*, vol. 27, N° 2, 125-134.
- Starbuck W. H. (2003), Shouldn't Organization Theory Emerge from Adolescence ?, *Organization*, Vol. 10, N° 3, August, 439-452.
- Staw B. M., Bell N. E., Clausen J. A. (1986), The Dispositional Approach To Job Attitudes : A lifetime Longitudinal Test, *Administrative Science Quarterly*, vol. 31, Issue 1, March, pp. 56-77.
- Steier L., Greenwood R. (2000), Entrepreneurship and the Evolution of Angel Financial Networks, *Organization Studies*, 21/1, p. 163-192.
- Steiner P. (1995), « Durkheim, la méthode sociologique et l'histoire », dans Borlandi M., Mucchielli L. (dir.), *La sociologie et sa méthode : Les Règles de Durkheim un siècle après*, Éditions L'Harmattan, collection « Histoires des Sciences Humaines », 165-184.
- Stengers I. (1991), «La complexité, une mode et/ou un besoin», dans Groupe de Réflexions Transdisciplinaires, *Du cosmos à l'homme : comprendre la complexité*, Éditions L'harmattan.
- Stern R. N., Barley S. R. (1996), Organizations and Social Systems : Organization Theory's Neglected Mandate, *Administrative Science Quarterly*, 41 (1), march, 146-162.
- Stone L. (1980), Retour au récit ou réflexions sur une nouvelle vieille histoire, *Le débat*, Gallimard, N° 4, septembre, pp. 116-142.
- Sue R. (1994), *Temps et ordre social*, P.U.F., collection «le sociologue».
- Supiot A. (2000), Les nouveaux visages de la subordination, *Droit social*, N° 2, février.
- Supiot A. (2002), *Critique du droit du travail*, PUF, Quadrige.
- Supiot A. (2004), *Le droit du travail*, PUF, « Que sais-je ? », N° 1268.
- Supiot A. (2005), *Homo Juridicus : Essai sur la fonction anthropologique du droit*, éditions du Seuil.
- Tabboni S. (2006), *Les temps sociaux*, Armand Colin.

- Taksa L. (2003), "Hauling an infinite freight of mental imagery" : Finding Labour's Heritage at the Swindon Railway Workshops' STEAM Museum, *Labour History Review*, vol. 65, N° 3, december, 391-410.
- Thiétart R.-A. (2003), *Méthodes de recherche en management*, Dunod.
- Thompson P., McHugh D. (1990), *Work Organisations : A critical Introduction*, Macmillan Press Ltd.
- Thuillier G. (1998), *L'histoire entre le rêve et la raison : introduction au métier d'historien*, Economica.
- Thuillier G., Tulard J. (1993), *Les écoles historiques*, P.U.F., collection « Que sais-je ? », N° 2506.
- Thuillier G., Tulard J. (1995), *Le métier d'historien*, P.U.F., collection « Que sais-je ? », N° 2615.
- Thuillier G., Tulard J. (1995/a), *La morale de l'historien*, Economica.
- Todorov T. (1998), *Les abus de la mémoire*, Arléa.
- Todorov T. (2000), *Mémoire du mal, tentation du bien : Enquête sur le siècle*, Editions Robert Laffont.
- Todorov T. (2001), « La vocation de la mémoire », dans Léonard Y. (dir.), *La mémoire, entre histoire et politique*, Les Cahiers français, juillet-août, 3-7.
- Tolbert P. S., Zucker L. G. (1996), «The institutionalization of Institutional Theory» in Clegg S. R., Hardy C., Nord W. R., *Handbook of Organization Studies*, Sage Publications, p. 175-190.
- Torres F. (1987), « Retour vers l'avenir : l'Histoire dans l'entreprise », dans Hamon M., Torres F., *Mémoire d'avenir : l'Histoire dans l'entreprise*, Economica.
- Toulouse J.-M. (1980), *Les réussites québécoises*, Editions Agence d'Arc.
- Touraine A. (1992), *Critique de la modernité*, Fayard.
- Trébuçq S. (2005), De l'idéologie et de la philosophie en gouvernance d'entreprise, *Revue Française de Gestion*, vol. 31, N° 158, septembre-octobre, 49-67.
- Uekoetter F. (1999), Divergent Responses to Identical Problems : Businessmen and the Smoke Nuisance in Germany and the United States, 1880-1917, *Business History Review*, vol. 73, N° 4, 641-676.
- Usdiken B., Kieser A. (2004), Introduction : History in Organization Studies, *Business History*, vol. 46, N° 3, july, 321-330.
- Ullmo J. (1969), *La pensée scientifique moderne*, Flammarion, collection Champs.
- Valéry P. (1945), « De l'histoire », dans *Regards sur le monde actuel et autres essais*, Gallimard (1988 pour l'édition consultée).
- Valeyre A. (2001), Le travail industriel sous la pression du temps, *Travail et Emploi*, N° 86, avril, 127-149.
- Van de Ven A. H., Poole M. S. (1995), Explaining development and change in organizations, *Academy of Management Review*, vol. 20, N° 3, 510-540.
- Van de Ven A. H., Poole M. S. (2002), "Field Research Methods", in Baum J. A.C. (edited by), *Companion to Organization*, Blackwell Publishers, 867-888
- Van Loye G. (1998), *Finance et théorie des organisations*, Economica, collection «Gestion».
- Varéla F. (1989), *Autonomie et connaissance : essai sur le vivant*, Editions du Seuil.
- Ventresca M. J., Mohr J. W. (2002), « Archival Research Methods » in Baum J. A.C. (edited by) (2002), *Companion to Organization*, Blackwell Publishers, 805-828.
- Verin, H. (1982), *Entrepreneurs, entreprise, histoire d'une idée*, P.U.F.
- Verley P. (1994), *Entreprises et entrepreneurs du XVIIIe siècle au début du XIXe siècle*, Hachette.
- Verley P. (1997), *La Révolution industrielle*, Editions Gallimard.
- Vernimmen P. (1988), *Finance d'entreprise : Analyse et gestion*, Dalloz.
- Veyne P. (1977), *L'inventaire des différences*, Leçon inaugurale au Collège de France, Éditions du Seuil.
- Veyne P. (1981), *Comment on écrit l'histoire*, Éditions du Seuil, collection Points Histoire.
- Veyne P. (1983), *Les grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Éditions du Seuil.
- Veyne P. (1987), « Éloge de la curiosité : inventaire et intellection en histoire », dans *Philosophie et histoire*, Centre Georges Pompidou, 15-35.
- Veyne P. (1992), Histoire, *Encyclopaedia Universalis*, T 10, 464-466.
- Vidal-Naquet P. (1987), *Les assassins de la mémoire*, La Découverte.
- Vigne E. (1986), Le temps de l'histoire en question, *Vingtième Siècle*, N° 6, avril-juin, 131-140.
- Vilar (entretien avec) (1995), « La mémoire vive des historiens », dans *Passés recomposés : champs et chantiers de l'histoire*, Autrement, Série Mutations, N° 150-151, janvier, 264-293.
- Vink N. J. (1992), Historical Perspective in Marketing Management, Explicating Experience, *Journal of Marketing Management*, vol. 8, Issue 3, p. 219-232.
- Voldman D. (dir.) (1992), « La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales », *Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, N° 21, novembre.
- Voldman D. (1993), « La place des mots, le poids des témoins », dans *Ecrire l'histoire du temps présent*, Editions du CNRS, 123-131.
- Voldman D. (2000), Le témoignage dans l'histoire française du temps présent, *Bulletin de l'IHTP*, N° 75, 41-54.
- Wacheux F. (1996), *Méthodes Qualitatives et Recherche en Gestion*, Economica, collection Gestion.

- Walsh J.P., Ungson J. R. (1991), Organizational Memory, *Academy of Management Review*, vol. 16, N° 1, January, 57-90.
- Wallerstein I. (1985), *Le capitalisme historique*, éditions de La Découverte.
- Wallerstein I. (1995), *Impenser les sciences sociales : Pour sortir du XIXe siècle*, P.U.F.
- Watzlawick Paul (dirigé par) (1988), *L'invention de la réalité : contributions au constructivisme*, Editions du Seuil.
- Weber M. (1959), *Le savant et le politique*, Librairie Plon.
- Weber M. (1965), *Essais sur la théorie de la science*, Librairie Plon.
- Weber M. (1995), *Economie et société/1 Les catégories de la sociologie*, Plon.
- Weick K. E. (1979), *The social psychology of organizing*, McGraw-Hill Inc.
- Weick K. E. (1995), *Sensemaking in Organizations*, Sage Publications.
- Weisz N., Vassolo R. S., Cooper A. C. (2004), A theoretical and empirical assessment of the social capital of nascent entrepreneurial teams, *Academy of Management Best Conference Paper*.
- White H. (1973), *Metahistory : The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, The Johns Hopkins University Press.
- Whitley R. (2003), From the Search for Universal Correlations to the Institutional Structuring of Economic Organization and Change : The Development and Future of Organization Studies *Organization*, Vol. 10, N° 3, August, 481-501.
- Wieviorka A. (1998), *L'ère du témoin*, Plon.
- Wieviorka A. (2005), « La République, la colonisation. Et après ... », dans Blanchard P., Bancel N., Lemaire S. (dir.) (2005), *La fracture coloniale : la société française au prisme de l'héritage colonial*, Editions La Découverte.
- Williamson O. E. (1994), *Les institutions de l'économie*, InterEditions.
- Winock M. (1998), « A quoi sert l'histoire ? », dans Beauvois Y. & Blondel C. (éds), *Qu'est-ce qu'on ne sait pas en histoire ?*, Presses Universitaires Septentrion, pp. 17-25.
- Winock M. (2005), « Une république très coloniale », *L'histoire*, N° 302, octobre, 40-49.
- Wirtz P. (1999), « Evolution institutionnelle, schémas mentaux et gouvernement des entreprises : le cas Krupp – Thyssen », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 2, N° 1, mars, 117-143.
- Wirtz P. (2002), *Politique de Financement et Gouvernement d'Entreprise*, Economica.
- Wright Mills C. (1967), *L'imagination sociologique*, Librairie François Maspero.
- Yerushalmi Y. H. (1984), *Zakhor : Histoire juive et mémoire juive*, Gallimard.
- Yiannis G. (2000), *Storytelling in Organizations : Facts, Fictions, and Fantasies*, Oxford University Press.
- Yin R.K. (1989), *Case study research : Design and Methods*, Sage Publications, Inc, revisited edition.
- Zaheer S., Albert S., Zaheer A. (1999), Time Scales and Organizational Theory, *Academy of Management Review*, vol. 24, N° 4, p. 725-741.
- Zald M. N. (2002), Spinning Disciplines : Critical Management Studies in the Context of the Transformation of Management Education, *Organization*, vol. 9, p. 331-352.
- Zald M. N. (1993), Organization Studies as a scientific and humanistic enterprise : Toward a reconceptualization of the foundations of the field », *Organization Science*, vol. 4, N° 4, november, p. 513-528.
- Zald M. N. (1996), « More Fragmentation ? Unfinished Business in Linking Social Science and the Humanities », *Administrative Science Quarterly*, vol. 41, p. 251-261.
- Zerubavel E. (1996), Social Memories : Steps to a Sociology of the Past, *Qualitative Sociology*, vol. 19, N° 3, 283-299.
- Zimnovitch H. (2002), « L'histoire : un apport critique et fécond pour les sciences de gestion et les pratiques managériales », dans *Sciences de Gestion et Pratiques Managériales*, Réseau des IAE, Economica.
- Zucker L.G. (1977), « The Role of Institutionalization in Cultural Persistence », *American Sociological Review*, vol. 42, Issue 5, october.
- Zucker L.G. (1989), « Combining institutional theory and pollution ecology : No legitimacy, no history », *American Sociological Review*, vol. 54, Issue 4, p. 542-545.